LeMonde Job: WMQ1809--0001-0 WAS LMQ1809-1 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0529 Lcp:700 CMYK

Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – N° 16997 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

FESTIVAL D'AUTOMNE

■ Un chef-d'œuvre de l'opéra chinois
■ Théâtre, danse, musique, arts...

ACTIVE:LMQPAG:W busy

Les attentats en Russie

■ 292 morts en une semaine

■ Le Kremlin dénonce les Tchétchènes et fait bombarder leur République

■ Dans « Le Monde » le président tchétchène, Aslan Maskhadov, accuse les Russes d'organiser eux-mêmes la terreur

■ Chasse au faciès à Moscou

Lire pages 2 et 3

La liste des 286 médicaments inutiles

● L'Agence de sécurité sanitaire a mesuré l'efficacité de 1 176 médicaments ● « Le Monde » publie la liste intégrale des produits qui, selon elle, ne rendent aucun service médical ● Les principaux laboratoires approuvent cette évaluation des médicaments remboursés par la Sécurité sociale

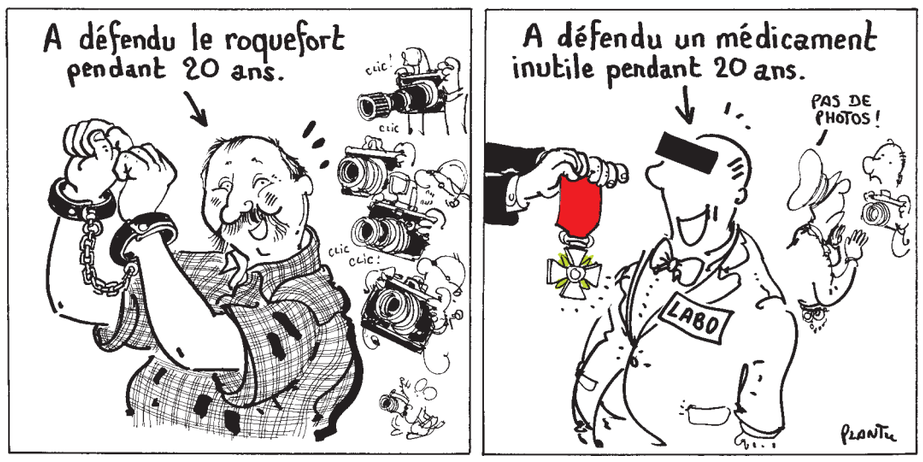

ENGAGÉE en avril, l'évaluation complète de la pharmacopée française continue. Depuis quelques semaines, les laboratoires pharmaceutiques fabriquant 1176 médicaments appartenant à quatre grandes spécialités médicales – cardiologie, rhumatologie, psychiatrie et nutrition – disposent des conclusions auxquelles sont parvenus les experts de la commission de transparence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (ex-Agence du médicament). Il leur reste encore quelques jours pour contester ces conclusions et faire parvenir à l'Agence les informations tendant à montrer que le service médical attribué à leurs produits mériterait d'être réévalué. Pour l'heure, sur les 1176 médicaments étudiés, 286 ne rendent, selon l'Agence, aucun service. Nous publions la liste complète de ces produits et des maladies pour lesquelles la preuve de leur efficacité n'a pas été apportée. La plupart des grandes firmes multinationales se félicitent de cette évaluation complète de la pharmacopée – dont le principe avait été appprouvé par le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique. D'autres fabricants, le plus souvent français, se refusent à en commenter les premiers résultats. Dans un entretien accordé au *Monde*, le professeur Jean-Paul Giroud, chef du service de pharmacologie clinique à l'hôpital Cochin (Paris), approuve la démarche du gouvernement. Il ajoute : *« La seule et grande question est celle de la volonté et du courage politique, autant que la marge de manœuvre dont disposera Martine Aubry »*. L'évaluation complète de la pharmacopée devrait être achevée d'ici deux ans.

Lire pages 12 et 13

GÉRARD INGRAND

TECHNO

Paris Parade

Quarante chars, 300 DJ : la deuxième Techno Parade organisée à Paris devrait rassembler, samedi 18 septembre à partir de 14 heures, de la place de la République à la pelouse de Reuilly, plusieurs centaines de milliers de ravers. La « Bête » préparée à Poitiers *(photo)* par une troupe d'artistes de rue, Zo-Prod, et le collectif Baz'Art devrait être l'une des attractions d'un impressionnant défilé auquel le site Internet du *Monde* consacre un dossier complet (www.lemonde.fr). p. 34

Sida : désespoir en Afrique

RÉUNIE durant quatre jours à Lusaka, capitale de la Zambie, la 11e Conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique s'est achevée, jeudi 16 septembre, dans l'amertume et la désillusion. Rien de concret n'est venu conclure une réunion où, si l'on a fait le point sur certaines des dernières découvertes thérapeutiques, les débats de fond ont été à peine abordés. L'impression laissée à nombre de participants est celle d'une conférence, plus politique que scientifique, où paraissait relégué au second plan le sort de millions de femmes et d'hommes d'Afrique menacés de mort.

Lire page 40 et notre éditorial page 18

Inès de la Fressange trahie par la Jouvence de l'Abbé Soury

C'EST le licenciement le plus « tendance » de l'année : Inès de la Fressange a été limogée pour *« faute lourde »* par la société Inès de la Fressange. Pour un peu, on croirait à un coup de pub, au moment où la griffe vient de lancer son parfum. Mais non. L'ex-top model préféré de Karl Lagerfeld, celle qui incarna Chanel dans les années 80, a été discrètement débarquée, en juillet, de la société qui porte son nom par son président et actionnaire principal, François-Louis Vuitton dont – ironie – la famille fut elle-même « dépossédée » de son patronyme par Bernard Arnault lors de la prise de contrôle du groupe LVMH voilà dix ans.

Motif du licenciement : Mme de la Fressange a signé, pour 80 000 francs, un dessin destiné à illustrer une boîte à pilules de la Jouvence de l'Abbé Soury. *« Un prétexte d'une minceur ridicule, pour pouvoir la licencier alors qu'elle était enceinte »*, affirme Me Kiejman, l'avocat de la créatrice. Celle-ci, en cédant les droits d'exploitation de son nom à la société en 1991, avait conclu un protocole lui assurant d'être employée durant quinze ans. Une tentative de conciliation a eu lieu. *« Ils lui proposaient de devenir une sorte de potiche »*, affirme Me Kiejman. Potiche, c'est précisément ce que l'ancien mannequin ne s'est jamais résigné à être. En 1989, elle avait accepté de faire don de sa personne à la patrie, pour incarner la Marianne des mairies, sans en référer à son pygmalion Karl Lagerfeld. Le couturier avait crié à la trahison de sa muse, qui fut chassée de l'Olympe Chanel.

Native de Saint-Tropez, Inès Marie Laetitia Eglantine Isabelle de Seignard de la Fressange ne s'est jamais complètement résolue à devenir une simple image sur papier glacé. Lorsqu'elle était top model, elle ne mâchait pas ses mots sur les travers du monde de la mode. Devenue elle-même une « griffe », elle semblait avoir un peu rentré les siennes, assagie par le mariage, la maternité et ses responsabilités de chef d'entreprise. Mais le monde des affaires est impitoyable. Les critiques de mode, qui « adoraient » la belle Inès lorsqu'elle défilait, ont fait la fine bouche devant son prêt-à-porter, jugé chic et cher mais guère créatif. Après des années financièrement difficiles, la société, dont les vêtements et accessoires sont diffusés par 2 500 points de vente dans le monde, s'apprêterait à présenter cette année un exercice équilibré. Son chiffre d'affaires est en augmentation de 43 %, à 38 millions de francs au premier semestre. Inès de la Fressange est la dernière en date des créateurs de mode licenciés par leurs financiers. Jean-Louis Scherrer a ouvert le bal en 1992, remercié par le groupe japonais Seibu, deux ans à peine après lui avoir cédé sa maison. C'est ensuite Chantal Thomass, la diva de la lingerie féminine, qui a été débarquée par son actionnaire, lui aussi japonais, le groupe World, en 1995. Ces deux créateurs ont réussi à récupérer le droit d'usage de leur nom, au terme de longues procédures judiciaires. Plus récemment, en avril 1999, l'un des talents montants de la haute couture française, Hervé Léger, a été remercié moins d'un an après son rachat par le groupe américain de prêt-à-porter BCBG, créé par le Français Max Azria. M. Léger a été remplacé au pied levé par un autre jeune créateur, Jérôme Dreyfus, qui fut un temps le collaborateur... d'Inès de la Fressange.

Pascal Galinier

AFP

ENQUÊTE

RPR cherche président

Au soir d'élections européennes catastrophiques pour le RPR, le 13 juin, M. Chirac avait demandé à Nicolas Sarkozy de rester à la tête du mouvement. Le 13 septembre, il l'a poussé à renoncer à en briguer la présidence. *Le Monde* raconte comment l'Elysée a préparé la candidature de Jean-Paul Delevoye *(photo)*. p. 16

Le président anti-McDo

JACQUES CHIRAC

LE CHEF de l'Etat s'est posé, jeudi 16 septembre, en champion de la France agricole. *« Nous sommes tous des paysans ! »*, a-t-il lancé, en Champagne, avant de dénoncer, de façon implicite, la volonté des Etats-Unis d'imposer leurs produits et leur loi commerciale.

Lire page 8 et la chronique de Pierre Georges page 40

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 918 - 7,50 F

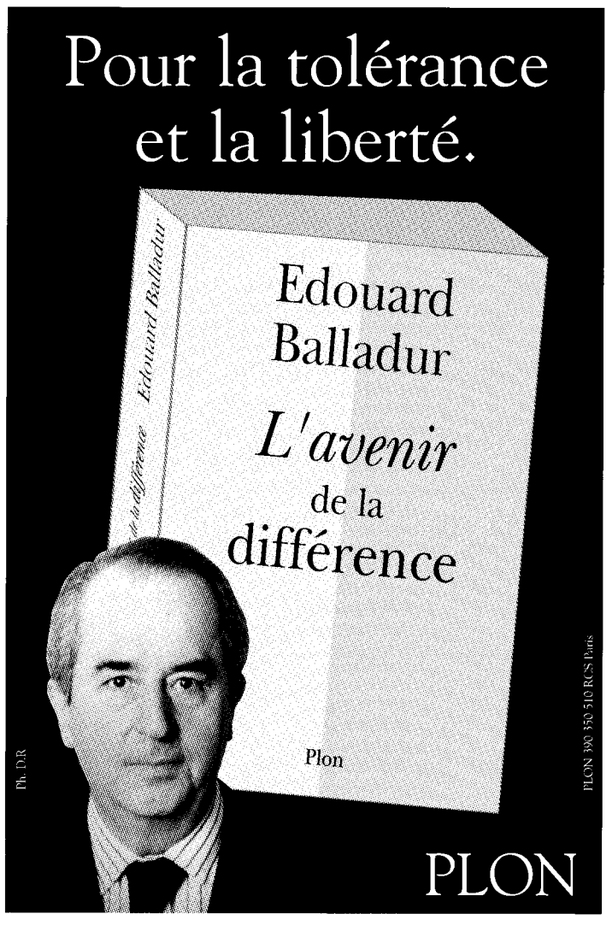

Le patrimoine, école d'architecture

UNE FOIS DE PLUS, à l'occasion des Journées du patrimoine, lancées par Jack Lang il y a seize ans, les amateurs de vieilles pierres vont se compter par millions. Quelques bons esprits vont trouver dans ces chiffres matière à s'inquiéter. Tandis que les visiteurs submergent châteaux, hôtels particuliers, églises, couvents, forteresses, usines, gares, fabriques, moulins, lavoirs, tout ce que le génie constructif de l'homme a réussi à faire tenir debout, en bois, en pierre, en fer, ou en béton, l'art contemporain compte ses troupes, d'élite certes, mais trouve matière à se chagriner des forces du camp supposé adverse.

Une fois encore, entendra-t-on, la nostalgie l'emporte sur l'invention, le passé sur le présent, avec la complicité des pouvoirs publics, qui dévoieraient dans cette opération racoleuse une mission pédagogique qui devrait être au service prioritaire de la création. L'inquiétude n'est pas vaine. Mais elle repose sur un malentendu qui assimile le patrimoine à une foire à la brocante, dont les vieilleries de toute nature ne sauraient faire l'objet d'aucune réflexion.

Le choix des thèmes adoptés (double cette année : « Patrimoine et citoyenneté », « L'Europe, un patrimoine commun »), pesants comme le char de l'Etat, n'incite pas, il est vrai, à une méditation spontanée. Aussi faut-il en revenir à quelques données simples et en premier lieu à celle-ci : le patrimoine, c'est d'abord une affaire d'architecture, qu'elle soit ancienne, moderne ou contemporaine. Les Journées qui lui sont consacrées permettent d'explorer sans surprise la Sainte-Chapelle (ordinairement ouverte) et l'Elysée (habituellement fermé), Vaux-le-Vicomte (le palais qui conduisit Fouquet au fort piémontais de Pignero) et l'abbaye de Fontevrault, devenue prison puis centre de rencontre, le Regard de la Lanterne, bel inconnu de la place des Fêtes à Paris, et le trop méconnu Familistère de Godin (Aisne).

Mais ces journées donnent aussi accès à la villa Poiret de l'architecte Mallet-Stevens, à l'usine Noisiel, de Saulnier, aux unités d'habitation de Le Corbusier à Rezé et à Marseille ou au ministère des finances, de Chemetov et Huidobro, tout un ensemble d'édifices ouverts sans considération d'âge ni de poussière.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Lire la suite page 18

AFP

RUGBY

Les craintes de Villepreux

Dans un entretien au *Monde*, à deux semaines du début de la Coupe du monde de rugby, Pierre Villepreux, entraîneur adjoint du XV de France *(à gauche sur la photo)*, déplore le retard que les joueurs français ont pris *« sur les formes de jeu développées par* [leurs] *adversaires »*. Il espère que *« la force de l'événement »* provoquera une réaction d'orgueil dans un groupe en crise depuis ses grands chelems de 1997 et de 1998 dans le Tournoi des cinq nations. p. 28 et 29

International	2	Tableau de bord	24
France	6	Aujourd'hui	28
Société	12	Météorologie, jeux	33
Carnet	14	Culture	34
Régions	15	Guide culturel	37
Horizons	16	Kiosque	38
Entreprises	20	Abonnements	38
Communication	23	Radio-Télévision	39

LeMonde Job: WMQ1809--0002-0 WAS LMQ1809-2 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0530 Lcp:700 CMYK

CAUCASE **Une nouvelle explosion, vendredi matin 17 septembre, dans un immeuble de Saint-Pétersbourg, a fait quatre morts et trois blessés. Elle ne serait, selon les autorités russes, *« absolument pas liée »* à la vague d'attentats qui, depuis le 31 août, a causé la mort de près de 300 personnes. ● CETTE EXPLOSION a cependant accru la psychose des attentats terroristes. ● LES AUTORITÉS ont engagé à Moscou une véritable *« chasse au faciès »*. Selon des médias russes, 20 000 Caucasiens auraient été transférés dans des *« centres de transit »*. ● LE PRÉSIDENT tchétchène Aslan Maskhadov, dans sa première interview depuis un an à un journaliste occidental, rejette toute responsabilité dans les attentats, liés, dit-il, à l'approche des élections législatives en Russie. Seule l'indépendance de la Tchétchénie, plaide-t-il, peut endiguer la montée de l'islamisme dans le Caucase.**

Après les attentats, Moscou multiplie les menaces contre la Tchétchénie

« Les terroristes se cachent sur le territoire tchétchène », a accusé le premier ministre russe Vladimir Poutine, pour justifier les bombardements de villages dans la république du Caucase. Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, dénonce les accords de 1996 ayant mis fin à la première guerre en Tchétchénie

MOSCOU
de notre correspondant

Le ministre de l'intérieur russe a assuré, vendredi 17 septembre, que l'explosion survenue, jeudi avant minuit, dans un immeuble de Saint-Pétersbourg n'était *« absolument pas liée »* à la série d'attentats meurtriers des derniers jours. Une bombe d'une puissance équivalente à 5 kilos de TNT aurait explosé dans un bâtiment proche du port, faisant 4 morts et 3 blessés. La police de Saint-Pétersbourg n'excluait pas totalement que l'explosion ait été provoquée par une fuite de gaz. Lors des précédents attentats, à Bouïnasksk (Daghestan), Moscou et Volgodonsk (sud de la Russie), des charges explosives de 150 à 300 kilos avaient été utilisées.

L'explosion de Saint-Pétersbourg alimentait néammoins, vendredi, la psychose de nouveaux attentats dans toute la Russie. Depuis le 31 août, le pouvoir n'a pu contenir une offensive terroriste qui a fait 292 morts et des centaines de blessés, 17 personnes ayant péri lors de l'explosion d'un camion piégé, jeudi matin, devant un immeuble d'habitation de Volgodonsk *(Le Monde* du 17/09). *« Il faut serrer les dents et broyer l'hydre terroriste »*, a déclaré, jeudi, le premier ministre Vladimir Poutine. Des *« mesures antiterroristes d'urgence »* vont être prises, a-t-il été annoncé. Les contrôles seront encore renforcés dans les lieux publics et sites « stratégiques » (usines, centrales énergétiques, raffineries).

« SUSPECTS » ARRÊTÉS

Au terme de deux semaines de mobilisation, la plupart des commentateurs soulignent le désarroi des autorités. Incapables d'arrêter les auteurs d'attentats, elles ont choisi d'engager une véritable guerre en Tchétchénie et au Daghestan et de désigner les Tchétchènes à la vindicte publique (lire page 3). Jeudi, le FSB (service fédéral de sécurité) a pourtant fait état de quelques avancées. Son porte-parole a expliqué que « six attentats à la bombe » *« avaient été évités de justesse »* à Moscou.

Alors que la fouille systématique des bâtiments se poursuit, le FSB aurait également découvert, jeudi, 3,5 tonnes d'explosifs dans deux entrepôts, dissimulés dans des sacs de sucre provenant d'une usine de Tcherkessie, cette petite république du Caucase où les troubles se multiplient. Certains journaux font état de la découverte de 6, voire de 11 tonnes d'explosifs, dans plusieurs locaux. Mardi, 3,8 tonnes avaient été déjà découvertes dans la capitale. La police a, de plus, déclaré avoir arrêté deux suspects *« tchétchènes »* et continue à rechercher deux hommes dont les photos ont été diffusées dans le pays.

« Les terroristes se cachent sur le territoire tchétchène », a assuré le premier ministre Vladimir Poutine. L'ensemble de la classe politique russe paraît désormais décidée à en découdre avec la république indépendantiste, bombardée par l'aviation russe depuis le 5 septembre. Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, a décrit, jeudi, la Tchétchénie comme *« une communauté de bandits engagée dans le terrorisme, le commerce d'esclaves et le vol »*. A Moscou, le bureau de représentation de Grozny faisait état de 600 arrestations en deux jours, de la fermeture de commerces et de violences.

Guennadi Seleznev, président communiste de la Douma (chambre basse du parlement), a lui aussi appelé à la *« destruction complète des groupes rebelles tchétchènes »*, jugeant légitimes les actions des troupes fédérales russes. Même le parti libéral Iabloko, qui avait dénoncé la guerre de 1994-96, a soutenu les actions militaires au Daghestan. Un responsable de l'état-major de l'armée russe, Valeri Manilov, a d'ailleurs assuré, jeudi, que *« 2 000 islamistes ont été tués depuis le début des combats dans le nord-Caucase »*. Pour la première fois, ce responsable a confirmé les bombardements aériens sur le territoire tchétchène pour détruire les bases arrières des forces islamistes. *« C'est aussi une réponse aux actions terroristes »*, a-t-il ajouté.

A Moscou, Maïarbek Vatchagaev, représentant officiel du président tchétchène Aslan Maskhadov, assure que *« les troupes russes sont prêtes à engager des opérations terrestres »*. *« La quantité de militaires russes massés à nos frontières dépasse de beaucoup celle qui prévalait en 1994, à la veille de la guerre de Tchétchénie »*, dit-il. *« Quant aux attentats, ils portent la signature de la Loubianka* (siège du FSB à Moscou), accuse-t-il. *Certaines personnes veulent déstabiliser la situation, amener la fédération russe au bord de l'explosion pour s'emparer du pouvoir. »*

LUTTE POLITIQUE

Dans ce climat, la lutte politique s'exacerbe et les accusations et soupçons contre le Kremlin se multiplient. Iouri Loujkov a dénoncé *« l'échec »* du pouvoir et, surtout, les accords de Kassaviourt signés le 30 août 1996 qui mettaient fin à la guerre de Tchétchénie : *« J'avais dit que c'était une trahison des intérêts de la Russie ; voilà le résultat, ils ont donné carte blanche aux terroristes et aux bandits. »*

L'affrontement politique s'accompagne des traditionnels *« kompromati »*, ces documents compromettants. Le journal *Moskovski Komsomolets*, proche de la mairie de Moscou, a publié ce qui est présenté comme des écoutes téléphoniques de l'homme d'affaires Boris Berezovski, tendant à montrer qu'il financait la rébellion islamiste au Daghestan... Ainsi le Kremlin trouverait-il prétexte à instaurer un état d'urgence dans le pays et à repousser les élections législatives du 19 décembre, scénario vivement démenti par le premier ministre et des conseillers de Boris Eltsine.

Criant au *« montage »* et traitant M. Loujkov de *« menteur »*, Boris Berezovski a rendu responsables *« les premiers ministres de ces dernières années et les responsables des services spéciaux russes »* de la situation au Daghestan. *« Les attentats vont se poursuivre, il faut entamer des pourparlers, discuter avec ceux qui paient les auteurs de tels actes »*, a-t-il ajouté. Les communistes, eux, demandent une fois de plus la démission de Boris Eltsine. Un Boris Eltsine dont l'état de santé semble de nouveau s'être aggravé, au vu des rares images montrées par les télévisions russes, et qui est désormais plus isolé que jamais.

François Bonnet

Les Tcherkesses déclarent leur autonomie

Les députés tcherkesses de la République des Karatchaïs-Tcherkesses (nord du Caucase) ont décrété, jeudi 16 septembre, que la Tcherkessie devenait un territoire autonome au sein de la Russie, une décision qui risque de déstabiliser un peu plus le Caucase du Nord. Les Tcherkesses ont décidé de faire sécession et souhaitent voir leur territoire rattaché à la région voisine de Stavropol.

La Karatchevo-Tcherkessie (400 000 habitants) est en proie à des troubles importants depuis l'élection, en mai, à la présidence, du général Vladimir Semenov, un Karatchaï. La minorité tcherkesse a contesté le scrutin, qu'elle dit entaché de fraudes. Des manifestations quotidiennes, rassemblant des milliers de personnes, ont parfois dégénéré en violences. Des fusillades ont éclaté entre les deux camps début septembre. Les Russes forment 42 % de la population de cette république, les Karatchaïs et les Tcherkesses, peuples de tradition musulmane, respectivement 32 % et 10 %.

Aslan Maskhadov, président de la Tchétchénie

« La Russie ne peut plus, ni moralement ni physiquement, diriger le nord du Caucase »

GROZNY (Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

Elu en 1996 président de la République tchétchène lors d'un scrutin direct organisé avec l'aide de l'OSCE, Aslan Maskhadov, 55 ans, lutte depuis sur deux fronts : contre ses concurrents malheureux emmenés par Chamil Bassaev, accusé par Moscou d'être, avec son allié Khattab, l'auteur des derniers attentats en Russie ; et contre tous les adversaires d'une reconnaissance de l'indépendance tchétchène, Russie en tête. Jeudi 16 septembre, il a reçu *Le Monde* pour son premier entretien depuis plus d'un an avec l'envoyé spécial d'un média occidental en Tchétchénie, où sévissent toujours les ravisseurs d'otages, alors que l'armée russe bombarde à nouveau des villages depuis dix jours.

« Que répondez-vous aux Russes qui accusent vos "radicaux" d'être les terroristes auteurs des derniers attentats ?

– C'est eux-mêmes qui les font, eux-mêmes qui provoquent les explosions. Pour faire ça, il faut énormément d'argent en jeu, en Russie même. Un vrai Tchétchène, même s'il a très envie de se venger, ne peut faire cela, détruire un immeuble d'habitation. Nous ne l'avons pas fait pendant la guerre. Alors que la situation aujourd'hui ressemble de plus en plus à celle qui l'a précédée, celle de 1994. Le Kremlin a de nouveau des problèmes d'élections. Ils n'ont toujours pas trouvé d'héritier qui puisse les gagner honnêtement et ne peuvent admettre un nouveau venu qui exhumera leurs crimes. Quelle est la solution ? Une guerre ou l'état d'urgence, et la meilleure place reste la Tchétchénie. Car ils n'ont toujours pas accepté ce qu'ils ont signé le 12 mai 1997 : l'accord de paix prévoyant que les relations russo-tchétchènes seront déterminées sur la base du droit international avant le 30 décembre 2001. Le député Loukine, pourtant un grand démocrate, nous avait prévenu alors en disant : "aujourd'hui, on est faibles, on signe, mais dans cinq ans, quand nous serons rétablis, on vous montrera".

> « J'ai peur avant tout d'un scénario afghan. Les avions, les bombes, on connaît déjà, on survivra »

– Malgré cela, vous gardiez l'espoir d'une entente avec Boris Eltsine ?

– Je l'avais presque convaincu. En 1997, lors de notre dernière rencontre, trois accords étaient prêts : sur la reconnaissance de l'indépendance et des espaces économique et militaire communs. Il avait compris je crois qu'il n'y avait pas de retour en arrière possible, surtout après la guerre. Et que la Russie n'a pas besoin d'une telle écharde, ni de continuer à se tromper elle-même en prétendant qu'elle a encore une présence quelconque en Tchétchénie. D'autant plus que j'avais obtenu l'accord des présidents des deux républiques voisines, Ingouchie et Daghestan, pour qu'ils s'engagent par écrit à ne pas prétendre à l'indépendance si celle de la Tchétchénie était reconnue.

– Pourquoi, alors, l'impasse ?

– Il y a trop d'intérêts divergeants en Russie. Je disais depuis longtemps que plus on approcherait des élections russes, plus grandes seraient les chances de voir la Tchétchénie devenir à nouveau un pion de celles-ci. C'est ce qui s'est passé. Même s'il y a eu de bons contacts à nouveau ensuite. Avec Evgueni Primakov, par exemple. C'est un homme sans illusions et un homme de parole. Mais en Russie, on avait déjà décidé de passer à d'autres méthodes. Ils se sont préparés très professionnellement, ils ont tout fait pour discréditer un peuple qui s'était dignement battu pour sa liberté. Les prises d'otages, le terrorisme, le wahhabisme, c'est aussi leur travail. Les Russes ont commencé le cycle des otages avec leurs "camps de filtration" pendant la guerre. Puis, ils ont payé des millions de dollars aux bandits pour le rachat de gens connus. C'est plus de la politique que du banditisme.

– Mais il y a aussi du banditisme, il y a des centaines d'otages tchétchènes.

– Je ne dis pas non, mais on n'avait pas ça avant. Maintenant, on enlève des gens à Moscou ou en Ossétie, on les vend en Ingouchie et on les amène en Tchétchénie pour réclamer d'ici la rançon. Des officiers russes vendent leurs soldats. Et le pays est en ruines. Des jeunes n'ont que leurs armes et leur haine de tout, car le pays est dévasté et soumis au blocus. Les Russes n'ont pas payé ce qu'ils ont promis, ils ont fermé la voie ferrée et l'aéroport. Ces dernières semaines, 60 wagons de blé américain, aide humanitaire destinée à la Tchétchénie, ont été détournés vers l'Ossétie et l'Ingouchie. Et maintenant, nous avons de nouveau les bombes russes, déjà plus de deux cents morts, les hôpitaux pleins, des réfugiés qui fuient en masse l'est du pays.

– Les Russes disent qu'ils ne frappent que les terroristes.

– Ils frappent comme toujours les civils. Dès le début des combats au Daghestan, nous avons dit que ce n'est pas notre guerre. Bassaev y est parti comme volontaire, comme tant de Russes l'ont fait au Kosovo aux côtés des Serbes. L'OTAN n'en a pas pour autant bombardé des villages russes. Non, il y a deux raisons possibles à ces bombardements. L'une est de nous pousser à la contre-attaque, pour dire que la Tchétchénie agresse une puissance nucléaire. En comptant sur mes adversaires radicaux ici, ceux qui me reprochent de n'avoir pas proclamé la djihad (guerre sainte). L'autre est de nous pousser à la guerre civile. Notre moufti Kadyrov, de retour d'une visite, faite à mon insu, au premier ministre russe Vladimir Poutine, me reproche de n'avoir pas détruit Bassaev et ses hommes. Ils veulent un scénario à l'afghane. Je suis extrêmement mécontent de Bassaev et des wahhabites (intégristes), je ne serai jamais avec eux, mais j'ai peur avant tout d'un scénario afghan. Les avions, les bombes, on connaît déjà, on survivra.

– N'avez-vous pas été tenté par l'autre solution ?

– Si les Russes n'avaient pas choisi de bombarder les villages wahhabites du centre du Daghestan après le premier retrait de Bassaev, on aurait peut-être pu s'occuper d'eux. Ils étaient déconsidérés, divisés. Mais la poursuite des attaques russes les a soudés à nouveau. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas discrédités. Les

ASLAN MASKHADOV

commandants tchétchènes n'ont pas suivi Bassaev dans son aventure d'exportation de la révolution. Seuls nos wahhabites l'ont fait, et encore, très peu d'entre eux. J'ai pu les dissuader. En réalité, sur les 1 500 combattants de la région de Novolaksk, il y avait un millier de partisans du chef wahhabite daghestanais Bagaouddin et quelque trois cents hommes de Khatchilaev (autre chef de clan daghestanais). C'est la propagande de Movladi Oudougov (ex-ministre de l'information tchétchène) qui a mis en avant le rôle de Bassaev et des Tchétchènes. Quand à nos wahhabites, je peux les réduire en un instant. Mais comment désarmer tous mes opposants alors que la Russie peut tenter demain une nouvelle invasion, qu'elle menace déjà nos frontières et nous bombarde ? Bassaev a un argument imparable : la Russie n'acceptera jamais l'indépendance de la Tchétchénie, dit-il. Je n'ai rien à lui opposer. Alors que si, demain, les Russes reconnaissent notre souveraineté, s'ils disent : "on ne se mêle plus de rien, construisez ce que vous voulez", j'aurai les mains libres contre tous les partisans de la grande djihad.

– Ce discours peut faire penser que vous encouragez Bassaev en sous-main.

– En tout cas, j'ai la conscience claire. Devant mon peuple et devant les Russes. J'ai toujours évité les prises d'otages, celles de Boudionnovsk (1995), de Kizlar et Pervomaïsk (1996), ce n'est pas mon travail. Moi, je suis l'auteur de la reprise de Grozny.

– Boris Berezovski a-t-il aidé Bassaev, comme on l'en accuse aujourd'hui ?

– Je sais que cet homme, qui est lié à presque tous les versements de rançon aux bandits, a le plein contact avec Bassaev et Oudougov. C'est lui qui a payé leur télévision Kavkaz et les téléphones mobiles qui étaient utilisés ici. J'ai interdit leur usage au gouvernement il y a six mois, car tout était écouté.

– Les Russes sont donc coupables de tout, selon vous ?

– Non. Il y a beaucoup d'intérêts en jeu. Berezovski veut déshabiller la Russie et la chasser du Caucase. Mais c'est l'Occident qui a besoin de cela. La Russie ne peut plus, ni moralement ni physiquement, diriger le nord du Caucase. Au sud, la Géorgie aura bientôt des armes de l'OTAN, l'Azerbaïdjan est plein de firmes occidentales. Lors de ma visite aux Etats-Unis, j'ai demandé aux conseillers du président qu'ils me disent ouvertement ce qu'ils veulent. Pourquoi passer par Khattab ou Berezovski ? Si ce n'est pas aux dépens de mon peuple, on peut s'entendre avec d'autres que les Russes. »

propos recueillis par Sophie Shihab

LeMonde Job: WMQ1809--0003-0 WAS LMQ1809-3 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0531 Lcp:700 CMYK

La « chasse au Caucasien » dans les rues de Moscou

DEPUIS mercredi 15 septembre, une *« opération antiterroriste »* baptisée « Vikhr » (Rafale) a été lancée sur tout le territoire russe. Censée prévenir de nouveaux attentats aveugles comme ceux qui ont coûté la vie à 292 personnes en une semaine, elle s'est d'ores et déjà muée en une véritable « chasse au Caucasien ». Marchés et foyers ont été passés au peigne fin, des dizaines de milliers de personnes ont été contrôlées sur le seul critère de leur faciès, souvent harcelées, insultées, battues.

Khamzat, un vendeur azéri au marché Loujniki de la capitale, affirme avoir été contrôlé quatre fois en trois heures au cours de la seule journée du 15. Par deux fois, il a été fouillé sans ménagement, insulté et battu avec une bonne cinquantaine d'autres *« tchiornye »* (noirs). Péjorative, l'appelation désigne tout autant les citoyens russes (de Tchétchénie ou du Daghestan qui font partie de la Fédération de Russie) que les ressortissants de Géorgie ou d'Azerbaïdjan et englobe tout ce qui arbore cheveux noirs et peau basanée.

Le phénomène n'est pas nouveau et depuis les attentats, *« la haine a succédé à la peur »*, relevait le journal *Novye Izvestia* le 14 septembre. Elle s'est accrue envers les méridionaux et, plus largement, envers les musulmans (20 des 145 millions d'habitants que compte la Russie) depuis que la piste des *« islamistes tchétchènes »*, désignés comme auteurs des attentats, fait l'unanimité des Russes.

Le quotidien *Komsomolskaïa Pravda* du 16 septembre raconte ainsi comment la chaîne moscovite de télévision TV 5 (celle du maire Iouri Loujkov) a, dans le cadre de l'émission *Vremetchko*, proposé aux téléspectateurs de répondre à la question : *« Qui faut-il expulser de Moscou ? Les Tchétchènes, les Caucasiens ou les bandits ? » « Il y a eu trois fois plus de voix pour les Caucasiens que pour les bandits »*, rapporte le journal. Toujours dans le cadre de cette émission, une téléspectatrice a protesté : *« mais c'est du racisme ! » « Non,* a répondu le présentateur, *vous nous avez mal compris : dans tous les cas ce sont des bandits. »* Une mère de famille tchétchène a téléphoné pour raconter que ses enfants ne voulaient plus aller à l'école : *« Certainement les enfants n'y sont pour rien si leurs parents sont des noirs d'origine tchétchène ! »*, a compatit le présentateur.

« NOUS CRAIGNONS LE PIRE »

Les autorités essaient de ne pas avoir l'air de s'en prendre aux seuls Caucasiens. Ainsi le premier ministre Vladimir Poutine, lors de son adresse au Parlement mardi, a désapprouvé les *« arrestations sur le seul critère de l'origine ethnique »*. Le chef adjoint de la direction de la police moscovite, Alexandre Veldiaev, cité par ITAR-TASS, a aussitôt rectifié le tir : *« Les attentats ont bien été l'œuvre d'activistes arrivés de Tchétchénie, mais ils ont utilisé à cette fin des personnes ayant un physique slave. »*

A Moscou, la chasse au terroriste s'est assortie, sur ordre du maire Iouri Loujkov, d'un vaste nettoyage des *« non-résidents »*. Il s'agit pour la plupart de réfugiés ayant justement fui les guerres du Caucase ou de personnes récemment arrivées à Moscou pour y chercher du travail et qui ne possèdent qu'une autorisation provisoire de résidence. Les gens sont contrôlés à leur domicile : s'ils sont détenteurs d'une *propiska* – cette autorisation de résidence inaugurée par Staline en 1932 pour éviter le déplacement vers les villes des paysans affamés, et qui reste en vigueur sur tout le territoire de la Fédération – provisoire, *« celle-ci est annulée sur le champ »*, raconte Svetlana Ganiouchkina, de l'association Action civique.

Svetlana a reçu de nombreux appels de familles sans nouvelles de leurs proches depuis leurs arrestations. Le 13 septembre, une réfugiée tchétchène qui travaillait à l'association a été emmenée avec sa famille. *« Nous n'avons pas la moindre idée d'où ils se trouvent. Nous craignons le pire »*, soupire Svetlana. Selon la chaîne de télévision NTV, 20 000 personnes auraient été expulsées de Moscou ces derniers jours. Que sont-elles devenues ? La rumeur enfle. La presse locale croit savoir que des *« camps de pionniers »* ont été transformés en *« centres de transit »* dans les environs de Moscou. *« C'est trop tôt pour l'affirmer. Aucune des personnes détenues n'est revenue »*, modère Tatiana Kasatkina, de l'association Mémorial.

Gaïnit Gainutdin, chef des muftis (dignitaires religieux musulmans) de Russie, a mis en garde contre la montée de l'intolérance. Mais l'heure est aux amalgames, aux conclusions hâtives. Andreï Mironov, un militant des droits de l'homme, membre de Mémorial, raconte : *« Récemment, la police a arrêté Islam Bachirov, un chirurgien tchétchène que je connais bien. Ils ont trouvé à son domicile une photo de lui avec Chamil Bassaev* [chef de guerre tchétchène]. *Ils se sont arrangés pour placer de la drogue et des explosifs chez lui. Le lendemain, les médias annonçaient la capture du "médecin particulier" de Bassaev. »*

Marie Jégo

Le Tatarstan vote contre l'envoi de ses jeunes au Daghestan

Le Tatarstan, l'une des entités de la Fédération de Russie, a décidé mercredi 15 septembre de ne plus envoyer de conscrits dans l'armée russe tant que ses appelés partis sur le front au Daghestan ne sont pas revenus dans leurs casernes. La mesure a été votée par le Parlement de cette République musulmane après la mort de six appelés tatars dans les combats au Daghestan. Deux d'entre eux n'avaient commencé leur service militaire que 40 jours avant leur envoi sur le front. *« Nos enfants ne doivent pas être de la chair à canon »*, a déclaré le président du parlement tatar, Farid Moukhametchine. Dans les régions de Stavropol, Rostov et Krasnodar (sud de la Russie), ainsi que dans l'enclave de Kaliningrad (nord-ouest), l'association des mères de soldats russes a tenu des manifestations ces derniers jours contre l'envoi de jeunes recrues dans le Caucase.

La loi sur la « concorde civile » du président algérien plébiscitée avec 98,6 % de « oui »

Ce succès attendu donne des marges de manœuvre à Abdelaziz Bouteflika

La loi sur la « concorde civile » du président Abdelaziz Bouteflika a été adopté par référendum à une écrasante majorité (98,63 %), jeudi 16 septembre. Le président algérien, élu dans des conditions controversées en avril, peut se prévaloir du taux élevé de participation au scrutin enregistré jeudi pour engager les réformes profondes qu'il a évoquées au cours de sa campagne en faveur de cette loi d'amnistie.

ALGER
de notre envoyé spécial

Les Algériens ont plébiscité la loi sur la *« concorde civile »* soumise jeudi 16 septembre à référendum par le président Abdelaziz Bouteflika. Selon les résultats du scrutin, rendus publics dans le courant de la nuit de jeudi à vendredi par le ministre de l'intérieur, Abdelmalek Sellal, salués par un concert d'avertisseurs dans le centre de la capitale, 98,63 % des votants ont répondu par l'affirmative à la question suivante : *« Êtes-vous pour ou contre la démarche générale du président de la République visant à la réalisation de la paix et de la concorde civile ? »*

L'issue du référendum, sur un texte qui vise à ramener la paix en offrant une amnistie conditionnelle aux islamistes, ne faisait guère de doute, aucun parti n'ayant appelé à voter contre. La seule inconnue concernait le taux de participation, la loi et sa philosophie ayant fait l'objet de critiques multiples.

Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, le taux de participation a atteint 85 % des quelque 17,5 millions d'électeurs inscrits. Les Algériens se seraient davantage déplacés pour ce scrutin que lors de l'élection présidentielle du 15 avril (60 % de participation), ce qui constitue une succès personnel pour le chef de l'Etat qui n'a pas ménagé sa peine pour convaincre les électeurs d'approuver sa démarche.

Adoptée à la mi-juillet par les deux chambres et déjà entrée en application, la loi sur la concorde civile amnistie, pour tout ou partie, les *« terroristes »* qui se livrent, sous réserve qu'ils ne se sont pas rendus coupables de crimes de sang ou de viols. Une réduction de peine est prévue pour les autres. Les effets de la loi courent jusqu'au 13 janvier 2000. Au-delà, a prévenu M. Bouteflika, *« la punition sera impitoyable »* pour ceux qui ne se seront pas livrés. Depuis la mi-juillet, quelque 300 islamistes auraient demandé à bénéficier de la loi, d'après le chef du gouvernement, Ismaïl Hamdani. Combien sont encore actifs ? Les estimations varient entre plusieurs centaines et plusieurs milliers.

« DE FOND EN COMBLE »

En affichant un taux de participation très élevé (que ses adversaires ne manqueront pas de contester une fois les résultats par départements rendus publics, le président Bouteflika peut espérer avoir fait oublier les conditions controversées de son élection à la tête du pays le 15 avril (ses 6 concurrents s'étaient retirés la veille du premier tour pour protester contre les fraudes massives qu'ils avaient décelées).

Outre les quatre partis politiques de l'actuelle majorité, le président avait reçu le soutien dans sa démarche de deux autres formations politiques : le RCD, un parti kabyle dirigé par le docteur Saïd Sadi, et le RND, un parti laïc. En revanche, les personnalités et les partis *« réconciliateurs »*, qui auraient dû être les premiers à se ranger aux côtés du président Bouteflika, n'ont pas donné de consigne de vote face à une démarche présidentielle qu'ils jugent ambiguë, insuffisante et dangereuse pour la démocratie.

Jeudi matin, après avoir voté, le chef de l'Etat s'était engagé à *« changer les choses de fond en comble »* dans le pays. Interrogé sur le rôle futur dévolu à l'armée (dont M. Bouteflika était le candidat à la présidentielle), le président a affirmé qu'il entendait *« utiliser à fond »* les prérogatives constitutionnelles qui font de lui le chef des forces armées. Dans le même temps, il a pris la défense d'un corps accusé par les organisations de défense des droits de l'homme de dérives multiples (enlèvements, torture, exécutions sommaires). *« L'armée devrait être honorée pour son rôle visant à empêcher un effondrement complet du pays »*, a ajouté le président Bouteflika.

Jean-Pierre Tuquoi

A Bentalha, « c'est pas le vote qui fait la paix »

ALGER
de notre envoyé spécial

A Bentalha aussi on vote. Il y a deux ans, avec le massacre de plusieurs centaines de ses habitants

REPORTAGE

Aujourd'hui, la commune cherche à tirer profit de sa célébrité morbide

par des *« terroristes »*, cette ville trop vite poussée à la périphérie de la capitale, devenait pour le monde un symbole de barbarie. Aujourd'hui, la commune cherche à tirer profit de sa célébrité morbide. Une enseignante, Karima, a été chargée de chaperonner les journalistes qui viennent observer comment votent les rescapés de Bentalha. Attachée de presse d'un jour, Karima espère que ce référendum sur la *« concorde civile »* draînera dans l'école transformée en bureau de vote davantage de journalistes que la présidentielle du 15 avril. *« Ca fait de la publicité pour la ville et la région »*, dit-elle.

La ville n'a pas vraiment changé depuis le massacre. Les rues défoncées et vides de vie attendent un goudron qui tarde à venir. Les rares magasins d'alimentation sont faméliques. Et les maisons paraissent condamnées à n'être jamais terminées avec leurs poteaux de béton qui s'élancent vers le ciel. Dans le quartier de la ville martyre, un logement est à vendre depuis des mois, ni plus ni moins lugubre que les autres, pour l'équivalent de 15 000 francs. La maison ne trouve pas preneur. Trop chère. La seule touche de modernité c'est l'installation de l'éclairage public. Le massacre de plusieurs centaines de civils en pleine nuit aura au moins permis d'éclairer les rues de Bentalha.

Djelloul a perdu l'un de ses frères au cours des *« événements »* de 1997. Il n'est pas allé voter. *« C'est pas le vote qui fait la paix »*, explique-t-il avec sobriété. Ce qu'il attend ? *« Que l'Etat m'indemnise pour tout ce que j'ai perdu dans le massacre »*. Un expert est bien passé mais c'était il y a plusieurs mois et depuis il n'a donné aucune nouvelle.

Retour dans la capitale, au pied du « groupe Taine », et de ses barres de béton laissées par le colonisateur. Elles accusent le manque d'entretien, la surpopulation et la pauvreté. Ici, le chômage est la règle. Au « groupe Taine », quelques jeunes ont glissé un « oui » dans l'urne. *« Celui-là,* dit Tahar, en parlant du chef de l'Etat, *il donne un peu l'impression d'être sincère. Zéroual, c'est pas lui qui écrivait ses discours. Boutef, il est plus sérieux. »*

A Kouba, un quartier résidentiel, en fin d'après-midi, les électeurs ne se bousculent pas. Dans les bureaux de vote réservés aux femmes, le taux de participation une heure avant la clôture du scrutin oscille autour de 25 %. *« Les listes électorales ne sont pas à jour »*, hasarde le président. La situation est à peine meilleure dans les bureaux pour hommes : un électeur sur trois s'est déplacé. *« Les vieux votent mais pas les jeunes,* explique une Algérienne. *Ils ne croient plus en rien. On leur a fait trop de promesses sans jamais les tenir. »* Mais *« la participation, c'est beaucoup mieux que pour la présidentielle du 15 avril. Ce jour là c'était un jour de deuil. Il n'y a avait personne »*, nuance sa voisine d'isoloir.

ALGER LA SCEPTIQUE

Dans le centre-ville, l'image d'une capitale abstentionniste se confirmait à l'approche de la fermeture des bureaux. Au début des années quatre-vingt dix, lorsque le pays tout entier semblait se ranger sous la seule bannière du FIS, dans Alger la sceptique, un électeur sur deux boudait les urnes, déjà.

Pour ceux qui tiennent les bureaux de vote, le taux de participation importe peu. Ils sont là moins par civisme que pour gagner un peu d'argent. Outre un plateau repas, le président d'un bureau empoche 4 000 dinars (environ 400 francs), un assesseur 2 500 dinars et un suppléant 1 000 dinars. *« C'est bien payé. A ce tarif là, on voudrait des élections chaque jour »*, reconnaît un assesseur dont le salaire de fonctionnaire ne dépasse pas 10 000 dinars par mois.

J.-P. T.

LeMonde Job: WMQ1809--0004-0 WAS LMQ1809-4 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:01 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0532 Lcp:700 CMYK

Les cyclones ont frappé moins durement que prévu les Etats-Unis et Hongkong

WASHINGTON. Jeudi 16 septembre, Floyd s'est vu retirer sa qualité d'ouragan par la météo américaine. C'est une tempête tropicale qui s'apprêtait à déverser des trombes d'eau sur la région de New York. Au moment où il approchait le degré 5 – le plus élevé –, l'ouragan a infléchi son cours, épargnant la Floride et touchant terre en Caroline du Nord dans la nuit de mercredi à jeudi, avec une force de degré 2. Sept personnes sont mortes, pour la plupart dans des accidents de la route. Deux millions et demi de personnes avaient évacué la région, dans le plus important déplacement de population que le pays ait jamais connu. Aux antipodes, Hongkong a été frappé par le typhon le plus sévère depuis Ellen en 1983. Jeudi, des vents on atteint 150 kilomètres/heure. On déplore huit morts, un disparu et plus de six cents blessés. – *(Corresp.)*

Le pape refuse le compromis des évêques allemands sur l'avortement

ROME. Le Vatican a jugé insatisfaisant, jeudi 16 septembre, le compromis sur l'avortement élaboré par les évêques allemands en juin. En Allemagne, pour pouvoir procéder à un avortement dépénalisé, il faut passer un entretien dans un centre de planning familial et obtenir un certificat prouvant que l'entretien a eu lieu. L'Eglise catholique anime une partie de ces centres, estimant qu'elle fait revenir certaines femmes sur leur décision. Ces centres délivrent aux femmes qui le veulent le certificat permettant d'avorter, ce que le pape a jugé inacceptable en 1998. Pour pouvoir rester dans les centres de planning familial sans délivrer des « permis d'avorter », les évêques allemands avaient trouvé en juin un subterfuge, en précisant que leur certificat ne pouvait pas servir à un avortement. Les autorités allemandes, soucieuses de maintenir l'Eglise dans ces centres, se sont empressées de dire que le tampon ne changeait rien à la valeur du certificat, qui continuait de prouver que l'essentiel avait eu lieu : l'entretien préalable. En rejetant cette solution, le Vatican risque de forcer l'Eglise catholique à sortir des centres de planning familial. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AFRIQUE DU SUD : l'Afrique du Sud consacrera 21,3 milliards de rands** (plus de 3 milliards d'euros) à un programme d'achat d'armements, le plus ambitieux plan d'équipement militaire depuis la refonte des forces armées de l'ère postségrégation raciale. Il s'agit notamment de la commande (ferme ou optionnelle) de 28 avions de combat Gripen suédois et de 24 avions d'entraînement Hawk-100 britanniques au consortium Saab-British Aerospace, de 30 hélicoptères légers au groupe italien Agusta, de 3 sous-marins et de 4 corvettes à des chantiers allemands. Ce plan d'équipement militaire a été revu à la baisse par rapport à un programme annoncé il y a un an et portant, à l'origine, sur 30 milliards de rands. Le gouvernement sud-africain souhaitait ne pas alourdir la pression fiscale. – *(AFP.)*

■ **MONTÉNÉGRO : le Parlement monténégrin a été le théâtre,** jeudi 16 septembre, d'une session houleuse après les déclarations faites la veille à la télévision par Vuk Draskovic, ancien vice-premier ministre yougoslave, selon lesquelles Belgrade avait projeté, en avril, de perpétrer un *« putsch »* contre le président monténégrin, Milo Djukanovic. Les vingt-neuf députés du Parti socialiste populaire (SNP), formation proche de Slobodan Milosevic, ont quitté la salle après avoir été traités de *« terroristes »* par un député du Parti démocratique des socialistes (DPS), que dirige le président Djukanovic. – *(AFP.)*

Convergences franco-espagnoles sur l'Europe de la défense

MADRID. A l'occasion d'un séminaire hispano-français qui s'est tenu les 15 et 16 septembre à Madrid, la France et l'Espagne ont constaté, à quelques nuances près, leur grande convergence de vues sur l'idée d'une défense européenne, idée que défend également l'Allemagne. Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, pour qui *« le concept d'une défense européenne a beaucoup progressé ces derniers temps »*, a précisé que Paris *« tentait d'accélérer les choses, face aux réticences des autres pays et serait en faveur de la création d'un groupe moteur, de pays plus motivés »*. Plus réservé, son homologue espagnol, Abel Matutes, a expliqué que Madrid serait *« très actif »* sur ce problème, mais ne souhaite pas de distinguo entre les pays : *« Les Quinze doivent être associés de la même façon au processus. »* – *(Corresp.)*

L'écrivain turc Ismail Besikci a été libéré de prison

ANKARA. Ismail Besikci a été libéré de prison mercredi 15 septembre, après avoir purgé une peine de dix-neuf ans à la prison de Bursa. Il a fait l'objet de cinquante-deux condamnations depuis 1993 pour des écrits sur le problème kurde. Sa libération vient à la suite de l'adoption d'une loi, en août, qui suspend, pour une durée de trois ans, les condamnations d'auteurs et de journalistes pour délit d'opinion. Cette même loi prévoit que, en cas de récidive durant ces trois années, la condamnation initiale est appliquée aux auteurs de textes qui vont à l'encontre des lois gouvernementales. A sa sortie de prison, M. Besikci, encore sous le coup d'une cinquantaine d'accusations, a critiqué cette loi, affirmant qu'elle équivalait à une suppression de la liberté d'opinion pendant trois ans. – *(AFP.)*

COMMUNE DE CHATENOY-LE-ROYAL

APPROBATION DE LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par délibération du 3 septembre 1999, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la révision du plan d'occupation des sols de la commune de Châtenoy-le-Royal.

Ce dossier est à la disposition du public à la Mairie et en Sous-Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture.

OSP

Le ton monte entre l'Espagne et le Chili sur le sort du général Pinochet

Le refus de Madrid d'accepter un arbitrage international provoque la colère à Santiago

A l'approche du début de l'examen de la demande d'extradition vers l'Espagne du général Pinochet, prévu pour le 27 septembre à Londres, les relations s'enveniment entre Madrid et Santiago. A l'origine de la tension, le refus espagnol, annoncé mardi, de recourir à un arbitrage international pour décider du sort judiciaire de l'ancien dictateur. Les autorités chiliennes reprochent à l'Espagne de manquer à la parole donnée.

BUENOS AIRES, MADRID
de nos correspondantes

Le ton monte entre Santiago et Madrid. Le gouvernement chilien a annoncé, le 15 septembre, sa décision de revoir *« toutes ses relations »*, y compris économiques, avec l'Espagne. Cette menace de représailles répond au refus, annoncé officiellement la veille par l'Espagne, d'accepter la requête chilienne d'un arbitrage international afin de déterminer de quelle juridiction dépend le cas Pinochet.

Le gouvernement chilien souhaite que le général Augusto Pinochet, détenu à Londres depuis le 16 octobre 1998, soit renvoyé dans son pays plutôt qu'extradé vers l'Espagne. Il estime que seul le Chili est en droit de juger l'ancien dictateur qui dirigea le pays entre 1973 et 1990, et qui est, aujourd'hui, sénateur à vie. Le temps presse pour les autorités chiliennes : le lundi 27 septembre, les magistrats britanniques doivent examiner la requête d'extradition de l'Espagne qui entend juger Pinochet pour génocide, homicides et tortures.

Qualifiant de *« pathétique »* la décision de Madrid de refuser un arbitrage international, M. Juan Gabriel Valdes, le ministre chilien des affaires étrangères, a affirmé que Santiago trouverait *« d'autres façons de convaincre le gouvernement espagnol pour obtenir le retour au Chili du général Pinochet ». « Nous n'écartons aucune mesure »,* a-t-il ajouté, en évoquant un éventuel rappel de l'ambassadeur chilien à Madrid, M. Sergio Pizarro. L'Espagne, qui est aujourd'hui l'un des principaux investisseurs étrangers au Chili, avec les Etats-Unis et le Canada, détient de nombreux intérêts dans les secteurs clés des télécommunications, de l'eau, de l'électricité et de la banque. Comme preuve de sa fermeté, le Chili a d'ores et déjà annoncé qu'il ne participerait pas au Sommet ibéro-américain qui réunira, en novembre, à La Havane, les chefs d'Etat des pays d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Espagne et du Portugal.

Selon le chef de la diplomatie chilienne, l'attitude de Madrid *« a des relents nostalgiques de la façon dont l'Espagne a établi des relations avec le continent latino-américain. Il y a un reste de paternalisme et d'arrogance plus qu'une volonté de traiter le problème entre deux pays égaux ».* Le président Eduardo Frei s'est déclaré surpris du refus de l'Espagne, cette décision contredisant des déclarations que lui auraient faites le président du gouvernement espagnol, Jose Maria Aznar.

Quant aux sympathisants de Pinochet, ils invoquent la mauvaise santé du vieux caudillo qui devrait, selon eux, être rapatrié au Chili *« pour des raisons humanitaires ».* De façon inattendue, Isabel Allende, la fille du président Salvador Allende renversé par Pinochet en 1973, a, elle aussi, indiqué, le 15 septembre, qu'elle accepterait cette solution. *« Pour démontrer que nous ne sommes pas comme Pinochet qui, lui, n'a jamais eu de sentiments humanitaires envers ses victimes »,* a souligné la députée du Parti socialiste.

L'accusation portée par Santiago contre les autorités espagnoles a été vivement contredite, jeudi à Madrid, par le ministre espagnol des affaires étrangères, Abel Matutes, au cours d'une conférence de presse improvisée qui faisait suite à celle qu'il venait de donner en compagnie du chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, en visite pour un séminaire hispano-français. *« Nous n'avons jamais eu la moindre amorce de « pactes secrets » avec le Chili, et surtout, nous n'avons jamais, jamais, changé de discours depuis le tout premier jour de l'arrestation de M. Pinochet »*, a affirmé le ministre.

« MISSION RÉSERVÉE »

Le matin même, le quotidien *El Pais* avait rapporté des propos du chancelier chilien Juan Gabriel Valdes selon lesquels non seulement le gouvernement espagnol aurait participé activement à la recherche d'une solution pour éviter *« à tout prix »* l'extradition vers l'Espagne, mais un émissaire (l'ex-ministre et directeur de la puissante entreprise électrique Endesa, Rodolfo Martin Villa) se serait rendu cet été, au nom de M. Matutes, à la présidence chilienne pour une *« mission réservée »*.

Excédé par ce « forcing » chilien, qui lui a valu quelques heures chaudes, cet été déjà, lorsque l'opinion publique a appris, presque par hasard, les tentatives du Chili d'obtenir un arbitrage, mais très désireux de s'expliquer, le ministre espagnol a admis que *« certains hommes d'affaires, dont je comprends la grande préoccupation, se sont rendus au Chili à plusieurs occasions ».* Mais M. Matutes a été formel : *« Un gouvernement ne peut négocier, ni par la voie diplomatique, ni par la voie d'un arbitrage, lorsqu'une affaire est entre les mains de la justice* (...) *Parfois on aimerait aider un gouvernement ami à régler ses problèmes, mais le strict respect de la légalité passe avant toutes les amitiés ».* Tout au plus a-t-il consenti à reconnaître que les accords qui lient son pays au Chili offraient *« non une obligation, mais une possibilité seulement »* de faire que le Parlement ou le Conseil d'Etat soit consulté sur la question.

Quant à ce qu'il a décrit comme un certain *« entêtement incompréhensible »* du Chili à réclamer une intervention gouvernementale en faveur d'un arbitrage, M. Matutes a estimé que l'argument tombait de lui-même : *« Santiago nous explique que M. Pinochet peut parfaitement être jugé dans son pays, où sont ouverts quarante procès possibles contre lui. Le tout avec la plus grande crédibilité, car, expliquent-ils encore, un gouvernement comme le Chili respecte les décisions de sa justice. Alors pourquoi nous demandent-ils de faire exactement le contraire en Espagne ? Est-ce donc si difficile de concevoir qu'ici aussi, nous respectons pleinement la séparation des pouvoirs ? »*

Christine Legrand
Marie-Claude Decamps

Arrestation de l'ancien chef de la police secrète

Le juge chilien Sergio Munoz Gajardo a ordonné, le 15 septembre, la détention de deux généraux à la retraite : Humberto Gordon, l'ancien chef de la police secrète de Pinochet, la Centrale nationale d'informations (CNI), et le général Roberto Schmied. Les deux officiers sont inculpés de l'assassinat du syndicaliste Tucapel Jimenez. Le juge Munoz a déjà inculpé 19 personnes pour le meurtre de Tucapel Jimenez, qui avait été égorgé le 25 février 1982.

De son côté, le juge Juan Guzman Tapia a recueilli deux nouvelles plaintes déposées contre le général Pinochet. Elles concernent la disparition de Jose Hernan Carrasco Vasquez, dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), et celle de trois personnes qui se trouvaient dans le palais présidentiel de la Moneda, le 11 septembre 1973, jour du coup d'état. Ces personnes figurent parmi les 1 198 détenus portés disparus durant la dictature. Le juge Guzman a entre les mains 42 plaintes contre Pinochet. – *(Corresp.)*

En Colombie, la « guerre sale » entre dans les universités

BOGOTA
de notre correspondante

Ex-conseiller pour la paix et professeur universitaire, Jésus Antonio Bejarano a été assassiné, mercredi 15 septembre, dans les locaux de l'université nationale à Bogota. Alors que, vers 19 heures, il s'apprêtait à pénétrer dans la salle de cours où l'attendaient ses étudiants, deux individus se sont approchés de lui et, sans un mot, l'un d'eux lui a tiré une balle dans la tête. Jeudi, la police a annoncé une récompense de 500 millions de pesos (1,6 million de francs) pour qui aiderait à retrouver les coupables. Un mois après l'assassinat du journaliste et humoriste Jaime Garzon, il semble entendu que ce nouveau crime ne soit ni revendiqué ni éclairci. La « guerre sale » continue en Colombie et touche désormais l'université publique.

Auteur de plusieurs ouvrages, spécialiste d'histoire économique et des questions agraires, Antonio Bejarano avait repris sa carrière de professeur universitaire depuis peu. En 1990, il avait été appelé au gouvernement par César Gaviria, alors président de la République. Nommé conseiller présidentiel pour la paix, M. Bejarano avait pris la tête du processus de négociation engagé à l'époque avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Il rencontra leur dirigeant à Tlaxcala au Mexique puis à Caracas au Venezuela.

A la suite de la rupture du dialogue, il fut nommé ambassadeur au Salvador puis au Guatemala. Il vécut de près les processus de paix de l'Amérique centrale. En 1998, il accepta la présidence de la Société des agriculteurs de Colombie, l'organisation des propriétaires terriens, fonction qu'il occupa jusqu'au mois de juin dernier. Son refus d'une solution de type militaire aux problèmes du pays aurait provoqué son départ.

Jésus Antonio Bejarano, que tous ses amis appelaient « Chucho », était l'un des connaisseurs les plus réputés des conflits armés colombiens. Commentateur écouté, il agaçait parfois, mais tous reconnaissaient sa belle intelligence, son sens critique et son refus des positions partisanes. Il avait été critique contre l'actuelle politique de paix du gouvernement. Pourtant, selon ses proches, il était l'un des rares à garder espoir dans ce processus : *« La paix est une affaire de confiance et la confiance se construit. La guérilla cherche à savoir jusqu'où elle peut aller, c'est bon signe »*, avait-il confié à un ami.

GROUPES D'AUTODÉFENSE

Sa mort n'en est que plus inexplicable. Une fois de plus, tous les scénarios sont possibles. De source policière, l'assassinat d'un personnage marqué à droite était à craindre en représailles à celui de Garzon, le 13 août dernier. Cependant, les circonstances de l'assassinat semblent exclure que la guérilla en soit l'auteur. Pour leur part, les Autodéfenses unies de Colombie (AUC) de Carlos Castaño, le principal groupe paramilitaire du pays, ont formellement démenti leur responsabilité dans ce crime.

Toutefois, depuis quelques semaines, un tract annonçant la création des Autodéfenses de l'université nationale circule sur le campus. Le nouveau groupe proclame son intention d'expulser *« les gauchistes, catholiques-chaotiques et communistes »* de l'université, *« comme cela a été fait à Medellin »*. A l'université d'Antioquia, trois personnes ont été assassinées au cours des derniers mois.

Le professeur de l'université pédagogique et doctorant de l'EHESS de Paris, Dario Betancour, s'ajoute probablement à la liste des victimes universitaires du conflit interne. Disparu depuis le 30 avril dernier, son corps a été retrouvé la semaine passée. Pour Alejo Vargas, vice-recteur de l'université nationale, *« l'université publique est devenue un champ de guerre »*, elle a peur.

Marie Delcas

La France et l'Italie relancent leur projet de frégate commune

MALGRÉ le retrait du Royaume-Uni annoncé au printemps, la France et l'Italie continuent, à deux, le programme d'une frégate antiaérienne commune, baptisée *Horizon*. Un accord vient d'être signé à Rome entre des représentants des ministères de la défense concernés, et il fera l'objet d'une concertation au sommet annuel franco-italien, les 23 et 24 septembre, à Nîmes (Gard). Ce projet porte sur la mise en chantier de quatre frégates – deux par pays – déplaçant 6 100 tonnes pour un investissement (recherche, études et développement) de 20 milliards de francs (3,1 milliards d'euros) au total.

La Grande-Bretagne s'est retirée du programme en avril, après en avoir critiqué l'organisation administrativo-industrielle : elle réclamait une maîtrise d'œuvre sans partage du projet étant le pays qui commandait le plus grand nombre de frégates. Le Royaume-Uni, à l'origine, devait construire douze navires, l'Italie six et la France quatre, pour une somme globale de 100 milliards de francs. Le programme *Horizon* avait été lancé en juillet 1994 par les trois pays. Le responsable des achats au ministère britannique de la défense, Robert Walmsley, a indiqué que Londres est prêt à construire sa propre frégate, la Royal navy n'ayant pas de temps à perdre dans des négociations qui, selon lui, subissent des *« délais indéfinis »*.

L'abandon britannique laissait penser que le projet serait annulé par les deux autres partenaires et qu'il serait repris, sur le seul plan national, en France et en Italie. Ce ne sera pas le cas. Le délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, et son homologue italien, le général Alberto Zignani, ont décidé, la semaine dernière, de continuer *Horizon*, en limitant à deux unités par pays le nombre des frégates mises en chantier. La commande du premier navire par la France est inscrite dans le projet de budget pour 2000, la marine nationale ayant besoin d'un tel bâtiment dès 2004-2005 pour escorter son porte-avions nucléaire.

PAAMS

Comme le *Charles-de-Gaulle*, ces frégates emporteront le système Paams (principal anti-air missile system), auquel continue de participer le Royaume-Uni. Les trois pays ont, en effet, notifié, en août, un contrat de 14 milliards de francs (2,1 milliards d'euros) au consortium Europaams qui regroupe Aerospatiale Matra missiles, Thomson CSF en France, Alenia Marconi systems en Italie et Matra BAe dynamics en Grande-Bretagne. La gestion de ce programme a été confiée par les gouvernements à l'Organisme conjoint de coopération en matière d'armement (Occar) en Europe. Ce système d'arme sera développé sur la base du missile franco-italien Aster 15 et 30, qui, outre ses capacités antiaériennes, aura les performances d'un système surface-air de défense élargie, à vocation antimissiles. Le Paams vise un marché à l'exportation estimé à 300 milliards de francs (44,5 milliards d'euros) pour 2010.

Jacques Isnard

LeMonde Job: WMQ1809--0005-0 WAS LMQ1809-5 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:15 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0533 Lcp:700 CMYK

Crispation entre Djakarta et Canberra avant le débarquement à Timor

Les premières unités de l'Interfet, la force multinationale mandatée par l'ONU, pourraient parvenir samedi dans le territoire. L'armée indonésienne a entrepris de se retirer de l'ancienne colonie portugaise mais les risques d'incidents ne sont pas écartés

Les relations entre l'Indonésie et l'Australie ont connu une nette dégradation après la décision de Djakarta, jeudi 16 septembre, d'abroger unilatéralement un pacte de non-agression vieux de quatre ans à la veille du débarquement des premières unités de l'Interfet, la force multinationale mandatée par l'ONU pour ramener l'ordre au Timor-Oriental. Canberra dit ne voir dans la décision indonésienne qu'un geste de fierté blessée mais qui pose la question de l'attitude des militaires de Djakarta face au débarquement qui pourrait avoir lieu dès samedi 18 septembre. L'armée indonésienne donne des signes de vouloir se retirer progressivement du territoire. Toutefois, des avertissements sont formulés par de hauts responsables afin que l'Interfet s'abstienne de pénétrer dans des zones limitrophes du Timor occidental, la partie indonésienne de l'île. Les parachutages australiens de vivres et secours à l'intention des civils timorais réfugiés dans les collines de l'île n'ont pu commencer que vendredi, du fait des réticences de Djakarta.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

« *Il ne s'agit pas d'une retraite. Les forces armées vont ajuster les dimensions de leur présence au rôle, quel qu'il soit, qui leur sera donné par les Nations unies* », a expliqué, jeudi 16 septembre, le général Wiranto, commandant en chef de l'armée indonésienne. Il existe, a-t-il ajouté, « *un plan de retrait* » indonésien mais son application se fera en « *coordination* » avec la force multinationale dont les éléments sont attendus le week-end prochain à Dili, capitale du Timor-Oriental.

« *Quand* [ces premiers éléments] *arriveront, je me retirerai, cela ne prendra pas plus d'une semaine* », a déclaré, de son côté, le général Kiki Syahnakri, qui commande les troupes indonésiennes dans l'ancien territoire portugais. Ce dernier doit rencontrer dès samedi, à Dili, le commandant de la force multinationale, le général australien Peter Cosgrove.

Renforcée fin août, la garnison indonésienne au Timor-Oriental comprenait douze bataillons d'infanterie et un bataillon de fusiliers marins, soit 7 600 soldats, ainsi que des forces territoriales (5 000 hommes) et 7 800 policiers. Mille hommes ont déjà été évacués, selon un porte-parole militaire. Vendredi, alors que des soldats nettoyaient Dili ou distribuaient un peu de riz aux civils qui campent sur place, d'autres chargeaient leur matériel sur des navires de guerre ou des camions. Au même moment, un C-130 de l'armée de l'air indonésienne s'envolait de Baucau, une localité plus à l'est, avec, à bord, un contingent de miliciens pro-indonésiens.

ATTITUDE « NON CONSTRUCTIVE »

L'évacuation des troupes indonésiennes avant la fin septembre, si elle se confirme, est donc anticipée de plusieurs semaines, puisque, selon l'accord du 5 mai, elles ne devaient se retirer qu'en novembre. Ce dernier développement est lié à l'intervention de la force multinationale. Il souligne aussi la dégradation rapide des relations entre Djakarta et Canberra, qui commande la force multinationale au Timor-Oriental.

L'annonce, par l'Indonésie, de l'abrogation d'un traité bilatéral de sécurité vieux seulement de quatre ans a suivi la décision, par l'Australie, de geler la coopération militaire entre les deux pays. Au même moment, deux sociétés australiennes ont annoncé l'évacuation vers Singapour d'une centaine d'expatriés installés à Kalimantan, la partie indonésienne de Bornéo. Les multiples manifestations en Australie contre le comportement des milices et de l'armée indonésienne au Timor-Oriental sont vivement ressenties ici, y compris en dehors des couloirs du pouvoir.

Le président B. J. Habibie a fait savoir, pour sa part, qu'il avait renoncé à répondre aux appels téléphoniques du premier ministre australien John Howard, car ce dernier en publiait souvent le contenu. L'évocation du risque de pertes humaines, même si elles sont jugées « *peu probables* » par John Howard, contribue à une attitude « *non constructive* » selon Djakarta. De son côté, l'amiral Chris Barrie, commandant des forces australiennes de défense, a notamment évoqué jeudi la possibilité que les forces spéciales indonésiennes poursuivent leurs opérations clandestines après le débarquement de la force multinationale.

Il est vrai que les parachutages de secours aux populations qui campent dans les collines du Timor-Oriental ont été reportés à vendredi faute d'un feu vert indonésien. Ou que le général Syahnakri a, selon l'agence Kyodo, mis en garde les forces étrangères contre une intervention dans un district du Timor-Oriental, limitrophe du Timor-Occidental, proclamé « canton » par les milices pro-indonésiennes.

Bref, même si l'ONU juge que les négociations avec les Indonésiens se déroulent « *de manière sérieuse et constructive* », le commandement indonésien semble vouloir limiter au minimum les contacts, au Timor-Oriental, avec une force multinationale dont plus de la moitié des effectifs sont australiens.

Jean-Claude Pomonti

L'Interfet est sur le pied de guerre

● **L'Australie** est prête à intervenir depuis plusieurs jours mais a souhaité attendre l'arrivée d'autres troupes étrangères composant la Force internationale pour le Timor-Oriental (Interfet) avant de déclencher l'intervention. Les premiers soldats pourraient être aéroportés depuis Darwin dès samedi 18 septembre.

● **Canberra**, qui fournit 4 500 hommes sur 8 000, fait son possible pour que l'opération ne prenne pas des allures d'invasion au moment où se multiplient en Indonésie des mises en garde voilées et des menaces directes de la part des milices. Mais le premier ministre, John Howard, a menacé l'armée de Djakarta de représailles de la part de tous les pays participants, y compris des Etats-Unis, en cas d'attaques de la force par les militaires indonésiens.

● **La Thaïlande,** qui envoie un millier d'hommes, prendra le commandement en second de l'Interfet. Les Philippines dépêchent 600 soldats et la Corée du Sud 400. La Malaisie et Singapour ont également promis d'envoyer des soldats. Deux cent cinquante soldats de l'unité d'élite de l'armée britannique sont déjà arrivés à Darwin. Les Etats-Unis ont promis d'envoyer 200 hommes, mais pas de troupes de combat. Parmi les pays européens, le Portugal, l'ancienne puissance coloniale, fournira 1 000 hommes, la France 500 et l'Italie 250. Le Canada a promis 600 soldats. La Chine a l'intention d'envoyer des policiers « civils ».

Le gouvernement australien minimise la gravité de la tension

AUCKLAND
de notre correspondante dans le Pacifique sud

Le sens et les conséquences de l'abrogation unilatérale par Djakarta du traité de sécurité entre l'Australie et l'Indonésie, ont été délibérément minimisés par le gouvernement australien. Le ministre indonésien de la sécurité, Faisal Tanjung, avait annoncé la nouvelle jeudi pour répondre à « *l'attitude non constructive de Canberra dans sa manière de traiter la question du Timor-Oriental* ». Le premier ministre australien John Howard, qui a dit « *ne pas être particulièrement inquiet* », a jugé qu'il s'agissait sans doute là d'un « *geste que l'Indonésie a besoin de faire en ce moment* ». Le ministre de la défense, John Moore, a affirmé que, de toute façon, ce traité n'avait « *guère de substance* ».

Si beaucoup de gens partagent l'avis de l'analyste Paul Dibb, selon lequel « *ce traité ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit* », son abrogation n'en est pas moins « *un signe très sérieux de la détérioration des relations bilatérales* ». « *Ce à quoi ce traité engageait n'allait pas bien loin. Mais son symbole était d'une immense importance* », a déclaré vendredi sur la radio australienne ABC Rawdon Dalrymple, ancien ambassadeur australien à Djakarta. Il serait donc faux de croire que le gouvernement australien n'y attachait guère d'importance, même si la manière secrète dont il a été signé, en décembre 1995, avait été largement critiquée à l'époque. A leur arrivée au pouvoir, en avril 1996, les conservateurs ont néanmoins totalement endossé le traité et l'ont même enrichi, dès novembre 1996, d'un programme conséquent de coopération militaire.

« FORT SENTIMENT ANTIAUSTRALIEN »

Aujourd'hui, si inquiétant que soit le geste de Djakarta, Canberra, officiellement, ne veut y voir qu'un simple « coup de bluff » des Indonésiens souhaitant ne pas perdre la face, quelques jours après que l'Australie a indiqué qu'elle allait réviser ses relations militaires bilatérales. On voit mal, pourtant, comment un avertissement aussi clair ne serait pas pris très au sérieux par Canberra.

Cette nouvelle étape dans la dégradation des relations bilatérales intervient alors que les syndicats australiens appellent au boycottage des produits indonésiens et qu'en Indonésie, un fort sentiment antiaustralien, illustré par des menaces téléphoniques, des alertes à la bombe et des manifestations publiques, semble se répandre.

L'*Australian Financial Review* cite vendredi Dewi Fortuna Anwar, une conseillère du président indonésien Habibie, qui, ayant largement critiqué l'attitude de Canberra depuis le début de cette crise, met en garde les soldats australiens contre le « *fort sentiment antiaustralien* » qui les attend au Timor. « *Cela ne va pas être une garden party...* » : le ministre australien de la défense a admis que, suite à l'abrogation de ce traité, les militaires indonésiens ne seraient sans doute « *pas très coopératifs* ».

Florence de Changy

LeMonde Job: WMQ1809--0006-0 WAS LMQ1809-6 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0534 Lcp:700 CMYK

BUDGET **Au lendemain de la présentation du projet de loi de finances pour 2000, les priorités affichées par le gouvernement suscitent de nombreuses controverses. ● LES DÉFICITS PUBLICS alimentent la polémique. Alors que la France va les abaisser à 2,2 % en 1999, contre 1,9 % en moyenne dans la zone euro, la Banque centrale européenne déplore que les politiques d'« assainissement » budgétaire menées par différents pays ne soient pas plus ambitieuses. ● LA TAXE D'HABITATION, qui ne doit être réformée qu'en 2001, provoque des interrogations dans les rangs socialistes. Tandis que Jack Lang demande qu'une réforme intervienne en urgence, Michel Sapin suggère que ce prélèvement, à terme, soit supprimé. ● LES TAXES PARAFISCALES constituent un maquis que le ministère des finances cherche à simplifier, mais le projet se heurte à de nombreuses résistances.**

La France, mauvaise élève de l'Europe budgétaire ?

La BCE déplore, dans un rapport, que la réduction des déficits publics soit trop timide dans de nombreux pays de la zone euro. Le gouvernement récuse cette critique, bien que les performances affichées soient sous la moyenne de celles de ses partenaires

LA FRANCE se présente volontiers comme un des meilleurs élèves de la classe européenne en matière de maîtrise des finances publiques. *« Avec un déficit réduit de 1,7 point de PIB entre juin 1997 et l'an 2000, la France fait mieux que les cinq plus grands pays européens, mieux que la moyenne des Quinze, mieux que la moyenne des Onze »*, a dit Dominique Strauss-Kahn, mercredi 15 septembre, en présentant à la presse son projet de loi de finances pour 2000. Le même jour, l'opposition dénonçait *« le plus gros déficit budgétaire de l'euroland »* (*Le Monde* du 17 septembre).

Même au prix d'efforts redoublés, la France se situe, en fait, toujours en retard par rapport à la moyenne européenne, bien qu'elle connaisse une croissance plus forte. Les déficits publics devraient se situer officiellement en France à 2,2 % du PIB en 1999 contre 1,9 % en moyenne dans la zone euro. Quant au poids des dépenses publiques dans la richesse nationale, il demeure plus élevé en France que partout ailleurs : 53,2 % du PIB contre 48 % dans l'ensemble de la zone euro et 32 % aux Etats-Unis. Même chose pour les prélèvements obligatoires, qui, à 45,3 % du PIB en 1999, demeurent exceptionnellement élevés en France, même s'il est vrai que les systèmes de comptabilité, d'un pays à l'autre, doivent être comparés avec prudence.

En fait, dans la course à la réduction des déficits, la France tout comme l'Allemagne et l'Italie se distinguent par de médiocres performances : si ce « groupe des trois » est à la traîne, c'est parce que les mesures de rigueur budgétaire y nécessitent de complexes procédures d'arbitrage remettant en cause des intérêts acquis plus profondément enracinés qu'ailleurs. Il se trouve que ces trois pays sont aussi les plus peuplés et que leurs économies sont les plus puissantes de la zone euro, dont elles représentent, mises ensemble, 75 % du PIB total.

L'EXEMPLE DES PETITS

De plus petits pays de la zone euro, comme l'Irlande ou la Finlande, dégagent depuis un an ou deux des excédents budgétaires. *« Dans ces pays-là, l'effort est plus facile à faire, il y a une autre tradition de consensus social »*, souligne Philippe Gudin, économiste à Goldman Sachs. Même chose en Suède et au Danemark, qui n'en sont pas membres. La Belgique (membre de l'euro) et la Grande-Bretagne (non membre) ont des budgets quasiment équilibrés.

Le pacte de stabilité, approuvé par les onze pays de la zone euro, prévoit à moyen terme des budgets en excédent ou en équilibre. Tous les pays membres de l'euro se sont engagés à réduire leurs déficits publics à moyen terme (2 % en 2000, 1,5 % en 2001, et enfin 1 % en 2001). Un pays comme l'Allemagne entend désormais mettre les bouchées doubles pour respecter ses engagements plus tôt qu'aux échéances prévues : son déficit public devrait descendre à 1,5 % du PIB dès l'an 2000. Même chose pour l'Italie, qui a certes été autorisée par ses partenaires à boucler l'année 1999 avec un déficit public de 2,4 % au lieu des 2 % promis, mais qui s'est engagée à le réduire dès 2000 à 1,5 % du PIB.

La France, pour sa part, entend garder des marges de manœuvre pour baisser les impôts tout de suite même si *« elle tient ses engagements par rapport à la norme de dépenses qu'elle s'est fixée »*, ainsi que le souligne M. Gudin. Elle devrait être en phase avec les objectifs du pacte de stabilité puisqu'elle profite, comme tous ses partenaires, d'un environnement favorable : croissance en hausse et taux d'intérêt en baisse. Ces deux éléments permettent à la France et à ses partenaires de bénéficier de rentrées fiscales accrues tout en allégeant le poids de la dette publique. En outre, grâce à l'euro, les pays membres maîtrisent mieux l'évolution de leurs dépenses dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de leur politique budgétaire.

STRATÉGIES DIVERGENTES

La France, toutefois, obéit à une logique un peu différente de celle de ses principaux partenaires, puisque l'Allemagne et l'Italie veulent d'abord réduire les dépenses publiques pour pouvoir ultérieurement baisser les impôts et les charges sociales.

En France, la stratégie poursuivie est celle de la stabilité des dépenses publiques avec des réductions d'impôts indirects dès l'an 2000. En Allemagne, la baisse des dépenses est tout à la fois radicale et immédiate. Le budget 2000, actuellement en discussion au Bundestag, est marqué du sceau de la rigueur la plus stricte.

« L'hétérogénéité des stratégies de moyen terme des politiques fiscales, dans une union monétaire, est une évolution inquiétante », souligne récemment Patrick Artus, l'économiste de la Caisse des dépôts. L'enjeu fondamental, toutefois, est le même pour tous les pays européens : comment garder des marges de manœuvre en cas de retournement de conjoncture, autrement dit comment mettre des « noisettes » de côté pour réagir aux futurs retournement de la conjoncture ? *« Dans l'idéal,* souligne M. Artus, *la zone euro devrait avoir un déficit public de 1 % du PIB (...)pour pouvoir l'augmenter de 2 points de PIB en cas de retournement cyclique. »*

Autrement dit, les pays européens sont amenés à *« construire une marge d'action contra-cyclique »* en s'attaquant chacun à leurs problèmes spécifiques, qui agissent comme autant de freins à la croissance. C'est ce que les économistes ont en tête lorsqu'ils parlent de la nécessaire réduction du *« déficit structurel »*, qui passe par une baisse résolue des transferts publics.

Lucas Delattre

La Banque centrale européenne juge insuffisants les progrès accomplis

FRANCFORT
de notre correspondant

Les discussions budgétaires en cours dans de nombreux pays européens, dont la France et l'Allemagne, intéressent de près la Banque centrale européenne (BCE), qui a profité de la publication de son bulletin mensuel, jeudi 16 septembre, pour appeler les gouvernements de la zone euro à intensifier leurs efforts dans ce domaine au moment où *« une reprise économique durable »* se confirme. La BCE renouvelle ses critiques sur les budgets en cours, dont elle souligne le *« manque d'ambition »*. Après les progrès réalisés en 1998, en prélude au lancement de l'euro, *« l'assainissement budgétaire a stagné plus ou moins, et les Etats membres n'ont envisagé que de lents progrès pour 1999 »*. Selon la gardienne de l'euro, *« certains gouvernements ont mené des politiques budgétaires plus expansionnistes qu'annoncé initialement »*. Aucun Etat n'est cité, mais il est dit que ces politiques *« sont loin de satisfaire les objectifs à moyen terme du pacte de stabilité et de croissance »*.

La BCE plaide pour un changement de cap, puisque la croissance de la zone euro se situerait, selon elle, *« autour de 2 % en 1999 et approcherait les 2,75 % en 2000 »*. Tandis que *« de nombreux signes témoignent que la croissance économique commence à se rétablir »*, les banquiers centraux considèrent que *« ce retournement cyclique offre des opportunités pour accélérer les réformes structurelles nécessaires et l'assainissement budgétaire »*. Il faut donc profiter de cette phase de croissance pour réaliser l'équilibre, voire même des surplus budgétaires, *« aussi vite que possible »*, en conformité avec le pacte de stabilité et de croissance qui s'applique aux pays membres de la zone euro. *« Dans certains cas »*, estime la banque, c'est l'occasion *« de le faire plus rapidement que les gouvernements ne le prévoient actuellement »*.

Tandis qu'elle estime contribuer au retournement perceptible en maintenant son principal taux directeur à 2,5 %, la BCE se veut *« vigilante »* sur les tensions à la hausse des prix. Elle conseille aux partenaires sociaux une certaine modération salariale ; elle somme surtout les gouvernements d'agir. La politique budgétaire *« doit contribuer à soutenir le contexte favorable »*, insiste-t-elle. Tout en reconnaissant que les finances publiques *« ont été placées sous pression au début de l'année 1999 »*, en raison du ralentissement économique, elle juge que la relance en cours *« facilite »* la tenue des objectifs. Pour 2000 et les années suivantes, les gouvernements doivent *« accroître leurs efforts pour s'attaquer aux sources restantes de déséquilibre des finances publiques »*.

Ce nouveau rappel à l'ordre survient après la rencontre des ministres des finances de l'Union européenne, les 10 et 11 septembre, à Turku, en Finlande. Après de vives tensions sur la coordination des politiques budgétaires, depuis le début de l'année, les points de vue sur l'utilisation des fruits de la croissance ont semblé se rapprocher des attentes de la BCE. Présent à cette réunion, son président, Wim Duisenberg, a exhorté les ministres à utiliser les éventuelles recettes fiscales supplémentaires pour réduire les déficits et les impôts.

Philippe Ricard

Eridania Béghin-Say

Résultats semestriels en baisse dans une conjoncture agro-industrielle difficile

Le Conseil d'Administration d'Eridania Béghin-Say, réuni le 15 septembre 1999 sous la présidence de Stefano Meloni, a arrêté les comptes consolidés du groupe pour le premier semestre 1999.

Chiffres clés (en millions d'euros)	30/06/98	30/06/99	Variation 99/98
Chiffre d'affaires	4 983,2	**4 326,3**	- 13,2 %
Résultat d'exploitation	322,6	**156,2**	- 51,6 %
Résultat courant avant impôt	232,8	**82,6**	- 64,5 %
Résultat net – part du groupe	145,3	**8,2**	- 94,4 %
Capitaux propres de l'ensemble	3 324,3	**3 311,8**	
Endettement financier net	2 224,7	**2 427,1**	
Ratio dettes nettes / fonds propres	0,67	**0,73**	

Les résultats du premier semestre 1999 sont en baisse, d'autant qu'ils se comparent à un premier semestre 1998 exceptionnel. Les facteurs défavorables qui avaient déjà affecté les derniers mois de l'année 1998 ont continué à peser sur les résultats du semestre écoulé. Il s'agit principalement de l'effet (sur le groupe et sur certains de ses clients) de la faiblesse mondiale de la demande en produits issus de la transformation agricole, engendrant une baisse quasi-générale des prix des commodités agricoles et la persistance d'excédents de capacités de transformation. En outre, l'activité du groupe a pâti des incertitudes liées aux conditions d'utilisation des OGM et de l'impact sur ses clients de nouvelles " alertes alimentaires ".

• A taux de change et à périmètre de consolidation constants, le chiffre d'affaires a baissé de 12,6 % et le résultat d'exploitation de 50,1 %.

• La baisse du **chiffre d'affaires** résulte à la fois de l'effet sur les prix de vente de la baisse continue des prix des matières premières et de l'effet sur les volumes, d'une part, de l'affaiblissement de la demande et, d'autre part, de la pression concurrentielle accrue dans un tel contexte.

• La baisse du **résultat d'exploitation** provient essentiellement des activités "Transformation des Oléagineux et Commercialisation" et "Amidon et Dérivés" en Europe qui ont souffert respectivement de la faiblesse des marges de transformation des graines oléagineuses et de l'insuffisance des prix des produits amylacés. Elle provient également, dans une moindre mesure, des activités "Sucre et Dérivés" en France et "Huile d'olive". Par ailleurs, l'activité "Amidon et Dérivés" aux Etats-Unis n'a pas connu d'amélioration.

• Le **résultat exceptionnel** fait apparaître un solde négatif de 38,7 millions d'euros au premier semestre 1999 en raison de dotations aux provisions à caractère exceptionnel (notamment pour restructurations dans l'industrie sucrière) sur la période (contre un solde positif de 23,6 millions d'euros au premier semestre 1998 qui incluait des plus-values sur les cessions d'Eridania Lievito et de titres Koipe).

• Le **résultat net - part du groupe** reflète essentiellement la baisse du résultat d'exploitation et l'impact de la variation du résultat exceptionnel net entre le premier semestre 1998 et le premier semestre 1999.

• Au 30 juin 1999, l'**endettement financier net** s'élevait à 2 427,1 millions d'euros (contre 2 224,7 millions d'euros au 30 juin 1998 et 2 277,4 millions d'euros au 31 décembre 1998). Cet accroissement résulte de la moindre contribution des activités opérationnelles et d'un effet monétaire défavorable auxquels il faut ajouter les décaissements liés aux importants programmes d'investissements en cours et aux rachats d'actions effectués au cours de la période.

• En conséquence le **ratio endettement financier net / fonds propres** s'est établi à 0,73 au 30 juin 1999 (contre 0,67 au 30 juin 1998 et 0,66 au 31 décembre 1998).

Répartition sectorielle (en millions d'euros)	Chiffre d'affaires 30/06/98	Chiffre d'affaires 30/06/99	Variation 99/98	Résultat d'exploitation 30/06/98	Résultat d'exploitation 30/06/99	Variation 99/98
Sucre et Dérivés	932,8	**881,0**	- 5,6 %	104,0	**79,6**	- 23,5 %
Amidon et Dérivés	879,2	**775,7**	- 11,8 %	49,9	**5,6**	- 88,8 %
Transformation des Oléagineux	2 165,2	**1 725,0**	- 20,3 %	93,9	**14,7**	- 84,3 %
Huile d'olive, Herbes et Epices	487,7	**488,0**	+ 0,1 %	31,6	**16,7**	- 47,2 %
Nutrition Animale	499,9	**453,5**	- 9,3 %	36,7	**35,1**	- 4,4 %
Divers	18,4	**3,1**	n.s.	6,5	**4,5**	n.s.
Total	4 983,2	**4 326,3**	**- 13,2 %**	322,6	**156,2**	**- 51,6 %**

Perspectives

• Les campagnes sucrières 1999/2000, dont les paramètres agricoles sont prometteurs, permettent d'espérer une amélioration des performances de l'activité "Sucre et Dérivés" sur les derniers mois de 1999, à compter de la commercialisation des sucres de la nouvelle campagne (bien que le cours mondial du sucre ne doive pas connaître de rebond significatif et durable dans les prochains mois). Au-delà de cette amélioration liée aux campagnes sucrières, les mesures déjà annoncées (notamment de restructurations) auront un effet bénéfique dès l'année 2000.

• Les perspectives de récoltes de céréales et d'oléagineux devraient, dans l'ensemble, garantir un maintien des prix des matières premières agricoles à des niveaux bas.

• L'application des programmes de réduction des coûts opérationnels et celle progressive de la politique d'augmentation des prix de vente devraient, dès le second semestre, bénéficier à l'activité "Amidon et Dérivés" en Europe, dans l'attente de la mise en service de l'augmentation de capacité de meulage de blé à Sas van Gent, d'une part, et d'une reprise de la demande en produits amylacés, d'autre part.

• L'apparition effective des premiers signes de rétablissement des économies asiatique et russe, et la reprise de la demande en huiles et en tourteaux qui doit en découler, n'ont pas encore impacté les marges de trituration de graines oléagineuses, qui restent à des niveaux insuffisants. Bien qu'il soit difficile de prévoir avec précision le moment du retournement de ces marges, ce retournement, inéluctable, aura un effet positif très significatif sur les résultats d'ensemble de l'activité "Transformation des Oléagineux et Commercialisation".

• La réduction attendue de la production d'huile d'olive en Espagne lors de la prochaine récolte pourrait maintenir, au second semestre, une tension importante sur les prix de la matière première et sur les marges de l'activité "Huile d'olive".

• L'activité "Nutrition Animale" devrait, au second semestre, connaître une amélioration soutenue par la poursuite de sa politique de croissance externe.

Ces divers éléments conduisent à la prudence dans l'établissement de perspectives. Toutefois, la saisonnalité des résultats du groupe et les effets progressifs des mesures mises en œuvre conduiront certainement à une amélioration du second semestre par rapport au semestre écoulé. Cette amélioration ne permettra pas, cependant, d'éviter que les résultats d'ensemble de l'année 1999 soient en deçà de ceux de 1998.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet d'Eridania Béghin-Say :
http://www.eridania-beghin-say.com

AGENDA :
Publication du chiffre d'affaires 9 mois au 30/09/99 : mercredi 3 novembre 1999
Publication du chiffre d'affaires 12 mois au 31/12/99 : lundi 14 février 2000

GROUPE MONTEDISON

LeMonde Job: WMQ1809--0007-0 WAS LMQ1809-7 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0535 Lcp:700 CMYK

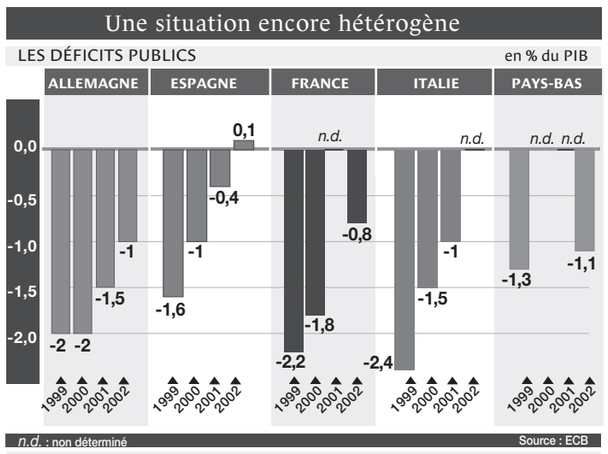

Les onze pays de la zone euro se sont engagés, dans le cadre du Pacte de stabilité, à réduire leurs déficits publics pour atteindre l'équilibre ou même des excédents au début du siècle prochain.

Controverse dans les rangs du PS sur la taxe d'habitation

OFFICIELLEMENT, la question est tranchée : si une réforme de la taxe d'habitation intervient, ce ne sera qu'en 2001, dans le cadre du chantier sur la fiscalité directe pesant sur les ménages annoncé par Lionel Jospin. Ce nouveau retard n'en continue pas moins de faire des vagues, car ce n'est pas la première fois qu'un report intervient. Ainsi, tout au long du second septennat de François Mitterrand, le débat avait envenimé les relations entre les différents gouvernements de l'époque et le groupe parlementaire socialiste, qui militait pour que les revenus des contribuables soient pris en compte dans le calcul de la taxe d'habitation. Pierre Bérégovoy avait torpillé ce projet visant à instaurer une taxe départementale sur le revenu.

Alors que la plate-forme du PS recommandait, en 1997, une réforme de cet impôt local, il semblait donc acquis que ce serait une priorité du nouveau gouvernement. *« Les ménages les moins favorisés ne paient pas l'impôt sur le revenu. Si on veut les aider, c'est sur la fiscalité locale qu'il faut agir et, sans doute, sur la taxe d'habitation »*, confirmait M. Jospin lors d'un entretien au *Monde* (du 21 avril 1998). Finalement, la réforme prévue pour 1999 a été encore différée.

Sans surprise, la controverse est donc relancée. *« Il est évident que la baisse de la TVA sur les travaux à domicile n'est pas de nature à aider en priorité les classes populaires »*, a affirmé le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Jack Lang, au *Figaro*, le 16 septembre, avant d'ajouter : *« Au sein des impôts directs, le plus injuste, pour les classes populaires, est la taxe d'habitation. Nous aurions changé d'avis ? J'aimerais qu'on en débatte et que la décision ne soit pas prise dans le secret des administrations. »* Défendant la mesure sur la TVA, un autre socialiste, Michel Sapin, a observé que la taxe locale était *« certainement un impôt injuste »*, mais que *« toutes les propositions de réforme sont encore plus injustes »*. L'ancien ministre ne voit donc qu'*« une seule solution, qui est la suppression progressive de la taxe d'habitation »*.

Laurent Mauduit

En s'attaquant au maquis de la parafiscalité Bercy se heurte à de fortes oppositions

ALORS que les pays de l'Union européenne ont des systèmes fiscaux qui reposent, en moyenne, sur une cinquantaine d'impôts, la France se singularise avec un nombre de prélèvements atypique : près de cent vingt. Une abondance coûteuse ! La France a d'ailleurs, avec l'Allemagne, le triste record de la gestion des impôts la plus chère du monde.

Si le système français ressemble à ce point à un maquis, c'est en particulier à cause de ce que les experts appellent la parafiscalité, ces prélèvements perçus dans divers secteurs afin de financer des actions collectives : recherche, formation... La plus connue de ces taxes parafiscales est la redevance télévision, qui rapporte à elle seule près de 13 milliards de francs (1,98 milliard d'euros), soit plus que l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ! Mais il existe une cinquantaine d'autres taxes parafiscales, parfaitement inconnues, elles, du grand public et qui rapportent près de 5 milliards de francs par an.

La lecture de l'« annexe E » des différents projets de loi de finances, où elles sont toutes énumérées, est édifiante. Un exemple parmi d'autres : on y découvre que les fabricants de jus de tomate paient 0,035 franc par kilogramme pour financer la Société nationale interprofessionnelle de la tomate. Le vin, l'horticulture, les céréales, les fruits et légumes, le lait de vache, de brebis ou de chèvre, le cidre, le cognac, le champagne, mais aussi les produits de fonderie, la mécanique, les produits pétroliers et bien d'autres encore sont imposés dans cette même logique. Seules une dizaine de ces taxes parafiscales rapportent plus de 100 millions de francs chacune. Les autres affichent un rendement désespérément faible. La taxe versée par les planteurs et transformateurs de canne à sucre, qui alimente le Centre technique de la canne et du sucre de la Martinique, rapporte à peine 550 000 francs.

Dans ce contexte, la question même de l'efficacité économique de ces droits mérite d'être posée. Des secteurs modernes comme les télécommunications ou l'informatique n'ont jamais eu recours à la parafiscalité même s'ils touchent des subventions publiques pour financer, par exemple, des programmes de recherche. Enfin, avance Bercy, la parafiscalité est *« incompréhensible »* pour les étrangers qui veulent s'installer en France. De plus, elle crée des distorsions de concurrence qui peuvent porter préjudice à l'économie française. Une étude des douanes montre d'ailleurs que les ports français sont handicapés par l'accumulation des droits de douane extracommunautaires et des taxes parafiscales.

> « Les fabricants de jus de tomate paient 0,035 franc par kilogramme pour financer la Société nationale interprofessionnelle de la tomate »

Dominique Strauss-Kahn, qui se veut le chantre de la simplification fiscale et de la modernité économique, a donc décidé de s'attaquer au serpent de mer de la parafiscalité. La tâche s'est révélée bien plus ardue que prévu. Le projet de loi de finances pour 2000 supprime cinq taxes parafiscales, qui rapportent un peu plus de 200 millions de francs par an : celle sur les expéditions de fruits et de préparations à base de fruits perçue dans les départements d'outre-mer ; celle sur les produits de fonderie ; celle sur les corps gras ; celle sur les pâtes à papier et le carton ; et celle sur les industries du textile et de la maille. Le gouvernement s'engage à ce qu'elles soient remplacées par des subventions. *« Ce n'est pas l'objet des organismes bénéficiaires des taxes parafiscales qui est mis en cause, mais leur mode de financement »*, explique-t-on au ministère.

C'est un début, certes, mais il peut paraître bien timide. Bercy aurait bien aimé faire plus. Mais les entreprises, qui voient pourtant ainsi leur pression fiscale diminuer, ne sont pas favorables à une baisse de la parafiscalité. Elles craignent que le relais des subventions publiques ne se traduise à terme par un assèchement de leurs ressources de financement. Elles préfèrent donc payer ces taxes plutôt que de perdre le contrôle de ces ressources. Argument avancé, une subvention peut être remise en cause facilement alors que les taxes parafiscales sont automatiquement reconduites d'une année sur l'autre. *« Le financement par un dispositif de subvention qui se substituerait à la taxe parafiscale conduirait progressivement à casser l'implication très forte des industriels qu'induit le financement direct actuel »*, assure une fédération professionnelle. Un discours que Jacques Creyssel, directeur général du Medef, est venu relayer lui-même à Bercy. Alors que Denis Kessler, vice-président de l'organisation patronale, s'échine depuis des années à demander la baisse du nombre de taxes et d'impôts en France...

Le secteur agricole, bénéficiaire de la plupart des taxes parafiscales – une trentaine sur cinquante –, se montre particulièrement rétif à toute évolution. Et le ministère de l'agriculture, où il existe un bureau de la fiscalité, appuie ses ouailles. *« On défend le maintien des taxes parafiscales. Un mécanisme de subventions pourrait être efficace. Mais il le serait moins que la parafiscalité, qui associe étroitement les différents acteurs et accroît leur sensibilité à l'utilisation de ces fonds »*, dit-on dans l'entourage de Jean Glavany. Le ministère de l'industrie, désormais directement sous la coupe de Bercy, s'est montré un peu plus compréhensif. Mais le maquis de la parafiscalité n'est pas près de disparaître.

Virginie Malingre

M. Madelin ironise sur la « conversion » de M. Jospin

A peine installé dans ses fonctions de commissaire européen chargé du commerce international, le socialiste français Pascal Lamy estime que, *« dans la conjoncture économique actuelle qui est bonne et qui devrait être encore un peu meilleure l'année prochaine, le niveau du déficit budgétaire est trop élevé »*. Avoir un niveau plus bas permettrait, a-t-il expliqué, jeudi 16 septembre sur Europe 1, d'avoir *« des noisettes »* au cas où la conjoncture serait moins bonne.

De son côté, Alain Madelin, ironise, vendredi, dans un entretien à *Libération*, sur le *« début de lucidité »* du premier ministre lorsqu'il admet l'impossibilité de réguler l'économie par la loi. Pour autant, le président de Démocratie libérale ne s'*« émerveille pas de cette conversion tardive »*. *« Ce n'est pas parce que Jospin apprend à lire à soixante ans qu'on doit crier au miracle »*, dit-il. M. Madelin ajoute : *« M. Jospin est dans un piège. Son logiciel personnel est plus moderne que celui de beaucoup de ses partenaires de la gauche plurielle. »*

LeMonde Job: WMQ1809--0008-0 WAS LMQ1809-8 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:11 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0536 Lcp:700 CMYK

Jacques Chirac, champion de la France agricole et rurale

Le chef de l'Etat a lancé, jeudi 16 septembre, un vibrant plaidoyer en faveur de l'agriculture et des traditions « auxquelles les populations sont attachées ». Il a implicitement mis en garde les Etats-Unis contre leur volonté d'imposer leur loi commerciale

Le président de la République a consacré la deuxième journée de son déplacement en Champagne, jeudi 16 septembre, à la visite de l'exposition en plein air Terre Attitude, organisée par le Centre national des jeunes agriculteurs. *« Nous sommes tous des paysans ! »*, a lancé Jacques Chirac en prenant la défense de l'agriculture française. Le chef de l'Etat a adressé un message appuyé aux chasseurs, soulignant que *« la chasse joue un rôle majeur dans la protection de la nature et la préservation des espèces »*. Enfin, il a mis en garde les Etats-Unis, à quelques semaines de l'ouverture des négociations de l'Organisation mondiale du commerce. *« La question est de savoir si, au nom de la libéralisation des échanges internationaux, on peut imposer à des pays d'importer et de commercialiser des produits dont leurs peuples ne veulent pas compte tenu des risques qu'ils présentent »*, a-t-il martelé, en soulignant que le commerce devait respecter les règles en matière de santé et d'environnement.

POMACLE
de notre envoyée spéciale

Dans un coin du ciel tout bleu, de drôles de vaches tachetées de noir et de blanc flottent doucement au gré du vent. Dans un autre se balancent les nacelles d'une grande roue. Des tranches de filet de charolais cuisent sur de gigantesques grills. Les bouchons de champagne sautent, le vin coule généreusement dans les verres tendus, les tranches de pain disparaissent sous le foie gras, la gelée de framboises ou le roquefort. Un groupe d'oies décidées se fraient, tête haute, un chemin parmi des officiels cravatés. Les salers ou les blondes d'Aquitaine offrent leurs croupes indifférentes à la curiosité des passants. Les tracteurs rutilent sous le soleil aux côtés des pieds de vigne lourds de grappes. Courgettes, coloquintes, pommes et tomates débordent de leurs cagettes. Des institutrices comptent et recomptent leurs troupeaux d'enfants dissipés et ravis. Jacques Brel et Juliette Gréco s'époumonnent dans les haut-parleurs. Et au beau milieu de tout cela avance Jacques Chirac – *« notre président de la République, que nous pouvons applaudir bien fort »*, comme dit l'animateur.

C'était jeudi 16 septembre, à Pomacle, à une quinzaine de kilomètres de Reims, l'ouverture du gigantesque salon de plein air Terre Attitude organisé par le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Il y avait comme un air de 14 juillet tricolore et de mobilisation générale dans cette manifestation festive du terroir et de son savoir-faire. Comme si, après les images violentes de l'été et avant l'ouverture des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le besoin se faisait ressentir de hisser haut les couleurs nationales. Et cela, M. Chirac sait le faire. Deux heures durant, le chef de l'Etat a sillonné ce condensé de France, enchaînant sans ciller huîtres chaudes sur tranches de brie ou fars bretons sur rondelles de saucisson, partageant ostensiblement les dizaines de corbeilles de victuailles et de vin qu'on lui tendait avec le ministre de l'agriculture Jean Glavany, encourageant les uns, félicitant les autres, s'émerveillant de tous.

POUR UNE CHASSE ÉQUILIBRÉE

« Nous sommes tous des paysans ! », a-t-il lancé sous un tonnerre d'applaudissements. *« L'homme ne vit pas sans la terre, il vit de la terre et se nourrit de la terre. La culture humaine et la culture de la terre sont indissociables »*, a ajouté le chef de l'Etat. *« La ruralité*, a-t-il affirmé, *correspond à une inspiration profonde de notre peuple* (...). *Elle n'est pas une nostalgie, elle n'est pas une valeur du passé inadaptée à notre époque. Elle est d'abord une éthique. » « Il n'y a pas chez nous d'antagonisme ni même de contradiction d'intérêts entre les agglomérations urbaines et les espaces ruraux*, a poursuivi M. Chirac. *Il serait vain d'opposer les villes et les campagnes, les citadins et les ruraux. C'est une attitude archaïque qui correspond à une vision dépassée de notre société. »*

Quelques instants auparavant, le président des Jeunes agriculteurs, Pascal Coste, avait lui aussi entonné la *Marseillaise* des campagnes : *« Nous nous sentons le devoir de répondre aux préoccupations essentielles de nos concitoyens – l'alimentation et la santé, l'environnement et l'aménagement du territoire, la protection du patrimoine. Loin d'être vécu comme une charge, ce devoir est un défi que nous sommes fiers de relever. »*

Dans cette atmosphère à la fois bon enfant et combative, M. Chirac pouvait savourer pleinement sa fonction de *« notre président de la République »*, acclamé par les enfants des écoles et par un public tout gagné à sa cause. Ce public-là n'a d'ailleurs pas manqué d'apprécier le message qu'en passant le chef de l'Etat lui a adressé : *« Il faut respecter les modes de vie et les traditions auxquelles les populations sont attachées. Ainsi la chasse, gérée dans le respect de l'équilibre écologique et pratiquée de manière responsable, joue-t-elle un rôle majeur dans la protection de la nature et la préservation des espèces. Personne*, a ajouté M. Chirac, *ne peut ignorer qu'historiquement elle est un élément constitutif de la ruralité. »*

A peine le convoi présidentiel était-il parti que M. Coste se préoccupait déjà des ultimes préparatifs pour l'accueil du premier ministre, vendredi. Il a proposé à Lionel Jospin exactement le même programme – visite des stands, rencontre et déjeuner avec un groupe de jeunes agriculteurs, avant d'assister à la finale mondiale du labour dont M. Chirac a donné le coup d'envoi. La fête nationale devrait donc se poursuivre vendredi. Avec « notre premier ministre » ?

Pascale Robert-Diard

« Des réactions de colère qui s'expliquent au fond »

***VOICI** des extraits du discours qu'a prononcé Jacques Chirac, jeudi 16 septembre, à Pomacle :*

Sur les négociations qui vont s'ouvrir à l'Organisation mondiale du commerce : *« La question est de savoir si, au nom de la libéralisation des échanges internationaux, on peut imposer à des pays d'importer et de commercialiser des produits dont leurs peuples ne veulent pas compte tenu des risques qu'ils présentent. Plus globalement, comment faire en sorte que le commerce, moteur de la croissance mondiale, respecte les règles et les disciplines élaborées par d'autres organisations sur des sujets aussi importants que la santé mais aussi l'environnement, les normes sociales, la culture ? »*

VERBATIM

Affirmant que la France *« constitue une référence »* en matière de sécurité alimentaire, M. Chirac a observé : *« Il faut assurer une transparence et une information totales à l'égard des consommateurs. Mais en dépit de quelques affaires dont les coupables doivent être sévèrement sanctionnés, la France est l'un des pays où les risques alimentaires sont les mieux maîtrisés. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles nous n'entendons pas laisser imposer quelque imprudence que ce soit, qu'il s'agisse de la viande aux hormones ou des organismes génétiquement modifiés. »*

Evoquant la question des prix des produits agricoles, le chef de l'Etat a déclaré : *« L'agriculteur veut naturellement vivre du fruit de son travail, et il faut, pour cela, qu'il puisse vendre ses produits à un prix convenable* (...). *Or nous savons bien que, dans certains secteurs agricoles, la vente ne couvre même pas les coûts de production. Une telle situation provoque des réactions de colère parfois inacceptables dans la forme, mais qui s'expliquent au fond par le souhait des paysans d'obtenir pour leur travail le "juste prix", c'est-à-dire une plus juste part du prix payé par le consommateur. »*

RPR : François Fillon mise sur les militants

DISCRET depuis le renoncement de Nicolas Sarkozy à être candidat à la présidence du RPR, François Fillon est entré en campagne. A l'occasion d'une conférence de presse, puis d'une réunion publique dans son département d'élection, au Mans, jeudi 16 septembre, le député séguiniste de la Sarthe, candidat depuis le 6 septembre, a prévenu qu'il n'entend pas *« caler »* en route et s'est défendu d'être *« l'interprète d'un clan »*.

« LIGNE POLITIQUE ILLISIBLE »

Roselyne Bachelot, députée du Maine-et-Loire, et surtout Guy Drut, député de Seine-et-Marne et chiraquien de toujours, étaient aux côtés de M. Fillon comme l'assurance, exprimée par Mme Bachelot, qu'il n'y a *« pas de candidat officiel »* dans la compétition interne au RPR. *« Le président de la République a dit et répété qu'il ne prendrait pas parti »*, a renchéri l'ancien ministre de la jeunesse et des sports. Les députés François Cornut-Gentille (Haute-Marne) et Olivier de Chazeaux (Hauts-de-Seine), présents jeudi, complètent, avec Pierre Lellouche (un autre chiraquien), l'équipe de campagne.

Le président du conseil régional des Pays-de-la-Loire entend conduire une *« campagne de terrain »*, dégagée des *« prescripteurs d'opinion »* que les militants *« ne supportent plus »*. *« Nous ne sommes plus au Second Empire, le vote censitaire a été aboli »*, s'est-il exclamé. *« François Fillon, c'est le contraire d'un notable »*, a témoigné Mme Bachelot, qui est aussi l'une de ses vice-présidentes dans les Pays-de-la-Loire.

M. Fillon a ensuite brossé un tableau particulièrement noir de l'état du RPR. *« Le mouvement a cessé d'être utile à la société française*, a-t-il affirmé. *Sa ligne politique est devenue illisible, la référence au gaullisme incantatoire. Nous sommes passés du culte de l'Etat à un libéralisme échevelé. »* Quant à l'organisation du mouvement, M. Fillon a souhaité que le RPR *« soit défini par la liberté de ton et l'autonomie ». « Dans cette campagne, on ne mesure pas combien les militants du RPR sont en désarroi. Bien malin celui qui peut dire à l'avance quelle sera leur réaction »*, a-t-il conclu.

Autre candidat à la présidence du RPR, Jean-Paul Delevoye, s'est mis, jeudi, en congé de la présidence de l'Association des maires de France (AMF). L'intérim est confié au premier vice-président, le sénateur centriste du Bas-Rhin Daniel Hoeffel. Si M. Delevoye est battu à la présidence du RPR, il retrouvera son siège à l'AMF. Dans le cas contraire, M. Hoeffel continuera à assurer l'intérim jusqu'au congrès de l'automne 2000, six mois avant les élections municipales. Une autre compétition s'annoncerait alors.

Cécile Chambraud

Des sondages défavorables fragilisent un peu plus Jean Tiberi

ELLE ESTIME qu'elle n'a *« rien à perdre »* à se mettre en première ligne avant son procès dans l'affaire des emplois présumés fictifs. Pour Jean Tiberi, cette offensive médiatique de son épouse, Xavière Tiberi, prend les allures d'un quitte ou double, au moment où de mauvais sondages fragilisent encore le maire de Paris. Un sondage CSA, réalisé pour *L'Evénement* (daté 16-22 septembre) auprès de 602 Parisiens le 4 septembre, révèle que 68 % des personnes interrogées ne souhaitent pas que le maire de Paris se représente.

Le deuxième sondage – Ipsos pour *Le Point* (daté 17 septembre), réalisé du 9 au 11 septembre auprès de 800 personnes – montre que 71 % des Parisiens interrogés désapprouvent sa décision de se représenter aux municipales de 2001. Ils sont 62 % à juger défavorablement le bilan de l'action municipale, contre 36 % de jugements favorables. Les sondés sont 47 % à souhaiter la victoire de la gauche aux élections municipales, contre 37 % qui souhaitent la victoire de la droite. Ils sont 49 % à pronostiquer une victoire de la gauche, contre 33 % qui pensent que la droite l'emportera.

« CAVALIER SEUL »

Ce sondage recèle un autre indicateur défavorable à la stratégie électorale de M. Tiberi : 60 % des Parisiens tiendront compte avant tout, au moment de voter, des candidats au poste de maire de Paris, contre 35 % qui s'intéresseront aux têtes de liste dans les arrondissements. Or, M. Tiberi et son plus proche conseiller en la matière, Bernard Bled, secrétaire général de la Ville, ne cessent de répéter que la bataille de Paris se joue arrondissement par arrondissement. Leur idée est de prendre de vitesse la direction du RPR en constituant, dans chaque arrondissement, des listes « tiberistes », autour desquelles se détermineront des listes RPR, des listes DL, des listes UDF, des listes RPF ; pour remédier à ce désordre, il faudra se mettre d'accord, à droite, sur le seul point de repère mesurable, c'est-à-dire M. Tiberi...

L'acharnement de l'équipe Tiberi à précipiter le calendrier peut se révéler très vite irritant pour l'Elysée, engagé dans une stratégie de plus long terme, consistant à donner des gages de satisfaction à M. Tiberi pour lui faciliter, éventuellement, une sortie honorable en 2001. Ce « cavalier seul » renforce l'isolement politique du maire. Jacques Toubon (RPR) qualifie de *« ni responsable ni respectable »* l'offensive médiatique du couple Tiberi. Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a confié à des journalistes, jeudi, qu'on *« fait porter à Tiberi le poids de turpitudes qui le dépassent »* et que *« le RPR devrait passer la main sur Paris »*.

Pascale Sauvage

LeMonde Job: WMQ1809--0010-0 WAS LMQ1809-10 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0538 Lcp:700 CMYK

Les divisions des députés français limitent leur influence au Parlement européen

Dispersés, les Français jouent un rôle qui n'est pas à la mesure de leur poids démographique

Les votes du Parlement européen sur l'investiture de la nouvelle Commission ont mis en évidence la dispersion des députés français. éclatés dans les divers groupes de l'Assemblée, insuffisamment concentrés dans les deux groupes dirigeants – le centre droit et le PS –, les représentants français ont certes la satisfaction de voir l'une des leurs, Nicole Fontaine, présider le Parlement, mais ils pèsent peu dans son fonctionnement.

LES DÉPUTÉS français du Parlement européen sont loin d'avoir un poids politique à la hauteur du poids démographique de leur pays. La représentation française, qui compte 87 élus, sur un total de 626 députés, arrive en deuxième position derrière l'Allemagne (99 élus), à égalité avec le Royaume-Uni et l'Italie, et devant l'Espagne (64 élus). Or elle dispose d'une influence moindre que l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne, car les partis français se sont montrés incapables de concentrer leurs forces dans les deux groupes dominants : le Parti populaire européen (PPE, 233 membres) et le Parti des socialistes européens (PSE, 180 membres).

A droite, les élus du RPR ont fait leur entrée au PPE aux côtés de ceux de l'UDF et de DL. A gauche, les radicaux de gauche, fondus dans la liste socialiste, ont intégré le PSE. Malgré cela, seuls 50 % des députés français figurent dans ces groupes (au lieu de 33 % précédemment). Cela fait beaucoup moins, proportionnellement, que les Allemands (87 %), les Espagnols (81 %), les Britanniques (77 %) ou même les Italiens (59 %).

La délégation française est dispersée dans six groupes, sur un total de sept – le groupe créé par la radicale italienne Emma Bonino ayant été dissous (*Le Monde* du 16 septembre) –, auxquels il convient d'ajouter les non-inscrits. Une seule Française y siège, Marie-France Garaud, bien qu'élue sur la liste de Charles Pasqua. Mme Garaud affirme que la présidence de son institut de géopolitique lui interdit d'appartenir à un groupe, *« structure permanente »*, bien qu'elle ne l'ait pas empêchée de figurer sur une liste, *« conjonction accidentelle de volontés »*.

La dispersion des Français fait qu'ils ne disposent pas, à l'intérieur des groupes, des postes politiquement importants. Il est vrai que la présidente du Parlement est une Française, Nicole Fontaine (PPE), mais, dans les groupes PPE et PSE, leurs positions sont faibles. Et pour cause : au sein du PPE, ils ne représentent que 9 % des élus, au lieu de 22 % pour les Allemands – qui, en la personne de Hans-Gert Poettering (CDU), détiennent la présidence –, 15 % pour les Britanniques et 14 % pour les Italiens. Au sein du PSE, les Français ne représentent que 12 % des élus, contre 18 % pour l'Allemagne, 17 % pour la Grande-Bretagne et 13 % pour l'Espagne. L'Espagnol Enrique Baron Crespo détient la présidence du groupe, en vertu d'un accord entre les responsables du Parti des socialistes européens (*Le Monde* du 8 juillet). Cet accord prévoyait aussi que le poste de secrétaire général du groupe serait confié à une Française, Christine Verger, ancienne conseillère au cabinet de Jacques Delors, mais c'est un poste essentiellement administratif. Au PPE, il a été confié à un Allemand, Klaus Welle.

Les Français dirigent deux groupes moins importants : la Gauche unitaire européenne (GUE, 42 membres), animée par Francis Wurtz (PCF), et l'Union pour l'Europe des nations (UEN, 30 membres), pilotée par Charles Pasqua (RPF). La délégation française ne peut jouer qu'un rôle limité au sein de la conférence des présidents des groupes, puisque cette dernière, lorsqu'elle ne trouve pas de consensus, vote selon un système qui pondère les voix des présidents en fonction des effectifs de leurs groupes. C'est elle qui fixe l'ordre du jour de la séance plénière et qui invite le président de la Commission à s'expliquer devant le Parlement.

Au sein des deux principaux groupes, la faible influence française se manifeste encore par une quasi-absence parmi les « coordonateurs », qui décident des positions du groupe dans les dix-sept commissions. La discipline de vote n'existant pas, ils se chargent de proposer des compromis aux députés tentés de faire valoir leurs intérêts nationaux. Les Français ne disposent que d'un seul coordonnateur, au PSE, en la personne de Georges Garot, chargé de l'agriculture.

L'attribution des postes qui comptent non plus au sein des groupes, mais au niveau du Parlement dans son ensemble, se fait aussi suivant une règle proportionnelle. La délégation française du PPE a épuisé quasiment tout son « crédit » en obtenant que Mme Fontaine soit élue présidente pour la moitié de la législature. Néanmoins, le Français Jean-Louis Bourlanges occupe, pour un an, le poste de rapporteur général du budget. Aucun Français, en revanche, ne détient de poste de questeur. Deux ont obtenu des vice-présidences : Marie-Noëlle Lienemann (PSE) la sixième, Gérard Onesta (Verts-ALE) la quatorzième (sur quatorze).

Les vice-présidents peuvent présider à tour de rôle la séance plénière, ce qui leur donne l'occasion de se faire remarquer. Ils tentent aussi de placer des fonctionnaires de leur nationalité lors des nominations administratives. Les plus importants, toutefois, sont ceux qui siègent de façon permanente au comité de conciliation avec le Conseil, sur les textes relevant de la codécision. Mme Fontaine, surnommée gentiment « Notre-Dame de la Conciliation », doit une partie de son influence au fait qu'elle a coprésidé ce comité de janvier 1997 à juillet 1999. Viennent d'y être nommés deux élus PPE (allemand et anglais) et un PSE (italien).

Rafaële Rivais

Une commission sur dix-sept

Les groupes PPE et PSE font main basse sur quatorze des dix-sept commissions du Parlement européen, les Allemands et les Anglais emportant les cinq premières. Un seul Français, Michel Rocard (PS), a obtenu une présidence, celle de la commission de l'emploi et des affaires sociales, dont il ne voulait pas, souhaitant demeurer président de la commission du développement et de la coopération. M. Rocard n'a pas caché son désappointement, bien que le groupe lui ait rappelé que la priorité des socialistes européens est l'emploi.

Le Parlement a doté ces dix-sept commissions d'un rang symbolique, qui n'est pas proportionnel à leurs pouvoirs institutionnels. Les commissions environnement et transports ne sont, respectivement, que neuvième et douzième, alors qu'en vertu du traité d'Amsterdam, les décisions qui les concernent sont prises à la fois par le Conseil et par le Parlement. La commission des affaires étrangères est la plus prestigieuse.

Un éclatement illustré par le vote d'investiture de la Commission Prodi

Forte indiscipline chez les Verts et les amis de M. Pasqua

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

Le vote d'investiture de la Commission présidée par l'Italien Romano Prodi est révélateur des divergences qui traversent les formations représentées au Parlement européen, alors que les avantages financiers que procure l'appartenance à un groupe les occultent ordinairement. Le traditionnel éclatement du vote français a été atténué par le regroupement, au sein du Parti populaire européen (PPE), des élus de la liste de François Bayrou et de celle de Nicolas Sarkozy et d'Alain Madelin. Les vingt et un représentants du centre-droit et de la droite ont voté en faveur du nouvel exécutif communautaire – y compris le séguiniste « historique » Roger Karoutchi –, à l'exception du président de Démocratie libérale, qui a voté pour M. Prodi, mais n'a pas voulu, ensuite, soutenir une commission trop composite à ses yeux. Dans ce groupe, les conservateurs britanniques ont voté en bloc contre la nouvelle équipe bruxelloise.

« ABSTENTION POSITIVE »

Charles Pasqua, Philippe de Villiers et leurs colistiers ont pris le relais des élus du RPR de l'ancienne assemblée pour s'opposer à une construction européenne aux accents de plus en plus fédéralistes selon eux. Cependant, M. Pasqua, président de l'Union de l'Europe des nations, a dû entendre son allié, Gerard Collins, dire que lui-même et ses amis du Fianna Fail accorderont leur confiance à l'ancien chef du gouvernement italien. Les représentants de la droite irlandaise, lâchés par le RPR, ont constitué, en effet, un groupe avec le Rassemblement pour la France pour la simple raison que leur concurrent du centre-droit dans leur pays – le Fine Gael – s'est rallié au PPE. M. Pasqua a avalé une seconde « couleuvre » en constatant que Gianfranco Fini et les autres députés de l'Alliance nationale italienne ont tous voté pour la Commission Prodi.

De son côté, Daniel Cohn-Bendit n'a été suivi dans son vote positif que par deux élus de sa liste, alors que les Grünen allemands ont voté l'investiture comme un seul homme. Les autres écologistes français se sont prononcés contre ou se sont abstenus. Les arguments du coprésident des Verts européens, le Belge Paul Lannoye, sur le *« libéralisme trop marqué »* de M. Prodi, ont visiblement fait mouche.

Chez les socialistes, le scrutin a révélé une plus grande homogénéité. Seul un Autrichien a voté contre ; trois autres se sont abstenus, dont Sami Naïr du Mouvement des citoyens. Les chevènementistes méritent la palme de la dispersion, puisque le deuxième élu du MDC, Béatrice Patrie, a donné son suffrage à la nouvelle commission. Les communistes, présidés par Francis Wurtz (PCF), se sont montrés presque aussi disciplinés que les socialistes, en sens contraire. La plupart d'entre eux, ainsi que les cinq représentants de la liste LO-LCR, ont refusé la confiance. Toutefois, Geneviève Fraisse a pratiqué l'« abstention positive » en compagnie d'une poignée de Grecs et d'Italiens.

Seul Jean Saint-Josse (CNPT) n'a pas eu à constater de défection : les seize membres du groupe Europe des démocraties et des différences ont refusé l'investiture à la Commission Prodi.

Marcel Scotto

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 19 SUIVANT AUTORISATION

5 jours pour découvrir les séries limitées Clio,
la nouvelle Twingo et tout leur univers d'équipements.

PUBLICIS ETOILE 524

RENAULT DANS LE RESEAU RENAULT www.renault.fr
Concessionnaires et Agents participant à l'opération

LeMonde Job: WMQ1809--0011-0 WAS LMQ1809-11 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0539 Lcp:700 CMYK

Ségolène Royal clarifie la réglementation sur les sorties scolaires

Une nouvelle circulaire assouplit le texte précédent

IL AURA fallu deux ans au ministère de l'éducation nationale pour clarifier l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et primaires. Deux ans pour concilier sécurité et liberté pédagogique. C'est la catastrophe du Drac (Isère), au cours de laquelle six écoliers et une accompagnatrice trouvèrent la mort, qui a souligné l'urgente nécessité de redéfinir les conditions de sécurité des sorties scolaires. Mais la nouvelle réglementation établie en septembre 1997 – qui remplaçait vingt-cinq anciennes circulaires – avait provoqué la colère de plusieurs syndicats d'enseignants qui la jugeaient trop contraignante, voire paralysante. Après un rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN) et la création d'un groupe de travail, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a finalement présenté, jeudi 16 septembre, un nouveau texte qu'elle juge *« équilibré »*.

De la visite d'un musée au voyage à l'étranger, de la séance de piscine à la classe « verte », cette circulaire, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du 23 septembre, rappelle l'intérêt pédagogique des sorties scolaires. *« Elles représentent un prolongement essentiel du travail fait dans les classes, participent à l'amélioration de la réussite scolaire et contribuent à lutter contre les inégalités sociales et culturelles »,* estime Mme Royal. Pour éviter toute ségrégation, le texte indique clairement que les sorties régulières, comprises dans le temps scolaire, doivent être gratuites pour les familles et qu'aucun enfant ne doit être écarté d'une sortie facultative pour des raisons financières.

En outre, ce texte clarifie les normes d'encadrement et supprime l'obligation de contrôle par l'enseignant du bon état des véhicules en cas de sortie avec transport. En revanche, le ministère dresse pour la première fois une liste d'activités sportives interdites à l'école primaire : sports aériens et mécaniques, tir avec armes à feu, musculation avec emploi de charge, haltérophilie, spéléologie, descente de canyon, rafting, nage en eau vive. D'autres activités, comme les sports de montagne, le vélo ou l'équitation, devront bénéficier d'un encadrement renforcé et répondre à des mesures strictes de sécurité en terme d'équipement individuel et collectif.

Si cette nouvelle circulaire semble satisfaire les syndicats d'enseignants, elle ne règle pas le problème de la responsabilité des professeurs en cas d'accident. *« Face à l'excès des recours aux procédures pénales et afin de ne pas décourager les initiatives, il faut clarifier les règles du jeu et trouver un équilibre »,* estime Mme Royal. Selon elle, l'Etat *« doit assumer une part de risque dès lors qu'un accident ne relève pas d'une faute »*. Afin de réfléchir à une nouvelle législation, un groupe de travail réunissant les ministères de l'éducation nationale et de la justice sera mis en place au début du mois d'octobre.

Sandrine Blanchard

L'Union européenne interdit une drogue de synthèse à l'origine de surdoses mortelles

Le 4-MTA est un produit en vogue chez des jeunes lassés par l'ecstasy

Pour la première fois, le Conseil européen a décidé, mardi 14 septembre, de placer une drogue de synthèse sur la liste des substances psychotropes interdites. Chacun des quinze Etats membres a trois mois pour instaurer des mesures de contrôle et des sanctions pénales contre ce produit d'apparition récente. Prise à l'unanimité, la décision est fondée sur un rapport de l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies.

REPÉRÉ en novembre 1997 à Londres, où quelques tablettes avaient été saisies sur un consommateur, le trafic de 4-MTA a connu depuis un essor rapide sur les marchés européens. L'alerte est devenue maximale quand 25 000 cachets ont été interceptés à Douvres (Angleterre), en juillet 1998, à bord d'un camion tchèque qui venait de franchir la Manche. Le même mois, lors d'une *rave party,* un Anglais de vingt-deux ans est mort d'une surdose de 4-MTA, la seule substance dangereuse qu'il avait avalée ce soir-là. Quatre autres décès d'usagers du produit – associé, cette fois, à de l'alcool, de l'ecstasy ou des amphétamines – ont été recensés au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Mardi 14 septembre, le Conseil européen a décidé d'imposer aux quinze Etats membres de placer cette drogue de synthèse sur la liste des substances psychotropes interdites.

Plus connu sous le nom de *flatliner* par les consommateurs, car il a la forme plate d'un comprimé ou d'une tablette avec une ligne creusée en son milieu, le 4-MTA est le 4-méthylthio-amphétamine des chimistes. Le rapport d'expertise que lui a consacré l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies (OEDT) s'est inscrit dans le *« système d'alerte rapide »* instauré en juin 1997 pour répondre au casse-tête juridique lié à l'expansion dans l'Union européenne de nouvelles drogues de synthèse (*Le Monde* du 19 juin 1997).

« UN TEMPS DE RETARD »

Souvent consommées lors des soirées de danse techno ou de *house music,* les drogues de synthèse sont entièrement fabriquées en laboratoire – à la différence des drogues d'origine naturelle, cannabis, cocaïne ou héroïne. Leurs combinaisons chimiques sont donc modifiables par tout trafiquant soucieux d'échapper à la répression du trafic de stupéfiants : il suffit de changer les formules de base pour obtenir des produits distincts, non répertoriés par les listes de la Convention des Nations unies sur les substances psychotropes.

Même s'il est moins répandu que l'ecstasy classique (MDMA), le *flatliner* a attiré des consommateurs à la recherche de sensations plus fortes et plus durables que le MDMA, déjà inscrit sur les tableaux des Nations unies. Le rapport de l'OEDT a conclu à un *« risque élevé de surdose »* sur la base de données collectées de sources policières (Europol, l'office européen de police) ainsi que sanitaires et sociales (le réseau Reitox, qui relie les quinze observatoires nationaux). Les usagers méconnaissent l'effet retard lié à ce produit : *« Le risque de surdose peut être lié à la lenteur de la manifestation des effets du 4-MTA, comparés à ceux du MDMA, et au fait que les usagers prennent davantage de pilules en croyant que la dose initiale était trop faible »*, relève le rapport, en signalant la *« dépression respiratoire »* à l'origine de plusieurs surdoses.

Grâce à son *« système d'alerte rapide »*, l'Union européenne dispose désormais d'un outil permettant de gagner un temps précieux. Six mois ont suffi pour le 4-MTA, là où le processus d'interdiction d'un produit par le système des Nations unies prend généralement trois ans. Georges Estievenart, directeur de l'OEDT, s'en félicite : *« Compte tenu des différences de sensibilités nationales entre les Etats membres, l'Union européenne a écarté l'harmonisation des législations. On voit aujourd'hui que les tabous peuvent évoluer et qu'il est possible de rapprocher les pratiques face à des produits d'apparition récente, à l'égard desquels les positions nationales sont moins tranchées que pour les drogues classiques. »*

Mais chacun reste conscient que *« des effets de mode, au fil des années, se portent sur de nouvelles substances »,* comme le souligne Gilles Leclair, directeur adjoint d'Europol. *« On a l'impression d'avoir toujours un temps de retard »,* ajoute-t-il. En novembre 1998, les douaniers français ont ainsi intercepté plus de 300 000 comprimés d'une molécule aux effets puissants, la DOB, encore ignorée des listes officielles de substances psychotropes.

Erich Inciyan

SUD-Education ouvre la campagne électorale enseignante

UNE CENTAINE de militants de SUD-Education, soutenus par quelques dirigeants de SUD-Rail, ont investi dans le calme, pendant plusieurs heures, jeudi 16 septembre dans l'après-midi, les locaux du Conseil constitutionnel. A trois mois des élections professionnelles enseignantes et à deux semaines de la date limite fixée pour le dépôt des listes, SUD-Education réclame l'abrogation de la loi Perben du 16 décembre 1996, qui modifie les critères de représentativité syndicale dans la fonction publique. La loi risque, si elle est appliquée à la lettre, de remettre en cause l'existence de ce nouveau syndicat enseignant (1,6 % des voix en 1996). Depuis plusieurs mois, SUD demande que le ministère de l'éducation nationale s'engage à ce que ses listes soient bien validées pour les prochaines élections ; jusqu'à présent, SUD n'a obtenu aucune réponse. Jeudi, le cabinet de Claude Allègre a promis de recevoir le syndicat la semaine prochaine.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le sang prélevé au domicile et dans le véhicule d'Yves Godard, un médecin du Calvados disparu début septembre avec sa famille à bord d'un voilier, est** celui de son épouse, a annoncé, jeudi 16 septembre, le parquet de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), qui a ouvert, le 10 septembre, une information judiciaire pour homicide volontaire à l'encontre d'Yves Godard. Le véhicule du couple avait été laissé sur le port de Saint-Malo où le voilier avait été loué, avant de disparaître. Les analyses ont par ailleurs certifié qu'Yves Godard n'est pas le meurtrier de Caroline Dickinson, tuée en juillet 1996 en Ille-et-Vilaine.

■ **L'avocat de l'évêché et de la famille du curé Jean Uhl, tué le 20 décembre 1996 à coups de couteau par un jeune homme de dix-neuf ans, a annoncé,** jeudi 16 septembre, qu'il allait se concerter avec ses clients et le défenseur de l'accusé afin d'empêcher que Patrick Simpatico, représentant de l'Agrif (Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne) du Bas-Rhin et conseiller régional Front national, puisse se porter partie civile lors du procès. Me Moser estime contestable au plan *« moral et juridique »* la décision de la cour d'appel de Colmar, prise jeudi 16 septembre en faveur de la constitution de partie civile de l'Agrif, association présidée, au plan national, par Bernard Antony, membre du bureau politique du FN.

■ **RPF : Philippe de Villiers, vice-président du Rassemblement pour la France (RPF), a dénoncé,** jeudi 16 septembre, sur la radio BFM, l'attitude de l'opposition, qui consacre sa *« rentrée à s'excuser »*. Il a ajouté que, lors de l'élection présidentielle, cette question serait posée à Jacques Chirac : *« Qu'as-tu fait de ton septennat ? »*

■ **CES : Jacques Dermagne, membre du conseil exécutif du Medef et président du Conseil national du commerce (CNC), a annoncé,** jeudi 16 septembre, qu'il était candidat à la présidence du Conseil économique et social (CES). Sa candidature s'ajoute à celle de Jean Mattéoli, soixante-dix-sept ans, qui préside le CES depuis 1987, et celle d'André Roulet, trésorier de FO, actuellement questeur au CES. Les 231 conseillers du CES, qui viennent d'être nommés ou renouvelés pour cinq ans, doivent élire leur président le 28 septembre, pour un mandat de deux ans et demi.

■ **ASSURANCE-MALADIE : le conseil départemental de l'ordre des médecins de Paris a porté plainte** contre 112 généralistes parisiens, en leur reprochant d'avoir bénéficié d'une campagne de promotion publique de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) entre le 14 et le 30 juin en faveur du système référent. Ce dernier permet aux patients, dispensés d'avance de frais, de *« s'abonner »* auprès d'un généraliste, en s'engageant à les consulter en priorité avant un spécialiste. Les 112 médecins concernés ont constitué une association pour se défendre.

The Economist

A CONSOMMER AVEC RÉFLEXION

LeMonde Job: WMQ1809--0012-0 WAS LMQ1809-12 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:00 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0540 Lcp:700 CMYK

MÉDECINE **Afin de connaître l'efficacité de l'ensemble des médicaments commercialisés en France et remboursés par la Sécurité sociale, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a demandé à un groupe d'experts de déterminer pour chaque produit son *« service médical rendu »*. ● 1 176 MÉDICAMENTS ont, pour l'heure, été évalués ; pour 286 d'entre eux, les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé n'ont pas pu mettre en évidence un quelconque service médical rendu ; *Le Monde* en publie la liste. ● LES FIRMES pharmaceutiques disposent d'un délai de cinq semaines pour fournir aux experts des éléments nouveaux sur l'efficacité de leurs médicaments. ● JEAN-PAUL GIROUD, chef du service de pharmacologie clinique à l'hôpital Cochin, à Paris, estime qu'*« on aurait pu être plus sévère encore dans certains cas »*.**

Ces 286 médicaments « inutiles » remboursés par la Sécurité sociale

Dans le cadre de la politique de maîtrise des dépenses de santé, Martine Aubry a demandé à l'Agence de sécurité sanitaire de mesurer l'efficacité de 1 176 médicaments. Selon les experts, près d'un quart ne rendent aucun « service médical ». Ils ont demandé aux laboratoires des données complémentaires

CETTE FOIS, le processus est bel et bien engagé : dans quelques mois, en France, le taux de remboursement, par la Sécurité sociale, des médicaments sera défini en fonction de leur efficacité. Fini le temps où telle molécule de confort avait droit à une substantielle prise en charge par la collectivité : l'heure est plus que jamais à la maîtrise des dépenses. Et aux premières surprises : selon les premières évaluations réalisées, à la demande du gouvernement, par les experts de la commission de transparence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSPS, ex-Agence du médicament), sur 1 176 médicaments actuellement remboursés étudiés, 286 n'apporteraient aucun *« service médical rendu »*. En d'autres termes, les experts des différentes spécialités médicales ne sont pas en mesure, au vu de la littérature scientifique disponible, de retrouver les preuves de l'efficacité des médicaments dont nous publions ci-contre la liste complète.

Débutée en avril, cette évaluation sans précédent de l'ensemble des médicaments remboursables de la pharmacopée française constitue l'un des volets de la nouvelle politique du médicament souhaitée par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. L'autre vise à maîtriser les dépenses de santé en développant les produits génériques, ces médicaments dont le brevet est tombé dans le domaine public et dont les copies peuvent être commercialisées à des prix nettement inférieurs à ceux des « princeps ». Ces deux mesures figurent dans un « concordat » signé le 21 juillet entre l'industrie pharmaceutique et l'Etat : approuvé par plus de 90 % des laboratoires adhérents au Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), cet accord sectoriel a pour ambition, entre autres objectifs, de diminuer les dépenses de médicaments – plus de 80 milliards de francs chaque année – et d'inciter les firmes à innover.

En 1998, le chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique française était estimé à 143 milliards de francs (dont 44 milliards pour les produits destinés à l'exportation). Le financement des dépenses de pharmacie est pour 61 % assuré par les caisses de Sécurité sociale, pour 19 % par les assurances complémentaires, le reste étant à la charge du consommateur. Pour l'heure, la politique de réévaluation de l'efficacité des produits remboursés vise quatre champs de la médecine : la rhumatologie, la cardiologie, le métabolisme et la nutrition, ainsi que la psychiatrie. Les résultats obtenus sont les suivants.

● **Rhumatologie :** sur les 184 spécialités étudiées, 57 offrent un service médical rendu (SMR) important, 27 un SMR modéré, 65 un SMR faible. Pour 35 produits, il n'a pas été possible d'attribuer un SMR.

● **Cardiologie :** 691 médicaments ont été évalués. 443 présentent un SMR important, 53 un SMR modéré, 10 un SMR faible. Aucun SMR n'a été attribué à 185 produits.

● **Métabolisme, nutrition :** 119 spécialités ont été évaluées. 85 présentent un SMR important, 6 un SMR modéré, 1 un SMR faible. Dans 27 cas, il n'a pas été possible d'attribuer un SMR.

● **Psychiatrie :** sur les 182 médicaments étudiés, 115 présentent un SMR important, 15 un SMR modéré, 13 un SMR faible. Aucun SMR n'a été attribué à 39 produits.

Globalement, les antidépresseurs, les anxiolytiques et les benzodiazépines hypnotiques (somnifères) ont fait, sans trop de problèmes, la preuve de leur efficacité. Il en a été de même, en cardiologie, pour les médicaments de l'insuffisance coronarienne, de l'infarctus du myocarde ou de la crise d'angine de poitrine. La conclusion a été positive pour les médicaments visant à traiter les troubles sanguins de la concentration en cholestérol. Dans le champ du métabolisme et de la nutrition, de nombreux produits, comme la vitamine D ou les insulines, ont obtenu un SMR important. Il subsiste, en revanche, d'importants « points noirs » dans le traitement médicamenteux d'affections extrêmement répandues comme l'insuffisance veineuse, l'artérite des membres inférieurs ou la prévention des déficits intellectuels des personnes âgées, ainsi que dans les « pathologies » aux contours beaucoup plus flous (nervosisme, stress, spasmophilie).

En août, les services de l'Afssps ont envoyé aux firmes pharmaceutiques qui fabriquent les 1 176 médicaments évalués les conclusions des experts de la commission de transparence, présidée par le professeur Bernard Dupuis (CHU de Lille). Les laboratoires concernés disposent d'un délai de cinq semaines pour fournir aux experts des informations susceptibles de modifier leur appréciation.

Les experts se réuniront ensuite, dans la deuxième quinzaine d'octobre, afin d'analyser les réponses fournies par les firmes et ils rendront leurs conclusions définitives sur le service médical rendu des 1 176 médicaments. Les résultats seront transmis au ministère de l'emploi et de la solidarité. Il reviendra alors au gouvernement d'en tirer les conséquences et de procéder aux modifications des taux de remboursement découlant des résultats de ces études.

Une deuxième vague d'évaluation, actuellement en cours, concerne les antibiotiques, les médicaments de l'appareil digestifs et du système respiratoire, représentant globalement un chiffre d'affaires annuel de 22 milliards de francs. Le gouvernement a prévu que ce grand toilettage de la pharmacopée française serait achevé d'ici deux ans.

Paul Benkimoun

J.-Y. N.

Lorsqu'une molécule chimique devient un médicament

UNE MOLÉCULE chimique devient un médicament le jour où elle obtient son enregistrement, que l'on appelle aussi autorisation de mise sur le marché (AMM). Cet enregistrement est accordé par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), qui a succédé cette année à l'Agence du médicament, ou dans le cadre d'une procédure européenne mise en place en 1995 par l'Agence européenne du médicament, basée à Londres, avec validation consécutive de l'Afssaps.

Pour rendre sa décision, le directeur général de l'Afssaps s'appuie sur les conclusions d'une commission consultative, la commission d'AMM, composée d'une quarantaine de membres dont plus de trente experts. Elle examine le dossier présenté par le laboratoire pharmaceutique et juge le « candidat médicament » selon trois critères : la qualité pharmaceutique (le produit est-il stable ?), l'efficacité (le produit est-il plus efficace qu'un placebo ou un médicament de référence ?), et la sécurité d'emploi (le produit est-il dénué de toxicité ?). Le premier critère – la qualité – est bien évidemment obligatoire. Les deux suivants – l'efficacité et la sécurité d'emploi – déterminent le rapport bénéfice / risque. S'il penche en faveur du bénéfice, l'avis est favorable. Elle rejette *« les produits qui font moins bien »* que ceux qui existent déjà, mais elle n'exige pas forcément des « candidats médicaments » qu'ils soient plus performants que leurs concurrents, comme le souligne un membre de la commission. La commission ne prend pas en compte le coût prévisible du futur médicament.

TROIS FORMULES

La commission d'AMM dispose de trois formules pour qualifier les produits : *« indiqué »* en cas de haut niveau de preuve, *« proposé »* lorsque qu'il existe une forte présomption d'efficacité, et *« utilisé »* pour les médicaments traditionnels dont le dossier scientifique est faible. Ces mentions figurent dans le dictionnaire Vidal, dont se servent tous les jours les médecins. Lorsque l'AMM a été accordé, une autre commission, la Commission de la transparence, évalue le *« service médical rendu »* par le médicament. Le ministère de la santé s'appuie ensuite sur cet avis pour décider du prix de vente et du taux de remboursement du médicament, le laboratoire n'étant pas légalement obligé de demander le remboursement de son produit.

Depuis 1993, les membres de la commission d'AMM sont tenus de déclarer, au moins annuellement, les conflits d'intérêt qui pourraient surgir en raison de leurs liens avec des laboratoires pharmaceutiques dont les produits sont examinés par la commission. Le président de la commission doit renoncer à tout lien avec l'industrie pharmaceutique durant son mandat de trois ans.

Une cellule de veille déontologique a été mise en place à l'Agence du médicament. Elle a été conservée et son responsable est un magistrat à temps plein.

Paul Benkimoun

Jean-Paul Giroud, chef du service de pharmacologie clinique à l'hôpital Cochin

« La démarche est intéressante, mais nul ne sait encore où elle nous conduira »

CHEF du service de pharmacologie clinique à l'hôpital Cochin de Paris, représentant de l'Académie nationale de médecine au sein des commissions d'autorisation de mise sur le marché et de pharmacovigilance de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, expert auprès de l'Organisation mondiale de la santé sur les médicaments essentiels, le professeur Jean-Paul Giroud est l'auteur de nombreux ouvrages sur les médicaments tant pour les médecins que pour le grand public.

« Quelle analyse faites-vous de la démarche du gouvernement ?

– C'est bien évidemment une démarche positive. Cela dit, il faut savoir que ce n'est pas la première tentative en ce sens et que les précédentes n'ont pas été suivies de beaucoup d'effets. Du temps où Simone Veil était ministre des affaires sociales, on avait entrepris de modifier les classes de remboursement, mais elle a eu lieu sans qu'on ait, en définitive, pu respecter une grande logique. La seule et grande question est celle de la volonté et du courage politiques autant que de la marge de manœuvre dont disposera Martine Aubry, étant entendu qu'en la matière le ministère des affaires sociales et de la santé est moins important que celui des finances. La démarche est intéressante, mais

JEAN-PAUL GIROUD

nul ne sait encore où elle nous conduira.

– Comment comprendre les difficultés du politique à imposer une plus grande rationalité dans le champ de la pharmacopée ?

– Pour comprendre l'incohérence actuelle du système français, il faut savoir que l'efficacité de certains médicaments a été démontrée grâce à des essais cliniques correctement conduits sur des malades alors que beaucoup d'autres ont été menés sur des cellules ou des organes isolés qui sont souvent sans pertinence clinique, ce qui aboutit à des résultats inexacts. C'est notamment le cas de cette étonnante famille de substances baptisées "oxygénateurs cérébraux".

» Lorsque l'on parle d'efficacité, il faudrait, en outre, fournir la mesure exacte de l'efficacité clinique réelle d'un médicament dans une indication thérapeutique bien précise. Prenons, par exemple, les molécules commercialisées sous la dénomination de "fluidifiants bronchiques". Il est parfaitement établi que ces produits, certes bien tolérés, en dehors de problèmes digestifs, n'ont pas démontré d'efficacité en clinique. Or, non seulement ces produits sont pris en charge, mais on voit aujourd'hui apparaître dans cette classe des copies génériques, de nombreux laboratoires voulant être présents dans ce secteur.

– Pourquoi avoir autorisé la commercialisation de ces produits ?

– Parce qu'il y avait, depuis vingt ou trente ans, des médicaments de ce type sur le marché, et qu'à ce titre on n'a pas osé s'opposer à l'arrivée de nouveaux. Il y a ainsi des phénomènes de stratifications successives. On arrive alors à rembourser, à 65 % ou à 35 %, des médicaments dont l'usage avec le temps devient de plus en plus discutable.

» On dit que les autorisations de mise sur le marché sont renouvelées tous les cinq ans, et c'est vrai, mais il est tout aussi vrai que, dans la très grande majorité des cas, elles ne sont pas revues, le renouvellement étant accordé de manière automatique.

» Si l'on voulait faire un travail véritablement utile, il faudrait procéder à une véritable réévaluation du produit. Lorsqu'un médicament arrive sur le marché, il a été testé auprès de 3 000 ou 4 000 patients préalablement sélectionnés avec grande rigueur. Mais avec le temps les indications s'élargissent presque toujours ce qui, en bonne logique sanitaire, devrait imposer des réévaluations qui sont rarement faites.

– Que pensez-vous des premières conclusions de la commission ?

> « Dans la majorité des cas, le renouvellement des autorisations de mise sur le marché est accordé de manière automatique »

– Il me semble que dans certains cas on aurait pu être plus sévère encore. Pour ne parler que des veinotropes, ces médicaments des "jambes lourdes", il y a bien longtemps que l'on sait – et que j'ai écrit – que le seul traitement efficace est le port de bas de contention... On pourrait aussi aisément discuter du service médical rendu pour certains médicaments du traitement symptomatique des douleurs dues à l'arthrose.

» Cette approche ne concerne, en outre, que les médicaments qui sont remboursés. Il faudra bien un jour dépasser le seul aspect comptable ou de réduction des dépenses de l'assurance-maladie et obtenir que les autorités sanitaires organisent enfin une plus grande rationalisation de l'usage de tous les médicaments mis en France à la disposition du public, automédication comprise. Or, en dépit de la dimension sanitaire de ces questions, il n'y a jamais eu curieusement, dans ce domaine, de volonté politique soutenue et clairement exprimée.

– Quelles autres solutions préconisez-vous ?

– La première mesure résiderait avant tout dans la meilleure formation des médecins et dans une meilleure information du public, information qui ne devrait pas émaner, me semble-t-il, uniquement de l'industrie pharmaceutique. Les prescripteurs français, qui sont parmi les moins bien formés à la pharmacologie clinique et à la thérapeutique, ne disposent d'aucune banque de données du médicament validées.

» En Grande-Bretagne, chaque praticien dispose, avec le *British National Formulary*, d'un recueil indépendant régulièrement réévalué, alors que la plupart des médecins français ne disposent que du dictionnaire Vidal qui retranscrit les résumés des caractéristiques du produit, parfois anciens et qui ne recense d'ailleurs pas tous les médicaments – il en manque près de 3 000 ! Ils ne sont informés, directement ou non, que par les fabricants.

– Que répondez-vous à ceux qui disent que des médicaments a priori non efficaces peuvent jouer un rôle grâce à l'effet placebo ?

– Le prescripteur doit bien évidemment pouvoir disposer de placebo. Mais il suffirait de quelques placebos correspondant à la définition exacte du placebo, c'est-à-dire chimiquement inactifs. Rien ne justifie de continuer à avoir recours à un nombre considérable de placebos impurs avec des indications discutables et des effets indésirables. Plus généralement, la Sécurité sociale ne devrait pas, par le truchement des mécanismes fort peu transparents de fixation du prix des médicaments, subventionner les moutons à cinq pattes. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

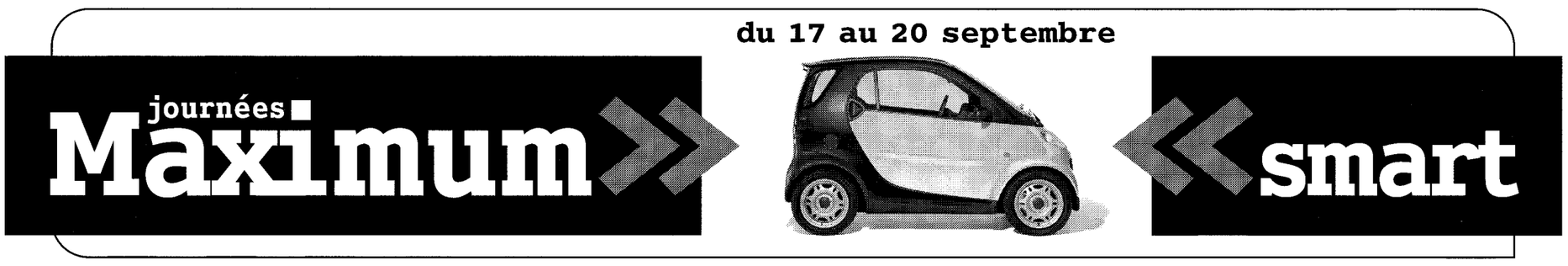

LeMonde Job: WMQ1809--0013-0 WAS LMQ1809-13 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0541 Lcp:700 CMYK

Prudence et appréhension dans les firmes pharmaceutiques

JUSQU'À PRÉSENT, les firmes pharmaceutiques concernées par la réévaluation de l'efficacité des médicaments remboursables décidée par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, s'étaient gardées de faire des commentaires publics sur cette politique. Aujourd'hui, si nul ne conteste ouvertement le principe de la réévaluation, certains se montrent circonspects au sujet de la méthodologie mise en œuvre et des conclusions qui pourraient en être tirées.

Dans un entretien au *Quotidien du médecin* publié le 13 septembre, Bernard Mesuré, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), souhaite que ce travail de *« toilettage »* soit *« achevé plus rapidement que prévu »* et qu'il soit *« mené avec sérieux et sérénité »*. Regrettant que *Le Monde* ait publié, en août, les premiers résultats de cette évaluation, M. Mesuré affirme que *« ce dysfonctionnement de l'Agence de sécurité sanitaire n'est pas acceptable et doit être corrigé dans les plus brefs délais ». « Sa mission n'est pas de créer la confusion et le doute dans le public,* ajoute le président du SNIP. *C'est d'autant plus regrettable que les travaux ne sont pas terminés, que les laboratoires n'ont pas été appelés à éclairer l'expertise et à répondre aux informations demandées, que l'on a confondu dans cet article médicaments et présentations, jetant ainsi un peu plus le discrédit sur l'industrie pharmaceutique, tout en désinformant les malades. »*

Pour sa part, Bernard Chalchat, président du directoire de Novartis, l'une des firmes pharmaceutiques les plus importantes du monde, affirme *« soutenir fortement la démarche de réévaluation des médicaments entreprise par les autorités de santé ». « Je regrette toutefois qu'elle n'ait pas été initiée plus tôt et suivie régulièrement, comme cela avait été maintes fois annoncé,* ajoute M. Chalchat. *C'est d'ailleurs ce qu'un groupe comme le nôtre avait mis en œuvre, notamment avec l'Hydergine* [un médicament proposé comme un traitement d'appoint du déficit pathologique cognitif et neurosensoriel chronique du sujet âgé, pour lequel les experts estiment qu'il n'a pas fait la preuve de son efficacité], *qui a longtemps été le produit leader du marché français et sur lequel nous avons totalement désinvesti depuis des années. Nous laissons à l'administration le soin de tirer les conséquences de cette réévaluation. Hydergine, avec le plus bas coût journalier de traitement, a aujourd'hui un poids négligeable tant dans sa classe thérapeutique que dans nos activités actuelles. »*

Les laboratoires Servier soulignent, pour leur part, dans un texte que *« la démarche de réévaluation des classes thérapeutiques en vue de l'affectation d'un niveau de service médical rendu pour chacune des spécialités pharmaceutiques n'est pas terminée ». « Nous ne nous prononçons pas sur le fond pour l'instant, réservant à nos interlocuteurs de la commission de la transparence nos arguments scientifiques,* ajoutent-ils. *Il va de soi que, pour nous, chaque médicament éthique a, pour mériter ce nom, obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM), procédure scientifique complexe et parfois très longue. L'attribution de cette autorisation de mise sur le marché lui confère ainsi, par définition, un service médical. »* Pour les laboratoires Servier, *« chaque médicament ayant bénéficié d'une autorisation de mise sur le marché doit donc se voir attribuer un niveau de service médical rendu qui respecte le fait que chaque maladie, quelle qu'elle soit, doit pouvoir obtenir une prise en charge. »*

> « La démarche de réévaluation (...) n'est pas terminée. Nous ne nous prononçons pas sur le fond pour l'instant »

Les responsables des Laboratoires internationaux de recherche (LIR), qui regroupent quinze multinationales pharmaceutiques spécialisées dans la recherche de médicaments innovants, expliquent quant à eux, dans un texte, *« se féliciter de la démarche de réévaluation, démarche qui n'avait jamais été réalisée en France. » « Dans un contexte inévitable de maîtrise de dépenses de santé, nous souhaitons que la réévaluation des médicaments remboursables aboutisse à des décisions claires permettant d'allouer les ressources de la collectivité à la prise en charge des pathologies les plus sévères. »*

Enfin, les laboratoires Pierre Fabre se bornent à expliquer qu'ils *« respectent la procédure en cours et attendent les conclusions de cette dernière ».*

J.-Y. N.

La liste des médicaments dont l'utilité n'a pu être démontrée par les experts

Cardiologie

Dans le champ de la cardiologie, les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssps) ont analysé les dossiers de 691 médicaments. Le niveau de *« service médical rendu »* a été jugé *« important »* pour 443 d'entre eux, *« modéré »* pour 53, *« faible »* pour 10, et n'a pas pu être attribué pour 185. Dans ce dernier cas, il s'agit de molécules classées selon diverses indications thérapeutiques.

● **Dans les troubles de l'insuffisance coronarienne :** Angitrine (2,5 mg, gélule).

● **Dans les adjuvants du régime diététique chez les patients atteints d'hyperlipoprotéinémie et ne justifiant pas d'un traitement hypolipidémiant :** Toco 500 (capsule) ; Tocofilan (capsules molles) ; Tocolion (capsule à 500 mg) ; Tocophan (gélule à 500 mg).

● **Dans les traitements d'appoint à un régime diététique chez les patients atteints d'hyperlipoprotéinémie et pour lesquels un traitement hypolipidémiant n'est pas justifié :** Vitamine E acétate cox (capsule à 500 mg) ; Vitamine E GNR (capsule à 500 mg) ; Vitamine E Jumer 500 mg (capsule).

● **Dans les médicaments proposés dans le traitement de l'hypotension orthostatique :** Dihydroergotamine-Sandoz (2 mg/ml, solution buvable) ; Dihydroergotamine-Sandoz (3 mg, comprimé) ; Effortil comprimé ; Effortil gouttes ; Effortil INJ ; Hept-A-Myl (0,305 g/ml, solution buvable) ; Hept-A-Myl 187,8 mg (comprimé) ; Praxinor (comprimé pelliculé) ; Yohimbine Houdé.

● **Dans l'impuissance masculine, particulièrement chez les diabétiques :** la Yohimbine Houdé.

● **Dans les médicaments proposés comme traitement adjuvant de la maladie coronarienne :** Cléridium 150 (comprimé quadrisécable) ; Protangix (capsule).

● **Dans certaines formes de prévention des accidents thromboemboliques systémiques :** Coronarine (comprimé enrobé) ; Diphar Gé (75 mg, comprimé enrobé) ; Perkod Gé, (comprimé enrobé à 75 mg) ; Persantine 75 mg (comprimé enrobé) ; Protangix (capsule).

● **Dans le traitement symptomatique des extrasystoles dites bénignes** : Bradyl 250 (comprimé enrobé) **et dans l'éréthisme cardiaque de l'adulte** : Palpipax (comprimé).

● **Dans différentes formes du traitement symptomatique de la claudication intermittente des artériopathies chroniques :** Buflomédil Merck 150 mg ; Buflomedil Merck 300 mg ; Cyclergine 400 mg Gé (gélule) ; Cyclospasmol (gélule à 400 mg) ; Di-Actane 200 mg (gélule comprenant des microgranules) ; Fonzylane 150 mg (comprimé pelliculé) ; Fonzylane 300 mg (comprimé pelliculé) ; Fonzylane 50 mg /5 ml (solution injectable, ampoule de 5 ml) ; Gevatran (gélule contenant des miocrogranules à libération progressive) ; Ginkogink (solution buvable, flacon pressurisé de 90 ml) ; Hatial Gé LP 400 mg (comprimé à libération prolongée) ; Loftyl (comprimé pelliculé à 150 mg) ; Naftidrofuryl Merck 100 mg et 200 mg, gélules) ; Naftilux 200 mg (gélule contenant des microgranules à libération progressive) ; Nicergoline RPG 10 mg (comprimé) ; Nicergoline RPG 5 mg (comprimé) ; Novodil (gélule à 400 mg) ; Pentoflux Gé LP 400 mg (comprimé enrobé à libération prolongée) ; Pentoxifylline Merck LP (400 mg, comprimé à libération prolongée) ; Praxilène (comprimé pelliculé à 200 mg) ; Praxilène (gélule à 100 mg) ; Sermion 5 mg (poudre et solvant pour solution pour perfusion) ; Sermion (gélule à 10 mg) ; Sermion (gélule à 5 mg) ; Sermion (lyophilisat oral 10 mg) ; Sermion (lyophilisat oral à 5 mg) ; Stratène (gélule) ; Tanakan (comprimé enrobé à 40 mg) ; Tanakan (solution buvable à 40 mg/ml, flacon) ; Torental (100 mg/5 ml, solution injectable pour perfusion IV, ampoule) ; Torental LP 400 mg (comprimé enrobé à libération prolongée) ; Tramisal (solution buvable, flacon) ; Trivastal (injectable 3 mg/1 ml, ampoule de 1 ml) ; Vadilex (injectable, solution à 5 mg /2 ml, ampoule-bouteille) ; Vadilex (comprimé enrobé à 20 mg) ; Vascunormyl (comprimé enrobé) ; Vasocet (gélule).

● **Dans les médicaments utilisés ou proposés dans les suites d'accidents vasculaires cérébraux ischémiques :** Gabacet (1 g/5 ml, solution injectable, ampoule) ; Iskedyl (solution injectable, ampoule) ; Nootropyl (1,2 g/6 ml, solution buvable, ampoule) ; Nootropyl 20 g/ 100 ml (solution buvable, flacon) ; Nootropyl (comprimé pelliculé) ; Nootropyl (gélule) ; Nootropyl (solution injectable, ampoule de 5 ml) ; Piracetam GNR 20 % (solution buvable, flacon).

● **Dans les traitements d'appoint à visée symptomatique du déficit pathologique cognitif et neurosensoriel chronique du sujet âgé :** Axonyl (solution buvable, flacon) ; Capergyl (4,5 mg, capsule) ; Carlytène (comprimé enrobé) ; Cervilane (comprimé enrobé) ; Cervoxan (gélule à 60 mg) ; Dihydroergotoxinre RPG (1 mg/ml, flacon) ; Duxil (comprimé enrobé) ; Ergodose (4,5 mg, capsule molle) ; Gabacet (400 mg, gélule) ; Gabacet (solution buvable, ampoule) ; Geram (solution buvable à 20 g/100 ml, flacon) ; Hydergine (1 mg/ml, solution buvable) ; Hydergine (4,5 mg, dose quotidienne unique, comprimé sécable) ; Iskedyl Fort (comprimé) ; Iskedyl (comprimé) ; Iskedyl (solution buvable, flacon).

● **Dans la prévention des accidents thromboemboliques chez les enfants porteurs de prothèses valvulaires mécaniques** : Persantine (25 mg, comprimé enrobé).

● **Dans le pouls lent permanent par bloc auriculoventriculaire complet** (en cas d'impossibilité ou de refus par le patient d'appareillage par stimulateur intracorporel) : Alupent.

● **Dans la prévention des récidives des tachycardies ventriculaires menaçant le pronostic vital :** Longacor (165 mg, gélule) **et dans les troubles de l'éréthisme cardiaque de l'adulte (cœur sain)** : Palpipax (comprimé).

● **Dans le traitement symptomatique des extrasystoles dites bénignes :** le Bradyl 200 (comprimé enrobé).

● **Dans le traitement symptomatique ou d'appoint de différentes formes de la claudication intermittente des artériopathies chroniques oblitérantes des artériopathies chroniques oblitérantes des membres inférieurs :** Buflomedil Merck (150 mg) ; Buflomedil Merck (300 mg) ; Cyclergine (400 mg Gé, gélule) ; Cyclospasmol (gélule à 400 mg) ; Di-Actane (200 mg, gélule comprenant des microgranules) ; Fonzylane (150 mg, comprimé pelliculé) ; Fonzylane (300 mg, comprimé pelliculé) ; Fonzylane (50 mg/ml. solution injectable, ampoule) ; Gevatran (gélule contenant des microgranules à libération progressive) ; Ginkogink (solution buvable, flacon) ; Hatial Gé LP (400 mg, comprimé à libération prolongée) ; Loftyl (comprimé pelliculé à 150 mg) ; Naftidrofuryl Merck (100 mg, gélule) ; Naftidrofuryl Merck (200 mg, gélule) ; Naftilux (200 mg, gélules contenant des microgranules à libération progressive) ; Nicergoline RP+G (10 mg, comprimé) ; Nicergoline RPG (5 mg, comprimé) ; Novodil (gélule à 400 mg) ; Pentoflux Gé LP (400 mg, comprimé enrobé à libération prolongée) ; Pentoxyfylline Merck LP (400 mg, comprimé à libération prolongée) ; Praxilène (comprimé pelliculé à 200 mg) ; Praxilène (gélule à 100 mg) ; Sermion (5 mg, poudre et solvant pour solution pour perfusion) ; Sermion (gélule à 10 mg) ; Sermion (gélule à 5 mg) ; Sermion (lyophilisat oral à 10 mg) ; Sermion (lyophilisat oral à 5 mg) ; Stratene (gélule) ; Tanakan (comprimé enrobé à 40 mg) ; Tanakan (solution buvable à 40 mg/ml, flacon) ; Torental (100 mg/5 ml, solution injectable pour perfusion IV, ampoule) ; Torental LP 400 mg (comprimé enrobé à libération prolongée) ; Tramisal (injectable 3 mg/1 ml, ampoule de 1 ml) ; Vadilex (injectable, solution à 5 mg /2 ml, ampoule-bouteille) ; Vadilex (comprimé enrobé à 20 mg) ; Vascunormyl (comprimé enrobé) ; Vasocet (gélule).

● **Dans les traitements d'appoint à visée symptomatique du déficit pathologique cognitif et neurosensoriel chronique du sujet âgé :** Axonyl (solution buvable, flacon) ; Capergyl (4,5 mg, capsule) ; Carlytène (comprimé enrobé) ; Cervilane (comprimé enrobé) ; Cervoxan (gélule à 60 mg) ; Dihydroergotoxinre RPG (1 mg/ml, flacon) ; Duxil (comprimé enrobé) ; Ergodose (4,5 mg, capsule molle) ; Gabacet (400 mg, gélule) ; Gabacet (solution buvable, ampoule) ; Geram (solution buvable à 20 g/100 ml, flacon) ; Hydergine (1 mg/ml, solution buvable) ; Hydergine (4,5 mg, dose quotidienne unique, comprimé sécable) ; Iskedyl Fort (comprimé) ; Iskedyl (comprimé) ; Iskedyl (solution buvable, flacon).

● **Dans la prévention des accidents thromboemboliques chez les enfants porteurs de prothèses valvulaires mécaniques** : Persantine (25 mg, comprimé enrobé).

● **Dans le pouls lent permanent par bloc auriculoventriculaire complet** (en cas d'impossibilité ou de refus par le patient d'appareillage par stimulateur intracorporel) : Alupent.

● **Dans la prévention des récidives des tachycardies ventriculaires menaçant le pronostic vital :** Longacor (165 mg, gélule) **et dans les troubles de l'éréthisme cardiaque de l'adulte (cœur sain)** : Palpipax (comprimé).

● **Dans le traitement symptomatique des extrasystoles dites bénignes :** le Bradyl 200 (comprimé enrobé).

● **Dans le traitement symptomatique ou d'appoint de différentes formes de la claudication intermittente des artériopathies chroniques oblitérantes des artériopathies chroniques oblitérantes des membres inférieurs :** Buflomedil Merck (150 mg) ; Buflomedil Merck (300 mg) ; Cyclergine (400 mg Gé, gélule) ; Cyclospasmol (gélule à 400 mg) ; Di-Actane (200 mg, gélule comprenant des microgranules) ; Fonzylane (150 mg, comprimé pelliculé) ; Fonzylane (300 mg, comprimé pelliculé) ; Fonzylane (50 mg/ml. solution injectable, ampoule) ; Gevatran (gélule contenant des microgranules à libération progressive) ; Ginkogink (solution buvable, flacon) ; Hatial Gé LP (400 mg, comprimé à libération prolongée) ; Loftyl (comprimé pelliculé à 150 mg) ; Naftidrofuryl Merck (100 mg, gélule) ; Naftidrofuryl Merck (200 mg, gélule) ; Naftilux (200 mg, gélules contenant des microgranules à libération progressive) ; Nicergoline RP+G (10 mg, comprimé) ; Nicergoline RPG (5 mg, comprimé) ; Novodil (gélule à 400 mg) ; Pentoflux Gé LP (400 mg, comprimé enrobé à libération prolongée) ; Pentoxyfylline Merck LP (400 mg, comprimé à libération prolongée) ; Praxilène (comprimé pelliculé à 200 mg) ; Praxilène (gélule à 100 mg) ; Sermion (5 mg, poudre et solvant pour solution pour perfusion) ; Sermion (gélule à 10 mg) ; Sermion (gélule à 5 mg) ; Sermion (lyophilisat oral à 10 mg) ; Sermion (lyophilisat oral à 5 mg) ; Stratene (gélule) ; Tanakan (comprimé enrobé à 40 mg) ; Tanakan (solution buvable à 40 mg/ml, flacon) ; Torental (100 mg/5 ml, solution injectable pour perfusion IV, ampoule) ; Torental LP 400 mg (comprimé enrobé à libération prolongée) ; Tramisal (solution buvable, flacon) ; Trivastal (injectable 3 mg/1 ml, ampoule de 1 ml) ; Vadilex (injectable, solution à 5 mg /2 ml, ampoule-bouteille) ; Vadilex (comprimé enrobé à 20 mg) ; Vascunormyl (comprimé enrobé) ; Vasocet (gélule).

● **Dans les traitements proposés ou utilisés dans les suites d'accidents vasculaires cérébraux ischémiques :** Gabacet (1g/5ml, solution injectable, en ampoule) ; Iskedyl (solution injectable, ampoule) ; Nootropyl (1,2 g/6 ml, solution buvable, ampoule) ; Nootropyl (20 g/100 ml, solution buvable, en flacon) ; Nootropyl (comprimé pelliculé) ; Nootropyl (gélule) ; Nootropyl (solution injectable, ampoule) ; Piracetam GNR (20 %, solution buvable, flacon).

● **Dans les traitements d'appoint à visée symptomatique du déficit pathologique chronique du sujet âgé :** Axonyl (solution buvable, flacon) ; Capergyl (4,5 mg, capsule) ; Carlytène (comprimé enrobé) ; Cervilane (comprimé enrobé) ; Cervoxan (gélule à 60 mg) ; Dihydroergotoxine RPG (1 mg/ml flacon) ; Duxil (comprimé enrobé) ; Ergodose (4,5 mg, capsules molles) ; Gabacet (400 mg, gélule) ; Gabacet (solution buvable, ampoule) ; Geram (solution buvable à 20 g/100 ml) ; Hydergine (1 mg/ml, solution buvable de 50 ml) ; Hydergine (4,5 mg, dose quotidienne unique, comprimé sécable) ; Iskedyl Fort (comprimé) ; Iskedyl (comprimé) ; Iskedyl (solution buvable, flacon) ; Iskedyl (solution buvable, flacon) ; Lucidril (250 mg, comprimé pelliculé) ; Nootropyl (1,2 g/6 ml, solution buvable, ampoule) ; Nootropyl (20 g/100 ml, solution buvable, flacon) ; Nootropyl (comprimé pelliculé) ; Nootropyl (gélule) ; Optamine Gé (solution buvable, en gouttes à 1 mg/ml, flacon) ; Oxadilène (gélule à 100 mg) ; Oxyphar (solution buvable) Perenan (gélule) ; Piracetam GNR (20 %, solution buvable, flacon) ; Rheobral (gélule) ; Rutovincine (comprimé enrobé) ; Sureptil (comprimé) ; Sureptil (solution buvable, flacon de 100 ml) ; Vasobral (comprimé sécable) ; Vasobral (solution buvable, flacon) ; Vinca 20 (comprimé pelliculé) ; Vinca 30 Retard (gélule) ; Vincafor (gélule à libération prolongée à 30 mg) ; Vincarutine (gélule) ; Zenium (dose quotidienne unique, gélule à 4,5 mg).

● **Dans le traitement d'appoint des baisses d'acuité et troubles du champ visuel présumés d'origine vasculaire :** Cervoxan (gélule à 60 mg) ; Dihydroergotoxine RPG (1 mg/ml, flacon) ; Duxil (comprimé enrobé) ; Endotelon (50 mg, comprimé) ; Hydergine 1 mg/ml, solution buvable de 50 ml) ; Iskedyl Fort (comprimé) ; Iskedyl (comprimé) ; Iskedyl (solution buvable, flacon) ; Iskedyl (solution buvable, flacon de 70 ml) ; Iskedyl (solution injectable, ampoule) ; Ophtadil (solution buvable, ampoule) ; Oxyphar (solution buvable) ; Rutivincine (comprimé enrobé) ; Sermion (gélule à 5 mg) ; Vinca 30 Retard (gélule) ; Optamine Gé (solution buvable en gouttes à 1 mg/ml, flacon de 50 ml).

● **Dans le syndrome subjectif consécutif aux traumatisme crâniens :** Vinca 30 Retard (gélule).

● **Dans l'amélioration symptomatique des vertiges** : Axonyl (solution buvable, flacon) ; Gabacet 400 mg (gélule) ; Gabacet (solution buvable, ampoule) ; Geram (solution buvable à 20 g/100 ml, flacon) ; Nootropyl (1,2 g/6 ml, solution buvable, ampoule) ; Nootropyl 20 g/100 ml, solution buvable, flacon) ; Nootropyl (comprimé pelliculé) ; Nootropyl (gélule) ; Piracetam GNR (20 %, solution buvable) ; Duxil (comprimé enrobé).

● **Dans les traitements de fond de la migraine :** Dihydroergotamine Sandoz (2 mg/ml solution buvable) ; Dihydroergotamine Sandoz 3 mg (comprimé) ; Seglor (2 mg/ml, Gé, solution buvable, flacon) ; Seglor (5 mg, gélule) ; Seglor Lyoc (5 mg, lyophilisat oral) ; Tamik Gé (3 mg, gélule).

● **Dans les médicaments proposés dans les saignements par fragilité capillaire ou les ménorragies sans cause organique décelable** : Dicynone (250 mg, comprimé) ; Dicynone (solution injectable à 250 mg/2 ml) ; Fragiprel ; Nigrantyl (comprimé enrobé) ; Dicynone (250 mg, comprimé) ; Dicynone (solution injectable, 2 350 mg/2 ml).

● **Dans les traitements du lymphœdème après traitement anticancéreux** : Endotelon (150 mg, comprimé) ; Endotelon (50 mg, comprimé).

● **Dans le traitement symptomatique des douleurs au cours des poussées hémorroïdaires :** Cirkan à la prednacinolone (suppositoire).

● **Dans les améliorations des symptômes en rapport avec l'insuffisance veineuse des membres inférieurs :** Adenyl (60 mg, comprimé) ; Ampecyclal (300 mg, gélule) ; Campel (gélule) ; Cemaflavone (solution buvable) ; Cirkan (comprimé) ; Climaxol (solution buvable) ; Creme Rap (tube de 105 g) ; Cyclo 3 crème ; Cyclo 3 Fort (gélule) ; Cyclo 3 Fort (solution) ; Cyclorel (gélule) ; Daflon (375 mg, comprimé enrobé) ; Daflon (500 mg, comprimé enrobé) ; Diamoril (300 mg, gélule) ; Dicynone (500 mg, comprimé) ; Difrarel 100 (comprimé) ; Dihydroergotamine Sandoz (2 mg/ml, solution buvable) ; Dio (300 mg, comprimé) ; Diosmil Gé (150 mg, comprimé) ; Diosmil Gé (300 mg) ; Diosmine Merck (600 mg, comprimé) ; Diosmine RPG (300 mg, comprimé) ; Diosmine-Ratiopharm (300 mg, comprimé) ; Diovenor (300 mg, comprimé) ; Diovenor (600 mg, comprimé) ; Diovenor (600 mg, poudre pour suspension buvable, sachet dose) ; Doxium ; Endium (300 mg Gé, comprimé) ; Endium (300 mg Gé, poudre pour solution buvable, sachet) ; Endotelon (150 mg, comprimé) ; Endotelon (50 mg, comprimé) ; Esberiven Fort (comprimé) ; Esberiven fort (solution buvable) ; Escinogel Gel ; Etioven (30 mg) ; Flavan (60 mg comprimé) ; Flebosmil (600 mg, comprimé) ; Flebosmil Gé (300 mg comprimé) ; Flebosmil Gé (300 mg poudre pour suspension buvable, sachet) ; Ginkor Fort (gélule) ; Ginkor Fort (poudre pour solution buvable) ; Hamamélis composé Boiron (granules) ; Hirucrème (crème) ; Histo-fluine P (solution buvable) ; Ikaran Gé (2 mg/ml, solution buvable) ; Ikaran LP (5 mg comprimé) ; Intercyton gélule ; Madécassol (10 mg, comprimé) ; Mediveine (comprimé) ; Opo-Veinogène ; Phlébogel (gel pour application) ; Relvene 1 000 (poudre pour solution buvable) ; Relvene (gel) ; Reparil (gel) ; Rheoflux (3 500 mg, poudre pour solution buvable, sachet) ; Rheoflux (3 500 mg/ml, solution buvable à diluer, ampoule) ; Troxerutine Merck (3,5 g, poudre en sachet) ; Vascocitrol (solution buvable) ; Veinamitol (3 500 mg (poudre orale) ; Veinamitol (3 500 mg/7 ml, solution buvable) ; Veineva (600 mg, comprimé) ; Veinobiase (comprimé) ; Veinostase (solution buvable) ; Veinotonyl 75 (gélule) ; Veliten (comprimé) ; Venirene (600 mg, comprimé, boîte de 30) ; Vivène (comprimé) ; Hirucrème (crème).

Rhumatologie

Dans cette spécialité, 184 médicaments ont été étudiés par les experts. Parmi eux, 57 fournissent, selon eux, un service médical rendu *« important »*, 27 un service médical rendu *« modéré »* et 65 un service médical rendu *« faible »*. Pour 35 spécialités, le calcul de ce service n'a pu être fait.

● **Dans le traitement local d'appoint des douleurs d'origine musculaire et tendinoligamentaire :** Algesal Baume (crème, tube 40 g) ; Algesal Suractivé (crème, tube 40 g) ; Antiphlogistine nos 1, 2, 3 (pâte pour application locale) ; Baume Aroma (crème) ; Disalgyl (crème) ; Dolal (solution pour application cutanée , 20 g ou 50 g de solution en flacon) ; Inongan (crème, tube de 55 g) ; Reflex Spray 10 % (solution pour application locale, flacon pressurisé de 40 ml) ; Neuriplège (crème).

● **Dans le traitement d'appoint des dorsalgies essentielles :** Myoviton (30 mg) ; Atepadene (gélule) ; Uteplex (solution buvable, ampoules).

● **Dans le traitement d'appoint des contractures musculaires douloureuses (en pathologie rachidienne aiguë) :** Miorel (solution injectable IM à 4 mg/2 ml, Gé ampoules de 2 ml) ; Thiocolchicoside Byla (4 mg/2 ml, solution injectable IM) ; Thiocolchicoside Novalis (4 mg/2 ml, solution injectable IM) ; Coltramyl (solution injectable IM, ampoules de 2 ml).

● **Dans le traitement local d'appoint des tendinites et des entorses bénignes :** Cortisal (crème) ; Dextrarine Phenylbutazone (pommade) ; Srilane (crème à 5 %).

● **Dans le traitement d'appoint des œdèmes post-traumatiques ou postopératoires :** Alphachymotrypsine Choay (comprimé) ; Alphachymotrypsine Choay (pommade, tube 20 g) ; Alphacutanée (poudre et solvant pour émulsion pour application cutanée) ; Alphintern (comprimé pelliculé) ; Extranase 900 nK (comprimé enrobé gastrorésistant) ; Ribatran (comprimé enrobé).

● **Dans le traitement d'appoint des douleurs arthrosiques :** Jonctum (200 mg, gélule) ; Specyton (cartilage parathyroïde, suppositoire).

● **Dans les médicaments utilisés comme modificateur de terrain, en particulier au cours d'affections rhumatismales inflammatoires :** Dissolvurol (solution buvable à 0,25 %, flacon) ; Granions de sélénium (solution buvable, ampoule).

● **Dans le traitement curatif des ostéoporoses vertébrales avec tassement** : Architex (comprimé effervescent) ; Rumafluor (22,5 mg, comprimé gastrorésistant) ; Fluocalcic (100 mg) ; Ostéofluor (25 mg, comprimé gastrorésistant).

Psychiatrie

Dans cette spécialité, 182 médicaments ont été étudiés. Parmi eux 115 ont été jugés comme correspondant à un service médical rendu *« important »*, 15 un service médical rendu *« modéré »* et 13 un service médical rendu *« faible »*. Enfin, pour 39 médicament aucun service médical rendu n'a pu être attribué.

● **Dans les médicaments utilisés dans l'anxiété et ses manifestations somatiques** : Covatine (comprimé).

● **Dans les manifestations somatiques de l'anxiété telles que dystonies neurovégétatives, notamment à expression cardiovasculaire :** Stresam (gélule).

● **Dans les médicaments utilisés comme modificateurs du terrain, en particulier au cours d'états de dystonie neurovégétatives :** Granions de magnésium (3,82 mg/2 ml, solution buvable, ampoule) **ou au cours de manifestations psychiques ou psychosomatiques mineures de l'enfant de plus de 6 ans et de l'adulte :** Lithium Oligosol (solution buvable, ampoule) ; Magnésium Oligosol (solution buvable, ampoule).

● **Au chapitre du traitement de l'insomnie occasionnelle de l'enfant :** Nopron enfant (15 mg/5 ml sirop, flacon) **et de l'insomnie :** Butobarbital Dipharma (200 mg suppositoire).

● **Dans les médicaments utilisés dans le traitement d'urgence des états d'agitation :** Calcibronat (0,124 g/ml, solution injectable IV, ampoule) **et dans ceux utilisés dans les troubles légers du sommeil, irritabilité, nervosité :** Calcibronat (comprimé effervescent 2 g) ; Calcibronat (sirop 13,3 %, flacon) ; Galirène (solution buvable, ampoule).

● **Dans différentes présentations réunissant différents produits de phytothérapie associés ou non à du phénobarbital :** Antinerveux Lesourd (solution buvable) ; Biocarde (solution buvable, flacon) ; Crataegol (solution buvable, flacon de 90 ml) ; Euphytose (comprimé enrobé) ; Euphytose (solution buvable, flacon) ; Passiflorine (solution buvable, flacon) ; Spasmine (comprimé et suppositoire enfant) ; Sympathyl (comprimé pelliculé) ; Sympavagol (comprimé enrobé et solution buvable) ; Tranquital (comprimé) ; Vagostabyl (comprimé enrobé) ; Anxoral (comprimé pelliculé) ; Cardiocalm (comprimé enrobé) ; Natisedine (comprimé pelliculé) ; Sedatonyl (solution buvable) ; Spasmidenal Jolly (comprimé et suppositoire adulte) ; Sympaneurol (comprimé et solution buvable) ; Vericardine (comprimé enrobé) ; Anxoral (comprimé pelliculé) ; Cardiocalm (comprimé enrobé) ; Natisedine (comprimé pelliculé) ; Sedatonyl (solution buvable) ; Spasmidenal Jolly (comprimé enrobé et suppositoire adulte) ; Spasmosedine (comprimé pelliculé) ; Vericardine (comprimé enrobé) ; Neurocalcium (comprimé enrobé).

Métabolisme, nutrition

Dans ce domaine, 119 médicaments ont été étudiés. Parmi eux, 85 correspondent à un service médical rendu *« important »*, 6 à un service *« modéré »*, 1 à un service *« faible »* (Médiator, *« adjuvant du régime dans le diabète avec surcharge pondérale »*). D'autre part, 27 médicaments ne correspondent à aucun service médical rendu.

● **Dans le traitement d'urgence de la tétanie hypocalcémique :** Gluconate de calcium Lavoisier (solution injectable IV à 10 %, ampoule).

● **Dans les carences magnésiennes avérées isolées ou associées :** Efimag (poudre pour solution buvable) ; Ionimag (1 g, comprimé effervescent) ; MAG 2 (100 mg comprimé) ; MAG 2 (122 mg/1O ml, solution buvable, ampoule autocassable) ; MAG 2 (184 mg, poudre pour solution buvable) ; Magne-B6 (poudre pour solution buvable, ampoule et comprimé enrobé) ; Magnésium Monal (2,2 % solution buvable) ; Magnogène (1,5 % solution buvable) ; Mégamag (gélule 45 mg) ; Oromag (120 mg comprimé à sucer) ; Pidolate de magnésium RPG (1,5 g/10 ml, solution buvable ampoule) ; Pidolate de magnésium RPG (1 g/10 ml, solution injectable, ampoule) ; Pidolate de magnésium RPG (2,25 g, poudre pour solution buvable, sachet) ; Pidolate de magnésium-Ratiopharm (1,5 g ampoule, solution buvable, ampoule autocassable) ; Pidolate de magnésium-Ratiopharm, poudre pour solution buvable à 1,5 g/10 ml, sachet) ; Solumag (solution buvable) ; Spasmag (comprimé pour solution buvable, solution buvable, ampoule autocassable) ; Top-Mag (poudre pour solution buvable, sachet) ; Uvimag B6 (solution buvable, ampoule).

● **Dans le traitement des manifestations fonctionnelles des crises d'anxiété avec hyperventilation (tétanie constitutionnelle également dite spasmophilie) et dans le traitement des états dits de spasmophilie** : Solumag (solution buvable) ; Spasmag (solution buvable, ampoule autocassable).

● **Dans différentes indications d'ordre métabolique :** Phosphoneuros (solution buvable) ; Oligosol (Zinc-nickel-Cobalt solution buvable, ampoule de 2 ml) ; Fenugrene (172,5 mg/5 ml, solution buvable).

offre maximum
49900 F*
série limitée smartville
*Prix TTC maximum conseillé. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.
Série limitée smartville : modèle smart & pure avec toit vitré transparent de série. AM 2000.
smart Centers Paris Trocadéro, Paris Bercy, Paris Est/Villiers sur Marne, Paris Sud Vélizy, Paris Ouest Nanterre. smart Information Center : 0 801 803 803.
smart reduce to the max.
reduce to the max=réduire au maximum

LeMonde Job: WMQ1809--0014-0 WAS LMQ1809-14 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:14 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0542 Lcp:700 CMYK

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Mme Jeannette COLOMBEL,
Mme Micheline DAMMAN,
M. et **Mme Pierre JANIN,**
Mme Marie-Claude COLOMBEL,
M. et **Mme Claude JANIN**
ont l'honneur de faire part du mariage de

M. Samuel JANIN
avec
Mlle Pauline BISSON,

le samedi 18 septembre 1999, à Chaponost (Rhône).

Claudie PARMENTIER
et
Serge CANIAUX

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à la mairie de Montsoult (Val-d'Oise), le samedi 18 septembre 1999.

129, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Anne-Séverine SABORET
et
Olivier CONSALES

sont heureux ! Ils se marient le 18 septembre 1999, à Aix-en-Provence.

245, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Décès

– Le président de l'université Paris-XI,
Le doyen du Centre scientifique d'Orsay,
Ses collègues,
Tous les personnels,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et amie,

Baria ADLI-BLOCH,
maître de conférences,

survenu le 3 septembre 1999.

Ils adressent leurs sincères condoléances aux membres de sa famille et se rappellent la personnalité rayonnante de cette femme de conviction et de devoir.

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 F TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42
Fax : 01.42.17.21.36

– Paris. Hyères.

Mme Marie-Thérèse Carpentier-Gramont,
sa fille,
La famille,
Les amis,
Et les anciens professeurs et élèves de l'Ecole normale de Paris,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 8 septembre 1999, au Centre MGEN de Saint-Cyr-sur-Mer (Var), de

Mme Francine CARPENTIER,
directrice honoraire
de l'Ecole normale de Paris-Batignolles,
chevalier de la Légion d'honneur.

Selon son vœu, elle a été incinérée, et ses cendres seront déposées au cimetière d'Hyères (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Anne et Mario,
ses parents,
Marina, Eléna et Giulia,
ses sœurs,
Guillemette,
sa compagne,
Luca, Carolina, et toute sa famille italienne,
Cattiou et toute sa famille française,
John Bobbox, Michel Duglu et tous les amis,
ont l'immense douleur d'annoncer la mort de

Fabio FOÏS,

dans un accident d'avion, le 12 septembre 1999.

Les obsèques auront lieu au cimetière municipal d'Orsay, avenue Saint-Laurent, à Orsay (Essonne).

Tous, nous nous associons à la douleur de la famille de Patrick Feldkircher.

– Bordeaux (Gironde).

Maurice Rabau-Daudon,
son époux,
Sophie Rabau,
sa fille,
Ses amis et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeannette RABAU-DAUDON,
née **Jeanne SALETTE,**
professeur agrégée d'espagnol,
officier des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 septembre 1999.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 18 septembre, à 9 h 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Bordeaux, suivies de l'inhumation au cimetière de Luglon (Landes), vers 16 heures.

« Oh llama de amor viva, que tiernamente, hieres de mi alma en el mas profundo centro ! »

– Mme Philippe Louis Boré,
son épouse,
Julie et Charlotte,
ses filles,
M. et Mme Gérard Boré,
ses parents,
M. et Mme Emmanuel Boré,
M. et Mme François Marceul,
M. Dominique Lesage,
ses frère, beaux-frères et belles-sœurs,
Alice, Lucille, Camille, et Emile,
M. et Mme Louis Marceul, et Henri,
Charles, Laure, et Sabine,
ses neveux et nièces,
Et les familles Boré, Mailhot-Thenaisie, Picard, Copin, Daniel,
font part du décès de

Philippe Louis BORÉ,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 15 septembre 1999, à l'âge de quarante-sept ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église Saint-Lambert, Paris-15e, le 17 septembre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Chéron, à Chartres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

323, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
10, rue des Epinettes,
18100 Vierzon.
Broche,
46120 Le Bourg.
17, place du Cygne,
28000 Chartres.

– Simon Russ,
son époux,
Gilles et Elisabeth, Emmanuel et Alexandra Russ,
ses enfants et petits-enfants,
Martine Gozlan,
sa sœur,
René et Adeline Zerbib,
son oncle et sa tante,
Annie Bensimon,
sa cousine,
Et les familles Bauer, Cote-Bensimon, Gravier, Hensgen, Launay, Raszewski, Russ, Sulvic, Zerbib,
ont la très grande douleur de faire part de la mort de

Jacqueline RUSS,
née **GOZLAN,**
agrégée de philosophie,
docteur en sciences humaines et sociales,

survenue le 7 septembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 10 septembre, au cimetière du Père-Lachaise.

« C'est le Rien qui est la vérité. »

37, rue Ribéra,
75016 Paris.

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

– Mme Marie Demay,
son époux,
M. Frédéric Demay et Mme Brochada
et leurs enfants,
M. Joël Demay,
M. et Mme Olivier Demay
et leurs enfants,
M. Marc Demay,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DEMAY,

survenu à l'âge de soixante-treize ans.

Ses obsèques civiles auront lieu le samedi 18 septembre 1999, au cimetière d'Uzeste (Gironde), à 11 heures.

La famille ne recevra pas de condoléances, mais remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine en cette douloureuse circonstance.

Ni fleurs ni couronnes.

– Marc Fumaroli,
Jean-Paul et Jeanine Fumaroli,
ses enfants,
Sébastien Fumaroli,
Isabelle et Christian Cardin,
ses petits-enfants,
Thomas, Flora et Charles,
ses arrière-petits-enfants,
ont l'immense chagrin de faire part de la mort de

Jean FUMAROLI

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église du Sacré-Cœur-du-Prado, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de l'Université,
75007 Paris.
Chemin de Rémilly,
60380 Songeons.

– M. Alain Heyvaert,
son époux,
Cécile, Gabrielle, Florence, Anne-Hélène,
ses enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alain HEYVAERT,
née **Michèle ROBERT,**
professeur agrégée d'anglais,

survenu à Lille, le 15 septembre 1999, dans sa quarante-sixième année.

Ses funérailles seront célébrées le lundi 20 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Maubeuge, suivies de l'inhumation au cimetière de Sous-le-Bois, dans le caveau de famille.

89, boulevard de Jeumont,
59600 Maubeuge.

– Mme Jacqueline Penasse,
son épouse,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien PENASSE,

le 12 septembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Claude ROURE,
assistante d'histoire du droit
à l'université
Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

– Mme la directrice de l'UFR travail et études sociales : AES et droit social,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Claude ROURE,
assistante d'histoire du droit
à l'université
Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

Remerciements

– Dans l'incapacité de répondre à toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion du décès du

docteur André SALOMON,

Mme Yvette Salomon,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
remercient très vivement tous ceux qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires de décès

– 11 décembre 1976-18 septembre 1989.

Delphine GUINOT-DELERY.

Elle aimait ces mots de J.-J. Goldman :
« Ça restera comme une lumière
qui m'tiendra chaud dans mes hivers
un petit feu de toi
qui s'éteint pas. »

Nous les murmurons pour elle.

– Le lieutenant de l'armée de l'air

Alain SIMS

est mort pour la France à Khenchela (Algérie) le 17 septembre 1959. Il venait d'avoir vingt-neuf ans.

Sa famille et ses amis se sont recueillis, pour ce quarantième anniversaire, en l'église orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

On pense toujours beaucoup à lui.

– Il y a dix ans,

Denis RICHET

nous quittait.

Ses amis du Centre de recherches historiques (EHESS-CNRS) se souviennent.

Philippe WEIL

nous a quittés le 18 septembre 1997.

Ton souvenir rayonne en nous et nous guide.

Hommage

– Il y a dix ans,

Jean-Pierre KLEIN,
comédien, auteur, metteur en scène,

mourait à trente ans, victime du terrorisme libyen.

Sa famille, ses amis trouvent la force en pensant à son sourire, à son humour et à sa grâce.

Nous nous réunirons avec SOS Attentats à l'occasion de la cérémonie du souvenir, en hommage aux cent soixante-dix victimes du DC-10 d'UTA, le 19 septembre 1999, à 11 h 45, hôtel national des Invalides, sculpture Fontaine, dans le jardin de l'Intendant.

Offices religieux

– Cette année 5760, pour :

Rosh Hashana et **Yom Kippour,**

rejoignez une synagogue libérale. Faites de ces jours de repentir un moment de réflexion, de ferveur et de clarté.

Au Mouvement juif libéral de France, hommes et femmes prient ensemble en hébreu et en français. Grâce aux traductions, vous comprendrez et participerez à toutes les prières. Vous saisirez ainsi toute la force et tout le sens de ces fêtes.

Cette année, poussez la porte, inscrivez-vous pour nos offices de la salle de la Mutualité :
– Rosh Hashana (10 et 11 septembre).
– Yom Kippour (19 et 20 septembre).

Mouvement juif libéral de France.
Réservations : 01-44-37-48-48.

Débats

A l'occasion de la parution de
Israël Palestine, l'égalité ou rien
par Edward Said,
La Fabrique-Editions et Le Monde
vous invitent à un débat
avec l'auteur et Uri Eisenzweig
(Rutgers University).
Modérateur,
Alain Brossat (Paris-VIII).
Jeudi 30 septembre 1999,
à 18 heures.
Institut des sciences politiques,
Amphithéâtre Boutny,
27, rue Saint-Guillaume,
75007 Paris

Assemblées générales

– Assemblée générale des anciens élèves des lycée et collège de Pontoise.

Samedi 2 octobre 1999, 10 h 30, au collège Chabanne.
Tél. : 01-39-59-89-64.

Soutenances de thèse

– Université Paris-VI - Pierre-et-Marie-Curie.

M. Jean-François Hermant a soutenu, le 15 septembre 1999, à l'INRIA Rocquencourt, sa thèse de doctorat en informatique, intitulée **« Quelques problèmes et solutions en ordonnancement temps réel pour systèmes répartis ».**

Le jury, composé de MM. Philippe Chrétienne, professeur à l'université Paris-VI, directeur de thèse ; Gérard Le Lann, directeur de recherche à l'INRIA, codirecteur de thèse ; Philippe Flajolet, directeur de recherche à l'INRIA ; Laurent Leboucher, chef de projet au CNET/France Télécom ; Ken Chen, professeur à l'université Paris-XIII ; Paul Mühlethaler, directeur de recherche à l'INRIA, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations.

DISPARITION

Yannos Kranidiotis

Un diplomate grec de premier plan

LE MINISTRE adjoint grec aux affaires étrangères, chargé des affaires européennes, Yannos Kranidiotis, est mort mardi 14 septembre, à l'âge de cinquante et un ans, dans un accident d'avion, avant son arrivée à Bucarest (*Le Monde* du 17 septembre). C'est une perte importante pour le gouvernement socialiste de Costas Simitis. Il était l'un des plus grands spécialistes grecs des dossiers européen, chypriote et gréco-turc, les trois plus importantes *« questions nationales »* du pays.

Né à Chypre le 25 septembre 1947 d'un père diplomate, écrivain et poète, très proche du chef de l'Etat chypriote, Mgr Makarios, Yannos Kranidiotis était lui-même docteur en droit de la faculté d'Athènes et avait suivi des études en relations internationales et en droit international aux universités Harvard, aux Etats-Unis, et de Sussex, en Grande-Bretagne. Engagé à gauche très jeune, il est membre fondateur de l'EDEK (le Parti socialiste chypriote) et membre du Pasok (le Parti socialiste grec) depuis 1976. Il est nommé conseiller pour la question chypriote d'Andreas Papandreou quand celui-ci prend le pouvoir, en octobre 1981. A partir de 1984, il est secrétaire spécial du ministère des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, jusqu'en 1989. Pendant toutes ces années, son nom est attaché à la renégociation des questions d'adhésion de la Grèce à la CEE, à l'obtention des programmes intégrés méditerranéens (PIM) et à la politique de cohésion européenne, qui débouchera sur de très importantes subventions communautaires pour la Grèce.

Suivant toujours de près les affaires européennes comme secrétaire d'Etat en 1994, Yannos Kranidiotis enfourchera son principal cheval de bataille : l'adhésion de Chypre à l'Union européenne. Député européen en 1995, il reviendra au gouvernement deux ans plus tard, de nouveau comme secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Il adoptera la politique de rapprochement *« petit à petit »* avec la Turquie lancée par Costas Simitis et menée depuis 1996 par le chef de la diplomatie, Theodore Pangalos. Nommé ministre adjoint aux affaires étrangères lors du remaniement de février dernier, il s'engage sans ambiguïté derrière la politique de main tendue à la Turquie entamée par Georges Papandreou, le successeur de M. Pangalos.

Didier Kunz

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 16 septembre sont publiés :

● **Handicapés :** un décret modificatif relatif au Conseil national consultatif des personnes handicapées et un arrêté portant désignation de ses membres ; un arrêté nommant Francis Hammel, député (PS) de la Somme, président.

● **Pompiers :** un décret modifiant certaines dispositions statutaires relatives aux sapeurs-pompiers professionnels ; un décret relatif aux lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels.

Le n°1 français des atlas économiques

POLITIQUES ECONOMIQUES
Perspectives de développement
PRINCIPALES PRODUCTIONS
Agriculture, industrie, énergie
TABLEAUX DE BORD
Tous les chiffres économiques
NIVEAU DE VIE
Les vrais pouvoirs d'achat
REGIMES POLITIQUES
Organisation constitutionnelle

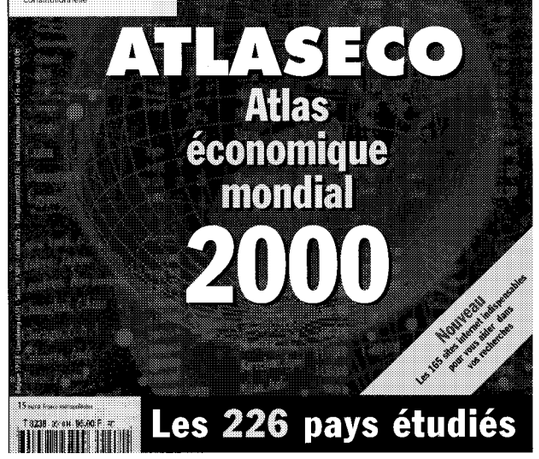

Les 226 pays étudiés :
production agricole - production minière - énergie - production industrielle - politiques économiques - commerce extérieur - régime des changes - investissements étrangers - dette extérieure - tableau de bord économique - régimes politiques et constitutionnels - population et démographie - indicateur de développement humain - classements mondiaux

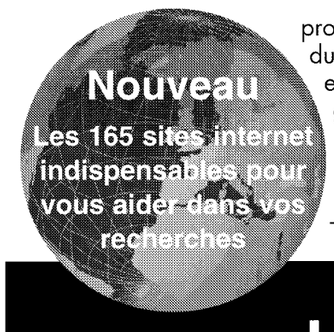

également accessible en ligne
36.17 ATLASECO
* 5,57 F/minute Editeur Id Obs

chez votre marchand de journaux

Bexley
COUSU GOODYEAR
1 PAIRE 650 F 2 PAIRES 1200 F
EMBAUCHOIRS :
2 PAIRES 199 F 5 PAIRES 399 F
35 BD HENRI IV 75004 PARIS - 39 BD RASPAIL 75007 PARIS
20 RUE LANTERNE 69001 LYON - 4 RUE CHILDEBERT 69002 LYON
7 RUE SOMMEILLER 74000 ANNECY
VENTE PAR CORRESPONDANCE : 20 RUE LANTERNE 69001 LYON
TÉL. 04 78 30 40 16 - VENTE SUR INTERNET : www.bexley.fr

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Des Perles de Culture 30% à 50% moins cher qu'au détail ?
Les Ateliers Tamalet importent des perles de Tahiti, du Japon, de Chine. Ils vous font bénéficier de prix exceptionnels et réalisent le modèle de votre choix.
Enfilages, Créations personnalisées de joaillerie sur place.
01.42.00.21.71 - Paris (10è)

LeMonde Job: WMQ1809--0015-0 WAS LMQ1809-15 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 08:43 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0543 Lcp:700 CMYK

Le Parlement de Bretagne ressuscité des flammes

Il y a cinq ans, cette bâtisse du XVII^e, au cœur de Rennes, était ravagée par un incendie. 350 millions de francs ont été engagés pour lui redonner son lustre. Première visite publique à l'occasion des Journées du patrimoine

RENNES
de notre correspondante régionale

4 février 1994 : Rennes se remet d'une journée éprouvante. Le premier ministre, Edouard Balladur est venu visiter la ville : les pavés et les gaz lacrymogènes ont volé place de la Mairie, place du Parlement et place du Champ-Jacquet lors de violents affrontements entre les forces de l'ordre et des marins-pêcheurs en colère. Le soir, on compte les blessés. Le calme semble revenu, mais le feu couve.

L'une des fusées de détresse tirées par les pêcheurs est venue se loger sous le toit du palais du Parlement, une bâtisse du XVII^e siècle qui abrite la cour d'appel. Vers minuit, les flammes commencent à s'élever dans la nuit. Sous les yeux de la foule accourue au pied du brasier, le palais agonise. C'est la stupeur. Certains pleurent. Bien peu s'imaginent alors revoir un jour le palais du Parlement de Bretagne debout.

COMPLET EN QUELQUES HEURES

Samedi 18 septembre, les Rennais se retrouveront, une nouvelle fois, sur la place du Parlement-de-Bretagne. Mais pour un concert célébrant la renaissance du bâtiment. En cinq ans, il a repris sa forme et retrouvé ses couleurs. Gris du granit au rez-de-chaussée, blanc du tuffeau (une pierre calcaire) à l'étage, toit gris ardoise. Fleurs de lys et hermines alternent à nouveau au faîte du toit. C'est aux marches d'un Parlement ressuscité que l'orchestre de Bretagne, Didier Squiban, Manu Lann Huel, Yann Fanch Kemener et Alan Stivell donneront un concert gratuit.C'est l'Association régionale pour l'animation du Parlement de Bretagne, composée de magistrats et présidée par Thierry Roy, président de chambre à la cour d'appel qui a organisé la manifestation. L'événement se veut *« populaire »* : manière d'affirmer que le Parlement appartient autant aux Rennais qu'aux magistrats, qui retrouveront leurs prestigieux locaux au début du mois d'octobre, après quatre ans passés dans des bureaux modernes près de la gare. Autre symbole : ce week-end, pour la première fois, à l'occasion des Journées du patrimoine, des visites du Parlement ont été organisées. Inutile de s'inscrire : le millier de places proposé est parti en quelques heures.

Dans l'avenir, les Rennais auront tout le loisir de découvrir le Parlement. Dès le début du mois de novembre, des visites régulières seront organisées par l'office du tourisme. Une demande pressante de la population à laquelle les magistrats satisfont de bonne grâce. *« Dès les premiers jours qui ont suivi l'incendie, des critiques ont été faites sur le manque d'ouverture du bâtiment. Un partage était nécessaire »*, explique Thierry Roy. Avant l'incendie, les Rennais étaient plutôt indifférents au devenir de leur cour d'appel. Quelques curieux y entraient, quitte à faire irruption en pleine audience. Un peu décourageant pour le plus grand nombre. De toute façon, qui se doutait que le bâtiment cachait de telles beautés ?

Il a fallu qu'il brûle, que les toiles sauvées du désastre soient entreposées à même le pavé de la place, pour que le public les découvre. Les Rennais ont alors refusé de perdre les tableaux de Coypel, d'Errard, de Jouvenet qui gisaient détrempées sur le sol. Une Association pour la renaissance du parlement (ARP), créée par la ville de Rennes, le conseil régional, le conseil général, *Ouest-France* et France 3-Ouest, collecte des dons. *« J'ai des listes entières de dépôt de chèques spontanés venus de Rennes, d'Ille-et-Vilaine, mais aussi d'autres régions de France et même de l'étranger »*, raconte Isabelle Lurton, membre de l'ARP. La contribution des particuliers est évidemment symbolique au regard des sommes dépensées par les collectivités, et surtout par l'Etat (ministères de la culture et de la justice) dans la reconstruction du bâtiment, qui a coûté environ 350 millions de francs au total.

Un sentiment neuf est né de l'incendie : le « palais », et devenu « Parlement de Bretagne », emblème de l'identité régionale, au mépris de la vérité historique. Le bâtiment regorge de symboles de l'union de la France et de la Bretagne. *« Chaque roi de France a voulu y mettre sa trace de peinture »*, explique Dominique Dantec, animatrice du patrimoine à Rennes. Qu'importe. *« L'adhésion à l'ARP va bien au-delà du désir de reconstruction,* explique Gilles Bossé, membre de l'association. *Ce bâtiment porte en lui des valeurs de rassemblement, d'identité, que je souhaite voir perdurer. »* Un sentiment sans doute alimenté par les nombreuses polémiques qui ont suivi l'incendie, selon lesquelles le centre-ville aurait été délaissé par les forces de police concentrées autour de la préfecture où se trouvait Edouard Balladur. Si la police nationale avait pensé à protéger le centre de la capitale bretonne, le désastre aurait peut-être pu être évité, disait-on alors.

Ces débats n'ont plus guère court aujourd'hui. On s'émerveille plutôt du travail accompli. Alain-Charles Perrot, l'architecte en chef des monuments historiques maître d'œuvre du chantier, ne cache pas sa *« grande joie »* : *« C'était un monument gigantesque et très altéré. On travaille rarement dans de telles conditions. »* Avant même que l'incendie ne soit achevé, architectes et magistrats se faisaient la courte échelle pour décrocher les toiles, voire pour les découper, afin qu'elles n'explosent pas sous la pression de l'eau des lances à incendies. Puis il a fallu étayer ce qui tenait encore debout, lutter contre les champignons qui prolifféraient, restaurer les toiles centimètre carré par centimètre carré, reconstruire les deuxième et troisième étages qui avaient été complètement détruits. Bref, retrouver la splendeur d'un témoignage unique de l'architecture du XVII^e réduit à quelques murs noircis et une boue de cendres.

UNE VOÛTE EN CHÊNE NU

La partie supérieure du Parlement a été entièrement reconstruite et aménagée pour assurer un plus grand confort aux magistrats, qui disposent maintenant d'une luminosité accrue, d'ascenseurs, d'un câblage informatique... Quant au premier étage, qui abrite les salles historiques, 80 % des grands décors originaux et pratiquement toutes les toiles ont été conservés et restaurés. Samedi et dimanche, le millier de privilégiés découvriront dans une odeur peinture et de bois neuf les tableaux restaurés enchâssés dans leurs caissons de bois doré. Seul, le plafond de la salle des pas perdus a complètement disparu dans l'incendie. Une voûte en chêne nu le remplace pour l'instant. L'escouade d'ouvriers, de restaurateurs, d'architectes qui, depuis cinq ans, prodigue au bâtiment toutes sortes de soins n'a pas encore terminé son travail : trois salles doivent encore être entièrement rénovées. Elles devraient être livrées fin 2001. La convalescence du Parlement de Bretagne n'est pas encore tout à fait achevée.

Gaëlle Dupont

Paris, ses aqueducs et ses logements sociaux

COMBIEN DE FOIS Jean Tiberi devra-t-il encore visiter le chantier de la ZAC Alésia-Montsouris avant que les 2 500 futurs habitants de ce nouveau quartier de la capitale ne voient leurs immeubles sortir de terre ? Jeudi 16 septembre, deux ans, presque jour pour jour, après une première visite officielle, le maire (RPR) de Paris s'est à nouveau rendu sur ce qui n'est encore qu'une friche dans le 14^e arrondissement.

C'était, cette fois, pour poser la première pierre de l'école qui devrait s'élever dans quelques mois au milieu des 900 logements et des 11 000 mètres carrés de bureaux prévus sur les 6 hectares qui vont être aménagés aux portes du parc Montsouris, un des plus grands de la ville. Car, en deux ans, le chantier n'a guère avancé sur ce site où se trouvaient jusqu'en 1993 des ateliers de la RATP de part et d'autres des voies du RER.

L'opération d'urbanisme, décidée en 1994 dans le cadre de la relance du logement social à Paris, a été confiée par la Ville à la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM). En septembre 1997, cette filiale de la Régie des transports parisiens affirmait déjà avoir pris toutes les précautions pour que cette ZAC ne s'englue pas, comme tant d'autres, dans les recours. Un protocole avait ainsi été signé quelques mois plus tôt avec la plupart des associations du quartier sur une modification du projet initial, avec en particulier un allègement du programme de construction et une augmentation des équipements publics.

Mais cet accord n'a pas empêché l'Association Montsouris Environnement (AME), créée en avril 1998, de contester la ZAC et l'ensemble des permis de construire. Bien que déboutée aujourd'hui dans la plus grande partie des procédures qu'elle a engagées, l'AME n'a pas renoncé. Elle vient de déposer une plainte contre X... *« pour dégradation de découverte archéologique »*. Il s'agit ainsi, selon Maurice Silvy, son président, de sauvegarder deux aqueducs, l'un de l'époque gallo-romaine, l'autre du XVII^e siècle, mis à jour et en partie détruits à l'occasion des premiers terrassements sur la ZAC.

VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

M. Tiberi avait annoncé en 1997 vouloir aller au-delà des prescriptions du ministère de la culture afin d'assurer la préservation de ces vestiges archéologiques. Et c'est aussi le résultat de cette action de conservation qu'est venu présenter le maire de Paris, en dévoilant jeudi la « crypte archéologique de l'aqueduc de Lutèce », en fait une vitrine placée dans un mur bordant une terrasse publique, laissant voir en coupe une partie de l'ouvrage construit au II^e siècle.

Une moitié des tronçons de ces deux aqueducs qui traversent la ZAC sur 300 mètres a également été préservée à l'occasion de ce chantier. Certains seront visibles dans des parkings souterrains, dans un hall et sur la base d'un mur d'immeuble. Les autres demeureront enfouis, comme c'est le cas depuis le XIX^e siècle, sous des remblais. Ceux qui ne disparaîtront pas dans les fondations des immeubles seront signalés en surface par des bornes placées dans les espaces publics.

Ces mesures ne satisfont toujours pas l'AME, qui dénonce le *« scandale »* de cette atteinte au patrimoine. Cette obstination a suscité une vive riposte des aménageurs, qui ont répondu par une plainte en recours abusif contre leur nouvelle procédure judiciaire. *« Il faut tout de même trouver un équilibre entre l'intérêt collectif, c'est-à-dire la volonté de faire une opération d'urbanisme de grande ampleur, et des démarches individuelles très limitées »*, tonne Robert Sammut, président de la SADM. Pour lui, comme pour les responsables de certaines associations qui ont collaboré à la mise au point et au suivi de la ZAC Alésia-Montsouris, la plupart des membres de l'AME ont d'autres motivations que la simple préservation du patrimoine. Ils faisaient, selon eux, partie de ceux qui jugeaient excessive la part de logements sociaux prévus dans cette opération d'aménagement.

Christophe de Chenay

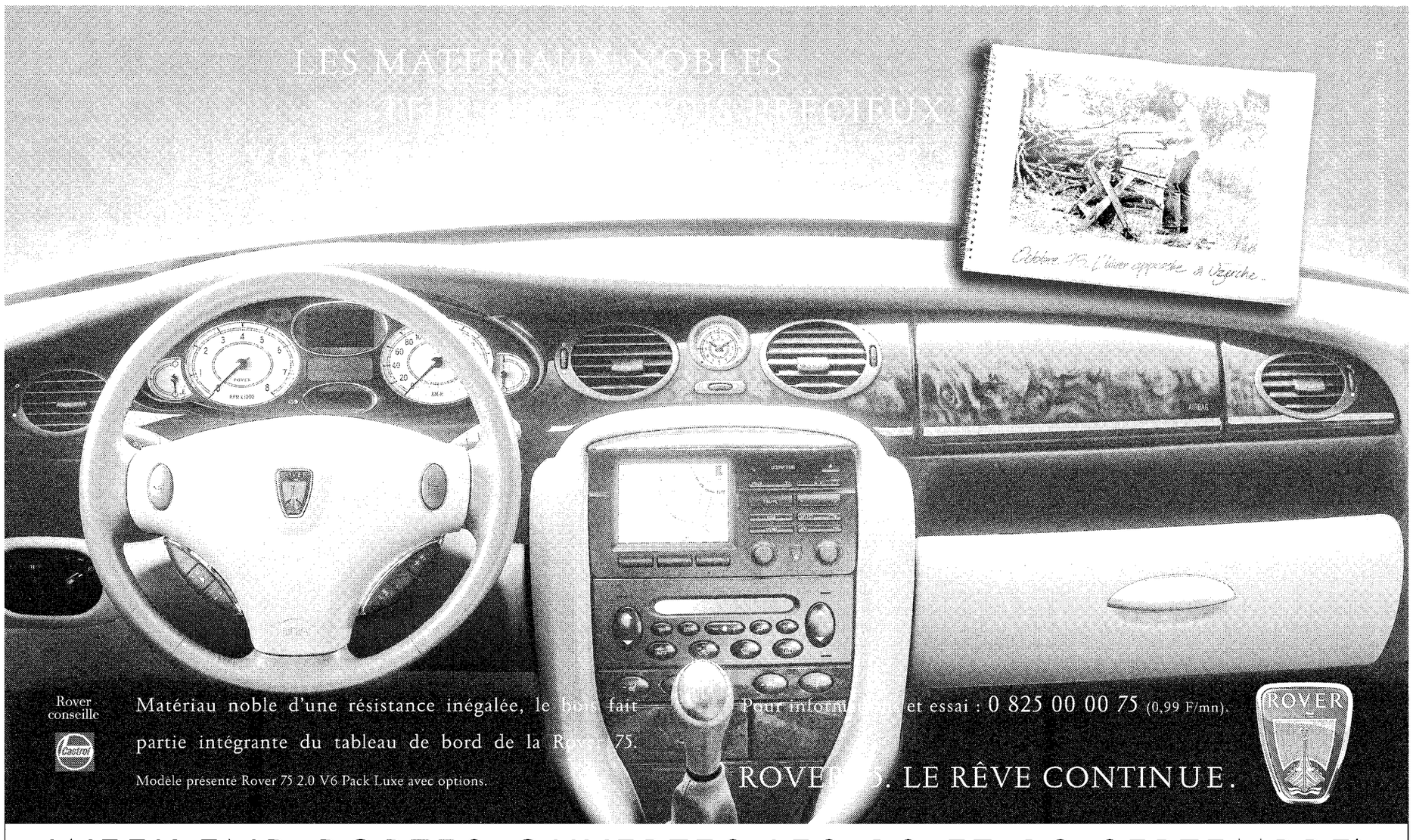

LeMonde Job: WMQ1809--0016-0 WAS LMQ1809-16 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 09:57 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0544 Lcp:700 CMYK

RÉCIT

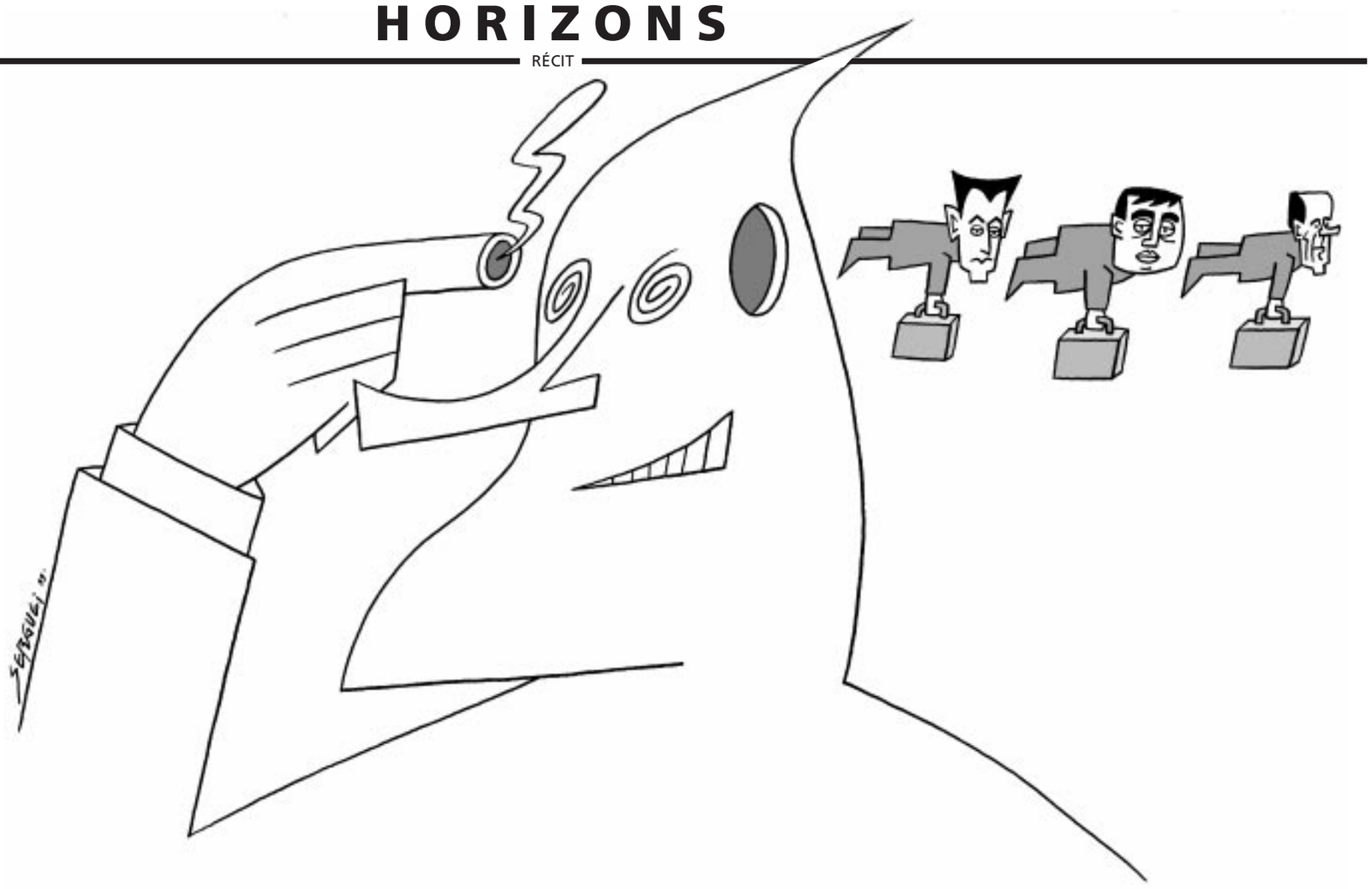

Chirac et les gérants du RPR

Moins de trois mois après avoir demandé à Nicolas Sarkozy de rester à la tête du mouvement gaulliste au lendemain des élections européennes, le chef de l'Etat a mis un veto à sa candidature à la présidence du Rassemblement pour la République. « Le Monde » revient sur les circonstances de ce troisième renvoi, en 27 mois, d'un « patron » du RPR et raconte comment l'Elysée a préparé la candidature de Jean-Paul Delevoye

PALAIS de l'Elysée, mardi 14 septembre, 18 h 30. Assis à son bureau, le président déploie ses longues jambes pour aller accueillir son visiteur : *« Je salue le nouveau Nicolas Sarkozy, celui qui ne sera plus jamais le collaborateur de qui que ce soit, y compris de moi-même, ce que je regrette. »* Le député des Hauts-de-Seine a annoncé quelques heures plus tôt qu'il renonçait à briguer la présidence du RPR et qu'il démissionnerait, le 4 octobre, de ses fonctions de secrétaire général. *« Tu te rendras compte, dans dix ans, que tu as posé, aujourd'hui, un acte fondateur*, ajoute en substance le président de la République. *Je te le dis, Nicolas, tu m'as épaté. »*

Vêtu d'un costume beige clair qui paraît un tout petit peu grand pour lui, Nicolas Sarkozy n'écoute pas les paroles. Il connaît la chanson. En entendant Jacques Chirac, il ne saurait oublier ce vieux refrain gaulliste, dont on a fini par oublier la vraie paternité : *« Les promesses n'engagent jamais que ceux qui les reçoivent. »* Mais la mélodie est si belle, si douce à l'oreille : un jour, un jour viendra... Un jour à Matignon ou, pourquoi pas, à l'Elysée, dans dix ans ? En attendant, le secrétaire général démissionnaire du RPR est invité à quitter au plus tôt le Parlement de Strasbourg, à se saisir des textes les plus importants à l'Assemblée nationale, à laisser *« le cambouis »* à d'autres, et surtout, surtout, à *« ne pas s'abîmer »*. *« J'ai d'autres projets pour toi »*, résume le chef de l'Etat.

A sa sortie de l'Elysée, face aux caméras qui l'attendent, Nicolas Sarkozy se dit *« soulagé, apaisé, libre »*. Il insiste surtout sur ce dernier mot : *« libre »*. Le mirage de la présidence du RPR s'est soudain évanoui.

Le dimanche 13 juin, peu après 20 heures, les instituts de sondage placent encore la liste RPR-DL pour les élections européennes entre 13 % et 14 % et celle de Charles Pasqua à 12 %. C'est du moins ce qu'on apprend, ce soir-là, dans le bureau 311, celui de Nicolas Sarkozy, rue de Lille, à Paris, au siège du RPR. Le téléphone sonne. *« J'attends encore un peu pour m'exprimer, je n'ai pas envie de dire de conneries trop tôt »*, dit l'occupant des lieux. Une voix grésille dans l'écouteur. *« C'est un effort important que vous me demandez là, monsieur le président, un effort véritablement important. Merci de mettre ça dans un coin de votre tête. »* Jacques Chirac vient de demander à Nicolas Sarkozy de rester à la tête du mouvement.

Ce n'est que le lendemain que le député des Hauts-de-Seine, meurtri d'avoir été, en fait, devancé par M. Pasqua, annonce sa démission de son poste de président par intérim du RPR, en ajoutant cet engagement imprudent : *« En toute hypothèse, je ne serai pas candidat à la présidence du RPR. »* Trop heureux de l'aubaine, certains, à l'Elysée, le prennent déjà au mot.

Dès le 26 juin, lors d'une réunion élargie du comité politique du mouvement, dans un lieu, l'Hôtel Intercontinental, qui a connu les premières heures du RPR, Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône et premier adjoint au maire de Marseille, annonce sa candidature afin, dit-il, de *« provoquer un électrochoc »*. *« Aujourd'hui, l'étendard est à terre. Il faut le reprendre, se battre et le porter avec panache. Alors, que les talents se dévoilent, que les projets foisonnent ! »* La salle se met à rigoler, puis à siffler, copieusement. *« Renaud s'est tiré une balle dans le pied »*, se réjouit un « ancien ».

Nicolas Sarkozy, lui, dresse un programme d'action et, déjà, se pose au-dessus du lot. *« Le futur président du mouvement doit être un animateur, pas un leader de rechange. Le leader, c'est le président de la République »*, dit-il. Dans les couloirs, des émissaires de l'Elysée, officiels et officieux, rôdent. L'un d'eux, Roger Romani, s'éclipse vers un salon plus tranquille, un téléphone portable à la main : *« Sarkozy a été très habile. »*

Le constat n'empêche pas la manœuvre. Jean-Paul Delevoye, sénateur du Pas-de-Calais et président de l'Association des maires de France (AMF), a déjà raconté, par le menu, ce qui a commencé à se tramer à cette époque. Un autre conseiller du président de la République, Maurice Ulrich, l'a approché, dès le mois de juin, en lui expliquant qu'il avait *« deux noms »*, dont le sien, à lancer dans la course à la présidence du RPR. *« Lorsque je l'ai entendu raconter ça sur Europe 1, je me suis dit : mais qu'est-ce qu'il nous fait, Delevoye ? Puis, à la réflexion, c'est peut-être lui qui a raison. Après tout, pourquoi ne dirait-on pas les choses telles qu'elles sont ? Vous le verrez, ce type a de vraies intuitions. Il peut étonner. Il est d'une sincérité presque brutale »*, rapporte aujourd'hui Dominique Perben, député de Saône-et-Loire, qui s'est rallié, fin août, à la candidature de M. Delevoye.

Lors de son « Club de la presse » du 12 septembre, le président de l'AMF s'était du reste bien gardé de livrer, à l'antenne, le nom de l'autre favori de l'Elysée. Il s'agissait, en fait, d'Antoine Rufenacht, maire du Havre et ancien président du conseil régional de Haute-Normandie : un élu de terrain, comme M. Delevoye, assez étranger, comme M. Delevoye, aux querelles intestines de l'appareil RPR.

AU début de l'été, ce type de profil convient assez bien à l'aréopage élyséen. Dès le 17 juillet, *Le Figaro Magazine* découvre *« cet inconnu qui brigue le RPR de Chirac »*. Sur une pleine page, le maire de Bapaume pose décontracté, en bras de chemise, devant une affiche qui représente un Chirac soucieux, qui s'interroge, la main sur la bouche. La cellule communication de l'Elysée, animée par Claude Chirac, a pris les choses en main.

Candidat potentiel, comme d'autres, à la présidence du RPR, M. Perben découvre, à son retour de vacances, à la mi-août, l'ampleur de l'offensive médiatique. *« Je ne suis pas sûr que l'attachée de presse de l'AMF ait autant de talent... On peut dire ça comme ça ? »*, s'amuse-t-il encore, sans autre commentaire. Dès le mois de juillet, M. Perben est allé rendre visite à son collègue de Savoie, Hervé Gaymard, autre candidat potentiel, pour discuter de la compétition à venir. Les deux parlementaires ont, alors, téléphoné à leur collègue du Pas-de-Calais pour mesurer sa détermination. Celle-ci est réelle. M. Gaymard, en revanche, songe d'abord à ne pas laisser s'échapper la présidence du conseil général de Savoie laissée vacante par la nomination de Michel Barnier à la Commission de Bruxelles. Quant à M. Perben, qui a été secrétaire général adjoint du RPR de 1990 à 1993, il sait *« le job un peu spécial »*.

Les trois hommes conviennent, en tout cas, qu'il n'y aura, au final, qu'une seule candidature du *« renouveau »* face à celle, donnée pour certaine, de M. Sarkozy.

Mais, très vite, la situation se décante sur un autre front. La proposition soumise par M. Ulrich fait rapidement son chemin au Sénat. Interpellé par des collègues, fin juin, sur le profil du futur président du RPR, le président du groupe gaulliste, Josselin de Rohan, répond mystérieusement : *« Il se pourrait que ce soit un sénateur. »* Bigre ! La prise du Sénat par le RPR est encore dans toutes les mémoires. Le Sénat pourrait-il s'emparer à son tour du RPR ? Artisan de la première bataille, Philippe Marini, sénateur de l'Oise et rapporteur général du budget, n'est pas étranger à la seconde. *« J'ai conseillé à Jean-Paul Delevoye de bien cibler ses interventions, de ne pas trop parler et de donner la primeur à la substance sur la tactique politique »*, confie M. Marini. *« Christian Poncelet, qui a pensé que le président de la République verrait d'un œil favorable la candidature de quelqu'un de neuf, a plaidé à plusieurs reprises, auprès de lui, en faveur de Delevoye. Ils ont eu des conversations régulières »*, précise-t-il.

Peu avant de partir pendant trois semaines pour l'île Maurice, en compagnie de son épouse, Bernadette, et de sa fille, Claude, le président de la République a recommandé à M. Sarkozy de prendre le temps de la réflexion. *« Pendant tout le mois d'août, elles ont dû le tambouriner »*, déduit aujourd'hui un ancien ministre.

Dans la matinée du 27 août, en effet, M. Chirac reçoit M. Sarkozy. Il ne met toujours pas de veto à une éventuelle candidature de ce dernier, mais, de nouveau, il le met en garde et lui recommande de se protéger. *« Il redoutait que l'élection tourne au bain de sang »*, confie M. Sarkozy. Le soir même, à l'étage *executive* d'un grand hôtel de Lyon, où il s'est rendu pour participer aux universités d'été des jeunes RPR, le maire de Neuilly fait le compte des avantages et des inconvénients qu'il aurait à *« y aller »*. *« Est-ce que je vais devoir passer mon temps à décider des investitures pour les municipales à Lille, Nantes ou Montpellier ? »* Une moue désabusée accompagne le propos. *« Cécilia* [son épouse] *me déconseille de me présenter. »* Mme Sarkozy confirme. Faisant le tour des candidats potentiels, il a encore ce mot cruel : *« S'ils étaient courageux, ça se saurait, non ? »* Et puis, tout à coup, l'ancien ministre se reprend à rêver d'un *« parti moderne, ouvert, décentralisé »*. *« Il faut tout reconstruire ! »* Dans les jours qui suivent, il persiste dans cette attitude. Alors que le compagnon de toujours, Brice Hortefeux, s'active, dans son bureau parisien, à rassembler les appels de soutien qui partiront, à l'heure dite, de Phalempin (Nord), de Valréas (Vaucluse) ou de Vesoul (Haute-Saône), Nicolas Sarkozy l'interrompt inopinément : *« Et si on arrêtait tout ? »*

CE n'est pas qu'une provocation. Par orgueil, il rêve de *« les »* placer – les autres, tous les autres – devant leurs responsabilités. Tout en se refusant à admettre l'idée qu'une partie de l'électorat de droite et des militants RPR rejette et son image, et son discours, il sait que son élection peut se jouer *« aux forceps »*. Il redoute aussi d'être emporté par la défaite éventuelle de Jacques Chirac à la prochaine élection présidentielle, et il se demande s'il n'aurait pas intérêt à se tenir à l'écart d'une bataille qui apparaît, aujourd'hui, bien hasardeuse. Mais, dans le même temps, il fait le siège de ses concurrents pour les agréger à la future équipe de direction du mouvement. *« Il a proposé le poste de secrétaire général à tout le monde, avec les avantages correspondants »*, accuse l'un d'eux.

> « Comment peut-on se dire le premier parti de l'opposition et avoir tous nos leaders à l'extérieur, comme autant de "snipers" en embuscade autour d'un blindé brinquebalant qui se traînerait sur deux roues ? »

A la mi-septembre, le dénouement est proche. Jean-Paul Delevoye est l'invité, le 12, du « Club de la presse » d'Europe 1. Consciencieusement, il s'est préparé à cet examen de passage, en compagnie de M. Perben et de quelques professionnels de la communication. Entraîné sur des dossiers qu'il connaît mal, tels que les licenciements annoncés chez Michelin, le président de l'AMF se perd dans ses réponses. *« Pourtant, on savait que la question allait venir, on l'a travaillée et il était bon à la répétition »*, observe l'un de ces spécialistes. Mais, le même jour, M. Perben et M. Gaymard prennent publiquement position en sa faveur. Ancien secrétaire général du RPR, Jacques Toubon fait de même. L'avertissement que M. Sarkozy avait lancé, quatre jours auparavant, dans un entretien au *Monde* (daté 10 septembre), n'a donc servi à rien. *« La consigne formelle de Jacques Chirac est que personne, quelle que soit sa qualité, ne puisse, si peu que ce soit, mêler le président de la République »* à l'élection du président du RPR, avait-il cru pouvoir assurer.

Le lundi 13, en fin de matinée, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ont une longue explication. Cette fois, le député des Hauts-de-Seine comprend. En dépit des conseils de Philippe Séguin, d'Edouard Balladur, de Patrick Devedjian et de bien d'autres, il renonce, pour une fois, à passer en force. Il transmet, dans l'après-midi, à Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République, le communiqué qui annonce sa décision. Villepin, qui a été le seul à le soutenir dans l'entourage présidentiel, l'appelle pour le dissuader d'abandonner la partie. C'est trop tard.

Au téléphone, sa voix est blanche. Pour contenir sa rage, il s'amuse déjà du vide que va provoquer son départ. Il en rajoute dans la dérision. Il en fait trop, comme souvent. Pour donner le change, il assure à ses interlocuteurs : *« Je suis dans mon bain. »* Le lendemain matin, à la première heure, les permanents de la rue de Lille sont informés de la situation par une lettre qui précède le communiqué officiel transmis à l'AFP. Après Alain Juppé et Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy est le troisième « patron » du mouvement à devoir faire ses cartons en vingt-sept mois. *« Cette fois, je ne comprends plus. On n'a quand même pas élu Chirac pour qu'il gère la mairie de Paris, le groupe à l'Assemblée et la direction du mouvement »*, s'emporte un jeune militant qui s'était dépensé sans compter lors de la campagne présidentielle de 1995. Puis, posément, il ajoute à voix haute cette réflexion : *« Comment peut-on se dire le premier parti de l'opposition et avoir tous nos leaders à l'extérieur, comme autant de* snipers *en embuscade autour d'un blindé brinquebalant qui se traînerait sur deux roues ? »*

Jean-Louis Saux

Dessin : Serguei.

LeMonde Job: WMQ1809--0017-0 WAS LMQ1809-17 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 08:43 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0545 Lcp:700 CMYK

Retrouver les terroirs pour une agriculture durable

par Christian Brodhag

LE système alimentaire des pays développés traverse des crises à répétition. Les impacts des organismes génétiquement modifiés ou des dopages hormonaux sur l'environnement, sur les écosystèmes, voire sur la santé, opposent les Etats-Unis et l'Europe. La logique du hors sol poussée jusqu'à l'alimentation du bétail par l'industrie du recyclage, depuis les farines animales jusqu'aux déchets toxiques en passant par les boues d'épuration, met en péril le système alimentaire européen.

Dans un cas comme dans l'autre, certaines industries et leurs laboratoires prétendent se substituer aux liens que la production agricole entretient avec les sols, les ressources génétiques et biologiques. La mal-bouffe n'est pas seulement américaine. Dénoncer le symbole McDonald's a un sens, mais exonère un peu facilement l'Europe.

Sous les pressions de l'Organisation mondiale du commerce, certes, mais aussi en raison de la volonté des autres pays européens de maîtriser les dépenses publiques, s'accumulent des inquiétudes sur la pérennité des financements publics de l'agriculture française.

Dans le cycle de négociations de l'OMC sur l'agriculture, dont la première phase doit avoir lieu à Seattle du 28 novembre au 3 décembre, une stratégie cohérente et efficace doit être opposée au modèle agro-industriel américain. Et ce n'est pas le modèle européen actuellement dominant qu'il faut sauver en priorité.

Seul le développement durable offre aujourd'hui le cadre conceptuel et les institutions permettant de sortir de cette impasse. Sur le plan des concepts, le développement durable propose de réconcilier l'environnement et le développement économique et social, les patrimoines culturels, pour préserver les ressources des générations futures. Il s'appuie sur le principe de précaution qui vise la prudence quand des risques graves et irréversibles sont encourus, ce qui est d'évidence aujourd'hui le cas.

Sur le plan institutionnel, la huitième session de la Commission du développement durable des Nations unies d'avril 2000 devrait porter sur l'aménagement intégré du territoire et l'agriculture. Pour préparer cette échéance avait lieu à Maastricht du 13 au 17 septembre, une conférence de la FAO sur le « caractère multifonctionnel de l'agriculture et des terroirs ». Le titre de la conférence en anglais, « Conference on the Multifunctional Character of Agriculture and Land », ou en espagnol, « Conferencia FAO/paises bajos sobre el carácter multifuncional de la agricultura y la terra », gomme la référence au terroir, concept purement français, qui est absent des documents de travail.

Cette rencontre devrait être suivie d'une réunion des ministres de l'agriculture en novembre. Or, malgré ces thématiques favorables, il ne semble pas que la France a envisagé d'y défendre réellement l'agriculture de terroir liée à l'aménagement du territoire. Les combats perdus sont ceux que l'on ne livre pas.

Une autre logique peut être défendue dans ces institutions, pour ouvrir la voie à une agriculture qui retrouverait le sol et ses terroirs. Des dispositions réglementaires, sur la biosécurité notamment, doivent être imposées au nom du principe de précaution.

D'autre part, des labels de qualité et d'origine reconnus au niveau mondial apporteraient des garanties aux consommateurs et valoriseraient les productions de qualité. Les plus ultralibéraux ne peuvent faire valoir aucun argument contre l'information du consommateur.

Les relations entre les territoires de production et le marché mondial sont difficiles. Dans le contexte de l'ouverture des marchés mondiaux, les protections des spécificités locales sont souvent vues comme des pratiques discriminatoires, voire des freins au développement, y compris par les pays du Sud.

Cessons de diaboliser l'OMC dans les préaux électoraux sans proposer dans la négociation les nécessaires mécanismes de maîtrise du marché. Certes, la mondialisation touche de plein fouet les territoires, en mettant en concurrence des espaces aux potentialités différentes, mais il est possible de valoriser les différences et de prendre en compte les contraintes locales pour en faire des atouts.

Les accords multilatéraux de 1994, qui ont débouché sur la création de l'OMC, et, notamment, l'accord sur la propriété intellectuelle, créent le cadre en faisant expressément référence aux indications géographiques. Dans la prochaine négociation, on progressa dans ce sens ou on régressera. Ou bien la France pèse en proposant un modèle agricole durable fondé sur ses atouts, ou bien elle subira, isolée dans son exception.

C'est avant tout un modèle de gestion intégrée du territoire qu'il faut proposer. Le paysage est façonné par des pratiques sociales en interaction avec des composantes biogéographiques. L'artisanat traditionnel utilise les ressources locales en les valorisant. Les produits agricoles dépendent d'espèces végétales et animales adaptées au milieu. La valorisation par le tourisme de ces spécificités est un moyen d'apporter des ressources économiques au territoire, mais l'exploitation touristique mal maîtrisée peut détruire ces caractéristiques. Il s'agit donc de préserver ce patrimoine tout en le valorisant de façon durable par la création de valeur ajoutée et la diversification des produits intégrées dans un véritable projet de territoire.

La mal-bouffe n'est pas seulement américaine. Dénoncer le symbole McDonald's a un sens, mais exonère un peu facilement l'Europe

La labélisation de ces produits (alimentaires, artisanaux et touristiques) peut aider les consommateurs à les identifier et encourager la préservation de leurs caractéristiques. Un label ou une marque peut être compatible avec les règles du marché mondial et, dans cette perspective, l'expérience française reprise dans le droit européen se révèle instructive.

Initialement mise au point pour l'organisation de la production viticole, aujourd'hui élargie à d'autres produits alimentaires, l'appellation d'origine contrôlée, valorise les qualités spécifiques liées au terroir. Les AOC qui régissent la production viticole encadrent le mode de production, les cépages, la délimitation des terroirs et les qualités de vinification.

Le deuxième label est l'IGP (indication géographique), signe de valorisation de l'origine géographique protégée, adoptée au niveau communautaire au mois de mai 1992. D'autres labels produits/territoires ont été mis en place, comme ceux des parcs naturels régionaux, espaces particulièrement pertinents en matière de développement durable.

Ces signes de qualité fournissent au consommateur une information sur la qualité des produits et l'impact des modes de production. Au sein même de la crise actuelle, le contexte reste favorable aux produits labélisés. Les consommateurs demandent la traçabilité. Ils veulent, à juste titre, pouvoir identifier l'origine et les modes de fabrication des produits et juger eux-mêmes de leur propre application du principe de précaution. Ce label de développement durable pourrait faire explicitement référence au concept de terroir décliné avec des variantes pour les zones de montagne ou les zones insulaires.

Un terroir pourrait être défini comme une entité territoriale dont les valeurs patrimoniales sont les fruits de relations complexes et de longue durée entre des caractéristiques culturelles, sociales, écologiques et économiques. A l'opposé des espaces naturels, où l'influence humaine est faible, les terroirs dépendent d'une relation particulière entre les sociétés humaines et leur habitat naturel qui a façonné le paysage. Considérés d'un point de vue mondial, ils répondent aux objectifs de développement durable : préservation de la biodiversité et des diversités sociales et culturelles. (Un forum de discussion sur ce thème est accessible sur Internet : http ://www.agora21.org/terroir).

Voilà un modèle agricole exportable. D'ailleurs, il s'exporte fort bien. Encore faut-il le défendre, faute de quoi nous risquons de le voir disparaître. Voilà un modèle touristique durable, axé sur les patrimoines culturels, culinaires environnementaux. Du reste, c'est lui qui contribue à assurer la première place à la France.

Notre pays a des atouts à faire valoir et pourrait trouver des alliés dans les pays du Sud. L'entretien de la biodiversité des espèces domestiques animales et végétales, véritable réservoir génétique pour les firmes agroalimentaires du Nord, pourrait être valorisé économiquement localement par ce type de label.

Encore faut-il que notre pays croie au développement durable et à la possibilité de mettre en place, au niveau international, des institutions et des régulations environnementales et sociales qui s'imposeraient face à l'OMC. Force est de constater que ce n'est pas le cas pour l'instant.

Christian Brodhag, *ancien président de la Commission française du développement durable, est directeur de recherche à l'Ecole des mines de Saint-Etienne.*

AU COURRIER DU « MONDE »

PAYSANS ET GRANDES SURFACES

Je me garderai bien d'exprimer une opinion quelconque sur le fondement des actions paysannes contre les grandes surfaces, les McDonald's et le gouvernement américain.

Je voudrais cependant dire un mot sur un sophisme souvent entendu à propos de l'arrestation du leader paysan José Bové. Ceux qui le défendent disent que son arrestation est une atteinte à la liberté d'expression du syndicalisme paysan. Or ce monsieur n'a pas été arrêté pour s'être exprimé mais pour avoir dégradé des biens privés.

Où allons-nous si tous les protestataires se livrent à ce genre d'action ?

Nombre de citoyens européens, qui contribuent de leurs deniers à l'énorme budget des subsides agricoles, trouvent scandaleux que les paysans français déversent sur la voie publique des tonnes de légumes et de fruits, dont la majeure partie est définitivement perdue pour la consommation, alors que des gens meurent de faim. Que diraient les paysans si, pour protester contre ce type d'actions, des citoyens européens allaient saccager le local d'un syndicat agricole français, ou pire encore, une ferme ?

Fernand Glibert
Bruxelles

LA TOILE

Francis Lorentz et Bernard Spitz savent de quoi ils parlent. Tous deux sont universitaires et versés dans l'économie. Leur appel est pressant en faveur de la révolution numérique et du commerce électronique (*Le Monde* du 26 août). Si la France ne prend pas ce train-là, disent-ils, elle ne passera pas le prochain siècle. Qui songerait à contredire leur éloquent plaidoyer ?

Il est pourtant permis de penser que l'argumentation, pour toucher un public plus large, devrait évoquer aussi les ressources extraordinaires du Net et du multimédia dans d'autres domaines que l'économie ou les affaires, tels que les arts, les sciences, les lettres, et autres applications qui n'ont pas d'incidences financières immédiates. Se lancer dans l'informatique et surfer sur la Toile parce que c'est rentable, pourquoi pas ! Mais les enjeux culturels et intellectuels sont également considérables puisqu'il s'agit des outils de conception et de création les plus puissants que l'homme ait jamais eus à sa disposition.

Encore faut-il pouvoir en faire la preuve et montrer les capacités de ces technologies, en particulier tout au long de la scolarité dont l'un des objectifs majeurs doit être d'assurer la maîtrise totale des outils, sans se contenter de former à la hâte des consommateurs ignares. (...)

Jean-Louis Malandain
La Pommeraye
(Maine-et-Loire)

VIEUX PNEUS

La chronique de Pierre Georges du 10 septembre a été le catalyseur qui me pousse à vous écrire. Je suis un de ces *« vieux pneus »* : cadre ordinaire, mis en préretraite à cinquante-six ans avec encore des enfants lycéens ou étudiants.

Et je m'interroge : ces *« golden cadres »* ne pourraient-ils pas redistribuer une partie de ces capitaux énormes à ces vieux pneus jetés périodiquement ?

Que peuvent-ils bien faire de tout cet argent ? (...) Comment dépensent-ils ces sommes colossales ? Quel est le but recherché par ces amas de capitaux ?

Daniel Goetz
Paris

LeMonde Job: WMQ1809--0018-0 WAS LMQ1809-18 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0546 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Sida, hécatombe africaine

MOINS de vingt ans après son apparition dans les milieux homosexuels californiens, l'épidémie du sida est devenue un fléau frappant de plein fouet le tiers monde. Et avec plus de 70 % des nouvelles infections par le VIH actuellement contractées à l'échelon mondial, l'Afrique paie, depuis longtemps déjà, le plus lourd tribut à cette maladie. Pas plus que les autres pathologies infectieuses frappant les populations les plus pauvres de la planète, le paludisme notamment, le sida ne suscite de solidarité Nord-Sud. Entre ceux qui possèdent les outils thérapeutiques et ceux qui meurent, faute d'en disposer, il n'y a pas coopération médicale ou scientifique, pas d'entraide économique non plus.

Tout le reste n'est que discours, comme la 11e conférence sur le sida en Afrique qui vient de s'achever à Lusaka (Zambie) l'a encore montré. Elle n'a rien changé des données d'une dramatique équation dont les termes ne sont que trop connus : sur le continent noir, l'épidémie de l'infection par le VIH continue de progresser plus vite que partout ailleurs dans le monde, et rien n'est concrètement mis en œuvre qui parviendrait à enrayer l'extension de cette maladie transmissible par voies sexuelle et sanguine.

Ce phénomène a longtemps pu être perçu comme une fatalité. Ce n'est aujourd'hui plus possible avec la mise au point et la très large diffusion dans l'hémisphère nord des associations de médicaments antirétroviraux : ils permettent de combattre efficacement la progression de la maladie. Le contraste devient ainsi chaque jour plus saisissant entre les spectaculaires progrès thérapeutiques obtenus chez les malades des pays industrialisés et l'absolu dénuement dans lequel meurent les sidéens du tiers-monde, et tout particulièrement les Africains.

On ne peut qu'être saisi de stupeur – et d'effroi – devant la totale indifférence avec laquelle l'Occident observe cette hécatombe actuellement en marche sur le sol africain. Sans qu'aucune action internationale d'envergure ait été entreprise pour enrayer cette évolution, le sida est devenu le révélateur, dans le champ sanitaire, des inégalités croissantes entre les pays industrialisés et ceux qui ne peuvent le devenir. Une inégalité de plus devant la maladie, et la mort.

Mais il faut dire aussi quelques vérités à l'intention des Africains. Il y a une part de naïveté à laisser croire qu'on pourra efficacement lutter contre cette maladie en organisant la distribution à moindre coût de préservatifs masculins ou de cocktails antirétroviraux dans des pays où les systèmes de santé sont à construire. Il serait tout aussi illusoire d'attendre des multinationales pharmaceutiques qu'elles modifient, à cause du sida, les règles en vigueur concernant les brevets ou les lois du marché mondial du médicament : elles ne le feront pas. De cette situation, les responsables africains, politiques et religieux n'ont pas tiré la conclusion qui s'impose : il leur revient à eux d'abord de tout faire pour changer les comportements sexuels de leurs concitoyens.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les aveux de Lazlo Rajk

LE PROCÈS qui vient de s'ouvrir à Budapest, et dont la vedette principale est un communiste hongrois cent pour cent, ex-ministre de l'intérieur et des affaires étrangères de la République populaire magyare, n'échappe pas aux considérations traditionnelles dans ce genre de procès dont Moscou a fourni une fois pour toutes le modèle.

Comme prévu donc, Lazlo Rajk a tout avoué ; ses coïnculpés en font autant. Mais jamais peut-être l'opinion n'aura eu l'occasion d'entendre une histoire aussi rocambolesque, d'où il ressort notamment que Rajk a toujours été à la solde de la police, qu'il s'est mis aux ordres du gouvernement yougoslave, qu'il s'est efforcé en conséquence et pour suivre les instructions de ses maîtres franco-américano-yougoslaves de préparer un putsch en vue de renverser la démocratie hongroise et de liquider ses chefs.

Evidemment cette histoire ne tient pas debout, et tout le passé de Rajk, qui fut l'un des artisans les plus féroces de l'instauration du régime communiste en Hongrie, témoigne contre ses propres aveux. Il s'agit avant tout de convaincre les populations des démocraties populaires et les communistes du monde entier que Tito est à la solde des Américains, et qu'il est intervenu dans les affaires hongroises dans l'intention très nette de provoquer le renversement de la démocratie.

Il s'agit, mieux encore, de fortifier dans les esprits communistes cet automatisme mental qui consiste à voir immédiatement dans tout opposant au régime et à ses chefs prostaliniens un traître et un criminel, vendu depuis des années aux impérialistes occidentaux.

(18-19 septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index et microfilms du *Monde :* **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

La diplomatie allemande joue la continuité

***« INUTILE DE RÉPÉTER** en permanence à nos partenaires que nous sommes forts et que nous sommes le numéro un. Ils le savent déjà. »* Helmut Kohl a vivement critiqué, le 11 septembre, la manière dont Gerhard Schröder conduit sa politique européenne, estimant que celle-ci ne peut *« conduire qu'à un fiasco »* et appelant son successeur à la *« modestie »* (*Le Monde* du 14 septembre).

La critique de M. Kohl intervient alors que M. Schröder a redéfini début septembre à Berlin les axes de sa politique étrangère, tirant sans doute les leçons des erreurs commises depuis un an. Selon M. Schröder, l'Allemagne doit suivre une politique de *« défense éclairée de ses propres intérêts »* : cette défense doit être assurée avec l'Europe et l'OTAN, en accord avec les partenaires de l'Allemagne et non contre eux, a expliqué le chancelier, qui a aussi rappelé que la France et l'Allemagne constituent le moteur de l'unification européenne.

En jetant aux oubliettes son projet de remplacer le couple franco-allemand par un triangle franco-germano-britannique, qui visait à s'affranchir d'une prétendue tutelle de la France, le chancelier allemand revient, au moins dans le discours, à une conception plus classique. En se rendant en Pologne, en Hongrie et en République tchèque, pour célébrer le soixantième anniversaire du début de la guerre ou remercier les pays de l'Est pour leur contribution à la chute du mur, le chancelier veut également *« exclure tout malentendu »*, selon son porte-parole, à l'heure où le gouvernement s'installe à Berlin.

L'arrivée au pouvoir de M. Schröder a été marquée par un changement plus de ton que de politique. Sur le fond, le chancelier a les mêmes objectifs que son prédécesseur : faire de l'Allemagne une grande puissance diplomatique. Mais, novice en politique étrangère, il a adopté une tactique différente, croyant qu'il pourrait imposer ses vues en provoquant le conflit, notamment avec la France, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il faisait fausse route.

« ENFANT CHÉTIF ET PRÉMATURÉ »

Ses déclarations tonitruantes sur l'Europe ont inquiété ceux qui s'étaient habitués à la bonhomie de M. Kohl. Celui-ci versait toujours une larme sur les pères de l'Europe. M. Schröder, lui, veut défendre avant tout l'Allemagne : en avril 1998, l'euro, qui va remplacer le deutschemark, est pour lui un *« enfant chétif et prématuré »* ; en décembre, il dénonce *« l'argent allemand flambé à Bruxelles »* et clame au printemps 1999 pendant la campagne européenne qu'il *« n'attend pas de cadeaux de l'Europe, mais que le contraire devrait aussi être vrai »*.

Schröder le nationaliste a-t-il succédé à Kohl l'européen ? Le raccourci est trop rapide, même si M. Kohl est européen par passion, tandis que M. Schröder l'est surtout par nécessité. A la fin de son règne, Helmut Kohl suivait une ligne de plus en plus « allemande », que les observateurs n'ont pas vu ou voulu voir, tant il était sacrilège de s'interroger sur les intentions du *« grand Européen »*, qui avait fait l'Allemagne sans défaire l'Europe et imposait l'euro à une population réticente.

Pourtant, depuis l'échec du sommet d'Amsterdam de 1997, le masque était tombé : l'Allemagne avait abandonné son rêve fédéraliste. Et si les relations avec l'Occident étaient excellentes, ce n'était pas le cas avec les pays de l'Est. Après la chute du mur, M. Kohl a mis des semaines avant de reconnaître l'intangibilité de la frontière orientale de l'Allemagne sur la ligne Oder-Neisse. Pendant l'été 1998, il se heurtait encore au gouvernement tchèque sur la question des Sudètes. La demande légitime de l'Allemagne de payer moins pour l'Europe n'a pas été lancée par M. Schröder mais par le gouvernement Kohl. Pourtant, il a fallu un changement de chancelier pour que l'opinion étrangère découvre que l'Allemagne avait profondément changé depuis la réunification.

A ses débuts, M. Schröder a cru pouvoir passer en force si nécessaire. Le dernier avatar de cette politique est le boycottage des réunions informelles européennes de la présidence finlandaise tant que l'allemand n'y sera pas une langue de travail. C'est avec la France que le conflit a été le plus dur. En refusant, à peine élu, de participer aux cérémonies commémoratives du 11 novembre au côté de Jacques Chirac et en proposant de remplacer le couple franco-allemand par un triangle franco-germano-britannique, M. Schröder a signifié que le temps de la réconciliation, mais surtout du chaperonnage de l'Allemagne par la France, était révolu. Dans la foulée, il a voulu résilier les contrats de retraitement de déchets nucléaires avec la Cogema sans verser d'indemnités et tenté d'isoler la France en Europe pour la contraindre à accepter une réforme de la politique agricole commune (PAC) qui réduise la contribution allemande au budget européen.

M. Schröder a alors essuyé deux revers, en particulier au sommet européen de Berlin. Jacques Chirac a profité de la situation de faiblesse du chancelier, qui avait absolument besoin d'un accord entre les Quinze à Berlin, pour pousser son avantage jusqu'au bout. Ne cédant pas d'un pouce sur le dossier agricole, le président français n'a pas eu l'élégance d'accorder à l'Allemagne le rabais qu'elle pouvait espérer. Blessés, les diplomates allemands ont alors prétendu que leur pays s'était de nouveau sacrifié à l'intérêt général. En réalité, ils ont appris à leurs dépens qu'à jouer seulement des rapports de force, on s'expose à l'échec. *« On paie un prix plus élevé quand on essaie d'imposer ses intérêts contre ceux des autres »*, résume un haut diplomate allemand.

PAS DE FAUSSES PUDEURS

Si l'on oublie ces « erreurs de jeunesse », la politique étrangère allemande est marquée par une grande continuité. M. Schröder poursuit le virage pris par Helmut Kohl après la réunification, visant à faire de l'Allemagne une puissance majeure, qui assume ses responsabilités sans fausses pudeurs, mais toujours via l'Europe et l'OTAN. Ainsi M. Schröder a-t-il envoyé des soldats allemands au combat pour la première fois depuis 1945. Cet engagement, modeste, de la Bundeswehr s'inscrit dans une évolution commencée après les massacres de Bosnie. Le changement est surtout interne : M. Schröder est parvenu à créer un consensus national sur la politique de défense, en persuadant la gauche, imprégnée de pacifisme, que l'usage de la force pouvait être légitime, voire moral.

Certes, l'Allemagne n'est pas prête à ce que ses soldats tuent ostensiblement ou se fassent tuer. Elle n'aurait pas pu envoyer des troupes au sol au Kosovo. Mais pour la première fois, elle a donné l'impression d'être un partenaire majeur dans l'OTAN. Cette maturité permet à M. Schröder d'être plus libre vis-à-vis des Américains. Pendant les bombardements, le ministre de la défense Rudolf Scharping a émis à plusieurs reprises des critiques contre l'OTAN, en particulier contre sa politique de communication, ce qui eût été inenvisageable sous le gouvernement précédent.

Si l'intégration de l'Allemagne dans l'OTAN n'est nullement remise en cause, le gouvernement Schröder a pris conscience, comme les autres Européens, de la nécessité de créer une défense européenne, explique un diplomate allemand. D'aucuns y verront une volonté de s'affranchir de la tutelle américaine pour dominer le continent. L'Allemagne a surtout compris qu'elle ne peut exercer une influence internationale qu'à travers l'Europe. C'est aussi le choix de la France, qui doit accepter l'Allemagne comme un *alter ego,* y compris en politique étrangère.

Arnaud Leparmentier

L'Artiste contemporain *par Philippe Bertrand*

Le patrimoine, école d'architecture

Suite de la première page

Sans doute est-ce l'anecdote qui, dans bien des cas, va conduire ces visiteurs d'un jour à pousser des portes qui ne sont pas toujours closes le reste de l'année. Ici le souvenir d'une comédienne ou d'un grand couturier – Elvire Popesco et Paul Poiret –, là la fabrication d'un produit alimentaire devenu mythique – le chocolat Menier –, ailleurs la possibilité de côtoyer les arcanes du pouvoir – le bureau du grand argentier. Peu importe le prétexte, un grand nombre de visiteurs auront, ainsi, l'occasion de se familiariser un instant avec l'architecture et son histoire, des constructeurs de cathédrale aux grands chantiers présidentiels de l'ère Mitterrand. Car l'architecture – pas plus que les arts plastiques d'ailleurs – ne figure dans les programmes scolaires.

L'architecture a la double propriété d'être un art – celui qui a donné naissance à tous les autres, disait-on jusqu'à une époque récente en oubliant les peintures rupestres – et d'être totalement imbriqué dans la vie quotidienne. Alors que la ville est en crise et qu'un nombre croissant de décideurs, élus, fonctionnaires, techniciens, sont confrontés à des problème où l'architecture se trouve en première ligne, cette discipline reste largement méconnue. Cette inculture considérable est à l'origine de l'abandon ou de destructions aveugles d'édifices et d'ensembles « hors d'âge » mais parfaitement viables. Des destructions dont le rythme ne faiblit guère, même si elles changent de formes et de cibles (cf. *L'Histoire du vandalisme*, de Louis Réau, coll. « Bouquins », Laffont). Et c'est d'abord cette inculture qu'on trouve à l'origine de choix qui se révéleront autant d'erreurs urbaines.

Depuis une quinzaine d'années, de nombreux élus ont pris conscience de cette situation et réorienté les politiques de leurs villes. Beaucoup ont même suivi une formation de maître d'ouvrage. Mais combien d'entre eux possèdent l'authentique culture de la ville qui semblerait aujourd'hui nécessaire ? Et combien se contentent d'un vernis de façade qui les amène à des décisions simplistes, confondent l'architecture avec un jeu de formes infantile, ou optent à l'inverse pour un conservatisme stérile ? Electeur ou élu, chaque citoyen a affaire à la ville – donc à l'architecture.

Dans un pays aussi dépourvu de culture urbaine que la France, les Journées du patrimoine peuvent acquérir une forte signification, bien éloignée de la simple anecdote. Car, à la différences des autres arts et notamment des arts plastiques, l'architecture est intransportable et très difficilement exposable. Un édifice ne peut guère se déduire de ses plans, de sa maquette ou de son image, ni une ville se réduire à ses cartes. La plupart des expositions – celle consacrée à Richard Meier au Jeu de paume (*Le Monde* du 17 juillet)est symptomatique – ne font qu'effleurer la réalité qu'il faut voir en grandeur nature. Les Journées du patrimoine sont évidemment l'occasion de cette initiation au long cours.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

PRÉCISION

LE KGB EN FRANCE

La photo publiée à la « une » du *Monde* du 16 septembre, illustrant l'appel « Français du KGB », est celle de Vassili Mitrokhine, ancien archiviste des services secrets soviétiques.

LeMonde Job: WMQ1809--0020-0 WAS LMQ1809-20 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 12:38 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 42Fap:100 N°:0599 Lcp:700 CMYK

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Depuis l'ouverture du marché européen des télécommunications, le 1er janvier 1998, les nouveaux opérateurs ont pris 13 % de parts de marché aux dépens de France Télécom. ● CETTE CONQUÊTE s'est effectuée au moyen d'une baisse des tarifs de 30 % à 35 % en moyenne. Leurs efforts commerciaux pèsent lourdement sur les comptes des opérateurs. ● LES CONDITIONS économiques actuelles, estiment-ils, ne sont pas viables. Ces nouveaux concurrents veulent pouvoir accéder directement au client final via les derniers mètres de lignes contrôlés par France Télécom. ● L'OUVERTURE de cette « boucle locale » est la priorité de l'Autorité de régulation des télécommunications. Le gouvernement a annoncé qu'elle pourrait s'effectuer via Internet, ce qui entraînerait, à terme, la disparition de la facturation traditionnelle à la durée au profit d'un forfait.

La guerre des prix dans le téléphone ne cesse de se durcir

Dans les communications « longue distance », les concurrents de France Télécom ont d'ores et déjà provoqué une baisse de 30 % à 35 % des tarifs. Ils font pression sur les autorités pour pouvoir porter le fer sur le marché stratégique des liaisons locales

LES UTILISATEURS du téléphone, particuliers comme entreprises, ne peuvent que se réjouir : les prix de leurs appels ne cessent de baisser. En revanche, les opérateurs téléphoniques qui se battent pour leur offrir ces tarifs alléchants souffrent financièrement. Mais, un an et demi après l'ouverture de la concurrence dans la téléphonie fixe en France, pas question de flancher. Les nouveaux concurrents de France Télécom se sont lancés dans une course effrénée à la prise de parts de marché. Depuis le début de l'année, ils en grignotent 1 % par mois, pour atteindre, aujourd'hui, 13 % du marché de la téléphonie fixe « longue distance » (appels régionaux et nationaux). Sur les appels locaux, la concurrence – théoriquement ouverte – est en pratique fermée, car l'opérateur historique France Télécom contrôle encore les derniers mètres de fils de cuivre allant jusqu'à l'abonné (boucle locale).

En annonçant, le 24 mars, un tarif unique de 44 centimes la minute (pour les appels nationaux), l'opérateur Tele 2, filiale du groupe suédois Kinnevik, a déclenché les hostilités. Cinq mois plus tard, son offre a séduit 400 000 clients, et Tele 2 s'est engagé dans une nouvelle baisse tarifaire, à 38 centimes la minute, mais avec introduction d'un crédit temps. Tous les autres concurrents ont suivi le mouvement.

Pour les entreprises, la bataille est encore plus acharnée. Car, sur ce créneau, les intervenants sont encore plus nombreux. Or les entreprises sont très exigeantes. Conséquence, les opérateurs doivent réviser régulièrement leurs plans de marche. Ainsi, Cegetel Entreprise (groupe Vivendi) vient de baisser ses prévisions de chiffre d'affaires 1999 de 300 millions à 200 millions de francs. La société n'atteindra l'équilibre d'exploitation en 2001 qu'au prix d'une plus grande sélectivité de ses clients. L'opérateur Omnicom, à cours de financement, a préféré se vendre à son concurrent américain GTS-Esprit Telecom.

Ce marché devient de plus en plus difficile, car, outre la baisse des prix des appels téléphoniques, il faut également satisfaire un besoin fondamental des entreprises : le transport des données (Internet et Intranet). *« Il y a quelques mois, 10 % seulement des commandes de nos clients concernaient le trafic de données*, explique Philippe Germond, le président de Cegetel. *Aujourd'hui, le pourcentage s'est élevé à 40 %. »* Conséquence, sur des lignes spécialisées louées par les entreprises pour relier leurs différents sites, le transport de la voix est proposé gratuitement par France Télécom et Cegetel.

PRIS EN TENAILLE

Les prix vont-ils continuer à baisser indéfiniment ? L'exercice a des limites. La première est que *« les prix des communications en France ont rejoint la moyenne européenne »*, estime Bradley Knoefler, président d'AXS Telecom, un opérateur européen. Mais la limite la plus forte est le prix demandé par l'opérateur historique France Télécom pour assurer l'acheminement des appels de l'abonné (boucle locale) vers les réseaux des opérateurs. Pris en tenaille entre des tarifs publics qui baissent sans cesse et un prix d'« interconnexion » fixé une fois par an, les opérateurs doivent absolument réduire leurs coûts de fonctionnement pour pouvoir survivre.

L'idéal, pour eux, serait de pouvoir réduire le droit de péage versé à France Télécom. Pour l'année 2000, ce tarif d'interconnexion est en négociation. L'opérateur historique a présenté, en juillet, ses propositions à l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Elles sont d'ores et déjà jugées *« inacceptables »*, car insuffisantes, par les opérateurs concurrents. L'ART devra arrêter les tarifs définitifs d'ici à la fin de l'année, en tenant compte des exigences des deux parties.

Certains opérateurs tempêtent. Ils estiment que pour assurer une meilleure concurrence il faut commencer par supprimer ce catalogue d'interconnexion pour leur permettre de négocier directement avec France Télécom. Un sujet sur lequel l'ART s'interroge. Mais ce que les opérateurs demandent avec véhémence, c'est de pouvoir accéder directement au client. C'est le grand chantier actuel de l'organisme de régulation. Actuellement, l'ART termine la phase de consultation et devrait, d'ici à la fin de l'année, présenter ses conclusions. Le ministre de l'industrie, Christian Pierret, estime, dans la *Lettre des télécommunications des Echos* du 6 septembre, que *« dès l'année prochaine les concurrents de France Télécom doivent pouvoir déployer leur offre d'accès à haut débit à Internet (via la technologie ADSL) en utilisant la boucle locale existante »*.

« Cette ouverture pourrait entraîner une révolution majeure », estime François Maire, le président de Siris, un opérateur spécialisé dans le transport de données. Car, sur le monde Internet, le mode de facturation change radicalement. On ne facture plus au temps passé (minute de communication) mais à la puissance des réseaux qui permettent de transmettre des données mais aussi la voix. Conséquence, la facturation classique de téléphone pourrait rapidement disparaître au profit de forfaits Internet. La guerre des prix changera de terrain, mais les particuliers auront plus de mal à effectuer des comparaisons.

Enguérand Renault

Alliance entre British Telecom et AT & T

L'opérateur téléphonique britannique British Telecom et l'américain AT & T ont annoncé, jeudi 16 septembre, la constitution d'une alliance dans la téléphonie mobile baptisée Advance. Les deux réseaux couvrent 17 pays et 41 millions de clients. Contrairement à la téléphonie fixe, la téléphonie mobile est encore très locale. Elle dépend de licences nationales et repose sur des standards différents (GSM en Europe et TDMA aux Etats-Unis). Les deux associés veulent offrir un service unique pour les abonnés voyageant à travers le monde. Ils adopteront aussi une position commune sur les standards de la future génération de mobiles (l'UMTS, alliant téléphonie et multimédia).

L'alliance dans la téléphonie mobile complète celle, signée en juillet 1998, portant sur la téléphonie fixe et le transport de données pour les multinationales. Elle constitue une réponse au projet d'alliance de leurs deux concurrents directs dans la téléphonie mobile, le britannique Vodafone et l'américain Bell Atlantic.

Comment Ericsson a raté l'occasion de racheter Nokia

STOCKHOLM
de notre correspondant

On doit encore s'en mordre les doigts au quartier général d'Ericsson. Il y a huit ans, le groupe de télécommunications suédois s'était vu offrir son rival finlandais Nokia sur un plateau... mais avait décliné l'offre. Depuis, Nokia a pris son envol et surfe sur le juteux marché des téléphones mobiles, devant Ericsson qui peine à suivre. Amère erreur de jugement de la part de la firme suédoise, relatée pour la première fois en détails dans un livre paru le 14 septembre à Helsinki, et non démentie par les intéressés. Ecrit par deux journalistes, *Le Livre sur Nokia* décrit notamment comment cette entreprise, aujourd'hui symbole d'un pays en pointe dans le domaine des technologies de l'information, a bien failli passer aux mains du « grand frère » suédois.

En 1991, la Finlande entre dans une période de profonde récession économique. Effondrement de l'Union soviétique voisine – alors son premier partenaire commercial –, chute du produit intérieur brut, crise bancaire, brusque poussée du chômage. Dans ce contexte, Nokia vit des heures très difficiles. Sa filiale de téléviseurs, en particulier, bat de l'aile. *« Nokia frôle alors la banqueroute »*, raconte Staffan Bruun, l'un des auteurs du livre. Björn Westerlund, le patron qui, dans les années 60, mit le groupe sur les rails de l'électronique, vend alors toutes ses parts. Les deux principaux actionnaires de Nokia, les banques finlandaises Kansallis et SYP, se demandent quoi faire de ce portefeuille embarrassant.

Après l'échec d'un plan de reprise finno-américano-japonais, Kansallis envoie un émissaire à Stockholm. Peter Fagernas se rend au siège d'Ericsson, l'un des fleurons de l'industrie suédoise. Dans sa mallette : le projet de vente de Nokia. Tout Nokia, avec ses systèmes de télécommunications, mais aussi ses pneumatiques et ses téléviseurs. C'est là que le bât blesse. Après réflexion, Ericsson se porte volontiers acquéreur, mais sans la division télévision. Non rentable, celle-ci représente alors près du tiers du chiffre d'affaires de la firme d'Helsinki. Les négociations achoppent. *« Les banques étaient à deux doigts de prendre une décision qui aurait été une catastrophe nationale pour la Finlande. Ericsson a commis une erreur fatale,* commente Edward Andersson, membre du conseil d'administration de Nokia, cité dans l'ouvrage. *Aujourd'hui, nous pouvons remercier notre secteur télévision d'avoir été en si mauvaise posture. »*

CENT FOIS PLUS

Cette division, Nokia finira par s'en séparer après la nomination d'un nouveau patron, Jorma Ollila, toujours aux commandes. Recentré, l'actuel premier producteur mondial de téléphones mobiles vaut en Bourse 600 milliards de markka (101 milliards d'euros), soit environ cent fois plus qu'en 1991 ! A l'époque, Ericsson valait l'équivalent de 8,5 milliards d'euros et ne pèse aujourd'hui « que » 60 milliards.

Au siège du groupe suédois, on se refuse à commenter *« des événements remontant à une décennie »*... Quant aux récentes spéculations d'un quotidien suédois sur une reprise par Nokia des téléphones mobiles d'Ericsson en échange de ses systèmes de réseaux, elles sont, de part et d'autre, qualifiées d'irréalistes et sans fondement.

Antoine Jacob

LeMonde Job: WMQ1809--0021-0 WAS LMQ1809-21 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 12:39 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 42Fap:100 N°:0600 Lcp:700 CMYK

Tarifs pour les particuliers et les PME-PMI

OPÉRATEURS	LOCAL	NATIONAL heures pleines	heures creuses	dimanche ou w-e	crédit temps
FRANCE TÉLÉCOM	0,74F : 3 min 0,28F : h pl. 0,14F : h cr.	1 F	0,50 F		
Le 7 classique CEGETEL	Obligation de passer par France Télécom pour les communications locales	0,70 F	0,40 F	0,35 F le dimanche	0,72 F
Le 9 de TÉLÉCOM		0,50 F	0,30 F	0,30 F le week-end	0,50 F
TÉLÉ 2		0,38 F	0,38 F		0,60 F
Le 5 de CARREFOUR (GTS Omnicom)		0,70 F	0,30 F		0,72 F
Via le 2 Infonie (SIRIS)		0,59 F	0,39 F		0,72 F 42 secondes
AXS TÉLÉCOM		0,33 F facturation par unité de 30 secondes	0,33 F		
KERTEL		0,69 F	0,40 F		achat de la Kerbox 290F
WESTERN TELECOM		0,72 F	0,39 F		0,61 F
BELGACOM	0,24 F sur boucle locale Nord-P.-de-C.	0,66 F	0,44 F		

Source : Budgetélécom. com

Les prix incitent les entreprises à changer d'opérateur

Selon une étude du 10 septembre auprès de 150 entreprises d'Arthur Andersen Management :

● Un tiers des entreprises s'est déjà tourné vers un opérateur alternatif, généralement en complément de France Télécom.

● 32 % des sociétés interrogées envisagent de changer d'opérateur de téléphonie fixe dans l'année à venir.

● Les principaux critères incitant les entreprises à changer d'opérateur sont les tarifs (à 90 %), la pérennité de l'opérateur (39 %), la disponibilité (32 %) et la fiabilité (31 %). 54 % ont mis en place des outils pour suivre les coûts et évaluer les performances des opérateurs.

● Les principaux critères incitant les entreprises à conserver leur opérateur actuel sont la fiabilité (56 %), la pérennité de l'opérateur (55 %) et la sécurité (49 %).

● Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à disposer d'un service de téléphonie mobile (97 %) et 80 % d'entre elles veulent s'équiper de services Internet.

Palm quitte sa maison-mère 3COM pour conquérir le marché des portables

EN FORÇANT les petites tablettes tactiles Palm Pilot (agendas électroniques) à prendre leur indépendance, le groupe américain d'électronique de réseau 3COM oblige son ancienne filiale à jouer à quitte ou double : soit Palm reste un acteur secondaire de l'électronique grand public, cantonné à la fabrication d'agendas ultrasophitiqués pour cadres stressés, soit elle réussit à s'imposer comme le standard de communication de la prochaine génération de téléphone sans fil.

Dans le premier cas, elle risque de finir dans l'escarcelle d'un grand groupe de l'électronique cherchant à récupérer le succès des Palm. Dans le second, elle changerait de dimension en passant d'un marché de quelques millions d'unités à un eldorado de centaines de millions d'appareils.

C'est justement parce que cette perspective dépassait largement le périmètre d'activité du groupe 3COM, spécialisé dans les équipements de réseaux téléphoniques, qu'il a décidé d'émanciper sa filiale, qui représentait jusqu'à présent 10 % de son chiffre d'affaires. 3COM a annoncé, en début de semaine, qu'il allait d'abord mettre en Bourse 20 % du capital de Palm d'ici à janvier 2000 pour valoriser au mieux cette activité, dont on ignorait jusque là la rentabilité. Au passage, 3COM espère bien doper le cours de son action, qui a perdu près de la moitié de sa valeur depuis le début de l'année, victime notamment de l'aura et des succès de Cisco, son principal concurrent dans les équipements de transmission de données sur le réseau Internet.

SECONDE VIE

Les analystes évaluent Palm à environ 6 milliards de dollars (pour 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires), ce qui pourrait mécaniquement augmenter la valeur boursière de 3COM. L'entreprise ne compte pas garder le pactole pour elle-même puisqu'elle a annoncé qu'elle redistribuerait, quelques mois après l'introduction en Bourse, le solde des actions (soit 80 % du capital) à ses dizaines de milliers d'actionnaires, dans le cadre d'une scission. Les actionnaires de 3COM se retrouveront ainsi avec des actions des deux sociétés d'ici à quelques mois.

Palm devra alors amorcer sa seconde vie. Déjà vendus à plus de cinq millions d'unités, les petites tablettes électroniques ont réussi à ouvrir un nouveau segment de l'électronique grand public que tentent aujourd'hui de se réapproprier, sans beaucoup de succès, des groupes comme Microsoft, Compaq, Casio ou Philips (*Le Monde* des 8 et 9 août). Le dernier modèle, Palm VII, permet de se connecter au réseau internet pour consulter son courrier électronique ou accèder à un certain nombre d'informations *« en ligne »*.

Son succès fait des émules. HandSpring, une société formée par des anciens responsables de Palm Computing, a lancé, mardi 14 septembre, un nouvel ordinateur de poche équipé de la version la plus récente du système d'exploitation Palm OS, à un prix inférieur à celui des Palm Pilot. En outre, grâce à une nouvelle technologie mise au point par Handspring, l'acquéreur pourra rajouter des périphériques, permettant notamment d'écouter de la musique dans le format MP3, brancher des appareils photo numériques, des messagers électroniques, des modems sans fil pour se connecter à l'Internet, ainsi que des systèmes de positionnement GPS.

L'ÂGE DES DONNÉES

Raison de plus pour Palm d'amorcer sa reconversion. L'arrivée de la nouvelle génération de téléphones portables, capables aussi de recevoir et transmettre des données et de se connecter au réseau Internet, vient bouleverser la donne. Les constructeurs de téléphones mobiles sont en effet à la recherche de logiciels qui permettront aux téléphones mobiles de passer de l'âge de la voix à celui des données. Déjà, Nokia, Motorola et Ericsson ont créé une société commune avec Psion, baptisée Symbian, pour utiliser le standard Epoc de Psion dans les futurs téléphones portables.

Palm n'a pas l'intention de laisser le champ libre à son rival britannique. Eric Benhamou, le PDG de 3COM qui conservera la présidence de Palm aux côtés du patron de la future société, explique *au Monde* que *« Palm est en train de nouer des liens avec les constructeurs de téléphones portables pour adapter la plateforme Palm et ses logiciels à l'environnement de la téléphonie sans fil »*. Palm pourrait profiter de la réticence des constructeurs de téléphones à se tourner vers le géant Microsoft, qui a développé une version allégée de son célèbre système d'exploitation Windows pour les petits appareils électroniques (Windows CE).

Nokia, Ericsson ou Motorola ne veulent pas se retrouver dans la situation des fabricants d'ordinateurs qui dépendent aujourd'hui, à 90 %, des logiciels de Microsoft. Pour engager cette bataille gigantesque, Palm aura certainement besoin de trouver de nouveaux alliés. D'autant qu'elle ne dispose que d'environ deux ans pour réussir son pari. Au-delà, aucune disposition fiscale ne le mettra à l'abri d'une OPA hostile.

Christophe Jakubyszyn

NOMINATIONS

Seagram réorganise Martell

LE GROUPE CANADIEN Seagram, qui a acquis Martell en 1988, vient de faire partir à la retraite Patrick Fiorino Martell,

cinquante-trois ans, directeur général et dernier représentant de la famille de cette vieille maison de cognac. Le communiqué de Seagram annonce qu'il prendra sa *« retraite anticipée »* le 1er janvier 2000. Même s'il reste président, il part dans le cadre d'un plan social qui touche soixante-cinq salariés dont cinq cadres supérieurs. Dès le 13 septembre, il a été remplacé par Robert Poucheyret, jusqu'ici directeur général chez Bongrain.

Ce changement indique clairement une reprise en main de Martell qui, depuis 1988, a perdu d'importantes parts de marché.

■ **CARAT (groupe britannique Aegis) : Bruno Kemoun,** 41 ans, et **Eryck Rebbouh,** 43 ans, co-présidents de Carat France, ont été promus par le nouveau président d'Aegis, Doug Flynn, co-directeurs généraux de l'Europe du Sud. Outre la France, ils superviseront les activités de Carat en Italie, Espagne, Portugal et Grèce.

DEUTSCHE BAHN : Harmunt Mehdorn, 57 ans, qui a eu des postes de direction chez Deutsche Airbus, DASA et RWE, prendra la tête des chemins de fer allemands. Ce manager succède à Johannes Ludewig, un haut fonctionnaire qui n'a pas su redresser l'image de l'entreprise très dégradée à la suite de plusieurs accidents, dont celui de Eschede, qui fit plus de cent morts en juin 1998.

■ **CPR : Anton Brender,** 53 ans, économiste, professeur associé à Paris-Dauphine, directeur des études du groupe CPR depuis 1992, devient président de CPR Gestion.

■ **BANQUES POPULAIRES : Philippe Dupont** est président du groupe Banques populaires et non de Bred Banques populaires, comme indiqué dans l'édition du 11 septembre.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouët. Fax : 01-42-17-21-67.

NBC prend le contrôle de Paxson Communications

APRÈS LA FUSION Viacom-CBS, c'est au tour de NBC et de Paxson de s'allier. NBC, premier réseau de télévison américain, a annoncé, jeudi 16 septembre, le rachat de 32 % de Paxson Communications, holding de tête de Pax TV, septième network aux États-Unis avec 72 stations et 51 chaînes affiliées. NBC déboursera 415 millions de dollars (399 millions d'euros). Grâce au changement de la législation fédérale, prévu pour février 2002, NBC pourra ultérieurement porter sa participation jusqu'à 49 % et reprendre le bloc de contrôle détenu par Lowell Paxson, fondateur de Pax TV.

Avec cette acquisition, NBC devient le deuxième producteur de programmes télévisés américain. Adossé à NBC, Pax TV sera distribué dans 80 % des foyers américains.

Air France et la SNCF élargissent leur partenariat

AIR FRANCE et la SNCF, qui offraient déjà un billet combiné avion + train pour Lille, vont étendre cette formule à quatre nouvelles villes françaises et à Bruxelles. Début novembre, il sera possible d'acheter des billets combinés à l'arrivée ou au départ d'Angers, Le Mans, Lyon (Part-Dieu), Poitiers et Tours (Saint-Pierre-des-Corps). Fin novembre, s'ajouteront quatre trains aller-retour entre Bruxelles et Roissy.

Les billets seront commercialisés par Air France dans son système informatique et porteront le numéro du vol, même si une partie du trajet est réalisée en train. Le prix est inférieur à celui des billets Air France et SNCF séparés. Lufthansa et United Airlines ont passé des accords du même type.

LeMonde Job: WMQ1809--0022-0 WAS LMQ1809-22 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0549 Lcp:700 CMYK

L'immobilier de bureau fait face à une pénurie sans précédent

Un projet de 160 000 mètres carrés voit le jour à Paris-La Défense

L'immobilier de bureau est confronté à une pénurie grandissante. Le taux de vacance des bureaux à Paris-La Défense, premier centre d'affaires européen, se situe à environ 1 %. Le projet Cœur Défense, le plus grand chantier jamais réalisé en France, illustre le réveil de ce marché. La commercialisation de ce programme, qui comprend 160 000 mètres carrés pour un coût global de 4,2 milliards de francs, démarrera lundi 20 septembre.

LA TENDANCE de l'année 1998 se confirme. L'immobilier de bureau connaît à nouveau une période euphorique en France. « *La demande placée devrait dépasser 2 millions de mètres carrés en 1999, égalant le score historique atteint en 1998* », indique le cabinet de conseil en immobilier d'entreprise Bourdais. Ce niveau est proche de celui des années 1989 et 1990. Le marché de l'investissement devrait atteindre un niveau historique record de 42 à 44 milliards de francs sur ce secteur d'immobilier de bureau, soit une hausse de 25 % par rapport à 1998, selon les estimations de Bourdais.

Dans ce contexte de pénurie jamais égalé, le projet Cœur Défense, le plus grand chantier jamais réalisé en France, illustre le réveil de ce marché. La commercialisation de ce programme qui comprend 160 000 mètres carrés de bureaux, pour un coût global de 4,2 milliards de francs, démarrera lundi20 septembre. Elle est confiée à Auguste Thouard et Associés et Jones Lang Lassale, tandis que la livraison sera effectuée entre fin novembre 2000 et fin mars 2001. Il comprend deux tours de 39 étages et trois immeubles de huit étages. Le propriétaire est la société Tanagra, créée pour l'occasion. Elle est détenue par la foncière Unibail (38 %), le fonds d'investissement Crossroads (40 %), la mutuelle d'assurance Gothaer et Bouygues (10 %). Cœur Défense est réalisé par Jean-Paul Viguier, architecte du nouveau siège de France Télévision.

Le marché est aujourd'hui saturé dans Paris intra muros et en banlieue Ouest. La demande ne peut être satisfaite, d'autant plus que les exigences des entreprises sont de plus en plus fortes. La préférence va très nettement vers le neuf et le niveau de performance technologique des immeubles est très élevé. Les sociétés sont également très demandeuses de grandes surfaces, de plus de 5 000 mètres carrés. « *Le volume des livraisons actuellement prévues en 2000 et 2001 apparaît globalement insuffisant pour satisfaire une demande qui devrait rester élevée au cours des deux années à venir* », constate Bourdais.

PAS DE FLAMBÉE DES PRIX

Le taux de vacance des bureaux à La Défense, premier centre d'affaires européen, se situe à environ 1 %. Le taux de vacance moyen en Ile-de-France atteignait 5,3 % début septembre, contre 8,1 % fin 1998. A Paris, il faudra attendre 2002 pour trouver 45 000 mètres carrés sur la rive gauche de la Seine, indique l'agence Reuters. De même, ce taux de vacance est inférieur à 5 % dans l'ensemble des grandes métropoles françaises, souligne une étude du Crédit agricole.

Pour autant, les prix ne flambent pas. Dans les plus beaux secteurs (l'ancien Triangle d'or, Paris Rive Gauche et La Défense), les plus beaux produits, « *les rolls technologiques* », se négocient à des prix de location annuelle autour de 3500 francs le mètre carré, tandis que ces prix se situaient à quelque 5 000 francs dans les années 1989-1990. Pour les bureaux de Cœur Défense, les prix ressortent à 2 700 francs hors taxes au mètre carré pour une tour entière et à 2 800 francs pour chacun des trois immeubles en intégralité.

« *Les professionnels profitent enfin de l'embellie sans que le secteur ne dérape, pour le moment, vers la spéculation* », souligne le Crédit agricole. Les acteurs ont changé. Les banquiers ne font plus de l'immobilier, contrairement à la fin des années 80. Les fonds de pension allemands ou les fonds américains ne sont plus les vautours d'antan et veulent une rentabilité moyenne, explique une spécialiste. La hausse des loyers ressort toutefois à plus de 10 % à Paris et en proche périphérie, tandis que cette tendance haussière est beaucoup plus mesurée dans le reste de l'Ile-de-France.

Cette conjoncture s'explique par le développement des entreprises, lié à la reprise économique, à la vague de fusions qui entraîne une rationalisation des charges, à la forte croissance de plusieurs secteurs tertiaires. « *On ne raisonne plus au prix au mètre carré mais en coût du poste de travail* », affirme une experte. « *L'immobilier est perçu comme un des outils privilégiés d'optimisation de la productivité* », relève Bourdais.

AILLEURS EN EUROPE AUSSI

Cette reprise n'est pas un cas isolé à la France. L'investissement a atteint 7,68 milliards d'euros à Londres, indique le Crédit agricole. Autre exemple européen, la ville de Munich manque de bureaux. Avec un taux de vacance de 1,7 %, elle affiche le chiffre le plus bas de toutes les grandes villes du Vieux Continent, précise l'étude du Crédit agricole.

L'attrait des investisseurs étrangers ne faiblit pas. Ils représentent encore deux tiers des investissements, mais les Français ont fait leur réapparition.

Pascale Santi

LES ATTENTIONS FIAT

DMB88B

Les Fiat Bravo et Fiat Brava vous offrent de série : le double Airbag Fiat®, l'ABS, la direction assistée, l'autoradio RDS EON, l'antivol Fiat code, les vitres avant électriques, la condamnation centralisée des portes... sans oublier bien sûr le moteur Turbo Diesel Unijet JTD encore moins bruyant, moins polluant, plus économique et plus performant. *Jusqu'à 15 300F d'économie selon les versions. Offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable jusqu'au 30 septembre 99 dans les points de vente participants.

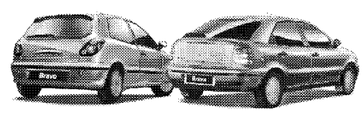

FIAT BRAVO. FIAT BRAVA.
LE TURBO DIESEL AU PRIX DE L'ESSENCE.
JUSQU'A 15 300F D'ECONOMIE*.

LA PASSION NOUS ANIME. FIAT

Artémis reprend l'assureur-vie japonais Aoba Life

La holding de François Pinault considère l'investissement comme une « prise de position durable » dans l'économie nippone

AU TERME de plusieurs mois de discussions, c'est finalement Artémis, la holding personnelle de l'homme d'affaires français François Pinault, qui va reprendre la société d'assurance-vie japonaise Aoba Life Insurance (Aoba). Cette compagnie est née en 1997 de la reprise des actifs sains de Nissan Mutual Life, qui avait été la première société d'assurance-vie japonaise à être contrainte de cesser son activité depuis la fin de la guerre.

Artémis et le Liaj (Life Insurance Association of Japan), qui contrôle Aoba Life, ont signé un accord vendredi 17 septembre, après l'approbation de l'assemblée générale de l'association des compagnies d'assurance-vie japonaises (Liaj), qui contrôle Aoba. Artémis va payer 25 milliards de yens (230 millions d'euros) pour acquérir 100 % du capital d'Aoba. Le rachat sera finalisé le 30 novembre. « *Nous croyons qu'il s'agit du meilleur choix pour les clients et les employés d'Aoba Life, ainsi que pour le maintien de la politique* » suivie par la société, a indiqué l'association dans un communiqué.

DE LONGS POURPARLERS

Artémis était en pourparlers pour le rachat d'Aoba Life depuis la fin 1998. Les négociations avaient échoué une première fois près du but, en début d'année, après que la partie française eut revu son offre à la baisse pour tenir compte de la récession dans l'Archipel. L'association avait alors établi un prix plancher de 30 milliards de yens. L'assureur américain AIG, qui était sur le point de boucler le rachat d'Aoba, avait finalement renoncé, en raison semble-t-il de la détérioration du fonds de commerce. Axa a également regardé, sans aller plus avant.

Artémis, qui détient 43 % de Pinault-Printemps-Redoute (PPR) considère cet investissement comme une « *prise de position durable dans l'économie japonaise* », en train de repartir. Ce véhicule lui permettra d'observer de près la situation au Japon pour y réaliser d'autres investissements ensuite. « *Cela ressemble à d'autres investissements analogues effectués aux Etats-Unis au début des années 90, au moment où l'économie américaine redémarrait* », indique-t-on dans l'entourage du groupe de François Pinault. Artémis avait notamment repris le portefeuille de la compagnie d'assurance-vie en faillite Executive Life. Dans le cas nippon, Artémis ne sera pas un assureur au sens strict, mais un gestionnaire d'actifs.

Nissan Mutual Life avait été contrainte à la cessation d'activité par le ministère japonais des finances, après avoir accumulé plus de 200 milliards de yens de pertes, en avril 1997. Aoba a été créée le 1er octobre 1997 pour reprendre les polices d'assurance. Avant sa faillite, Nissan Life se situait au 16e rang du marché de l'assurance-vie nippon et comptait 1,2 million de clients. Les actifs d'Aoba Life s'élevaient à 1 200 milliards de yens (10,8 milliards d'euros) fin mars. Son chiffre d'affaires (primes d'assurance) se situait à 65 milliards de yens (environ 3,9 milliards de francs).

Plusieurs autres assureurs-vie nippons en situation critique ont déjà été avalés par des acteurs étrangers, comme Daihayku Life par le Canadien ManuLife Financial et Toho Life par l'américain GE Capital Service. Mais Artémis est le premier étranger à acquérir un assureur-vie passé sous le contrôle de la profession.

P. Sa. (avec AFP et Bloomberg)

Le groupe bancaire franco-belge Dexia simplifie ses structures

CONSIDÉRÉ souvent comme une curiosité par les analystes financiers, le groupe bancaire franco-belge Dexia poursuit sa mue pour intensifier son développement et mieux séduire les marchés. Vendredi 17 septembre, les sociétés Dexia France et Dexia Belgique ont demandé la suspension de la cotation de leurs titres sur les Bourses de Bruxelles, de Paris et de Luxembourg dans l'attente de la réunion de leur conseil d'administration ce week-end.

Selon des informations parues vendredi dans *Le Figaro,* Dexia Belgique et Dexia France devraient fusionner à la faveur d'une offre publique d'échange de la première sur la seconde. Pierre Richard, le président de Dexia France, deviendrait administrateur délégué de la nouvelle entité, tandis qu'elle serait présidée par François Narmon, actuel président du Crédit communal de Belgique (CCB). Dexia ne faisait aucun commentaire sur ces informations.

Mises en place au moment du rapprochement du CCB et du Crédit local de France (CLF) en 1996, les structures du groupe sont complexes. Deux sociétés, Dexia France cotée à Paris et Dexia Belgique cotée à Bruxelles, détiennent chacune la moitié du capital du CCB et du CLF. Cette configuration – unique dans le paysage bancaire en Europe –, n'était pas toujours comprise par la communauté financière habituée à des fusions de sociétés aboutissant à la cotation d'une entité unique. Surtout, le maintien de deux sociétés cotées rendait moins aisé le financement d'acquisitions car il rendait plus difficile l'émission de nouvelles actions. L'apparition des obligations foncières va donner à Dexia une capacité nouvelle de financement, mais le groupe souhaitait sans doute simplifier ses structures pour avoir les mains encore plus libres.

Jusqu'à présent, Dexia a fait preuve d'un bel appétit. Depuis sa création, le groupe a investi quelque 2 milliards d'euros dans son développement. Il a conforté sa position de numéro un du marché du financement des collectivités locales en Europe en prenant le contrôle du Crediop en Italie, du Banco di credito local en Espagne.

GESTIONNAIRE D'ACTIFS

Dexia a parallèlement multiplié les achats dans le secteur de la gestion d'actifs qui est devenu un des trois métiers du groupe. Dexia gère déjà 36 milliards d'euros et a pour objectif d'atteindre en 2001 50 milliards, « *taille critique des grands gestionnaires d'actifs en Europe* », estime le groupe. Ce dernier a annoncé jeudi avoir acquis 40 % du capital de la société malaisienne de gestion d'actifs JMF Asset Management. Dexia a également des ambitions dans l'assurance.

Le groupe a acheté en juin la filiale belge d'Elvia en Suisse et mène des discussions avec les assureurs Royal Belge et AGF Assubel pour « *développer sa stratégie de bancassurance en Belgique* ». Enfin Dexia entend développer sa présence sur le marché des particuliers. Le groupe est déjà très présent sur ce créneaux en Belgique. Il a désormais des ambitions dans ce domaine en France malgré sa candidature malheureuse à la privatisation du CIC. Dexia a repété à plusieurs reprises qu'il était en France à la recherche d'un partenaire pour proposer des services bancaires aux employés des collectivités locales.

Joël Morio

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

LeMonde Job: WMQ1809--0023-0 WAS LMQ1809-23 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 11:18 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0550 Lcp:700 CMYK

En Italie, Telepiù est en passe de répéter le succès de Canal+

Dans un pays saisi par la « parabolina », la chaîne payante suit la même courbe de progression que son aînée française lors de ses débuts, avec les mêmes perspectives de rentabilité

L'ITALIE est passée devant l'Espagne. A la faveur de l'été, le nombre d'abonnés numériques à Telepiù a dépassé celui de Canal Satélite Digital. A fin août, la chaîne à péage transalpine comptait 750 000 souscripteurs à son offre numérique contre 726 000 à son homologue espagnole.

Cette première a valeur de symbole. Elle pourrait augurer la réussite du pari engagé par Michel Thoulouze, directeur général de Canal+ chargé de l'international. A l'été 1996, il avait été le principal artisan de la fusion avec le groupe NetHold. A l'époque, les analystes financiers et la presse spécialisée quasi unanimes avaient crié au casse-cou. Pour eux, les activités audiovisuelles européennes du groupe sud-africain avaient été *« trop cher payées »*.

Deux ans plus tard, les critiques se sont tues. Soumise à une cure d'amaigrissement sévère, puis relookée et reprogrammée, Telepiù a mis le cap vers le succès. Instruite des erreurs de la compétition Canal+/TPS, la chaîne italienne a sécurisé ses approvisionnements en films et en programmes sportifs. Mieux, la concurrence maintes fois annoncée de Rupert Murdoch se fait toujours attendre. Le bouquet Stream, piloté par Telecom Italia et Murdoch, ne décolle pas : il annonce 200 000 souscripteurs qui, officieusement, ne seraient que 100 000.

Telepiù, elle, engrange les abonnés à un rythme soutenu. Selon Juan Cueto, créateur de Canal+ Espagne et conseiller de M. Thoulouze, et Mario Rasini, directeur général de Telepiù, la chaîne cryptée enregistre *« 3 500 abonnés par jour en moyenne »*. *« Telepiù est à la mode,* commente Juan Cueto. *Le décodeur fait partie de l'équipement du foyer, il est même présent dans les listes de mariage. »* Il ajoute : *« En Italie, quand les choses marchent, elles marchent très, très fort. A l'exemple du téléphone portable, que possèdent 26 millions d'Italiens. »*

Cet engouement aurait même installé une nouvelle expression. Après celles de « telephonino » et de « motorino », créées pour illustrer les modes du portable et du scooter, la dénomination de « parabolina » s'est imposée dans le langage commun pour exprimer la vogue de la télévision numérique à péage par satellite.

« LE VIVENDI ITALIEN »

M. Thoulouze ne veut pas céder à l'emballement : *« La seule erreur serait de croire que c'est gagné »*, même si, dit-il, *« Murdoch n'est plus une menace et que Stream a été laminé sur le plan des abonnements »*. Il se donne encore un an : *« Nous avons créé le marché. Maintenant, nous sommes dans la phase boule de neige, mais aussi dans celle de la stabilisation. »* Après des mois d'efforts, Canal+ a réussi à « italianiser » le capital de Telepiù. L'entrée à hauteur de 30 % d'Enel, l'EDF italien, est pour le directeur général *« le meilleur partenaire stratégique que Telepiù pouvait trouver »*.

Il dément qu'Enel soit un actionnaire d'attente pour apporter une touche italienne au tour de table avant de céder sa place à un futur gros bras. Il voit en lui *« le Vivendi italien »*, présent dans l'électricité, dans le téléphone portable et, désormais, dans la télévision à péage. La dernière tranche de plus ou moins 10 % ne devrait pas être uniquement cédée à des banques. Le patron de l'international souhaite un *« distributeur plutôt que des partenaires financiers »*. Un *« constructeur automobile et un groupe de presse »* seraient aussi sur les rangs.

Désormais, pour M. Thoulouze, *« le vrai challenge est de gagner de l'argent »*. Il annonce *« l'équilibre le plus vite possible »*. En 2001, Telepiù prévoit de rassembler 2,5 millions d'abonnés. Un score qui laisse place au rêve : *« Un jour, Telepiù comptera autant d'abonnés que Canal+, c'est le but fixé. »* L'objectif n'est pas inaccessible. L'Italie compte plus de 21 millions de foyers équipés d'un téléviseur, contre 23 millions en France. A marché comparable, le potentiel de Telepiù est équivalent à celui de Canal+. Comme la chaîne française à son lancement, Telepiù n'a pas de véritable concurrent, et la courbe des recrutements d'abonnés épouse celle de son aînée française.

Seule inquiétude, les opérateurs de télévision à péage sont devenus des entreprises à coûts variables. L'exemple de la France l'a montré, l'arrivée d'un compétiteur provoque une flambée des droits de diffusion, notamment pour le sport et le cinéma, qui repousse sans cesse le seuil d'équilibre. Pour Telepiù, chaque mois sans Murdoch est un pas de plus vers la rentabilité.

Guy Dutheil

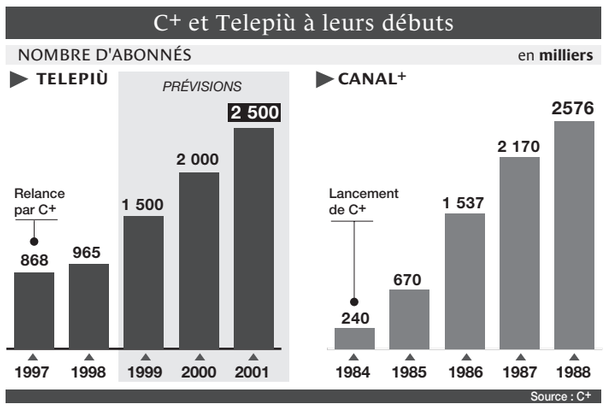

Procter & Gamble va payer les publicitaires à l'efficacité

LE GROUPE américain Procter & Gamble a annoncé, mercredi 15 septembre, qu'il allait rétribuer ses agences Saatchi & Saatchi, Leo Burnett, Grey Advertising et DMB & B en leur donnant un pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé par le produit qu'elles ont la charge de promouvoir. Cette décision, qui sera effective à partir du 1er juillet 2000, intervient neuf mois après que les publicitaires ont été libérés des clauses d'exclusivité que le géant de Cincinnati leur imposait depuis les années 30.

UN BOULEVERSEMENT DANS LE SECTEUR

Procter & Gamble commercialise trois cents marques (Tide, Ariel, Always, Oil-of-Olaz, Pampers, Pringles, etc.) auprès de cinq milliards de consommateurs répartis dans 145 pays et dépense chaque année dans le monde 3,2 milliards d'euros pour sa communication, selon *le Financial Times*. En étant le premier annonceur international à mettre un terme à la commission (entre 13 % et 15 %) que les agences perçoivent habituellement sur l'espace publicitaire qu'elles utilisent, Procter & Gamble bouleverse le secteur de la publicité. Si ce système *« pousse encore l'agence à la neutralité dans le choix des médias qu'elle peut utiliser »*, se félicite l'Américain Roger Haupt, le PDG de The Leo Group (Leo Burnett), qui crée depuis 1952 des publicités pour P & G, il va sans doute modifier la répartition des recettes publicitaires entre les médias.

De fait, le groupe engagé dans son plan stratégique « Organisation 2005 » affirme vouloir désormais privilégier les médias interactifs – dont le coût est faible – au détriment des médias traditionnels, comme la télévision dont le coût d'espace est élevé.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Marc Tessier, président de France Télévision, a été chargé,** jeudi 16 septembre, d'une mission de réflexion sur la constitution du groupe des chaînes publiques (France 2, France 3 et La Cinquième-Arte) prévu par le projet sur l'audiovisuel public. Il devra remettre, fin novembre, au ministère de la culture et de la communication et à celui de l'économie, des finances et de l'industrie, des propositions sur le calendrier et la procédure de réalisation des opérations capitalistiques et juridiques, sur les statuts de la future société et son organisation.

■ **Une étude d'Eurofiction,** mise en place par l'Observatoire européen de l'audiovisuel, révèle que sur 5 021 heures de fictions nationales inédites diffusées en 1998 par les grandes chaînes de télévision, l'Allemagne en a produit 38,7 % ; la Grande-Bretagne 26,3 %; l'Espagne 17 % ; la France 10,9 % et l'Italie 7,1 %.

■ **AUDIOVISUEL : le conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) a adopté,** jeudi 16 septembre, un plan stratégique sur cinq ans. L'ambition est de faire de l'INA *« le premier opérateur européen spécialisé dans le patrimoine audiovisuel »* (*Le Monde* du 12 mars). Le conseil a en outre adopté les termes d'un accord-cadre avec France Télévision sur la gestion des archives et l'exploitation des programmes.

■ **PRESSE : *La Tribune,* quotidien économique et financier, renforce son implantation régionale** en lançant, à partir du lundi 20 septembre, une édition grand-Ouest basée à Nantes, qui s'ajoute aux éditions Méditerranée, Rhône-Alpes et Sud-Ouest. Parallèlement, une nouvelle version du site Web (www. latribune.fr) a été ouverte, pour lequel le groupe envisage d'investir *« plusieurs dizaines de millions de francs »* dans les prochaines années, a indiqué Elisabeth Descombes, directrice générale de *La Tribune*.

PECHINEY

PROJET DE RAPPROCHEMENT D'ALCAN, DE PECHINEY ET D'ALGROUP

• Création d'un des plus grands acteurs de l'industrie de l'aluminium et du leader mondial de l'emballage souple et de spécialités

STRUCTURE FINANCIERE EN NETTE AMELIORATION

• Après la cession de la majorité du capital d'ANC, le ratio d'endettement s'établit à 0,32

PLAN CHALLENGE

• 95 % de l'objectif 1999 atteint

CHIFFRES CARACTERISTIQUES

BASE US GAAP

en millions d'euros	1er semestre 1999	1998
Résultats		
• Chiffre d'affaires consolidé	4.843	5.225
• Marge opérationnelle	279	347
• Résultat d'exploitation (1)	104	326
• Résultat net (2)	132	181
Par action (3) (en euros)	1,61	2,21
• Résultat net hors éléments exceptionnels	144	163
Par action (3) (en euros)	1,76	1,99

Bilan	Au 30.06 1999	Au 30.06 1998
• Capitaux propres et intérêts minoritaires	2.937	2.731
• Dette financière nette totale	2.275	2.188
• Ratio d'endettement	0,77	0,80

(1) Y compris l'impact négatif de la cession de 54,5 % d'ANC (167 M€).
(2) Y compris un produit d'impôt de 155 M€.
(3) Calculé sur le nombre moyen d'actions A et B : 81.560.387 actions.

"Le premier semestre 1999 a constitué une étape décisive de la stratégie de création de valeur menée par Pechiney depuis cinq ans. Le plan Challenge s'est traduit par une amélioration de notre compétitivité qui nous a permis de bien résister à l'inflexion de l'environnement économique des premiers mois de 1999. Pechiney dispose grâce à l'introduction en Bourse de la majorité du capital d'ANC, d'une structure financière comparable à celle de ses meilleurs concurrents et d'une marge de manœuvre accrue pour poursuivre le développement sélectif et rentable de ses activités. Enfin, le projet de rapprochement de Alcan, Pechiney et algroup devrait se traduire par la création d'un des premiers groupes mondiaux d'aluminium et d'emballage souple et de spécialités. Les synergies en découlant devraient contribuer à une importante création de valeur pour les actionnaires des trois sociétés."

JEAN-PIERRE RODIER, Président

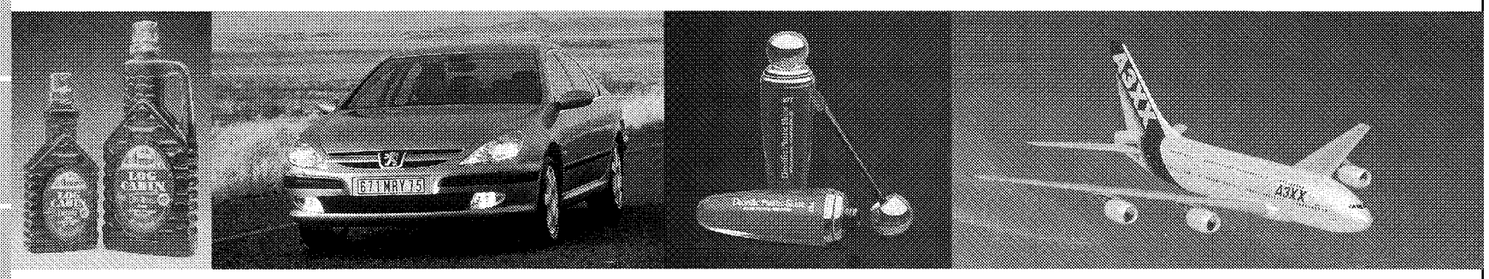

Le bénéfice net consolidé du Groupe s'élève à 132 M€ au premier semestre 1999 contre 181 M€ en 1998. Il intègre en 1999 une provision de 167 M€ au titre de la cession de 54,5% du capital d'American National Can et un produit d'impôts de 155 M€. Le chiffre d'affaires industriel s'établit à 3.711 M€ au premier semestre 1999 en baisse de 7,1 % par rapport à 1998 (6,3 % à structure comparable) et la marge opérationnelle s'élève à 279 M€ au premier semestre 1999 contre 347 M€ en 1998. Cette évolution reflète essentiellement la baisse de 11,5 % du cours moyen de l'aluminium au LME d'une période à l'autre. Hors effet LME, le chiffre d'affaires industriel est en recul de 2 % et la marge opérationnelle progresse de 15 M€ par rapport au premier semestre 1998, la progression des volumes de vente et les réductions de coûts ayant plus que compensé la pression sur les prix de vente.

Le chiffre d'affaires est en retrait de 9,3 % par rapport au premier semestre 1998. L'impact de la baisse des cours de l'aluminium a été partiellement compensé par l'augmentation des volumes de vente - reflétant l'effet, en année pleine, du redémarrage des capacités d'électrolyse et l'entrée en service de nouveaux équipements - et la poursuite des réductions de coûts. Au total, la marge opérationnelle d'Aluminium Métal s'établit à 55 M€ contre 117 M€ en 1998.

Le chiffre d'affaires enregistre une baisse de 11,2 % par rapport au premier semestre 1998. Dans le laminage, les réductions de coûts ont, en grande partie, compensé la baisse des prix de vente. Les activités de filage ont bénéficié de la bonne orientation de la demande, tant en France qu'en Allemagne favorisant ainsi la progression des volumes de vente et la bonne tenue des marges. La marge opérationnelle s'établit à 52 M€, stable par rapport à 1998.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 1,1 % par rapport au premier semestre 1998. Il intègre les ventes de Pet Plas Packaging et Kenpak, sociétés acquises au cours du semestre. A périmètre comparable, les ventes baissent légèrement. La marge opérationnelle s'établit à 62 M€ contre 75 M€ en 1998. Les volumes de vente sont en léger repli avec une évolution contrastée selon les activités. Les prix de vente ont été globalement soumis à une forte pression concurrentielle, dans un contexte de baisse des prix des matières premières.

Le chiffre d'affaires baisse de 4,9 % par rapport au premier semestre 1998 et la marge opérationnelle progresse à 115 M€ contre 99 M€ en 1998. Cette hausse reflète principalement la poursuite des efforts de réduction de coûts.

Une structure financière améliorée

Compte tenu d'un montant des capitaux propres totaux de 2.937 M€, le ratio d'endettement ressort à 0,77 au 30 juin 1999 contre 0,80 au 30 juin 1998. La cession de la majorité du capital d'ANC se traduit par un renforcement significatif de la structure financière de Pechiney qui ressort au 30 juillet 1999 à 0,32.

Projet de rapprochement Alcan, Pechiney et algroup

Les trois sociétés ont annoncé - après information et consultation des organes représentatifs du personnel de Pechiney - la signature de l'accord tripartite de rapprochement. Celui-ci deviendra effectif à l'issue de deux offres publiques d'échange distinctes initiées par Alcan sur les titres de Pechiney et sur les titres algroup. Ces offres seront lancées après accord des autorités concernées et tenue des assemblées d'actionnaires d'Alcan (émission de titres destinés à rémunérer les échanges), d'algroup (scission de la chimie) et de Pechiney (versement du dividende exceptionnel).

Perspectives

Pechiney devrait bénéficier au second semestre 1999 d'une demande globalement mieux orientée dans la transformation de l'aluminium et dans l'emballage, de la bonne tenue du dollar américain et du retournement à la hausse des cours de l'aluminium depuis la fin du premier trimestre 1999.
De telles conditions, si elles se maintenaient jusqu'à la fin de l'année 1999, devraient conduire, compte tenu de l'effet des réductions des coûts réalisées dans le cadre du plan Challenge, à une marge opérationnelle sensiblement égale à celle de l'exercice précédent, à périmètre d'activité comparable (en ne tenant compte des activités de boîtage boisson que sur les 7 premiers mois de l'année 1998).
Outre la déconsolidation de l'activité Boîtage Boisson, le second semestre 1999 sera marqué par l'intégration des activités de transformation de l'aluminium aux Etats-Unis dont l'acquisition a été annoncée en juillet 1999.

LeMonde Job: WMQ1809--0024-0 WAS LMQ1809-24 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0551 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **TOTALFINA-ELF : le Conseil des marchés financiers (CMF) a jugé, jeudi 16 septembre, recevable l'offre publique d'échange (OPE)** en surenchère de TotalFina sur Elf Aquitaine. La parité d'échange est de 19 actions TotalFina pour 13 actions Elf, présentées ex-dividende 1998.

● **EXXON-MOBIL : la fusion entre les deux pétroliers américains pourrait être retardée** par la Commission fédérale du commerce (FTC) américaine, selon l'édition électronique du *Wall Street Journal* du 16 septembre. Les différends portent sur le nombre de stations-service à mettre en vente dans les Etats du Nord-Est et de la côte atlantique des Etats-Unis.

● **ALLIEDSIGNAL : l'équipementier aéronautique et électronique américain** a annoncé, jeudi, aux Etats-Unis, la suppression de 4 500 emplois dans les dix-huit mois qui suivront sa fusion effective avec Honeywell, premier fabricant mondial d'instruments de contrôle électronique.

● **DAIMLERCHRYSLER : le groupe germano-américain a conclu jeudi un accord salarial** avec l'United Auto Workers (UAW), un syndicat représentant 75 000 salariés du constructeur. L'accord prévoirait une augmentation des salaires de 3 % par an, ainsi que l'offre d'une prime de 3 % à tous les salariés.

● **BRITISH STEEL : le groupe britannique devient le premier fournisseur de rails mondial,** ainsi que de services et produits associés, après le rachat de Sogérail à Usinor pour 128,6 millions d'euros, a annoncé Usinor jeudi.

● **AHP : le pharmacien American Home Products (AHP) paierait jusqu'à 3 milliards de dollars** aux plaignants pour limiter les poursuites concernant deux de ses médicaments amaigraissants, selon le *Wall Street Journal* de vendredi. Le FBI enquête auprès de la Food and Drug Administration (FDA) pour savoir dans quelles conditions l'agence a pu autoriser ces produits, ayant provoqué des accidents cardiaques.

● **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX : la direction et deux syndicats (CFDT et FO) ont récemment signé un accord sur les 35 heures** permettant 740 embauches. D'ici le 31 décembre, la moitié des 75 000 salariés du groupe en France seront concernés par la réduction du temps de travail.

● **RHODIA : la filiale chimique de Rhône-Poulenc a annoncé, jeudi,** la prise de participation de 50 % dans la société chilienne Gelymar, sixième producteur mondial d'extraits d'algues marines.

SERVICES

● **GENERALI : le conseil d'adminstration de l'assureur italien a approuvé jeudi 16 septembre, à l'unanimité,** l'offre hostile de 12,2 milliards d'euros lancée mardi sur le deuxième assureur italien INA.

● **IBERIA : l'offre publique de vente (OPV) portant sur 52 % du capital de la compagnie aérienne espagnole** sera lancée pendant la dernière semaine de novembre, a indiqué jeudi son directeur général, Angel Mullor.

● **AIR LIBERTÉ : la filiale de British Airways, a signé jeudi un accord de partenariat avec la Banque du développement des PME** (BDPME) pour faciliter les déplacements professionnels des salariés des entreprises clientes de la BDPME.

● **KOREAN AIRLINES : la compagnie coréenne *« pense rejoindre assez rapidement l'alliance »*** Air France-Delta Airlines, en cours de constitution, a déclaré jeudi le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta.

● **POSTES : l'union postale universelle est parvenue mercredi 15 septembre à un accord sur les frais terminaux** qui, selon le gouvernement français, reflétera mieux les coûts de distribution du courrier et permettra de mieux lutter contre le repostage.

RÉSULTATS

■ **ALITALIA : la compagnie aérienne italienne prévoit une baisse de 58,5 % de son bénéfice net** pour 1999 à 97 millions d'euros, mais espère plus que doubler ce résultat en 2000 avec 214,8 millions d'euros.

■ **DARMON : le groupe Jean-Claude Darmon (communication sportive) a réalisé un bénéfice net 72,6 millions de francs** (11,1 millions d'euros) pour 1998-1999, en hausse de 17,6 %. Le chiffre d'affaires a augmenté de 34,4 %, à 1,12 milliard de francs (171 millions d'euros).

EUROPE

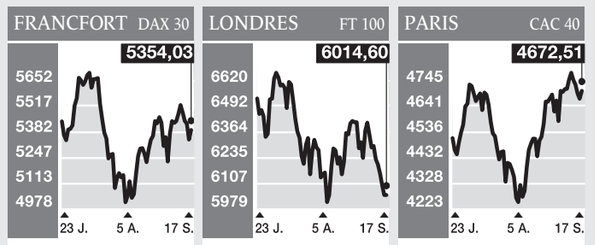

Europe 10 h 15	Indices sélection	cours 17/09	Var. % 16/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3795,14	0,53	13,55
EUROPE	STOXX 50	3682,99	0,4	10,93
EUROPE	EURO STOXX 324	327,55	0,49	9,78
EUROPE	STOXX 653	310,24	0,29	11,12
PARIS	CAC 40	4672,51	0,69	18,51
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3198,78	0,59	20,42
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	578,41	0,30	7,44
BRUXELLES	BEL 20	3231,60	0,35	– 8,05
FRANCFORT	DAX 30	5354,03	0,94	6,94
LONDRES	FTSE 100	6014,60	– 0,88	2,24
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	1,13	....
MILAN	MIBTEL 30	34558,00	0,58	– 1,69
ZURICH	SPI	6999,40	0,21	– 2,25

AMÉRIQUES

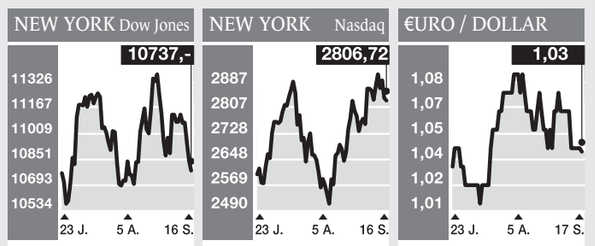

Amérique 10 h 15	Indices sélection	cours 16/09	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10737,46	– 0,59	16,95
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1318,48	0,04	7,26
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2806,72	– 0,26	28
TORONTO	TSE INDEX	7017,65	– 0,65	8,20
SAO PAULO	BOVESPA	11094,00	– 1,50	63,53
MEXICO	BOLSA	278,31	0,11	19,71
BUENOS AIRES	MERVAL	519,07	– 1,18	20,70
SANTIAGO	IPSA GENERAL	131,89	– 1,37	71,29
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4927,13	– 0,22	2,89

ASIE - PACIFIQUE

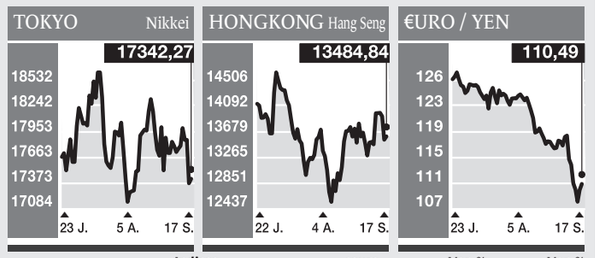

Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 17/09	Var. % 16/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17342,27	0,29	25,29
HONGKONG	HANG SENG	13484,84	0,40	34,20
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	52,49
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	112,00	1,17	72,47
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2914,70	0,34	3,60
BANGKOK	SET	30,53	1,63	18,89
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4561,89	– 0,20	49,31
WELLINGTON	NZSE-40	2093,21	0,46	1,35

ÉCONOMIE

Les pays du G 7 discutent d'une intervention pour enrayer la hausse du yen

LES PAYS du G 7 discutent de l'éventualité d'une intervention concertée sur les marchés des changes pour affaiblir le yen et protéger ainsi la fragile reprise de l'économie japonaise, a annoncé, vendredi 17 septembre, le ministre des finances Kiichi Miyazawa. *« Des discussions sur une intervention concertée sont actuellement en cours entre les nations du G 7 »*, a déclaré M. Miyazawa au cours d'une conférence de presse. M. Miyazawa a indiqué qu'il était évident que le Japon ne pouvait agir seul pour limiter la progression de sa monnaie. Face au dollar, la monnaie japonaise a atteint son plus haut niveau depuis trois ans et demi cette semaine, à 103,09 à Londres. Elle était en léger recul vendredi matin à Tokyo, à 105,25 yens.

■ **Le gouvernement japonais maintient son constat** sur l'état de l'économie nippone, remarquant de nouveau que la situation montrait des signes encourageants mais pas encore de *« reprise soutenue »*. *« L'activité économique s'est légèrement améliorée au fur et à mesure que les effets des diverses mesures du plan de relance se faisaient sentir »*, a indiqué l'Agence de planification économique (EPA) dans son rapport mensuel de septembre. Mais, l'étude a répété, comme les mois précédents, que la deuxième économie mondiale restait *« dans une situation difficile, dans la mesure où le redressement de la reprise de la demande privée n'en est qu'à son ébauche »*.

■ **INDONÉSIE : le Fonds monétaire international** (FMI) a décidé de ne pas envoyer de mission à Djakarta comme cela était prévu pour la mi-septembre, a indiqué un porte-parole du FMI dans un communiqué, jeudi. *« Les discussions censées conduire au versement d'une nouvelle tranche du crédit du Fonds, et qui étaient originellement prévues pour mi-septembre, auront lieu lorsque les bonnes conditions seront réunies. »*

■ **BANQUE MONDIALE : l'institution a accordé un montant record de prêts** pour 29 milliards de dollars au cours de l'exercice 1999, et a effectivement déboursé 24 milliards de dollars d'aide aux pays en développement et émergents, selon son rapport annuel publié jeudi. La Banque mondiale a dégagé un bénéfice de 1,5 milliard de dollars au cours de l'exercice clos en juin, contre 1,3 milliard en 1998. Les cinq plus importants bénéficiaires de prêts venant de la banque sont l'Argentine (3,2 milliards de dollars), l'Indonésie (2,7 milliards), la Chine (2,1 milliards), la Corée du Sud (2 milliards) et la Russie (1,9 milliard). L'Agence internationale pour le développement (AID), agence de la Banque mondiale qui prête quasiment sans intérêt aux pays les plus pauvres, a accordé pour 6,8 milliards de prêts.

■ **La Banque mondiale a accordé à l'Argentine une garantie** de 250 millions de dollars destinée à soutenir sa capacité d'emprunts publics sur les marchés internationaux, selon un communiqué publié jeudi. C'est la première fois que la Banque utilise ce nouvel instrument. Il vise à épauler les pays émergents qui suivent *« de saines politiques économiques »* mais qui, en raison du manque de confiance des investisseurs, ont du mal à emprunter sur les marchés.

■ **Groupe des 77 : le premier ministre marocain Abderrahmane Youssoufi a estimé**, jeudi, que la *« mondialisation »* de l'économie *« ne doit pas être laissée au seul libre jeu des forces du marché »*. Lors de la séance de clôture de la 9e conférence ministérielle du Groupe des 77 plus la Chine, ouverte lundi à Marrakech (Maroc), M. Youssoufi a appelé à une *« coopération et à une solidarité plus agissante à même de prévenir la marginalisation d'une large part de la population mondiale particulièrement dans les pays les moins avancés »*. La conférence du G 77 plus la Chine était destinée à préparer le 10e sommet de la Cnuced (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), prévue du 10 au 19 février à Bangkok.

■ **Les banquiers internationaux de l'Institute of International Finance** (IIF) ont vigoureusement rejeté l'idée d'une renégociation *« forcée »* de la dette privée de certains pays émergents en difficulté, comme les invitent à le faire les institutions financières internationales.

■ **BCE : la Banque centrale européenne estime que les perspectives de stabilité durable des prix** dans la zone euro étaient *« bonnes »*, dans son rapport du mois de septembre délivré jeudi. Toutefois, *« il convient de rester vigilant*, précise-t-elle. *Dans un avenir proche, on peut prévoir de nouvelles pressions à la hausse sur les prix à la consommation résultant du renchérissement récent du cours du pétrole ainsi que de l'effet différé des évolutions des taux de change au cours du premier semestre de 1999 »*.

VALEUR DU JOUR

Forte chute d'Eridania Béghin-Say

LE GROUPE Eridania Béghin-Say a créé la surprise, mercredi 15 septembre, en annonçant une chute de 94,4 % de son bénéfice net part du groupe au premier semestre 1999. Son résultat net atteint 8,2 millions d'euros, contre 145,3 millions d'euros un an plus tôt. Un recul de l'activité était attendu par les marchés financiers, mais pas dans ces proportions. La réaction à la baisse de la place boursière a été si brutale que le cours a été momentanément suspendu, jeudi matin. A la fin de la séance, jeudi soir, le titre cédait 9,78 %, à 111,6 euros. Ironie de l'histoire, Eridania enregistrait un record historique juste un an plus tôt : le 16 septembre 1998, son action cotait 184,46 euros, suite aux annonces des résultats *« exceptionnels »* du premier semestre 1998 .

L'ensemble des activités du groupe enregistrent une nette diminution de leur rentabilité : le résultat d'exploitation de la branche sucre baisse de 23,5 %. Tout comme les activités amidon (– 88,8 %), huile d'olive (– 47,2 %), transformation des oléagineux (– 84,3 %). Seule la branche alimentation animale accuse un recul plus faible (– 4,4 %). Au total, le résultat d'exploitation du groupe a reculé de 51,6 %, à 156,2 millions d'euros. Cela alors que le chiffre d'affaires de l'entreprise (0,43 milliard d'euros) enregistre une baisse plus mesurée de 13,2 %.

La direction met en avant *« la faiblesse mondiale de la demande en produits issus de la transformation agricole, engendrant une baisse quasi générale des prix des matières premières »*. L'activité a également *« pâti des incertitudes liées aux conditions d'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) et de l'impact sur ses clients de nouvelles alertes alimentaires »*, ajoute Eridania Béghin-Say. L'entreprise s'attend à une *« amélioration au second semestre »*, qui ne permettra cependant pas d'éviter *« que les résultats en 1999 soient en deçà de ceux de 1998 »*. L'agence de notation financière Standard & Poor's a placé *« sous surveillance avec implication négative la note à long terme* A – » du groupe, tout en confirmant la note à court terme *A – 2*.

Laure Belot

Action Eridania Beghin-Say

en **euros** à Paris

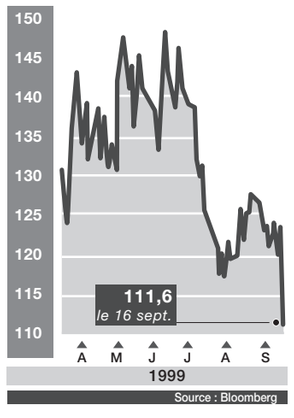

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris ouvrait en hausse de 0,63 %, à 4669,86 points, vendredi 17 septembre. Jeudi, l'indice du marché parisien a terminé en baisse pour la quatrième séance consécutive. Sur la séance, il a perdu 0,46 %, à 4 640,55 points, soit une perte de 2,2 % depuis son record en clôture, inscrit une semaine auparavant.

FRANCFORT

DANS LES PREMIERES transactions, vendredi, l'indice DAX gagnait 0,85 %, à 5349,69 points. La bourse de Francfort a clôturé jeudi en baisse de 1,54 %, dirigée par Wall Street et Tokyo, en dépit des bonnes performances de certaines valeurs financières. L'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes a fini à 5 304,42 points.

LONDRES

LE MARCHÉ des actions de la place de Londres a clôturé en baisse jeudi sous l'influence de Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en repli de 53,1 points, soit 0,88 %, à 6 014,6 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo s'est légèrement reprise, vendredi, en gagnant 0,3 %, soutenue par le recul du yen face au dollar et les perspectives d'une intervention concertée sur le marché des changes. L'indice Nikkei 225 a terminé en hausse de 50,68 points, à 17 342,27, après avoir chuté de 2,7 % la veille.

NEW YORK

LE DOW JONES, le principal indice de la Bourse de New York, a affiché une baisse de 0,59 %, à 10 737,46 points, jeudi 16 septembre, dans un volume restreint de 727 millions d'actions. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a perdu 0,27 %, à 2 806,64 points. L'indice Standard and Poors 500 est resté stable, à 1 318,48 points. De nombreux marchés américains ont clôturé à la mi-journée, tandis que d'autres ont été désertés par les investisseurs après la déclaration de l'état d'urgence à New York et dans l'Etat voisin du New Jersey en raison du passage de l'ouragan Floyd.

TAUX

LES MARCHÉS de taux en Europe étaient en légère hausse dans les premières minutes de transactions, vendredi 17 septembre. Evoluant mécaniquement à l'inverse de son cours, le rendement de l'obligation à 10 ans du Trésor français se repliait de 0,03 %, à 5,21 %. Son équivalent en Allemagne perdait 0,02 %, à 5,08 %.

MONNAIES

LE DOLLAR repartait à la hausse face au yen, vendredi matin, les investisseurs craignant une intervention concertée des banques centrales américaine et japonaise. Le billet vert s'échangeait sur la base de 106,59 yens, contre moins de 104 yens la veille. L'euro restait stable, à 1,0385 dollar, après être monté jusqu'à 1,0471 dollar jeudi.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	16/09
COURONNE DANOISE	7,4324
COUR. NORVÉGIENNE	8,2155
COUR. SUÉDOISE	8,6380
COURONNE TCHÈQUE	36,330
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6028
DOLLAR CANADIEN	1,5324
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9790
DRACHME GRECQUE	326,40
FLORINT HONGROIS	254,78
ZLOTY POLONAIS	4,2995

Cours de change croisés

17/09 10 h 15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,93963	1,03805	0,15827	1,62030	0,64788
YEN	106,42500	....	110,49500	16,84500	172,49000	68,97500
€URO	0,96334	0,90502	....	0,15245	1,56005	0,62415
FRANC	6,31820	5,93590	6,55957	....	10,24100	4,09340
LIVRE	0,61717	0,57975	0,64105	0,09765	....	0,39985
FRANC SUISSE	1,54350	1,44980	1,60225	0,24425	2,50130	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON	0,05	0,02	1,76	....
ÉTATS-UNIS	5,22	4,76	5,92	6,06
SUISSE	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS	2,41	2,56	5,28	5,95

Matières premières

En dollars	Cours 16/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1791,5	– 0,36
ALUMINIUM 3 MOIS	1531	– 0,13
PLOMB 3 MOIS	508,5	– 0,49
ETAIN 3 MOIS	5455	....
ZINC 3 MOIS	1204,5	– 0,37
NICKEL 3 MOIS	7025	– 0,28
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,15	– 0,29
PLATINE A TERME	50812,53	– 0,88
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	277,25	0,36
MAÏS (CHICAGO)	200	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	142,6	– 2,53
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	942	– 0,42
CAFÉ (LONDRES)	1247	....
SUCRE BLANC (PARIS)	179	....

Matif

Cours 10 h 15	Volume 17/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	1045	86,73	86,58
Euribor 3 mois			
OCTOBRE 99	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 16/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	23,58	– 0,55
WTI (NEW YORK)	24,43	– 0,33
LIGHT SWEET CRUDE	24,52	0,86

Or

En €uros	Cours 16/09	Var % 15/09
OR FIN KILO BARRE	7890	– 1,13
OR FIN LINGOT	7930	– 0,75
ONCE D'OR (LO) $	259,65	....
PIÈCE FRANCE 20 F	44,10	– 3,29
PIÈCE SUISSE 20 F	45	– 2,81
PIÈCE UNION LAT. 20 F	45	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	230	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	381,25	– 1,74
PIÈCE 50 PESOS MEX	292	– 0,85

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ1809--0026-0 WAS LMQ1809-26 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0553 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Allianz** a flambé jeudi 16 septembre, en s'adjugeant 5,93 %, à 268 euros. Une rumeur a couru selon laquelle l'assureur envisagerait de prendre une participation dans la Société générale. De fait, le groupe a appelé à son conseil d'administration le chef de la branche allemande de Goldman Sachs, Paul Achleitner, afin de surveiller les mouvements de fusions et acquisitions.

● L'action **British Telecom** a progressé jeudi de 3,71 %, à 922 pences. La première compagnie britannique de téléphone et l'américain AT & T ont annoncé la création d'une société commune dans la téléphonie mobile, qui comptera 41 millions d'abonnés dans 17 pays. Ils rivalisent désormais avec le numéro un mondial du secteur, **Vodafone Airtouch,** dont le titre a perdu 19 pences à 1 243 pences.

● Le cours de la plus grande banque autrichienne, **Bank Austria**, a plongé de 4,62 % jeudi, à 48,26 euros. La Commission européenne a activé ses investigations sur le mode de fixation des prix en usage dans huit banques autrichiennes, dont Bank Austria. Ces sociétés pourraient avoir à acquitter des amendes antitrust de plusieurs millions d'euros.

● La valeur **Dexia Belgium** s'est appréciée de 3,67 %, à 146,80 euros, jeudi. Les marchés spéculent sur une restructuration du capital du groupe franco-belge *(lire page 22)*.

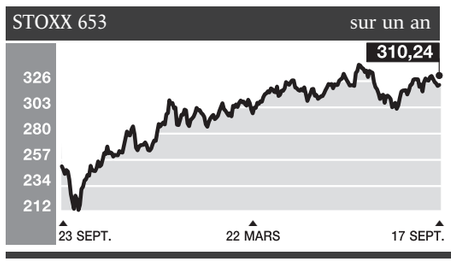

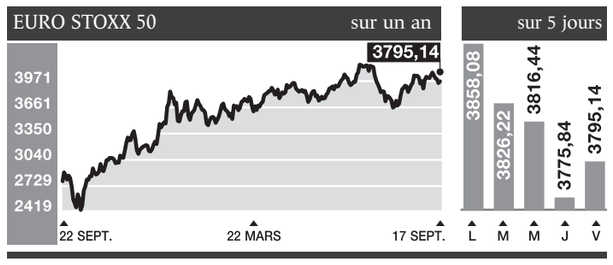

17/09 10 h 18 ▶

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	34,61	....
BASF AG	BE ⋆	43,85	....
BMW	DE ⋆	29,9	....
CONTINENTAL AG	DE ⋆	21,25	....
DAIMLERCHRYSLER	DE ⋆	67,8	....
FIAT	IT ⋆	31,3	....
FIAT PRIV.	IT ⋆	15,1	....
MICHELIN /RM	FR ⋆	46,7	....
PEUGEOT	FR ⋆	193	....
PIRELLI	IT ⋆	2,28	....
RENAULT	FR ⋆	51,95	....
VALEO /RM	FR ⋆	73	....
VOLKSWAGEN	DE ⋆	55,2	....
VOLVO -A-	SE	27,32	....
VOLVO -B-	SE	27,32	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		253,79	....
BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	15,54	....
ABN AMRO HOLDIN	NL ⋆	22,25	+ 0,23
ALLIED IRISH BA	GB	17,07	....
ALPHA CREDIT BA	GR	87,95	....
ARGENTARIA R	ES ⋆	21	....
B PINTO MAYOR R	PT ⋆	17,37	....
BANK AUSTRIA AG	AT ⋆	49,5	+ 2,57
BANK OF IRELAND	GB	....	....
BANK OF PIRAEUS	GR	28,80	....
BANKINTER R	ES ⋆	38,31	....
BARCLAYS PLC	GB	26,03	....
BAYR.HYPO-U.VER	DE ⋆	60,3	....
BCA FIDEURAM	IT ⋆	5,67	....
BCA INTESA	IT ⋆	4,3	....
BCA ROMA	IT ⋆	1,47	....
BBV R	ES ⋆	12,65	....
BCO POPULAR ESP	ES ⋆	67	....
BSCH R	ES ⋆	10,15	....
BCP R	PT ⋆	23,98	....
BNP /RM	FR ⋆	78,7	....
BSCH R	ES ⋆	9,75	....
CCF /RM	FR ⋆	118,8	....
CHRISTIANIA BK	NO	4,13	....
COMIT	IT ⋆	6,55	....
COMM.BANK OF GR	GR	92,68	....
COMMERZBANK	DE ⋆	34,25	....
DEN DANSKE BK	DK	111,27	....
DEN NORSKE BANK	NO	3,90	....
DEUTSCHE BANK	DE ⋆	66,6	....
DEXIA CC	BE ⋆	146,8	....
DEXIA FCE RM	FR ⋆	133,5	....
DRESDNER BANK	DE ⋆	44,7	....
ERGO BANK	GR	90,69	....
ERSTE BANK	AT ⋆	49,1	– 1,68
FOERENINGSSB A	SE	15,22	....
HALIFAX GROUP	GB	10,49	....
HSBC HLDG	GB	11,13	....
IONIAN BK REG.S	GR	54,86	....
JYSKE BANK REG	DK	86,11	....
KAPITAL HOLDING	DK	37,67	....
KBC BANCASSURAN	BE ⋆	49,58	....
LLOYDS TSB	GB	12,16	....
MERITA	FI ⋆	5,1	....
NAT BANK GREECE	GR	82,26	....
NATEXIS BQ POP.	FR ⋆	62,25	....
NATL WESTM BK	GB	16,88	....
NORDBANKEN HOLD	SE	5,37	....
ROLO BANCA 1473	IT ⋆	20,49	....
ROYAL BK SCOTL	GB	17,74	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,84	....
STE GENERAL-A-/	FR ⋆	197,5	....
SV HANDBK -A-	SE	12,27	....
UBS REG	CH	256,99	+ 0,24
UNICREDITO ITAL	IT ⋆	4,7	....
UNIDANMARK -A-	DK	65,52	....
XIOSBANK	GR	27,57	....
▶ DJ E STOXX BANK P		279,2	....
PRODUITS DE BASE			
ALUMINIUM GREEC	GR	58,64	....
ARJO WIGGINS AP	GB	2,95	....
ASSIDOMAEN AB	SE	18,29	....
AVESTA	SE	4,94	....
BEKAERT	BE ⋆	445	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ⋆	44,9	+ 3,22
BRITISH STEEL	GB	2,52	....
BUHRMANN NV	NL ⋆	17,75	+ 1,43
BUNZL PLC	GB	4,63	....
CART.BURGO	IT ⋆	7,07	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,35	....
ELVAL	GR	19,76	....
INPARSA	PT ⋆	11,34	....
JOHNSON MATTHEY	GB	9,21	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ⋆	44	....
METSAE-SERLA A	FI ⋆	9,1	....
MODO B FR	SE	29,75	....
NORSKE SKOGIND-	NO	41,87	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ⋆	12,35	....
PECHINEY-A-	FR ⋆	56,3	....
PORTUCEL INDUST	PT ⋆	6,64	....
RAUTARUUKKI K	FI ⋆	6,41	....
RIO TINTO	GB	16,07	....
SIDENOR	GR	44,38	....
SILVER & BARYTE	GR	41,05	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,91	....
SONAE INDUSTRIA	PT ⋆	8,02	....
SOPORCEL	PT ⋆	14	....
SSAB SW ST A FR	SE	13,08	....
STORA ENSO -A-	FI ⋆	13,6	....
STORA ENSO -R-	FI ⋆	13,5	....
SVENSKA CELLULO	SE	27,21	....
THYSSEN KRUPP	DE ⋆	21	....
TRELLEBORG B	SE	8,91	....
UNION MINIERE	BE ⋆	40,85	....
UPM-KYMMENE COR	FI ⋆	35	....
USINOR	FR ⋆	13,7	....
VIOHALCO	GR	52,24	....
VOEST-ALPINE ST	AT ⋆	29,1	– 1,92
▶ DJ E STOXX BASI P		201,41	....
CHIMIE			
AGA -A-	SE	16,09	....
AGA -B-	SE	16,03	....
AIR LIQUIDE /RM	FR ⋆	150,9	....
AKZO NOBEL NV	NL ⋆	41,7	– 0,48
BASF AG	DE ⋆	43,85	....
BAYER AG	DE ⋆	39,8	....
BOC GROUP PLC	GB	20,11	....
CIBA SPEC CHEM	CH	72,51	– 0,43
CLARIANT N	CH	437,25	+ 0,29
DEGUSSA-HUELS	DE ⋆	37,8	....
DYNO	NO	20,45	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4771,71	+ 0,39
HENKEL KGAA VZ	DE ⋆	69,1	....
ICI	GB	10,29	....
KEMIRA	FI ⋆	5,35	....
LAPORTE	GB	9,79	....
PERSTORP -B-	SE	10,71	....
SNIA	IT ⋆	1,12	....
SOLVAY	BE ⋆	70,1	....
TESSENDERLO CHE	BE ⋆	45,75	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		350,12	....
CONGLOMÉRATS			
AKER RGI -A-	NO	14,36	....
CGIP /RM	FR ⋆	47,9	....
CIR	IT ⋆	1,52	....
D'IETEREN SA	BE ⋆	424,1	....
GAZ ET EAUX /RM	FR ⋆	47,2	....
GBL	BE ⋆	187,3	....
GENL ELECTR CO	GB	9,01	....
GEVAERT	BE ⋆	49,1	....
HAGEMEYER NV	NL ⋆	22,1	+ 0,45
INCHCAPE	GB	5,69	....
INVESTOR -A-	SE	11,17	....
INVESTOR -B-	SE	11,29	....
KVAERNER -A-	NO	22,27	....
LVMH / RM	FR ⋆	283,5	....
MYTILINEOS HOLD	GR	38,57	....
NORSK HYDRO	NO	43,70	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	130,68	....
ORKLA -A-	NO	14,73	....
ORKLA -B-	NO	12,90	....
SONAE INVESTIME	PT ⋆	30,44	....
VEBA AG	DE ⋆	56,2	....
▶ DJ E STOXX CONG P		277,48	....
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
BRITISH TELECOM	GB	14,51	....
CABLE & WIRELES	GB	10,91	....
DEUTSCHE TELEKO	DE ⋆	40,6	....
EUROPOLITAN HLD	SE	9,38	....
FRANCE TELECOM	FR ⋆	77,1	....
HELLENIC TELE (	GR	24,05	....
KONINKLIJKE KPN	NL ⋆	42,85	– 0,12
PANAFON HELLENI	GR	30,02	....
PORTUGAL TELECO	PT ⋆	37,5	....
SWISSCOM N	CH	288,80	+ 1,09
TELE DANMARK -B	DK	53,01	+ 0,51
TELECEL	PT ⋆	113,75	....
TELECOM ITALIA	IT ⋆	8,89	....
TELECOM ITALIA	IT ⋆	5,12	....
TELEFONICA	ES ⋆	14,88	....
TIM	IT ⋆	5,52	....
VODAFONE AIRTOU	GB	19,62	....
▶ DJ E STOXX TCOM P		687,89	....
CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES ⋆	46,9	....
ACESA R	ES ⋆	10,79	....
AKTOR SA	GR	34,60	....
ASKO OY	FI ⋆	16	....
AUMAR R	ES ⋆	19,06	....
AUTOSTRADE	IT ⋆	7,39	....
BCA INTESA	IT ⋆	4,3	....
BICC PLC	GB	1,71	....
BLUE CIRCLE IND	GB	6,17	....
BOUYGUES /RM	FR ⋆	257	....
BPB	GB	5,58	....
CARADON	GB	2,37	....
CBR	BE ⋆	88,4	....
CIMPOR R	PT ⋆	15,93	....
COLAS /RM	FR ⋆	201,6	....
CRH PLC	GB	29,55	....
CRISTALERIA ESP	ES ⋆	46,85	....
GRUPO DRAGADOS	ES ⋆	11,55	....
FOM CON CONTRAT	ES ⋆	54,5	....
GROUPE GTM	FR ⋆	103	....
HANSON PLC	GB	7,15	....
HEIDELBERGER ZE	DE ⋆	91	....
HELL.TECHNODO.R	GR	55,47	....
HERACLES GENL R	GR	42,89	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ⋆	42,4	....
HOLDERBANK FINA	CH	338,07	....
HOLDERBANK FINA	CH	1200,10	+ 1,26
IMETAL /RM	FR ⋆	151,5	....
ITALCEMENTI	IT ⋆	13,34	....
ITALCEMENTI RNC	IT ⋆	4,7	....
LAFARGE /RM	FR ⋆	100,3	....
MICHANIKI REG.	GR	35,69	....
PARTEK	FI ⋆	11,7	....
PHILIPP HOLZMAN	DE ⋆	162	....
PILKINGTON PLC	GB	1,70	....
RMC GROUP PLC	GB	14,71	....
RUGBY GRP	GB	1,57	....
SAINT GOBAIN /R	FR ⋆	179,7	....
SEMAPA	PT ⋆	16	....
SKANSKA -B-	SE	36,29	....
SUPERFOS	DK	19,11	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,73	....
TECHNIP /RM	FR ⋆	111,3	....
TITAN CEMENT RE	GR	124,08	....
UNICEM	IT ⋆	12,95	....
URALITA	ES ⋆	8,05	....
VALENCIANA CEM	ES ⋆	10,67	....
WIENERB BAUSTOF	AT ⋆	22,1	– 1,56
WILLIAMS	GB	5,24	....
▶ DJ E STOXX CNST P		220,11	....
CONSOMMATION CYCLIQUE			
ACCOR /RM	FR ⋆	204,5	....
ADIDAS-SALOMON	DE ⋆	84,5	....
ALITALIA	IT ⋆	2,7	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ⋆	21,25	+ 1,72
BANG & OLUFSEN	DK	57,90	....
BARRATT DEV PLC	GB	4,18	....
BEAZER GROUP	GB	2,32	....
BENETTON GROUP	IT ⋆	1,97	....
BERKELEY GROUP	GB	9,74	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,91	....
CHARGEURS RM	FR ⋆	58,95	....
CLUB MED. /RM	FR ⋆	98	....
COATS VIYELLA	GB	0,86	....
COMPASS GRP	GB	9,06	....
COURTAULDS TEXT	GB	2,38	....
DT.LUFTHANSA N	DE ⋆	17,9	....
ELECTROLUX -B-	SE	18,41	....
EMI GROUP	GB	7,61	....
EURO DISNEY /RM	FR ⋆	1,29	....
FINNAIR	FI ⋆	4,66	....
G WIMPEY PLC	GB	1,84	....
GRANADA GROUP	GB	8,53	....
HERMES INTL	FR ⋆	103,6	....
HPI	IT ⋆	0,59	....
HUNTER DOUGLAS	NL ⋆	28,4	+ 0,35
KLM	NL ⋆	24,85	....
HILTON GROUP	GB	3,43	....
MOULINEX /RM	FR ⋆	9,67	....
NCL HLDG	NO	3,12	....
PATHE /RM	FR ⋆	102,2	....
PENTLAND GRP	GB	2,23	....
PERSIMMON PLC	GB	3,49	....
PREUSSAG AG	DE ⋆	50,7	....
RANK GROUP	GB	3,69	....
SAIRGROUP N	CH	209,58	+ 0,30
SAS DANMARK A/S	DK	10,49	....
SEB /RM	FR ⋆	65	....
THE SWATCH GRP	CH	755,99	+ 0,25
THE SWATCH GRP	CH	159,06	+ 0,59
WILLIAM BAIRD	GB	1,50	....
WILSON BOWDEN	GB	9,74	....
WOLFORD AG	AT ⋆	47,5	– 5
▶ DJ E STOXX CYC GO P		164,43	....
PHARMACIE			
ASTRAZENECA	GB	37,97	....
ELAN CORP	GB	31,20	....
GLAXO WELLCOME	GB	24,98	....
HOECHST AG	DE ⋆	41	....
NOVARTIS N	CH	1357,91	....
NOVO NORDISK B	DK	114,77	– 0,23
ORION A	FI ⋆	21,8	....
ORION B	FI ⋆	21,8	....
RHONE POUL/RM	FR ⋆	48,1	....
ROCHE HOLDING	CH	17461,95	....
ROCHE HOLDING G	CH	11158,93	– 0,08
SANOFI /RM	FR ⋆	163,8	....
SCHERING AG	DE ⋆	103,3	....
SMITHKLINE BEEC	GB	11,97	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		381,16	....
ÉNERGIE			
AKER MARITIME	NO	9,74	....
BG	GB	5,84	....
BP AMOCO	GB	17,49	....
BURMAH CASTROL	GB	18,31	....
CEPSA	ES ⋆	11,15	....
ELECTRAFINA	BE ⋆	118,3	....
ELF AQUITAINE /	FR ⋆	179,9	....
ENI	IT ⋆	5,89	....
ENTERPRISE OIL	GB	7,40	....
F.OLSEN ENERGY	NO	8,70	....
LASMO	GB	2,32	....
OMV AG	AT ⋆	92	– 0,52
PETROLEUM GEO-S	NO	19,96	....
PRIMAGAZ /RM	FR ⋆	79	....
PROSAFE	NO	10,16	....
GREENCORE GROUP	GB	2,91	....
HEINEKEN	NL ⋆	51,4	+ 0,39
HELLENIC BOTTLI	GR	26,81	....
HELLENIC SUGAR	GR	26,07	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI ⋆	31,1	....
KERRY GRP-A-	GB	12	....
MONTEDISON	IT ⋆	1,8	....
NESTLE N	CH	1830,09	– 0,07
PARMALAT	IT ⋆	1,31	....
PERNOD RICARD /	FR ⋆	66,15	....
RAISIO GRP -V-	FI ⋆	7,01	....
RIEBER & SON -B	NO	5,96	....
TATE & LYLE	GB	5,77	....
UNICER R	PT ⋆	18,15	....
UNIGATE PLC	GB	5,11	....
UNILEVER	NL ⋆	65,5	....
UNILEVER	GB	8,98	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		232,29	....
BIENS D'ÉQUIPEMENT			
ABB PARTI	CH	1665,42	....
ADECCO N	CH	510,85	– 0,97
ALSTOM	FR ⋆	33,37	....
ALUSUISSE LON G	CH	1157,06	+ 0,16
ASSOC BR PORTS	GB	4,83	....
ATLAS COPCO -A-	SE	27,55	....
ATLAS COPCO -B-	SE	27,21	....
ATTICA ENTR SA	GR	23,58	....
BAA	GB	9,91	....
BBA GROUP PLC	GB	7,29	....
BERGESEN	NO	15,46	....
BONHEUR	NO	27,75	....
CMB	BE ⋆	42,5	....
CMG	GB	33,82	....
COOKSON GROUP P	GB	3,24	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9418,22	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9983,32	....
DAMSKIBS SVEND	DK	14127,33	....
DELTA PLC	GB	2,18	....
DET SONDENFJ NO	NO	7,67	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,26	....
EQUANT NV	DE ⋆	72,5	....
FINNLINES	FI ⋆	25,5	....
FKI	GB	3,02	....
FLS IND.B	DK	25,03	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ⋆	38,15	....
GKN	GB	14,21	....
GLYNWED INTL PL	GB	3,68	....
HALKOR	GR	26,35	....
HAYS	GB	10,36	....
HEIDELBERGER DR	DE ⋆	59,7	....
HELLAS CAN SA P	GR	56,68	....
IFIL	IT ⋆	6,1	....

(Publicité)

Certificats & Warrants Paribas

Investir dans l'Effet Millenium ?

L 'Euro-Certificat Paribas Millenium coté en Bourse de Paris vous permet d'investir dans un panier de valeurs des secteurs luxe, spiritueux et informatique, toutes susceptibles de tirer un fort bénéfice de l'Effet Millenium

Contactez votre intermédiaire

PARIBAS

http://warrants.paribas.com

Groupe BNP PARIBAS

Avertissement : ces produits sont susceptibles de connaître de fortes fluctuations, voire de perdre tout ou partie de leur valeur

REPSOL	ES ⋆	19	....
ROYAL DUTCH CO	NL ⋆	59,7	+ 0,34
SAIPEM	IT ⋆	4,2	....
SHELL TRANSP &	GB	7,61	....
SMEDVIG -A-	NO	11,81	....
TOTAL FINA /RM	FR ⋆	123,7	....
▶ DJ E STOXX ENGY P		311,44	....
SERVICES FINANCIERS			
3I	GB	12,56	....
ALMANIJ	BE ⋆	51,55	....
ALPHA FINANCE	GR	82,11	....
AMVESCAP	GB	7,50	....
BAIL INVEST /RM	FR ⋆	122,1	....
BPI R	PT ⋆	17,66	....
BRITISH LAND CO	GB	7,79	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,80	....
COBEPA	BE ⋆	59	....
CORP FIN ALBA	ES ⋆	27,72	....
CPR /RM	FR ⋆	41,35	....
CS GROUP N	CH	173,40	+ 0,54
EURAFRANCE /RM	FR ⋆	582	....
FONCIERE LYONNA	FR ⋆	130	....
GECINA /RM	FR ⋆	113,8	....
HAMMERSON	GB	7,90	....
KAPITAL HOLDING	DK	37,67	....
LAND SECURITIES	GB	12,94	....
LIBERTY INTL	GB	7,29	....
MEDIOBANCA	IT ⋆	11,14	....
MEDIOLANUM	IT ⋆	7,16	....
MEPC PLC	GB	7,26	....
METROVACESA	ES ⋆	21	....
MEDIOLANUM	NL ⋆	7,16	....
PARIBAS	FR ⋆	107,5	....
PROVIDENT FIN	GB	11,38	....
RODAMCO UK	NL ⋆	44,3	....
RODAMCO ASIA	NL ⋆	12,7	....
RODAMCO CONT. E	NL ⋆	39,2	....
RODAMCO NORTH A	NL ⋆	35,1	....
SCHRODERS PLC	GB	19,69	....
SEFIMEG N /RM	FR ⋆	68,7	....
SIMCO N /RM	FR ⋆	83,4	....
SLOUGH ESTATES	GB	5,94	....
UNIBAIL /RM	FR ⋆	129	....
UNIM	IT ⋆	0,42	....
VALLEHERMOSO	ES ⋆	9,2	....
WOOLWICH PLC	GB	5,07	....
▶ DJ E STOXX FINS P		243,99	....
ALIMENTATION ET BOISSON			
ALLIED DOMECQ (	GB	9,09	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,58	....
BASS	GB	12,45	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ⋆	42,15	....
BONGRAIN /RM	FR ⋆	360	....
BRAU-UNION	AT ⋆	45	+ 0,69
CADBURY SCHWEPP	GB	6,78	....
CARLSBERG -B-	DK	36,87	....
CARLSBERG AS -A	DK	36,19	....
CHR. HANSEN HLD	DK	93,51	....
CULTOR -1-	FI ⋆	16,65	....
DANISCO	DK	40,63	....
DANONE /RM	FR ⋆	238,7	....
DELTA DAIRY	GR	39,83	....
DIAGEO	GB	9,98	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	64,95	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ⋆	111,6	....
IMI PLC	GB	4,58	....
ISS INTL SERV-B	DK	54,76	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	84,09	....
KON.NEDLLOYD	NL ⋆	26,95	....
KONE B	FI ⋆	119,5	....
LEGRAND /RM	FR ⋆	217,5	....
LEIF HOEGH	NO	11,93	....
LINDE AG	DE ⋆	57,5	....
MAN AG	DE ⋆	32,65	....
MANNESMANN AG	DE ⋆	146	....
METALLGESELLSCH	DE ⋆	21	....
METRA A	FI ⋆	19,8	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,05	....
NFC	GB	3,35	....
NKT HOLDING	DK	74	....
OCEAN GROUP	GB	16,37	....
PENINS.ORIENT.S	GB	14,81	....
PREMIER FARNELL	GB	4,82	....
RAILTRACK	GB	18,22	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ⋆	49,65	– 0,70
RATIN -A-	DK	110,33	....
RATIN -B-	DK	111,67	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,66	....
REXAM	GB	4,38	....
REXEL /RM	FR ⋆	86	....
RHI AG	AT ⋆	26,55	– 4,15
RIETER HLDG N	CH	593,81	– 0,21
SANDVIK -A-	SE	27,61	....
SANDVIK -B-	SE	27,67	....
SAURER ARBON N	CH	424,78	– 1,02
SCANIA AB -A-	SE	35,89	....
SCANIA AB -B-	SE	35,89	....
SCHINDLER HOLD	CH	1460,20	+ 0,04
SCHINDLER HOLD	CH	1509,48	+ 0,83
SCHNEIDER ELECT	FR ⋆	67,8	....
SEAT-PAGINE GIA	IT ⋆	1,36	....
SECURICOR	GB	9,21	....
SECURITAS -B-	SE	14,59	....
SGS GENEVA BR	CH	1064,12	– 0,93
SHANKS GROUP	GB	3,49	....
SIDEL /RM	FR ⋆	97,2	....
INVENSYS	GB	4,77	....
SITA /RM	FR ⋆	251	....
SKF -A-	SE	21,30	....
SKF -B-	SE	22,46	....
SOPHUS BEREND -	DK	19,64	....
SULZER FRAT.SA1	CH	589,45	+ 0,32
SVEDALA	SE	18,87	....
SVENDBORG -A-	DK	13454,60	....
T.I.GROUP PLC	GB	7,40	....
TOMRA SYSTEMS	NO	34,63	....
VA TECHNOLOGIE	AT ⋆	80	+ 0,06
VALMET	FI ⋆	10,72	– 2,55
▶ DJ E STOXX IND GO P		378,98	....
ASSURANCES			
AGF /RM	FR ⋆	50,5	....
ALLEANZA ASS	IT ⋆	9,69	....
ALLIANZ AG	DE ⋆	270	....
ALLIED ZURICH	GB	11,25	....
ASPIS PRONIA GE	GR	24,68	....
AXA /RM	FR ⋆	115,5	....
CGU	GB	14,68	....
CNP ASSURANCES	FR ⋆	26,39	....
CORP MAPFRE R	ES ⋆	17,93	....
ERGO VERSICHERU	DE ⋆	107	....
ETHNIKI GEN INS	GR	125,61	....
FONDIARIA ASS	IT ⋆	5,22	....
FORSIKRING CODA	DK	90,15	....
FORTIS (NL)	NL ⋆	32,05	+ 0,94
FORTIS (B)	BE ⋆	32,4	....
GENERALI ASS	IT ⋆	31,75	....
GENERALI HLD VI	AT ⋆	160	....
INA	IT ⋆	2,92	....
IRISH LIFE & PE	GB	9,20	....
LEGAL & GENERAL	GB	3,04	....
MUENCH RUECKVER	DE ⋆	198	....
NORWICH UNION	GB	7,39	....
POHJOLA YHTYMAE	FI ⋆	47	....
PRUDENTIAL CORP	GB	14,46	....
RAS	IT ⋆	8,86	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI ⋆	33,3	....
SWISS RE N	CH	1928,02	+ 0,06
SEGUROS MUNDIAL	PT ⋆	35,91	....
SKANDIA INSURAN	SE	20,26	....
STOREBRAND	NO	6,57	....
SWISS LIFE REG	CH	565,12	+ 0,55
TOPDANMARK AS	DK	177,83	....
ZURICH ALLIED N	CH	530,81	....
▶ DJ E STOXX INSU P		316,94	....
MEDIAS			
B SKY B GROUP	GB	9,18	....
CANAL PLUS /RM	FR ⋆	65,55	....
CARLTON COMMUNI	GB	6,70	....
ELSEVIER	NL ⋆	10,35	– 0,48
HAVAS ADVERTISI	FR ⋆	228	....
INDP NEWS AND M	IR ⋆	4,55	....
LAGARDERE SCA N	FR ⋆	41,12	....
MEDIASET	IT ⋆	8,86	....
PEARSON	GB	19,39	....
REED INTERNATIO	GB	6,28	....
REUTERS GROUP	GB	14,12	....
SCHIBSTED	NO	9,98	....
TELEWEST COMM.	GB	3,74	....
TF1	FR ⋆	242,1	....
UNITED NEWS & M	GB	9,37	....
WOLTERS KLUWER	NL ⋆	35,3	+ 0,86
WPP GROUP	GB	9,12	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		308,54	....
BIENS DE CONSOMMATION			
AHOLD	NL ⋆	33,3	+ 0,76
ASDA GROUP PLC	GB	3,41	....
ATHENS MEDICAL	GR	58,18	....
AUSTRIA TABAK A	AT ⋆	47,2	....
BEIERSDORF AG	DE ⋆	69,3	....
BIC /RM	FR ⋆	48,72	....
BRIT AMER TOBAC	GB	8,10	....
CASINO GP /RM	FR ⋆	102	....
CFR UNITS -A-	CH	1878,74	+ 0,23
CPT MODERNES /R	FR ⋆	564	....
DELHAIZE	BE ⋆	77,9	....
ESSILOR INTL /R	FR ⋆	305,2	....
ETS COLRUYT	BE ⋆	613,5	....
FYFFES	GB	1,85	....
GIB	BE ⋆	42,6	....
GOODYS	GR	50,55	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,78	....
KESKO -B

LeMonde Job: WMQ1809--0027-0 WAS LMQ1809-27 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0554 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **LVMH** était, vendredi 17 septembre, dans les premiers échanges, en hausse de 0,88 %, à 286 euros. Le groupe de luxe a vu son bénéfice net (part du groupe) bondir de 59 % au premier semestre, à 360 millions d'euros. Le groupe a relevé son objectif de croissance du résultat opérationnel à plus de 20 % pour l'année.

● Le titre de **Dexia France** était suspendu vendredi. Les conseils d'administration de Dexia France et de Dexia Belgium, spécialistes du financement des collectivités locales, devaient se réunir ce week-end. Selon *Le Figaro*, Dexia Belgique pourrait lancer une offre publique d'échange sur Dexia France.

● La valeur **Royal Canin** ouvrait sur un gain de 2,96 %, à 66 euros, vendredi. L'industriel, spécialiste de l'alimentation pour chiens et chats, a enregistré au premier semestre 1999 un résultat net (part du groupe) en hausse de 36,2 %, à 9,8 millions d'euros, à la faveur notamment de l'excellente progression des *« produits haut de gamme »*.

● Le cours de **BHV** plongeait de 3,94 %, à 122 euros, vendredi. La filiale du groupe Galeries Lafayette a réalisé au premier semestre 1999 un bénéfice net (part du groupe) de 5,3 millions de francs (0,8 million d'euros), en recul de 53 %, pour un chiffre d'affaires en progression de 2,7 %, à 1,843 milliard de francs (281 millions d'euros).

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 17 SEPTEMBRE **Cours relevés à 10 h 15**

Liquidation : 23 septembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	144,10	147	964,26	+ 2,01	152
CR.LYONNAIS(TP)	143,20	143,20	939,33	....	1000
RENAULT (T.P.)	390	389	2551,67	− 0,26	1000
SAINT GOBAIN(T.P	173	173	1134,81	....	1000
THOMSON S.A (T.P	145,20	147	964,26	+ 1,24	1000
ACCOR	204,50	206,50	1354,55	+ 0,98	15
AEROSPATIALE MAT	21,65	21,80	143	+ 0,69	20
AGF	50,50	50,75	332,90	+ 0,50	30
AIR FRANCE GPE N	16,21	16,35	107,25	+ 0,86	54
AIR LIQUIDE	150,90	150,30	985,90	− 0,40	11
ALCATEL	135,80	135,50	888,82	− 0,22	10
ALSTOM	33,37	33,40	219,09	+ 0,09	6
ALTRAN TECHNO. #	286,90	287,90	1888,50	+ 0,35	10
ATOS CA	114,90	118	774,03	+ 2,70	5
AXA	115,50	115,50	757,63	....	9
BAIL INVESTIS	122,10	124,20	814,70	+ 1,72	100
BAZAR HOT. VILLE	127	122,40	802,89	− 3,62	50
BIC	48,72	49,90	327,32	+ 2,42	3
BIS	92,85	....	....	....	20
B.N.P.	78,70	78,85	517,22	+ 0,19	4
BOLLORE	164,70	165	1082,33	+ 0,18	8
BONGRAIN	360	360,10	2362,10	+ 0,03	50
BOUYGUES	257	259,50	1702,21	+ 0,97	50
BOUYGUES OFFS	38,90	38,11	249,99	− 2,03	10
BULL#	7,50	7,55	49,52	+ 0,67	2
CANAL +	65,55	66	432,93	+ 0,69	....
CAP GEMINI	166,40	163,80	1074,46	− 1,56	8
CARBONE LORRAINE	54,90	55,40	363,40	+ 0,91	2
CARREFOUR	155,50	156,20	1024,60	+ 0,45	2
CASINO GUICHARD	102	103,50	678,92	+ 1,47	10
CASINO GUICH.ADP	67,50	67,95	445,72	+ 0,67	10
CASTORAMA DUB.(L	255	252	1653,01	− 1,18	25
C.C.F.	118,80	121	793,71	+ 1,85	5
CEGID (LY)	174,90	176,40	1157,11	+ 0,86	25
CERUS	7,52	7,52	49,33	....	45
CGIP	47,90	47,75	313,22	− 0,31	2
CHARGEURS	58,95	58,15	381,44	− 1,36	100
CHRISTIAN DALLOZ	50	49,90	327,32	− 0,20	10
CHRISTIAN DIOR	151	152,80	1002,30	+ 1,19	52
CIC -ACTIONS A	85,60	84,65	555,27	− 1,11	100
CIMENTS FRANCAIS	66	68,10	446,71	+ 3,18	4
CLARINS	100,30	101,60	666,45	+ 1,30	50
CLUB MEDITERRANE	98	98,90	648,74	+ 0,92	25
CNP ASSURANCES	26,39	25,64	168,19	− 2,84	25
COFLEXIP	97,25	97,40	638,90	+ 0,15	10
COLAS	201,60	201,80	1323,72	+ 0,10	40
COMPTOIR ENTREP	1,91	1,92	12,59	+ 0,52	5
CPR	41,35	41,60	272,88	+ 0,60	8
CRED.FON.FRANCE	17,65	17,65	115,78	....	42
CFF.(FERRAILLES)	33	33,90	222,37	+ 2,73	50
CREDIT LYONNAIS	28,35	28,65	187,93	+ 1,06	....
CS SIGNAUX(CSEE)	49,55	52	341,10	+ 4,94	100
DAMART	81,40	81,90	537,23	+ 0,61	1
DANONE	238,70	239,20	1569,05	+ 0,21	10
DASSAULT-AVIATIO	171,50	171,50	1124,97	....	8
DASSAULT SYSTEME	38,61	38,50	252,54	− 0,28	5
DE DIETRICH	65,50	63,80	418,50	− 2,60	4
DEVEAUX(LY)#	76,40	76	498,53	− 0,52	20
DEV.R.N-P.CAL LI	14,95	....	....	....	100
DEXIA FRANCE	133,50	....	....	....	....
DMC (DOLLFUS MI)	6,71	6,68	43,82	− 0,45	27
DYNACTION	25,75	25,70	168,58	− 0,19	25
EIFFAGE	67,40	69	452,61	+ 2,37	50
ELF AQUITAINE	179,90	178,40	1170,23	− 0,83	8
ERAMET	48,81	48,60	318,80	− 0,43	20
ERIDANIA BEGHIN	111,60	112,30	736,64	+ 0,63	10
ESSILOR INTL	305,20	309,10	2027,56	+ 1,28	20
ESSILOR INTL.ADP	324	330	2164,66	+ 1,85	20
ESSO	78,35	76,05	498,86	− 2,94	50
EURAFRANCE	582	589	3863,59	+ 1,20	200
EURO DISNEY	1,29	1,29	8,46	....	....
EUROTUNNEL	1,41	1,41	9,25	....	....
FACOM SA	73	72,20	473,60	− 1,10	25
FAURECIA	62,40	62,35	408,99	− 0,08	50
FIMALAC SA	117,40	118,50	777,31	+ 0,94	22
FINEXTEL	21,22	21,49	140,97	+ 1,27	100
FIVES-LILLE	87,40	85,15	558,55	− 2,57	50
FONC.LYON.#	130	129,60	850,12	− 0,31	50
FRANCE TELECOM	77,10	78,90	517,55	+ 2,33	25
FROMAGERIES BEL	752	754	4945,92	+ 0,27	50
GALERIES LAFAYET	149,30	149,30	979,34	....	2
GASCOGNE	76,65	77	505,09	+ 0,46	80
GAUMONT #	63,65	63,50	416,53	− 0,24	50
GAZ ET EAUX	47,20	46,55	305,35	− 1,38	5
GECINA	113,80	113	741,23	− 0,70	100
GEOPHYSIQUE	59,85	59,55	390,62	− 0,50	10
GRANDVISION	25,30	25,30	165,96	....	10
GROUPE ANDRE S.A	132,20	....	....	....	50
GR.ZANNIER (LY)	26,90	26	170,55	− 3,35	10
GROUPE GTM	103	100,20	657,27	− 2,72	8
GROUPE PARTOUCHE	68,60	68	446,05	− 0,87	91
GUILBERT	135	134,90	884,89	− 0,07	10
GUYENNE GASCOGNE	502,50	503	3299,46	+ 0,10	20
HACHETTE FILI.ME	222,70	225	1475,90	+ 1,03	20
HAVAS ADVERTISIN	228	225	1475,90	− 1,32	8
IMETAL	151,50	152	997,05	+ 0,33	8
IMMEUBLES DE FCE	19,80	19,80	129,88	....	10
INFOGRAMES ENTER	72,50	72,70	476,88	+ 0,28	20
INGENICO	23,70	23,72	155,59	+ 0,08	10
INTERBAIL	25,50	25,02	164,12	− 1,88	15
INTERTECHNIQUE	317	318,60	2089,88	+ 0,50	100
ISIS	71,20	74,50	488,69	+ 4,63	50
KLEPIERRE	99	99	649,40	....	50
LABINAL	125	124,20	814,70	− 0,64	8
LAFARGE	100,30	101,50	665,80	+ 1,20	25
LAGARDERE	41,12	41,11	269,66	− 0,02	40
LAPEYRE	70,15	70,50	462,45	+ 0,50	10
LEBON (CIE)	48,89	48,50	318,14	− 0,80	50
LEGRAND	217,50	219	1436,55	+ 0,69	2
LEGRAND ADP	124,30	124,60	817,32	+ 0,24	2
LEGRIS INDUST	38	37,87	248,41	− 0,34	20
LOCINDUS	106,90	107	701,87	+ 0,09	150
L'OREAL	600	600,50	3939,02	+ 0,08	2
LVMH MOET HEN.	283,50	284,30	1864,89	+ 0,28	1
MARINE WENDEL	154	154,90	1016,08	+ 0,58	16
METALEUROP	8,01	7,99	52,41	− 0,25	25
MICHELIN	46,70	46,32	303,84	− 0,81	2
MONTUPET SA	32,60	32,60	213,84	....	10
MOULINEX	9,67	9,65	63,30	− 0,21	10
NATEXIS BQ POP.	62,25	62	406,69	− 0,40	16
NEOPOST	27,80	27,75	182,03	− 0,18	1
NORBERT DENTRES.	23,90	24	157,43	+ 0,42	10
NORD-EST	25,99	25,99	170,48	....	50
NORDON (NY)	73	....	....	....	70
NRJ #	272,50	269,60	1768,46	− 1,06	10
OLIPAR	8,16	8,19	53,72	+ 0,37	60
PARIBAS	107,50	108,30	710,40	+ 0,74	100
PATHE	102,20	103,30	677,60	+ 1,08	23
PECHINEY ACT ORD	56,30	55,30	362,74	− 1,78	15
PENAUILLE POLY.C	273	273	1790,76	....	15
PERNOD-RICARD	66,15	67,80	444,74	+ 2,49	20
PEUGEOT	193	193,10	1266,65	+ 0,05	35
PINAULT-PRINT.RE	172,10	174,50	1144,64	+ 1,39	20
PLASTIC OMN.(LY)	112,90	110,50	724,83	− 2,13	20
PRIMAGAZ	79	79,50	521,49	+ 0,63	10
PROMODES	916,50	924,50	6064,32	+ 0,87	20
PUBLICIS #	206,50	206,50	1354,55	....	25
REMY COINTREAU	19,01	18,90	123,98	− 0,58	10
RENAULT	51,95	52	341,10	+ 0,10	25
REXEL	86	86	564,12	....	5
RHODIA	19,68	19,49	127,85	− 0,97	15
RHONE POULENC A	48,10	47,86	313,94	− 0,50	3
ROCHETTE (LA)	3,45	3,43	22,50	− 0,58	10
ROYAL CANIN	64,10	66,60	436,87	+ 3,90	20
RUE IMPERIALE (L	1850	1883	12351,67	+ 1,78	200
SADE (NY)	39,10	39,10	256,48	....	100
SAGEM S.A.	265	262	1718,61	− 1,13	20
SAINT-GOBAIN	179,70	177,90	1166,95	− 1	16
SALVEPAR (NY)	83,90	83,50	547,72	− 0,48	50
SANOFI SYNTHELAB	39,10	40	262,38	+ 2,30	2
SAUPIQUET (NS)	72,95	72,20	473,60	− 1,03	50
SCHNEIDER ELECTR	67,80	67,20	440,80	− 0,88	50
SCOR	47,25	47,10	308,96	− 0,32	....
S.E.B.	65	64,05	420,14	− 1,46	3
SEITA	57	56,90	373,24	− 0,18	50
SELECTIBANQUE	12,95	12,90	84,62	− 0,39	100
SGE	47	48	314,86	+ 2,13	13
SIDEL	97,20	99,45	652,35	+ 2,31	2
SILIC CA	156,80	159,70	1047,56	+ 1,85	100
SIMCO	83,40	82,10	538,54	− 1,56	100
S.I.T.A	251	251,70	1651,04	+ 0,28	8
SKIS ROSSIGNOL	15,45	15,47	101,48	+ 0,13	25
SOCIETE GENERALE	197,50	200,10	1312,57	+ 1,32	5
SODEXHO ALLIANCE	153,20	154,70	1014,77	+ 0,98	16
SOGEPARC (FIN)	85	85	557,56	....	50
SOMMER-ALLIBERT	28	27,90	183,01	− 0,36	1
SOPHIA	40,01	40,30	264,35	+ 0,72	75
SPIR COMMUNIC. #	78	78	511,65	....	20
SR TELEPERFORMAN	125	125	819,95	....	20
SUEZ LYON.DES EA	157	157,50	1033,13	+ 0,32	10
TF1	242,10	241,20	1582,17	− 0,37	10
TECHNIP	111,30	112,80	739,92	+ 1,35	20
THOMSON-CSF	34,30	34,72	227,75	+ 1,22	20
TOTAL FINA SA	123,70	123,30	808,79	− 0,32	10
UNIBAIL	129	129,50	849,46	+ 0,39	100
UNILOG	54	54	354,22	....	1
UNION ASSUR.FDAL	129,30	129,20	847,50	− 0,08	10
USINOR	13,70	13,40	87,90	− 2,19	20
VALEO	73	73,35	481,14	+ 0,48	3
VALLOUREC	41,70	41,70	273,53	....	100
VIA BANQUE	29,35	29,20	191,54	− 0,51	100
VIVENDI	69	69,45	455,56	+ 0,65	5
WORMS (EX.SOMEAL	14,50	14,50	95,11	....	1
ZODIAC EX.DT DIV	208,30	208	1364,39	− 0,14	10

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	131	132,60	869,80	+ 1,22	....
A.T.T. #	43,01	44,44	291,51	+ 3,32	1
BARRICK GOLD #	17,70	17,81	116,83	+ 0,62	....
CROWN CORK ORD.#	24,61	24,20	158,74	− 1,67	5
DE BEERS #	26	25,82	169,37	− 0,69	....
DU PONT NEMOURS	59,50	58,90	386,36	− 1,01	....
ERICSSON #	28,64	28,71	188,33	+ 0,24	2
FORD MOTOR #	48	49,18	322,60	+ 2,46	1
GENERAL ELECT. #	111,60	113,60	745,17	+ 1,79	....
GENERAL MOTORS #	61,90	62,40	409,32	+ 0,81	1
HITACHI #	10,40	10,41	68,29	+ 0,10	50
I.B.M #	125,70	126,50	829,79	+ 0,64	....
ITO YOKADO #	79,65	81,90	537,23	+ 2,82	50
MATSUSHITA #	20,20	20	131,19	− 0,99	50
MC DONALD'S #	41,03	41,42	271,70	+ 0,95	....
MERCK AND CO #	65,15	67,55	443,10	+ 3,68	....
MITSUBISHI CORP	8,14	7,93	52,02	− 2,58	50
MOBIL CORPORAT.#	96	....	....	....	1
MORGAN J.P. #	116,30	....	....	....	2
NIPP. MEATPACKER	13,43	....	....	....	50
PHILIP MORRIS #	34,83	35,79	234,77	+ 2,76	....
PROCTER GAMBLE	94,80	95,90	629,06	+ 1,16	....
SEGA ENTERPRISES	20,94	20,20	132,50	− 3,53	50
SCHLUMBERGER #	62,80	62,95	412,92	+ 0,24	....
SONY CORP. #	142	140,10	919	− 1,34	50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 16 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,98	85,14	− 0,08
AB SOFT	13,40	87,90	+ 0,68
ALPHAMEDIA	15,99	104,89	....
ALPHA MOS	3,45	22,63	− 1,43
ALTAMIR & CI	139,20	913,09	....
APPLIGENE ON	1,70	11,15	− 5,56
ASTRA	1,65	10,82	− 1,79
ATN	9,50	62,32	− 1,04
AVENIR TELEC	68,60	449,99	− 1,29
BELVEDERE	75,90	497,87	− 0,13
BIODOME #	12,60	82,65	− 1,18
BVRP EX DT S	41,20	270,25	− 0,02
CAC SYSTEMES	8,78	57,59	+ 0,23
CEREP	15,77	103,44	+ 26,16
CHEMUNEX #	0,67	4,39	− 1,47
COIL	38,40	251,89	− 1,54
CRYO INTERAC	27,80	182,36	− 2,80
CYBER PRES.P	39,90	261,73	− 0,23
CYRANO #	10,39	68,15	− 1,98
DESK #	13,90	91,18	....
DESK BS 98 ♦	1,29	8,46	....
DMS #	11,55	75,76	+ 5
DURAND ALLIZ	7	45,92	....
DURAN DUBOI	98	642,84	+ 3,16
EFFIK # ♦	15,49	101,61	....
ESKER	32,90	215,81	− 0,90
EUROFINS SCI	76,10	499,18	− 2,93
EURO.CARGO S	10	65,60	....
EUROPSTAT #	91	596,92	+ 2,25
FABMASTER #	11,90	78,06	+ 3,48
FI SYSTEM #	92	603,48	− 2,95
FLOREANE MED	8,90	58,38	+ 3,25
GENERIX #	55	360,78	− 0,81
GENESYS #	18,30	120,04	+ 14,38
GENSET	35	229,58	− 2,78
GROUPE D #	20,25	132,83	− 0,69
GUILLEMOT #	68	446,05	+ 0,44
GUYANOR ACTI	0,36	2,36	....
HF COMPANY	76,50	501,81	+ 0,66
HIGH CO.	57	373,90	....
HOLOGRAM IND	39,61	259,82	− 0,05
IGE + XAO	6,09	39,95	+ 1,50
ILOG #	6,95	45,59	....
IMECOM GROUP	4,70	30,83	....
INFOSOURCES	17,20	112,82	+ 1,18
INFOTEL #	26,50	173,83	....
INTERCALL #	31,50	206,63	− 3,08
LEXIBOOK #	24,50	160,71	+ 6,52
JOLIEZ-REGOL	7	45,92	− 0,71
JOLIEZ-REGOL	0,28	1,84	+ 64,71
LACIE GROUP	8	52,48	− 1,11
MEDIDEP #	19	124,63	− 1,55
MILLE AMIS #	5,98	39,23	+ 3,10
MONDIAL PECH	9,20	60,35	....
NATUREX	7,91	51,89	....
OLITEC	66,50	436,21	....
OXIS INTL RG	0,88	5,77	....
PERFECT TECH	20,70	135,78	− 1,19
PHONE SYS.NE	8,54	56,02	− 1,27
PICOGIGA	17,80	116,76	− 1,11
PROSODIE #	94	616,60	+ 0,53
PROLOGUE SOF	34,29	224,93	+ 2,05
QUANTEL	3,91	25,65	− 1,51
R2I SANTE	51	334,54	− 2,86
RADOUX INTL	41	268,94	....
RECIF #	20,90	137,10	− 0,57
REPONSE #	19,30	126,60	+ 1,05
REGINA RUBEN	7,54	49,46	+ 0,53
SAVEURS DE F	19	124,63	− 0,52
SILICOMP #	12,80	83,96	+ 0,79
SERP RECYCLA	117,80	772,72	− 1,01
SOI TEC SILI	39	255,82	+ 2,63
STACI #	23	150,87	− 0,48
STELAX	0,76	4,99	+ 7,04
SYNELEC #	16,45	107,90	....
LA TETE D.L	2,14	14,04	− 2,28
THERMATECH I	28	183,67	− 1,06
TITUS INTERA	98,90	648,74	− 0,10
TITUS INTER. ♦	101,80	667,76	....
TRANSGENE #	33	216,47	+ 1,38
TR SERVICES	12,90	84,62	− 0,77
V CON TELEC	7,49	49,13	− 4,59
WESTERN TELE	9	59,04	....

(Publicité)

Nouvelle Bora Break TDI® 115. Boîte 6 vitesses.
Même chez Volkswagen on n'a jamais fait mieux.

Castrol 36-15 VW 08 36 46 12 12

www.vwfrance.com

DDB

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	53,95	353,89	− 1,82
AIGLE #	87,60	574,62	− 3,20
ALGECO #	77	505,09	....
APRIL S.A.#(	112,80	739,92	....
ARKOPHARMA #	61,50	403,41	....
ASSUR.BQ.POP	92,20	604,79	+ 0,22
ASSYSTEM #	40,50	265,66	+ 0,25
BENETEAU CA#	208	1364,39	− 1,38
BISC. GARDEI ♦	6,94	45,52	....
BOIRON (LY)#	58	380,46	− 1,69
BOISSET (LY) ♦	37,50	245,98	....
BOIZEL CHANO	95,10	623,82	− 1,19
BONDUELLE	15,90	104,30	+ 0,06
BOURGEOIS (L ♦	6,30	41,33	....
BRICE	59,50	390,29	+ 2,41
BRICORAMA #	61,60	404,07	− 1,83
BRIOCHE PASQ	92	603,48	− 1,08
SOLERI	63,50	416,53	+ 1,84
CDA-CIE DES	32,10	210,56	....
CEGEDIM #	48	314,86	....
CERG-FINANCE	116,10	761,57	+ 1,49
CGBI ♦	46,40	304,36	....
CLAYEUX (LY) ♦	5,55	36,41	....
CNIM CA#	42,20	276,81	+ 0,24
COFITEM-COFI ♦	54,55	357,82	....
CIE FIN.ST-H ♦	66,10	433,59	....
C.A. PARIS I	150	983,94	....
C.A.ILLE & V	48,10	315,52	− 1,92
C.A.LOIRE AT ♦	50,70	332,57	....
C.A.MORBIHAN	48,69	319,39	....
C.A.DU NORD#	76,20	499,84	− 1,68
C.A. OISE CC ♦	66	432,93	....
C.A.PAS CAL	100	655,96	+ 0,10
C.A.TOULOUSE ♦	78,40	514,27	....
CRCAM TOUR.P ♦	65,75	431,29	....
CROMETAL ♦	44	288,62	....
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D	60,60	397,51	− 0,66
DAUPHIN ♦	120	787,15	....
DECAN GROUPE ♦	40	262,38	....
DU PAREIL AU ♦	81	531,33	....
ENTRELEC CB	45,70	299,77	+ 4,34
ENTREPRISE I ♦	106,40	697,94	....
ETAM DEVELOP	40,80	267,63	− 1,45
EUROPEENNE C	127	833,07	− 1,17
EUROP.EXTINC	49	321,42	....
EXEL INDUSTR	55	360,78	− 0,36
EXPAND S.A	33,60	220,40	− 1,18
FACTOREM ♦	134,10	879,64	....
FAIVELEY # ♦	14,80	97,08	....
FINACOR	5	32,80	+ 1,83
FINATIS(EX.L ♦	104,60	686,13	....
FININFO ♦	182	1193,84	....
FLO (GROUPE)	46	301,74	+ 2
FOCAL (GROUP	53,05	347,99	....
FRAIKIN 2#	59	387,01	....
GAUTIER FRAN	43,40	284,69	....
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	32	209,91	....
GEODIS	82	537,88	− 1,68
G.E.P PASQUI ♦	1,01	6,63	....
GFI INDUSTRI	27,40	179,73	+ 0,37
GFI INFORMAT	77,70	509,68	....
GO SPORT ♦	69,40	455,23	....
GPRI FINANCI ♦	17,30	113,48	....
GRAND MARNIE ♦	5140,50	33719,47	....
GROUPE BOURB ♦	50	327,98	....
GUERBET S.A	18,80	123,32	....
GUY DEGRENNE	32,50	213,19	....
HERMES INTL	106	695,31	+ 2,32
HYPARLO #(LY	118	774,03	+ 0,34
I.C.C.# ♦	34,20	224,34	....
IMMOB.BATIBA	51,80	339,79	− 2,81
IMS(INT.META	9,05	59,36	+ 0,56
INFO REALITE	45,05	295,51	− 0,33
INT. COMPUTE ♦	4,25	27,88	....
JET MULTIMED	180	1180,72	− 1,10
LATECOERE #	106	695,31	+ 0,47
L.D.C.	95	623,16	....
LECTRA SYST	7,10	46,57	....
LEON BRUXELL	35,15	230,57	+ 1,88
LOUIS DREYFU	17,19	112,76	+ 0,06
LVL MEDICAL	22	144,31	+ 2,33
M6-METROPOLE	215	1410,31	+ 0,47
MEDASYS DIGI	2,15	14,10	+ 1,42
MANITOU #	42,50	278,78	− 0,93
MANUTAN INTE	60	393,57	+ 1,69
MARC ORIAN ♦	108	708,43	....
MARIONNAUD P	52,20	342,41	− 0,57
MECATHERM #	36,15	237,13	− 0,96
MGI COUTIER	37	242,70	+ 0,82
MICHEL THIER	134,40	881,61	+ 0,22
NAF-NAF #	12,81	84,03	+ 1,67
PHYTO-LIERAC	25,51	167,33	− 0,08
POCHET ♦	73,50	482,13	....
RADIALL #	70	459,17	− 3,45
RALLYE(CATHI	67,50	442,77	+ 0,60
REYNOLDS	38,19	250,51	− 0,18
RUBIS #	23	150,87	....
SABATE SA # ♦	115	754,35	....
SEGUIN MOREA	72	472,29	− 0,07
SIDERGIE	153	1003,61	+ 1,19
SIPAREX (LY)	26,12	171,34	+ 0,46
SOCAMEL-RESC ♦	22,71	148,97	....
SOPRA #	57	373,90	....
SPORT ELEC S ♦	9,85	64,61	....
STALLERGENES	18,20	119,38	− 1,62
STEF-TFE #	40,60	266,32	− 1,69
SUPERVOX (B) ♦	1,65	10,82	....
SYLEA ♦	54,90	360,12	....
TOUPARGEL (L ♦	13,50	88,55	....
TRANSICIEL #	116	760,91	....
TRIGANO	48,90	320,76	+ 1,88
UBI SOFT ENT	120	787,15	+ 0,25
VIEL ET CIE	22	144,31	....
VILMOR.CLAUS	80,95	531	− 0,06
VIRBAC	53	347,66	....
WALTER #	99,20	650,71	− 0,20
AFIBEL ♦	38	249,26	....
AIRFEU#(NS)	39	255,82	....
ALAIN MANOUK ♦	39,50	259,10	....

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 16 septembre

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	Valeurs unitaires★ francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	26,09	171,14	16/09
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,28	172,39	16/09
3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	116,03	761,11	16/09
BNP ACTIONS FRANCE	158,72	1041,13	16/09
BNP ACT. MIDCAP EURO	107

LeMonde Job: WMQ1809--0028-0 WAS LMQ1809-28 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:20 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0555 Lcp:700 CMYK

SPORTS **Le XV de France devait achever sa phase de préparation à la Coupe du monde de rugby par un match contre le CA Brive, vendredi 17 septembre, à Limoges. ● A QUELQUES JOURS de l'ouverture de la compétition, qui aura lieu du 1er octobre au 6 novembre dans les îles Britanniques et en France, Pierre Villepreux revient, dans un entretien au *Monde*, sur la mauvaise saison de la sélection nationale. ● L'ENTRAÎNEUR ADJOINT de l'équipe de France souligne les difficultés d'adaptation des joueurs français au rugby moderne. ● POUR TRANSPERCER les défenses renforcées des grandes équipes, il suggère de s'inspirer des *« îlots d'attaque »* des Néo-Zélandais. ● THOMAS CASTAIGNÈDE, *« chef d'attaque »* du XV de France, traverse actuellement une période de doute qui perturbe le rendement de l'équipe et provoque un débat sur le poste d'ouvreur.**

Selon Pierre Villepreux, le XV de France ne peut se satisfaire du « rentre-dedans »

A deux semaines du début de la quatrième Coupe du monde de rugby, l'entraîneur adjoint de l'équipe de France estime, dans un entretien au « Monde », que les Français ont « pris du retard sur les formes de jeu développées par [leurs] adversaires »

ENTRAÎNEUR ADJOINT de l'équipe de France depuis 1996 et ancien arrière du XV de France (34 sélections), Pierre Villepreux a récemment été nommé directeur technique national par la Fédération française de rugby (FFR), un poste qu'il occupera à plein temps dès la fin de la Coupe du monde. Dans un entretien au *Monde*, il revient sur les problèmes de l'équipe de France et sur les difficultés d'adaptation du rugby français à la nouvelle donne internationale. Théoricien du rugby de mouvement, l'adjoint de Jean-Claude Skrela regarde du côté des All Blacks pour trouver des solutions offensives susceptibles de déstabiliser les nouvelles défenses-murailles.

« Le dernier match du XV de France, au pays de Galles, a été marqué par de nombreuses déficiences dans le jeu d'attaque. Les ultimes stages de préparation ont-ils permis de corriger ces imperfections ?

– Il y a encore des lacunes, notamment pour gérer la vitesse dans les lancements de jeu et dans la manière de faire jouer les autres derrière. Nous connaissons des problèmes dans la continuité, nous avons du mal à conserver la vitesse d'exécution en retrouvant la profondeur utile. Il nous manque parfois cette capacité collective à trouver la bonne organisation en plein mouvement pour faire perdurer une action : lorsqu'on se crée des situations favorables, on se les rend souvent défavorables. Par ailleurs, nos joueurs se trompent encore souvent dans le choix du jeu. Par exemple, ils jouent à droite quand il faudrait jouer à gauche, ou inversement.

PIERRE VILLEPREUX

– Et le jeu au pied ?

– Je dirais que cette équipe n'effectue pas toujours les bons choix au moment de décider s'il convient plutôt de jouer au pied ou à la main.

– Voilà un an et demi, cette équipe de France dominait tous ses adversaires en Europe. A la veille de la Coupe du monde, elle semble dépassée. Comment analysez-vous ce recul ?

– Elle n'a pas été dépassée : plutôt surprise. Cette équipe ne s'attendait pas à ce que les autres nations évoluent aussi vite. Les Anglo-Saxons ont un grand pouvoir d'adaptation. Quand on leur demande de changer, ils ne se posent pas de questions : pour eux, c'est bien, c'est tout. En France, nous sommes loin de cette philosophie. Nous éprouvons plus de mal que les autres pour maîtriser la nouveauté. Ici, pour résoudre des problèmes, la tendance consiste plutôt à revenir à ce qui se faisait avant.

– Le développement du rugby dit moderne n'a-t-il pas contraint les rugbymen français à jouer contre nature ?

– Non, on ne peut pas dire cela, même si le phénomène culturel est un frein à l'évolution. Les automatismes du rugby d'hier n'ayant plus cours, il a fallu en trouver d'autres. Cela ne se fait pas du jour au lendemain, mais on peut y arriver si on travaille dans le bon sens. Il faut un peu de temps, il faut pouvoir jouer en confiance, ce qui n'a pas souvent été le cas cette année. La grande chance des joueurs de l'hémisphère Sud, c'est de jouer une compétition, le Super 12, où ils ne sont pas prisonniers de l'enjeu. Ils peuvent jouer en toute liberté, d'où une mise en place des nouvelles formes de jeu plus rapide que chez nous, où tout ce qui devrait être automatique est remis en cause chaque fois qu'une équipe est en situation d'échec.

– Le XV de France n'accuse-t-il pas un certain retard sur le plan du jeu ?

– Nous avons pris du retard sur les formes de jeu développées par nos adversaires. Et quand on s'y est mis, il aurait fallu que cela se fasse à tous les niveaux, en particulier dans le championnat de France. Les automatismes s'acquièrent par l'action, pas par la théorie. Ensuite, il faut se souvenir que les deux années où nous avons réussi le Grand Chelem [1997 et 1998], nous avions des lancements de jeu performants, donnant lieu à des séquences de jeu courtes qui aboutissaient à l'essai. Depuis, les défenses se sont améliorées et il est devenu très rare de les transpercer sur un premier temps de jeu.

– De quelles armes offensives les attaques disposent-elles pour répondre au renforcement des défenses ?

– Le souci de tous les entraîneurs au monde réside dans la recherche du comment déstabiliser une défense, comment pénétrer le premier rideau défensif. Pendant longtemps, on a privilégié les affrontements directs, d'homme à homme, mais on ne peut plus les déstabiliser de cette façon. Aujourd'hui, on recherche davantage l'affrontement dans les intervalles : on essaie d'éviter l'adversaire ou du moins de le faire bouger, car un gars qui bouge est un gars vulnérable. Ensuite, il ne faut pas s'entêter si on ne passe pas, mais plutôt jouer au pied dans des espaces éloignés de l'action initiale. Il faut que le ballon roule.

– Pourtant, le rugby donne encore souvent lieu à des parties de "rentre-dedans"...

– Nos joueurs sont conditionnés par cela car, pendant des années, on a privilégié le jeu à une passe. Mais le "rentre-dedans" n'est pas suffisant. Regardez les centres néo-zélandais : ils ne cherchent pas à rentrer dans leur adversaire, ils essaient plutôt de l'éviter. Les All Blacks fonctionnent avec de petits groupes d'attaquants : ils cherchent à établir une relation non plus d'homme à homme, mais entre des îlots d'attaque et une ligne de défense affaiblie. Dans ce système, un joueur comme l'ailier Tana Umaga, utilisé en accélérateur de jeu, a un rôle primordial.

– Il y a quelques années, vous écriviez : "*Quand une équipe devient école, le rouge est mis. Celles qui n'ont pas su évoluer en ont fait la triste expérience.*" Cette remarque vaut-elle pour l'équipe de France ?

– Oui. Tant qu'il y a un souci d'avancer, d'apprendre, de ne pas tricher, il y a danger quand on pense que l'acquis suffit. Les autres analysent les forces de l'équipe en réussite, et c'est alors qu'elle paie les conséquences de ses succès. J'avais dit que le dernier Tournoi des cinq nations serait le plus dur pour nous. Après l'effet de surprise, il faut toujours travailler et – là, c'est le nouveau directeur technique national qui parle – il faut revoir le problème de la formation des joueurs et la filière d'accession des meilleurs au haut niveau. Il nous faut trouver d'autres profils de joueurs, y compris sur le plan physique.

– Vous écriviez également que "*derrière la réussite, il y a toujours un point d'ancrage*". Quel pourrait être le point d'ancrage de cette équipe de France ?

– Lors des deux grands chelems, notre point d'ancrage était la volonté de produire du jeu, et cela s'est traduit par des succès. Ensuite, quand on a perdu, tout a été remis en cause. Or, pour réussir, il faut être fidèle à quelque chose. Le point d'ancrage qui nous reste, c'est l'événement en soi. La force de l'événement Coupe du monde doit transcender nos joueurs. Ils ne doivent plus se poser de questions. Ce groupe est animé par une grande volonté de réussir. Les joueurs ne veulent pas passer pour des "billes", être ces nullards qu'on essaie souvent de décrire. On attend de leur part une réaction d'orgueil, un résultat déclencheur d'une grande dynamique. Le premier match, face au Canada, sera déterminant. Contrairement à ce que l'on croit, il ne s'agira pas d'un match facile. »

Propos recueillis par
Eric Collier

APRÈS LE GOÛT DE LA CULTURE, LA RIVE GAUCHE
RÉINVENTE LA CULTURE DU GOÛT.

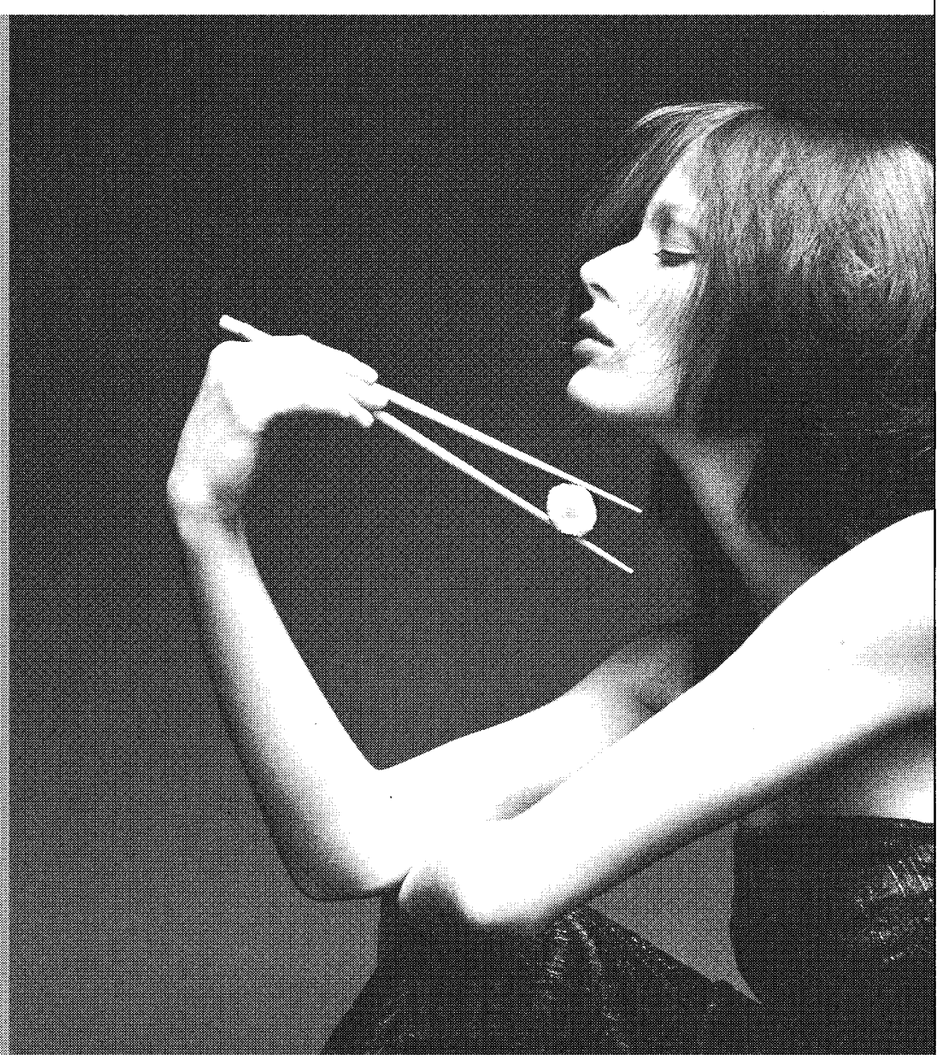

LA GRANDE
EPICERIE PARIS
Inauguration à partir du
15 septembre

LE BON MARCHÉ
RIVE GAUCHE

METRO SEVRES-BABYLONE

LeMonde Job: WMQ1809--0029-0 WAS LMQ1809-29 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:24 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0556 Lcp:700 CMYK

Le vague à l'âme de Thomas Castaignède perturbe la sélection nationale

La polémique concernant son poste semble s'être apaisée

Longtemps présenté comme le sauveur d'un XV de France en mal d'inspiration, Thomas Castaignède connaît à son tour une inquiétante méforme et quelques problèmes physiques. De plus, son retour au centre, en juin, lors de la décevante tournée en Nouvelle-Zélande, alors qu'il évoluait jusqu'alors au poste d'ouvreur, l'a troublé au point de le conduire à rappeler ses conditions de jeu aux entraîneurs.

LONGTEMPS Thomas Castaignède fut une énigme pour ses adversaires, incapables de maîtriser sa vivacité et ses folles audaces sur les terrains de rugby. Adulé par le public, chouchou des Britanniques et reconnu par ses pairs comme l'un des dignes descendants de la famille des grands attaquants à la française, il était l'une des stars annoncées de la Coupe du monde, *« l'objectif »* avoué de sa carrière. Mais, à quelques jours de l'ouverture du Mondial de rugby, le talentueux ouvreur du XV de France est en proie au vague à l'âme. Son étonnant revers de forme, en parfaite symbiose avec la sélection, fait de lui une énigme pour les observateurs du rugby international, et d'abord pour lui-même.

« J'ai apporté une certaine fraîcheur, qui s'est un peu estompée. J'arrive peut-être en fin de cycle », expliquait-il, lucide, après sa piètre prestation face au pays de Galles (34-23). Il cherchait à comprendre : *« Pour l'instant ce n'est pas ça. J'essaie de faire le maximum, mais, en ce moment, le maximum, ce n'est pas grand-chose. J'ai une grosse envie que je n'arrive pas à exprimer sur le terrain. »* Le 28 août, dans le tout nouveau Millennium Stadium de Cardiff, Thomas Castaignède a livré l'une de ses rencontres les plus décevantes. Cette déconvenue, marquée par une succession de mauvaises passes et de mésententes avec ses partenaires des lignes arrière, faisait suite à une série de matches en demi-teinte qui, du Tournoi des cinq nations à la tournée d'été dans le Pacifique sud, l'ont amené à se plonger dans une introspection douloureuse, dont il ne parvient pas à s'extraire.

« UN PROBLÈME PERSONNEL »

Enigmatique, il évoquait à Cardiff *« un problème personnel »*, et diffus : *« Je suis en train de le chercher. »* Rassurant, il songeait à des jours meilleurs, il parlait de *« retrouver le niveau qui était le* [sien] », de *« retrouver de bonnes sensations »*. Voilà deux ans, Thomas Castaignède, joueur emblématique de la nouvelle génération, a accepté, à la demande Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, de glisser de son poste de trois-quarts centre à celui de demi d'ouverture : *« chef d'attaque »* désigné pour succéder à Thierry Lacroix à la suite de la débâcle de novembre 1997, un 52-10 encaissé à Paris face aux Springboks, il devait conduire le XV de France vers les sommets du monde du rugby. Avec ce n° 10 frappé sur le dos de son maillot bleu, le nouvel ouvreur devait marcher, disait-on, dans les pas d'un autre Bleu célèbre, Zinedine Zidane.

La première année, 1998, fut celle de tous les succès. La vista et le brio du feu follet français éclairaient un XV de France alors sûr de lui et dominateur en Europe. La deuxième saison, qui n'en finit plus, a été nettement moins probante. Blessé à l'automne (épaule), puis au printemps (genou), le prodige a perdu un peu de sa magie. On avait dit « Zizou » ? *« Thomas a des qualités physiques exceptionnelles, mais il doit encore faire des progrès dans le cadre de son rôle de meneur de jeu*, rectifie Pierre Villepreux. *Il a les moyens de le faire, mais il ne le fera que s'il s'en donne les moyens, sans se poser de questions. Le tout est de savoir quel jeu il veut faire jouer aux autres. »*

Là n'est pas la seule question en suspens. En juin, lors de la tournée en Nouvelle-Zélande, Thomas Castaignède a dû abandonner la place d'ouvreur à Ugo Mola, son coéquipier de Castres, pour retrouver le poste de ses débuts, au centre. L'essai des sélectionneurs a semé la confusion dans l'esprit des deux joueurs, deux amis de longue date. Le premier, titulaire du poste d'ouvreur, s'est offusqué du nouveau changement qui lui était suggéré. *« Je jouerai avec le n°10 ou avec le 17 »*, a-t-il confié lors d'un stage de préparation, façon de préciser que son choix se limitait aux postes d'ouvreur ou de remplaçant. Un début de polémique s'en est suivi. Elle s'est apaisée après la défaite de Cardiff. *« Je voulais être clair vis-à-vis de tout le monde*, expliquait l'intéressé. *C'était une déclaration tout à fait réfléchie. Je l'ai faite par respect pour mes coéquipiers. Je n'ai aucune assurance de jouer , mais j'ai envie de me positionner à l'ouverture. J'ai plus de difficultés pour jouer au centre. » « On lui a dit qu'il était notre n° 10 pour la Coupe du monde »*, a répondu Jo Maso, manager du XV de France, pour tenter de mettre un terme à un débat inimaginable un an auparavant.

Eric Collier

La Coupe du monde de l'équipe de France

● **La sélection française pour la Coupe du monde :**
Avants : David Auradou (Stade français), Abdelatif Benazzi (Agen), Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux), Christian Califano (Toulouse), Arnaud Costes (Montferrand), Marc Del Maso (Colomiers), Pieter De Villiers (Stade français), Raphaël Ibanez (Perpignan), Christophe Juillet (Stade français), Marc Lièvremont (Stade français), Thomas Lièvremont (Perpignan), Olivier Magne (Montferrand), Lionel Mallier (Brive), Fabien Pelous (Toulouse), Cédric Soulette (Toulouse), Franck Tournaire (Toulouse). *Arrières :* Philippe Bernat-Salles (Biarritz), Stéphane Castaignède (Mont-de-Marsan), Thomas Castaignède (Castres), Cédric Desbrosse (Toulouse), Christophe Dominici (Stade français), Richard Dourthe (Dax), Xavier Garbajosa (Toulouse), Stéphane Glas (Bourgoin-Jallieu), Christophe Lamaison (Brive), Jimmy Marlu (Montferrand), Pierre Mignoni (Toulon), Ugo Mola (Castres), Emile Ntamack (Toulouse), Olivier Sarraméa (Castres).
● **Les dates de la compétition :**
Matches de poules du vendredi 1er octobre au samedi 16 octobre.
Quarts de finale samedi 23 et dimanche 24 octobre.
Demi-finales à Twickenham (Angleterre) samedi 30 et dimanche 31 octobre.
Match pour la 3e place à Cardiff (Galles) le jeudi 4 novembre.
Finale à Cardiff (Galles) le samedi 6 novembre.
● **Les matches de poule de l'équipe de France :**
France-Canada. Samedi 2 octobre à Béziers.
France-Namibie. Vendredi 8 octobre à Bordeaux.
France-Fidji. Samedi 16 octobre à Toulouse.
● **Les poules** :
Poule A : Afrique du Sud, Ecosse, Espagne, Uruguay.
Poule B : Nouvelle-Zélande, Angleterre, Italie, Tonga.
Poule C : France, Canada, Fidji, Namibie.
Poule D : Galles, Argentine, Japon, Samoa.
Poule E : Australie, Irlande, Etats-Unis, Roumanie.
● **Les matches de préparation de la France :**
Galles-France (34-23), le 28 août.
France-USA Perpignan espoirs (83-5), le 3 septembre.
France-Sélection basque (66-5), le 10 septembre.
France-Brive, à jouer le vendredi 17 septembre.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le président du Comité olympique cubain,** José Ramon Fernandez, a affirmé, jeudi 16 septembre, croire fermement en l'innocence du recordman du monde de saut en hauteur, Javier Sotomayor, contre qui la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a demandé, quelques heures auparavant, une suspension pour dopage à la cocaïne, après un contrôle effectué le 30 juillet lors des Jeux panaméricains de Winnipeg (Canada). *« Nous avons la ferme conviction que, de par sa dignité et sa conduite, Sotomayor est innocent*, a déclaré José Ramon Fernandez. *Ce n'est pas un drogué, c'est un champion, or je ne connais pas un drogué qui ait réussi de telles performances.*

■ **FOOTBALL : l'AS Monaco s'est imposée 3-0 face à Saint Johnstone (Ecosse),** lors du 1er tour aller de la Coupe de l'UEFA. Les buts ont été inscrits par Marco Simone (69e et 90e) et David Trezeguet (73e). Le RC Lens a obtenu le match nul (2-2) face au Maccabi Tel-Aviv, en Israël. Les buts lensois ont été marqués par Lamine Sakho (39e) et Joseph-Désiré Job (54e), auxquels l'ancien Niçois Kubica (44e) et Ben Dayan (85e) ont répliqué. Quant au FC Nantes, il s'est imposé (3-1) à Ionikos (Grèce) grâce à Stéphane Lièvre (56e) et Olivier Monterrubio (67e et 83e). Le but grec étant l'œuvre de Dimitriadis (91e).

■ **Quatre Russes qui devaient arbitrer,** jeudi 16 septembre, la rencontre Hapoël Haïfa (Isr.)-FC Bruges (Bel.), comptant pour le 1er tour aller de la Coupe de l'UEFA, ont été remplacés au dernier moment parce qu'ils s'étaient présentés ivres la veille à l'aéroport, embrassant les agents féminins du service du contrôle des passeports avant de chanter et de danser en public. A l'issue du déjeuner d'avant-match, un des quatre joyeux drilles, vêtu de son seul slip, s'était par ailleurs mis en tête de régler la circulation routière, stoppant ainsi le trafic. Alertée, la Fédération israélienne de football à fait appel à l'UEFA, qui a dépêché sur place un quatuor d'arbitres roumains afin de diriger le match.

Contrôlé positif, le footballeur Christophe Dugarry est blanchi

La procédure est annulée pour vice de forme

CHRISTOPHE DUGARRY, contrôlé positif à la nandrolone le 30 avril, a été dédouané, jeudi 16 septembre, par la commission de dopage de la Fédération française de football (FFF), en raison d'un vice de forme *« substantiel »*. *« Le médecin n'était pas assermenté. Les opérations de contrôle sont nulles et sans effet »*, a déclaré le Dr Jean-Yves Andureau, président de la commission. Christophe Dugarry s'est dit *« soulagé »*, car *« le droit a été respecté »*. La question de la provenance des métabolites détectés dans les urines du joueur n'a pas été abordée. *« C'est la commission qui n'est pas entrée dans ce débat en déclarant les opérations de contrôle nulles »*, a précisé Me Jean-Pierre Mignard, un des quatre avocats du champion du monde.

« Il y a deux poids deux mesures. En blanchissant Christophe Dugarry par le biais du vice de forme, la Fédération a trouvé une échappatoire bien arrangeante », a dénoncé Dominique Arribagé, qui, contrôlé positif à la nandrolone en septembre 1997, pour un taux comparable à celui du Marseillais, a été condamné à six mois de suspension ferme (sa peine s'achève le 13 octobre). Le footballeur – aujourd'hui à Rennes – s'est dit *« révolté »* par l'*« incapacité »* de la Fédération *« à élucider le vrai problème nandrolone »*, tout en se déclarant *« heureux pour Christophe Dugarry »*.

« J'ai la haine », a déclaré Vincent Guérin, lui aussi condamné, en février 1998, à six mois de suspension ferme après un contrôle positif à la nandrolone alors qu'il jouait au PSG. *« Nous avons eu affaire à des gens obtus, sans doute drivés par le ministère de la jeunesse et des sports. Ils ont fait preuve d'une grande malhonnêteté envers nous. Là, face à un champion du monde, ils ont accepté d'ouvrir les yeux »*, a estimé Vincent Guérin dans un entretien avec *Le Parisien*. *« Je ne vois pas en quoi on pourrait penser que l'on a cherché à protéger un champion du monde »*, a souligné au quotidien *L'Equipe* Claude Simonet, le président de la FFF.

LeMonde Job: WMQ1809--0030-0 WAS LMQ1809-30 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 12:39 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 42Fap:100 N°:0601 Lcp:700 CMYK

Nouvelles perspectives thérapeutiques pour l'hormone de croissance

Commercialisée en France depuis plus d'une dizaine d'années, elle a permis de traiter des milliers d'enfants souffrant de retard de croissance. Son usage devrait être rendu plus facile et pourrait s'élargir à d'autres indications chez l'adulte et les personnes âgées

Molécule phare des années 90, fruit des recherches en endocrinologie et du développement industriel des biotechnologies, l'hormone de croissance, naturellement synthétisée par l'organisme, a permis de soigner efficacement des milliers d'enfants souffrant de certains types de retard de croissance. Les recherches conduites par plusieurs firmes productrices permettent aujourd'hui d'envisager une simplification de son administration grâce à la mise au point de présentations liquides stables ou encore de formes « retard » par incorporation du médicament dans des polymères, qui permettent de réduire notablement la fréquence des injections. Dans le même temps, les avancées en endocrinologie laissent entrevoir un élargissement des indications qui pourraient dépasser la seule correction des retards de croissance. Les grands brûlés, les personnes en situation de grave dénutrition, celles qui souffrent d'ostéoporose et les personnes âgées pourraient bénéficier de cette molécule qui a un impact sur le métabolisme.

PARALLÈLEMENT à l'EPO, l'hormone de croissance est devenue, en quelques années, omniprésente dans les affaires de dopage de sportifs. Mais cette substance est, avant tout, l'un des médicaments-phares des années 90, le fruit conjoint des progrès de la science endocrinologique et du développement industriel des techniques de recombinaison génétique. Commercialisée en France depuis plus d'une dizaine d'années, elle a permis de traiter de manière efficace plusieurs milliers d'enfants souffrant de certains types de retard de croissance, une organisation exemplaire ayant permis la prise en charge intégrale de ce coûteux traitement (plusieurs dizaines de milliers de francs par an) par la Sécurité sociale, si le diagnostic correspond aux indications retenues par les spécialistes d'endocrinologie pédiatrique.

Aujourd'hui, l'hormone de croissance est préconisée chez les enfants dans trois situations pathologiques : déficit complet ou partiel dans la synthèse de cette hormone, syndrome de Turner (anomalie génétique correspondant à l'absence d'un chromosome X) et insuffisance rénale chronique (affection conduisant à un net ralentissement de la croissance des jeunes patients). Il faut ajouter à cette liste, en France seulement, le retard de croissance intra-utérin, une anomalie du développement fœto-placentaire qui est à l'origine de très petites tailles postnatales. La firme Sanofi-Winthrop a obtenu des autorités françaises la possiblité de commercialiser son hormone dans cette indication, sur la base des premiers résultats d'une étude conduite chez des enfants qui en souffrent.

Une décennie après son apparition, de nombreux éléments indiquent que l'usage qui est fait de l'hormone de croissance devrait prochainement évoluer. Les progrès accomplis dans la génétique et la physiopathologie des retards de croissance, la meilleure compréhension fondamentale de l'action de ce médicament (qui, contrairement à ce que laisse penser son nom, ne se limite pas à la seule croissance mais agit sur de nombreux systèmes métaboliques ainsi que sur les tissus osseux, musculaires et adipeux) et les recherches conduites par les firmes productrices font que de nombreuses pistes sont ouvertes qui devraient conduire à des améliorations substantielles dans l'administration de cette hormone et à un élargissement de son usage. Le 38e congrès annuel de la Société européenne d'endocrinologie pédiatrique, qui s'est tenu du 29 août au 1er septembre à Varsovie, a été marqué par plusieurs informations des firmes pharmaceutiques productrices concernant de nouvelles présentations de ce médicament.

DE NOMBREUSES CONTRAINTES

Si son efficacité est pleinement démontrée chez l'enfant en cours de croissance et si le risque d'effets secondaires, un moment redouté, n'a pas été mis en évidence, le traitement impose toujours le recours, durant des années, à des injections sous-cutanées quotidiennes ou presque, et exige la préparation préalable de ces injections, l'hormone étant commercialisée sous forme de lyophilisat. Afin de réduire ces contraintes, plusieurs firmes ont cherché à mettre au point une hormone de croissance stable présentée directement sous forme liquide. Les laboratoires Novo Nordisk commencent depuis peu à commercialiser – au Danemark et en Suisse – un tel produit, qu'ils proposent avec une sorte de « stylo injecteur » automatique. Une étude multicentrique randomisée, présentée à Varsovie par le docteur Anita Hokken-Koelega du Sophia Children's Hospital de Rotterdam, conclut à la préférence des jeunes patients pour cette forme de présentation sur laquelle travaillent également d'autres fabricants.

Une seconde innovation a été présentée au même congrès par la société californienne Genentech, qui, en collaboration avec la firme allemande Schwarz-Pharma, vient de publier les résultats de la première étude de phase III conduite à partir d'une forme dite « retard » d'hormone de croissance. Cette nouvelle présentation est constituée de microsphères biodégradables faites d'une substance polymère similaire à celle utilisée pour les sutures autorésorbables. Une fois l'injection effectuée dans le tissu sous-cutané du jeune patient, l'hormone de croissance commence à diffuser dans l'organisme, le système permettant de limiter à une ou à deux par mois, selon les cas, le nombre des injections. Conduite sous la direction du professeur Bernard Silverman, chef du département d'endocrinologie pédiatrique du Children's Memorial Hospital de Chicago, cette étude de phase III a porté sur 74 patients pris en charge durant six mois dans vingt-sept hôpitaux américains. Les auteurs expliquent avoir obtenu avec cette forme retard des résultats similaires à la forme traditionnelle, soit une croissance annuelle moyenne de 8,4 centimètres. Genentech espère pouvoir obtenir dans moins d'un an une autorisation de mise sur le marché américain, qui devrait anticiper celle du marché européen.

Au-delà de ces améliorations techniques, une nouvelle question se pose aujourd'hui : celle de la légitimité de l'usage de ce médicament chez des enfants de petite taille mais ne présentant pas de déficit de synthèse en hormone de croissance. Au début de cette année, *The New England Journal of Medicine* (daté du 18 février) résumait les résultats d'un travail soutenu financièrement par Genentech et conduit sur un groupe de cent vingt et un enfants souffrant d'un important retard de croissance d'origine inconnue, traités durant des périodes comprises entre deux et dix ans. Conclusion : une administration au long terme de l'hormone de croissance permet d'augmenter de quelques centimètres la taille que l'on pouvait prévoir, en l'absence de traitement, à l'âge adulte. Dans le même temps, des résultats de plus en plus nombreux laissent penser que les enfants traités, pour lesquels le déficit de synthèse en hormone persiste après la fin de la croissance, devront impérativement continuer une thérapeutique, bien après avoir récupéré le retard de croissance dont ils souffraient.

Tout indique, enfin, que la question de l'utilisation de cette hormone chez les personnes âgées se posera dans les années qui viennent avec une acuité de plus en plus grande.

« L'HEURE DE LA RÉFLEXION »

« *Après l'engouement initial et les essais expérimentaux tous azimuts, est venue l'heure de la réflexion et de l'évaluation. A qui réserver l'administration d'hormone de croissance ? Comment définir plus précisément le rapport : effets positifs/contrainte des injections quotidiennes ? Quelle taille finale atteindre ?* », s'interrogeait le professeur Pierre Bougnères (service d'endocrinologie pédiatrique, hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris) dans les colonnes d'un numéro du mensuel *Médecine-Thérapeutique* consacré aux maladies de la croissance en mai 1996. Ces questions apparaissent, plus que jamais, d'actualité.

J.-Y. N

Un test de dépistage pour les Jeux de l'an 2000

Conscients de l'usage qui peut être fait de l'hormone de croissance à des fins de dopage, les responsables des laboratoires Novo Nordisk et Pharmacia-Upjohn ont lancé en 1996, avec le soutien de spécialistes en endocrinologie et du Comité olympique international, des recherches afin de mettre au point une méthode de dépistage de l'hormone de croissance chez les athlètes. Cette méthode pourrait être mise en œuvre lors des Jeux olympiques de l'an 2000. Les spécialistes de la lutte anti-dopage estiment que cette hormone est de plus en plus fréquemment utilisée en association avec des stéroïdes anabolisants. Les nouvelles présentations médicamenteuses de ces produits pourraient en faciliter les usages détournés. Certains médecins français disent avoir connaissance de « sollicitations » dont peuvent faire l'objet des enfants en cours de traitement à qui l'on propose d'acheter telle ou telle partie des doses prescrites.

TROIS QUESTIONS À

RAPHAËL RAPPAPORT

1 Vous êtes spécialiste d'endocrinologie pédiatrique, quelles sont les perspectives d'élargissement des indications de l'utilisation de l'hormone de croissance en marge des indications pédiatriques ?

L'hormone de croissance a des effets très importants sur le développement de la masse musculaire, la répartition et l'importance de la masse adipeuse, ainsi que sur la morphologie corporelle et les capacités physiques. Il semble acquis que les enfants traités souffrant d'un déficit en hormone de croissance bénéficieraient très vraisemblablement de la poursuite d'un traitement hormonal. Mais selon des modalités différentes de celles des traitements pédiatriques.

De nombreux travaux devraient permettre à ces thérapeutiques, comme cela a été la cas pour d'autres thérapeutiques hormonales de substitution, de trouver une place qui n'aura rien à voir avec des indications dites « de confort ». Pour ce qui est du traitement hormonal des enfants avec retard de croissance ne présentant pas de déficits hormonaux, le mouvement général conduit à penser que de très petites tailles constituent de véritables handicaps. A ce titre, des travaux doivent être menés pour les aider à compenser, si c'est possible, cette situation.

2 Une utilisation thérapeutique de cette hormone chez l'adulte et la personne âgée est-elle possible ?

Il y a là un vaste marché pour l'industrie pharmaceutique. Tous ceux qui présenteront un déficit à l'âge adulte seront bientôt des candidats à ce traitement. Les grands brûlés, les personnes en situation de grande dénutrition et celles qui souffrent d'ostéoporose sont aussi concernées.

La question est de savoir si les personnes âgées peuvent bénéficier de cette molécule qui a un impact sur le métabolisme. Car, passé la cinquantaine, sa sécrétion naturelle diminue progressivement. On peut raisonnablement supposer que donner de l'hormone – ou des fragments actifs de celle-ci – pourrait améliorer leur état. Des recherches sont en cours sur ce thème, notamment au Danemark et en Grande-Bretagne.

3 Peut-on expliquer l'augmentation de la taille moyenne de la population qui fait qu'en France, les hommes jeunes mesurent, à un âge donné, six centimètres de plus qu'il y a quarante ans, et les femmes, trois centimètres de plus ?

Pas vraiment. De nombreux facteurs, alimentaires notamment, interviennent dans ce phénomène. D'autres aussi, sociaux ou environnementaux, qui font que cette augmentation est plus particulièrement observée dans les pays où la progression du niveau de vie est la plus importante. Le Japon en témoigne. Les standards de taille se sont rapprochés de ceux des Américains. Bien évidemment, la communauté scientifique est à la recherche d'un élément qui pourrait être plus particulièrement impliqué.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

LeMonde Job: WMQ1809--0031-0 WAS LMQ1809-31 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 12:39 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 42Fap:100 N°:0602 Lcp:700 CMYK

Le corps, au cœur du design contemporain

Le consommateur attend de son environnement des signes qui le rassurent. Les nouvelles créations tendent vers plus de confort et d'ergonomie

LE MINIMALISME est toujours une tendance phare. Du moins donne-t-il toujours lieu à de belles mises en scène strictes (voire sévères) et continue-t-il à inspirer de nombreux créateurs. L'ascèse esthétique présente l'avantage de coller à l'un des désirs majeurs de cette fin de siècle (une recherche d'essentiel) et d'apporter, avec lui, tout un art de vivre (la culture zen). Les lignes épurées défendaient donc noblement leur place au Salon professionnel Maison et objet qui s'est déroulé du 3 au 7 septembre au parc d'expositions de Paris-Nord Villepinte. Noblement mais pas exclusivement. Contrairement à l'édition précédente, qui semblait dire *« hors du minimalisme, point de salut »*, celle de 1999 a ouvert la voie à des perspectives plus complexes sur la création à venir.

Meubles et objets de demain offrent une diversité de formes et de matières qu'il serait vain de vouloir étiqueter ou classer en telle ou telle tendance. On peut, en revanche, trouver dans tous ces ouvrages la trace des préoccupations, des incertitudes et des inquiétudes que le passage d'un siècle à l'autre engendre. Le consommateur semble aujourd'hui attendre de son environnement intime des signes qui le rassurent. Le travail de nombreux designers traduit cette attente.

Le corps est apparu, ces dernières années, comme un rempart à toutes les craintes. Il est devenu le centre de toutes les préoccupations. On ne s'est plus contenté d'agir pour son bien-être, mais on a voulu comprendre son fonctionnement et ses mécanismes. Désormais, apprendre son corps, c'est s'offrir un repère tangible, palpable et humain... Le contrepoids idéal à un futur qui s'annonce technologique, virtuel et mécanique.

LES UNIVERS DE DEMAIN

C'est toute cette problématique qui a inspiré l'agence de style Nelly Rodi pour l'exposition « A cœur et à corps » présentée au dernier Salon Maison et objet. *« A l'approche du nouveau millénaire, la peur de la mort, donc de la disparition du corps, apparaît de façon très violente »*, précise Nelly Rodi. *Une peur que les designers exorcisent à travers des objets et des meubles. »* Les nouvelles créations tendent donc vers toujours plus de confort et d'ergonomie. Mieux, elles s'inspirent directement de notre corps.

Tous les objets rassemblés pour l'exposition répondaient à ces critères. Regroupés au sein de cinq espaces distincts, ils tentaient d'apporter la réponse à des questions comme : *« Pourquoi à l'aube de l'an 2000, les consommateurs reviennent à la notion de plaisir, de bien-être, d'harmonie, d'égoïsme ou d'égotisme ? Pourquoi repense-t-on sans cesse la place du corps dans notre cadre de vie ?... »* Chacune des cinq mises en scène fournissait des grilles de lecture aux univers de demain, des pistes de réflexion sur les choix de décoration et d'art de vivre.

Le premier pôle, concentré sur *« la peau, la douceur, les accidents de l'épiderme, les traces, les couleurs et les matières de peaux »*, réunissait les coussins en daim, le coussin « boule de neige » en polaire et fourrure de couleur écrue signée E. Borgel, les vases au toucher mat comme de la peau de Modénature, l'agenda en cuir brut de l'Homme moderne, la lampe en fibres de verre translucides de Romi import, les dessous de plat en silicone de Virages, la lampe « tatouage » de Nuits d'Orient, les écorces-peaux de Jérôme Abel Seguin, la lampe-sac translucide de Sisko, les coupes en bois stricts d'Axis.

Le deuxième pôle sur *« les vertèbres, les articulations, le mouvement, l'ergonomie et le confort »* s'illustrait par les mains en bois articulées d'Authentic Models, le stylo de French gift girl, les crânes clignotant de Twincklers, la chaise squelette en fer et aluminim et les couverts squelette de Michael Aram, le siège osselet de Zygote, le tabouret pied d'Axis, le briquet *« fémur »* de Stefano Giovannoni pour Alessi, les lampes articulées, combinables de Bass pression... Tandis que le troisième pôle sur *« les réseaux, les fibres, les liens, les connexions, les imbrications »* rassemblaient les guirlandes lumineuses de Quand les belettes s'en mêlent (bouquet de chapeaux chinois réalisés avec du papier perforé d'ordinateur), les tasses façon réseau routier de Virages, les sièges de CSAO, les bougies de Golden globe, le service « vigne » en bronze argenté de Michaël Aram, les vêtements de Monique Poirier.

« L'esprit, l'aura, les ondes, les vibrations, la lumière intérieure », quatrième espace de l'exposition, se retrouvaient dans les ailes d'anges noires de Joe Cool, les pierres porte-bonheur chinoises de Oriex, les galets de N'Omades authentic les tables en Plexiglas tout en courbes de Marais international ou encore les produits aphrodisiaques ou apaisants d'Esteban.

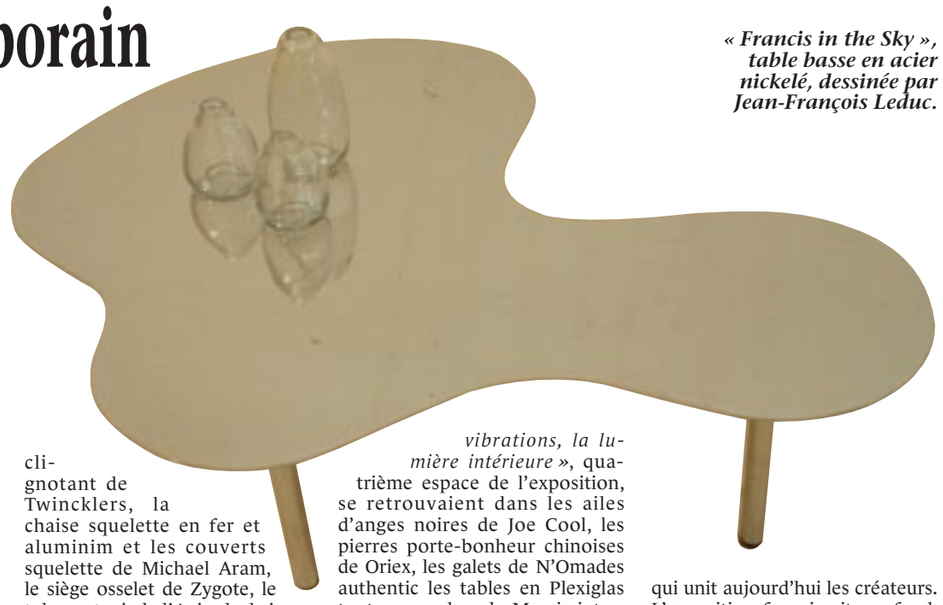

« Francis in the Sky », table basse en acier nickelé, dessinée par Jean-François Leduc.

ESPACES RÉVÉLATEURS

Le cinquième volet sur *« les globules, l'organique, le mou, le rond, l'amibial »* se concrétisait avec la lampe « Cactus » ou les lampes très organiques de Elmarflötoto et de Tarass et Boulba, les lampes « Mathmos » de la Chaise longue, les anneaux de serviettes d'Ourdou, les vases froissés de Clair de verre, les vases et les coupes Asa ou les verreries de Salviati.

Tous ces espaces, ainsi conçus, avaient valeur de révélateur. En rassemblant une grande diversité de styles, « A cœur et à corps » est parvenu à dégager le lien – l'inspiration commune – qui unit aujourd'hui les créateurs. L'exposition fournissait, au fond, une grille de lecture à la visite du Salon dans son ensemble.

Véronique Cauhapé

« Tom Vac », le tout dernier siège signé Ron Arad pour Vitra. L'assise et le dossier sont d'une même coque en plastique souple.

A chaque génération, sa maison

DANS SON essai sociologique *Génération 2000,* le sémiologue Jean-Luc Excousseau analyse quatre générations de la population française et fait le point sur leurs attitudes, leurs attentes et leurs comportements concernant l'aménagement de leur intérieur. Une étude qui permet de définir les enjeux et les différentes parts de marché des secteurs de l'ameublement et de la décoration.

La génération « héritage » regroupe les individus nés avant 1941 et représente 28 % des ménages français. Elle a adopté le pavillon à la française (construction d'un étage, garage de plain-pied avec légère pente, salle à manger ouvrant sur une terrasse), un univers intérieur très codifié qui s'inspire du patrimoine national des élites aristocratiques. *« Dans les meubles, on retrouve tous les Louis et les Henri, dans le papier peint, les fleurs de lys ou les rayures,* remarque Jean-Luc Excousseau. *Cette génération est liée à la démocratisation des grands standards de l'ébénisterie traditionnelle, des enseignes non moins traditionnelles de copies d'ancien tel Lévithan. »*

« ADOLESCENCE PERPÉTUELLE »

La génération « naturel » – les individus du baby- boom, nés entre 1942 à 1967 – représente 43 % des ménages français. Elle offre à la maison plus de lumière (avec le triomphe des grandes baies vitrées) et plus d'espace. Cette génération qui vit une *« espèce d'adolescence perpétuelle »* s'est construite contre la précédente (mai 68 est passé par là). Elle s'émancipe donc des codes esthétiques du patrimoine national et adopte une philosophie naturaliste qui repose sur les quatre éléments : l'air (en apportant une respiration au sein de la maison), l'eau (le rêve de la piscine, le bassin de plaisir à l'anglaise, le jacuzzi, l'importance de la salle de bain), le feu (la cheminée comme élément d'animation et non plus comme héritage de l'ancien), la terre (culture de la patine du meuble). *« Génération de l'ego »*, comme la nomme le sémiologue, cette population cherche à se créer une maison douillette et sensuelle. En quête d'une authenticité perdue et du mieux-vivre, elle se crée un intérieur fonctionnel (meubles de rangement) et chaleureux (meubles de brocante). En même temps, elle a largement contribué à dynamiser la grande distribution (Conforama, But), la distribution jeune (Habitat, Ikéa) et spécialisée (dans le rangement, le pin...).

La génération « réseaux » qui rassemble les individus nés entre 1968 et 1976 (22 % des ménages) est une spécificité française. *« C'est une génération de crise qui, lorsqu'elle arrive sur le marché du travail, trouve des portes fermées »*, explique M. Excousseau. Cette population cherche à mettre des stratégies de survie, axées sur le collectif, la solidarité, l'honnêteté, le pragmatique, l'efficacité. Des notions qui s'opposent très nettement à l'égoïsme de la génération « naturel ». Face à un monde compliqué, ces individus recherchent les choses simples et dépouillées. Un choix qui revêt des formes parfois angéliques (triomphe du noir, blanc et gris), traduit une sensibilité très proche de la pénurie (on enlève, on simplifie). L'habitat devient, chez eux, un espace de caractère, un lieu d'expression ouvert et aménagé sans idéologie préconçue, multiple, imaginatif, mobile et disponible.

Lesindividus de la génération « mosaïque », nés entre 1977 et aujourd'hui (7 % des ménages) vivent encore, pour l'essentiel dans le foyer parental où ils s'aménagent un repère nomade. *« Cette génération risque de faire la synthèse de la génération réseaux – dont elle conserve l'idée d'un monde instable ainsi que les valeurs de solidarité – et de la génération naturel dont elle conserve la notion de plaisir »*, souligne le sémiologue. Son univers est nomade. Il se compose d'éléments de voyages virtuels ou réels, fait cohabiter les opposés (l'ethnique et la technologie). A l'écoute de toutes les cultures, elle est la génération du patrimoine mondial..., *« la plus passionnante de toutes,* estime M. Excousseau, *car il lui reste tout à faire »*.

V. Ca.

LeMonde Job: WMQ1809--0033-0 WAS LMQ1809-33 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:36 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0560 Lcp:700 CMYK

Pluie et vent très fort sur le Nord-Ouest

SAMEDI, une vaste zone dépressionnaire se situe entre l'Islande et l'Irlande et se creusera nettement dans les prochains jours. Une première perturbation traverse la France vendredi et donnera samedi de l'instabilité sur la Corse et les Alpes. Une deuxième perturbation arrivera sur la Bretagne dans la nuit de vendredi à samedi et donnera des pluies importantes et des vents forts.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – La pluie gagnera rapidement ces régions, accompagnée de fortes rafales de vent de sud, avoisinant sur les côtes les 100 km/heure. Températures comprises entre 17 et 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Journée partagée entre nuages et éclaircies. Sur la Haute-Normandie et le Centre, ciel de plus en plus nuageux et pluies dans la soirée. Le thermomètre indiquera de 20 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après une matinée nuageuse, les éclaircies l'emporteront et les températures indiqueront de 20 à 22 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après des brouillards ou de la grisaille matinale, le temps se dégrade sur Poitou-Charentes, tandis que, sur Midi-Pyrénées et Aquitaine, le temps reste agréable. Vent de sud assez fort sur les côtes. Températures comprises entre 23 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur la majeure partie de ces régions, le temps restera assez agréable. Sur les Alpes, des orages pourront se produire. Vent de sud en vallée du Rhône. Le thermomètre indiquera de 20 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse et la Côte d'Azur, orages. Ailleurs, le temps sera plutot ensoleillé. Températures entre 23 et 27 degrés.

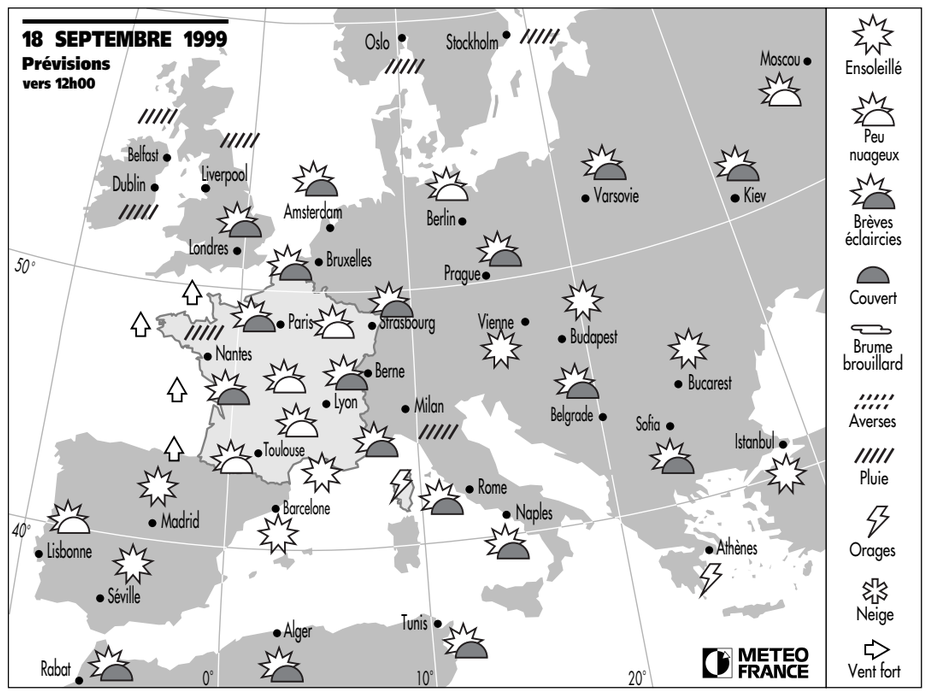

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MÉTÉO.** Pour éviter les désagréments provoqués par les voyages, Météo France a ouvert une nouvelle rubrique sur son service international 3617 METEO (5,57 F/minute) qui donne des prévisions à 5 jours pour 15 pays d'Europe et du Maghreb, et à 3 jours pour 58 villes du monde. Baptisée « Voyager malin », cette rubrique contient les conseils santé recommandés par l'OMS ainsi que des informations pour limiter les effets du décalage horaire ou du mal d'altitude, se protéger du soleil, boire en toute sécurité, savoir quoi faire en cas de blessures provoquées par des animaux venimeux, emporter les vêtements adaptés au climat tropical ou au froid, etc.

■ **AVION.** Singapore Airlines, qui a obtenu l'accord des Etats-Unis, attend toujours du gouvernement britannique l'autorisation d'ouvrir une liaison entre Londres-Heathrow et les Etats-Unis.

PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	11/21 N	ATHENES	23/27 P	LONDRES	13/21 S	BRASILIA	18/28 C	PRETORIA	11/25 S
AJACCIO	17/25 P	NANTES	13/21 P	BARCELONE	18/25 S	LUXEMBOURG	12/20 N	BUENOS AIR.	13/26 S	RABAT	17/24 N
BIARRITZ	14/25 N	NICE	18/26 N	BELFAST	13/16 P	MADRID	12/23 S	CARACAS	25/30 C	TUNIS	23/32 N
BORDEAUX	13/25 N	PARIS	13/23 S	BELGRADE	17/25 N	MILAN	17/21 P	CHICAGO	9/22 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BOURGES	12/23 S	PAU	11/25 S	BERLIN	13/20 N	MOSCOU	6/13 N	LIMA	16/19 N	BANGKOK	26/32 C
BREST	13/18 P	PERPIGNAN	15/25 S	BERNE	13/18 N	MUNICH	13/18 P	LOS ANGELES	18/20 S	BOMBAY	25/30 N
CAEN	14/20 P	RENNES	14/20 P	BRUXELLES	11/21 N	NAPLES	20/26 S	MEXICO	12/20 C	DJAKARTA	26/30 C
CHERBOURG	13/19 P	ST-ETIENNE	10/24 S	BUCAREST	14/24 S	OSLO	10/12 P	MONTREAL	9/17 S	DUBAI	28/36 S
CLERMONT-F.	11/24 S	STRASBOURG	10/21 N	BUDAPEST	17/24 S	PALMA DE M.	19/27 ##	NEW YORK	15/21 S	HANOI	25/34 N
DIJON	10/22 N	TOULOUSE	11/25 S	COPENHAGUE	13/18 N	PRAGUE	13/21 S	SAN FRANCIS.	12/19 S	HONGKONG	27/28 P
GRENOBLE	11/24 N	TOURS	12/23 S	DUBLIN	13/17 P	ROME	18/24 S	SANTIAGO/CHI	1/20 S	JERUSALEM	23/32 S
LILLE	11/21 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	13/23 S	SEVILLE	15/25 S	TORONTO	12/20 N	NEW DEHLI	27/34 P
LIMOGES	11/23 S	CAYENNE	23/32 C	GENEVE	13/20 N	SOFIA	13/23 N	WASHINGTON	12/23 S	PEKIN	18/21 C
LYON	12/25 S	FORT-DE-FR.	25/31 P	HELSINKI	7/14 N	ST-PETERSB.	9/13 N	**AFRIQUE**		SEOUL	22/29 C
MARSEILLE	16/26 S	NOUMEA	18/22 S	ISTANBUL	20/26 S	STOCKHOLM	11/16 P	ALGER	19/29 N	SINGAPOUR	25/29 C
		PAPEETE	22/26 C	KIEV	12/19 S	TENERIFE	18/24 S	DAKAR	26/30 N	SYDNEY	9/16 S
		POINTE-A-PIT.	24/32 P	LISBONNE	17/22 N	VARSOVIE	11/21 N	KINSHASA	21/28 C	TOKYO	24/28 C
		ST-DENIS-RÉ.	19/25 S	LIVERPOOL	14/19 P	VENISE	18/23 P	LE CAIRE	23/33 S		
		EUROPE				VIENNE	14/22 S	MARRAKECH	19/29 ##		
		AMSTERDAM	12/22 N			**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/27 S		

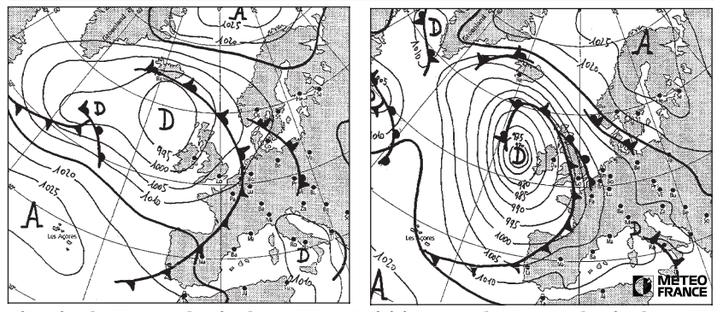

Situation le 17 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 19 septembre à 0 heure TU

Le chevreuil aboie, pour lui-même comme à la cantonade

AUCUN DOUTE, le chevreuil se porte bien. En voilà un, au moins, pour qui le contrôle de la chasse aux grands animaux a porté ses fruits, au-delà même des espérances. Lui qui fut exterminé, au siècle dernier, de départements entiers, s'épanouit à présent dans tous les coins de France. Jusqu'en Corse, où il fut récemment introduit. Jusqu'aux grandes plaines céralières du Nord, auxquelles il continue néanmoins de préférer les espaces boisés, plus propices à ses promenades solitaires et crépusculaires.

HISTOIRES NATURELLES

Bon coureur, bon nageur, *Capreolus capreolus* a su profiter de sa chance. Aujourd'hui, ils sont dans le pays plus d'un million de son espèce à se repaître de jeunes pousses, de feuilles et de rameaux. Au point que dans certaines régions, telle la forêt d'Orléans, les gestionnaires de l'Office national des forêts (ONF) sont obligés, pour assurer la survie des plantations, d'organiser des chasses à la journée pour l'abattage des animaux en surnombre.

Même corps fin, même courte queue, même museau étroit : morphologiquement, la similitude avec son « cousin » le cerf élaphe est criante. Mais la ressemblance s'arrête là. Infiniment plus léger (20 à 30 kilos, contre 100 à 150 pour le cerf), doté de bois plus simples et plus courts (une vingtaine de centimètres tout au plus), le chevreuil possède ses particularités. Pour ne pas dire ses bizarreries.

Son mode de reproduction, par exemple. Alors que la majorité des cervidés européens débutent à l'automne la saison de leurs amours, c'est au cœur de l'été que le chevreuil choisit de s'apparier. Après quoi le développement embryonnaire des futurs faons en gestation reste bloqué jusqu'à Noël... pour reprendre ensuite pendant cinq mois. Comme chez l'espèce humaine, les naissances surviennent ainsi neuf mois après la conception.

BROCARDS ET CHEVRETTES

Les petits (un à trois par portée sont de rigueur) s'émancipent vers six ou sept mois : de faons, ils deviennent chevrillards. Ils atteindront leur maturité sexuelle dans leur deuxième année. Mâles ou femelles – brocards ou chevrettes –, ils vivront en moyenne jusqu'à l'âge de quinze ans. L'autre grande singularité du chevreuil est d'ordre vocal, voire sémantique. Contrairement au cerf, le gracile ruminant ne donne pas seulement de la voix en période de rut, mais tout au long de l'année. Et il ne brame pas, il aboie ! Des jappements brefs et rageurs, dont la sonorité est devenue familière à David Reby, qui vient tout juste de soutenir sa thèse de doctorat, à l'Institut de recherches sur les grands mammifères de l'INRA (IRGM, Toulouse), sur la communication sonore chez les cervidés. Première constatation : ces aboiements, qui peuvent durer plusieurs minutes et surviennent surtout à la tombée du jour, diffèrent selon le sexe. Les brocards sont environ deux fois plus bavards que les chevrettes, et leur vocalisation, pour une oreille avertie, est sensiblement plus grave et plus longue. A y écouter de plus près, chaque animal semble d'ailleurs posséder sa propre voix. Sans que l'on sache pour autant si elle permet à ses congénères de reconnaître le sexe, l'âge, ou même l'individualité de l'aboyeur. Quant aux raisons de ces vocalisations, elles restent pour l'essentiel incomprises.

ANXIEUX ET PEU SOCIABLE

Une certitude, toutefois : le chevreuil ne les emploie guère pour conter fleurette à sa belle, préférant pour la séduire la poursuivre en creusant dans le sol des sillons en cercle ou en « 8 » (appelés « ronds de sorcière » par les forestiers). Sans doute servent-elles en partie, comme celles de multiples espèces animales, à maintenir le contact entre la mère et ses petits. Mais l'expression sonore du chevreuil mâle, animal anxieux et peu sociable, semble répondre à un objectif moins tendre et plus prosaïque. Une manière de réagir à un événement inhabituel, et de signaler à autrui – promeneur, prédateur ou congénère – que sa présence sur ses terres a été détectée.

Car l'animal est du type territorial, et non des moindres ! Quotidiennement, voire plusieurs fois par jour, il marque ses frontières de substances odorantes. Percevant à proximité l'aboiement d'un congénère, en tire-t-il des conclusions sur son identité ? Le laisse-t-il en paix lorsque la sonorité lui paraît familière, histoire d'entretenir des relations de bon voisinage ? Répond-il par son propre aboiement dans le cas contraire, ouvrant ainsi les hostilités ?

Après avoir longuement déambulé en sous-bois, dans la région d'Aurignac, avec un amplificateur restituant des vocalisations préenregistrées, David Reby a acquis une conviction : les mâles réagissent avec d'autant plus d'agressivité à l'écoute des aboiements étrangers qu'ils sont âgés. Comme si les plus jeunes étaient plus timorés, ou plus tolérants, vis-à-vis de leurs congénères. Tolérants, peut-être, mais pas solidaires : quelles que soient leur fonction et leur orchestration, ces cris étranges ne semblent en aucun cas constituer un signal d'alarme, destiné par exemple à avertir les membres de la tribu de l'imminence d'un danger. Le chevreuil, pour l'essentiel, s'exprime pour lui-même. Ce qui n'interdit pas l'émergence, au mois de mars, de brefs concerts spontanés, durant lesquels les voix de deux, cinq ou dix solistes se donnent soudain la réplique... Pour le plaisir, tout simplement, de saluer le retour du printemps ?

Catherine Vincent

Si votre ramure...

Dans l'ordre des artiodactyles (dotés de sabots cornés à l'extrémité de chaque patte), le chevreuil appartient à la famille des cervidés, aux côtés du cerf, du daim et du renne. Leur trait commun : les bois qui ornent leur tête sont constitués d'os – et non d'un dérivé du derme, comme les cornes des bovidés –, et tombent chaque année pour repousser de plus belle. Ils sont l'apanage des mâles, sauf chez le renne où ils sont aussi développés chez l'un et l'autre sexe.

Grands ou petits, simples ou ramifiés à l'extrême (ceux du cerf géant d'Europe, aujourd'hui disparu, atteignaient 3,50 mètres d'envergure), ces bois restent une énigme. Darwin pensait que leur fonction était d'attirer les femelles. *« Si donc les cornes, comme les costumes chamarrés des chevaliers de jadis, ajoutent à la prestance des cerfs et des antilopes, il est possible qu'elles se soient modifiées dans ce but »*, écrit-il dans *La Descendance de l'homme* (1871). En effet, la taille des bois augmente avec celle des espèces. Reste à savoir s'il s'agit vraiment d'un avantage sélectif, point sur lequel divergent toujours les évolutionnistes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99222

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

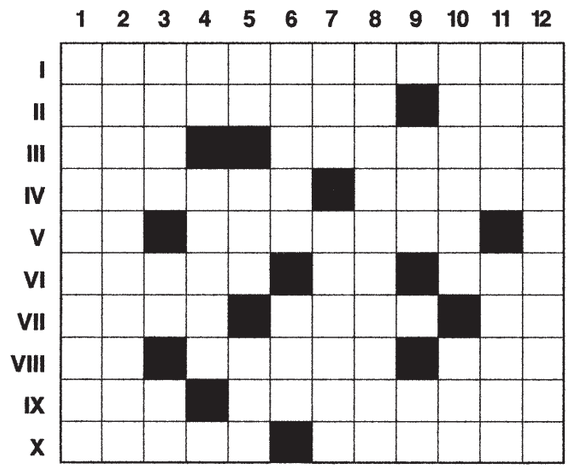

HORIZONTALEMENT

I. Une fin heureuse et souvent attendue. – II. Des bulles pour les jours de fête. Planté, il attend le coup. – III. Aux Pays-Bas et au Nigeria. Il faut être à plusieurs pour la tenir. – IV. Le coup de Trafalgar lui fut fatal. Entrent en relation. – V. Remarque dans la marge. Prévenir. – VI. Pièce satirique. Voyelles. Manque d'esprit. – VII. Perte de poids après usage. Bon pour le service. Sur le rivage. – VIII. Fin de verbe. Mis au supplice. Gardien des anneaux. – IX. Désert plein de cailloux. Attachement très fort. – X. Fabuleux fabuliste. Parfum d'églises.

VERTICALEMENT

1. Gros porteur de chatons. – 2. Fait les comptes quand il passe à la caisse. – 3. Interroge. Possessif. Stratégie asiatique. – 4. Vieille habitude. Réservé aux échanges entre initiés. – 5. En Suisse. Encourage le champion. Célèbre le champion. – 6. Sans charme. Liquide mélangé. – 7. Bien descendu. Remet sur la voie. – 8. Joie intense et assez rare. – 9. Refuse l'évidence. Lettres de Tombouctou. – 10. Amènent l'eau dans les marais. Compagnie réduite. – 11. Livré en tubes. Chasseur qui finit dans les étoiles. – 12. Difficile de leur résister.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99221

HORIZONTALEMENT

I. Banalisation. – II. Agitateur. Nô. – III. Indolentes. – IV. Ne. Mariés. Es. – V. Sari. Allonge. – VI. Mu. Séti. Ruât. – VII. Zénith. Ali. – VIII. Rée. Cœur. Ae. – IX. Iseran. Régir. – X. Et. Es. Bérets.

VERTICALEMENT

1. Bains-marie. – 2. Agneau. Est. – 3. Nid. Zée. – 4. Atomise. Rê. – 5. Lala. En-cas. – 6. Itération. – 7. Sénilité. – 8. Autel. Hure. – 9. Trésor. RER. – 10. Nua. Ge. – 11. On. Egalait. – 12. Noisetiers.

PHILATÉLIE

Strasbourg : deux nouveaux timbres de service

LE CONSEIL DE L'EUROPE, à Strasbourg, met en service, lundi 20 septembre, deux nouveaux timbres à 3 F (0,46 euro) et 3,80 F (0,58 euro), qui reproduisent des pièces du patrimoine culturel européen. Celui-ci fait actuellement l'objet d'une campagne lancée depuis le 12 septembre par l'organisation (*Le Monde* du 16 septembre).

La première de ces pièces est une réplique en bronze, de 1,80 mètre de haut, de l'aurige de Delphes, offerte par la Grèce ; le second, « Niké », est une personnification de la victoire, statue de 1,10 mètre de haut, offerte par la Lituanie, œuvre réalisée en 1996 par Petras Mazuras... qui s'est inspiré de *La Victoire de Samothrace.*

Ces timbres seront mis en vente

anticipée les 18 et 19 septembre au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Ils ne peuvent affranchir que le courrier au départ des locaux de l'organisation.

Mis en page par Aurélie Baras, ils sont imprimés en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.

EN FILIGRANE

■ **L'éclipse timbrifiée.** L'éclipse du 11 août a donné lieu à des émissions de timbres, essentiellement de la part de pays touchés par le phénomène : la France, bien sûr, la Hongrie, la Grande-Bretagne et la Roumanie.
Ce dernier pays a consacré un timbre d'une valeur de 8 100 lei au concert de Pavarotti, le 11 août à Bucarest, sur lequel le ténor « éclipse » nettement l'éclipse...

Les Français vont voter pour leurs timbres

LA POSTE propose à ses usagers de choisir les timbres qu'ils aimeraient voir réaliser en les faisant voter, entre le 20 septembre et le 20 octobre, pour les événements qui ont marqué le XXe siècle.

Claude Bourmaud, président de La Poste, a précisé que chaque année, pendant trois ans, deux séries de cinq timbres verront le jour suivant une telle procédure, dans une collection intitulée « Le Siècle au fil du timbre ». Cette collection déclinera six thèmes : sports, société (timbres à paraître en mai et septembre 2000) ; communication, sciences (2001) ; styles de vie, transports (2002).

Trente-trois millions de bulletins de vote seront distribués aux usagers. Cette procédure unique permettra peut-être à La Poste de consacrer des timbres à des personnalités vivantes, ce qu'elle s'était interdit de faire jusqu'ici en temps normal, puisque pour le sport, par exemple, Gérard d'Aboville, Jean-Claude Killy, Nadia Comaneci ou l'équipe de France de handball – présélectionnés avec l'aide d'Ipsos – pourraient bien être élus.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ1809--0034-0 WAS LMQ1809-34 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 08:47 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0561 Lcp:700 CMYK

DÉFILÉ La deuxième Techno Parade partira samedi 18 septembre à 14 heures, de la place de la République, à Paris, pour atteindre la pelouse de Reuilly où plus de 300 DJ officieront à partir de 18 heures. Parallèlement, plusieurs soirées sont organisées, à Bercy, au Zénith, dans les clubs et dans des lieux encore indéterminés. ● À POITIERS, la troupe d'artistes de rue Zo-Prod et le collectif de DJ Baz'Art préparent la « Bête », l'un des quarante chars appelés à défiler. Le projet a été pris en main par le Confort moderne, une salle de concerts et d'expositions travaillant à la pointe de l'innovation et de la formation culturelles. ● CARL COX, Anglais originaire des Barbades, sera derrière ses platines sur le char Edel 2000, sa maison de disques en France. Ce DJ versatile qui multiplie les apparitions est en passe de devenir une des grandes vedettes de la scène techno.

Forte mobilisation pour la deuxième Techno Parade de Paris

A Poitiers, une troupe, Zo-Prod, et un collectif de DJ, Baz'Art, préparent l'un des quarante chars qui participeront le 18 septembre au défilé parisien, où sont attendus plusieurs centaines de milliers de ravers

POITIERS
de notre envoyé spécial

Gerbes d'étincelles, odeur âcre des soudures, stridence d'une meuleuse sur fond de *beats* électroniques... Une étrange créature prend forme dans le parc des expositions de Poitiers. De drôles de ferrailleurs s'affairent autour de l'énorme carcasse de tubes métalliques. Sous le bleu de travail, comme des peintures de guerre ; sous les lunettes d'atelier, des coupes de rastas ou de nomades futuristes.

Plus que trois jours avant l'événement. Si des cornes et des côtes traînent encore sur le tarmac, on distingue la « Bête », squelette préhistorique, ancêtre improbable de rhinocéros construit par un sculpteur arachnéen. Particularités : des baffles impressionnants lestent son arrière-train ; sur son crâne, deux platines de DJ et une table de mixage. Samedi 18 septembre, à 14 heures, dans un mélange de vagissements organiques et industriels, la « Bête » de Poitiers prendra vie place de la République, à Paris, pour devenir l'un des quarante chars de la deuxième édition de la Techno Parade.

BEAUTÉ ET SÉCURITÉ

Les membres de Technopol, organisatrice du défilé et de la semaine de Rendez-vous électroniques, ne cachent pas que la première Parade a plus marqué par son volontarisme et son enthousiasme que par son esthétique. Le but était avant tout d'affirmer par la foule et les décibels la reconnaissance d'une musique et d'une culture trop longtemps diabolisées. La plupart des chars tenaient plus de la kermesse lycéenne que de l'art carnavalesque. Un an après, dans un climat qu'Henri Maurel, patron de Radio-FG et responsable de Technopol, décrit comme *« pacifié »* – grâce, entre autres, à l'effet de la circulaire cosignée par les ministères de l'intérieur, de la défense, de la culture et de la communication demandant aux préfets de supprimer les mesures spéciales contre les raves –, l'envie est de faire la fête en beauté et avec un maximum de sécurité.

« Nous avons reçu cette fois plus de trois cents demandes de participation, explique Josselin Hirsch, l'un des organisateurs de la Parade. *Cent vingt projets nous ont effectivement été envoyés, parmi lesquels nous avons choisi quarante chars en insistant sur leur qualité visuelle autant que sur notre besoin de diversité musicale, géographique et d'activités. »* 40 % des chars seront donc parisiens, 40 % viendront de province, 20 % de l'étranger. Associations, organisateurs de soirées, labels discographiques, clubs et une radio (FG) constituent l'essentiel du défilé.

« FLORE MICROBIENNE »

A Poitiers, le Confort moderne a pris en main le projet. Depuis plus de dix ans, cette salle de concerts et d'expositions travaille à la pointe de l'innovation et de la formation culturelles. Régulièrement programmées au Confort moderne, les musiques électroniques y ont aussi fait l'objet de deux colloques. Adhérents à Technopol, les Poitevins ont choisi d'envoyer un char à Paris pour manifester l'effervescence de la créativité régionale. Fidèle à son envie de provoquer des connexions entre les activistes locaux, le Confort moderne a confié la réalisation de son char à une troupe d'artistes de rue, Zo-Prod, et à un collectif de DJ, Baz'Art. Avec un mini-budget de 40 000 francs ponctionné sur celui du Confort moderne (lui-même financé par la municipalité et l'Etat), il fallait toute la débrouille des saltimbanques du bitume (brassant plasticiens, comédiens, sculpteurs, chanteurs...) pour réussir ce pari.

Sans être un spécialiste de la techno, Laurent, un des membres de Zo-Prod, a été séduit par *« le rythme et la liberté de cette musique »*. Son but : s'adapter sans

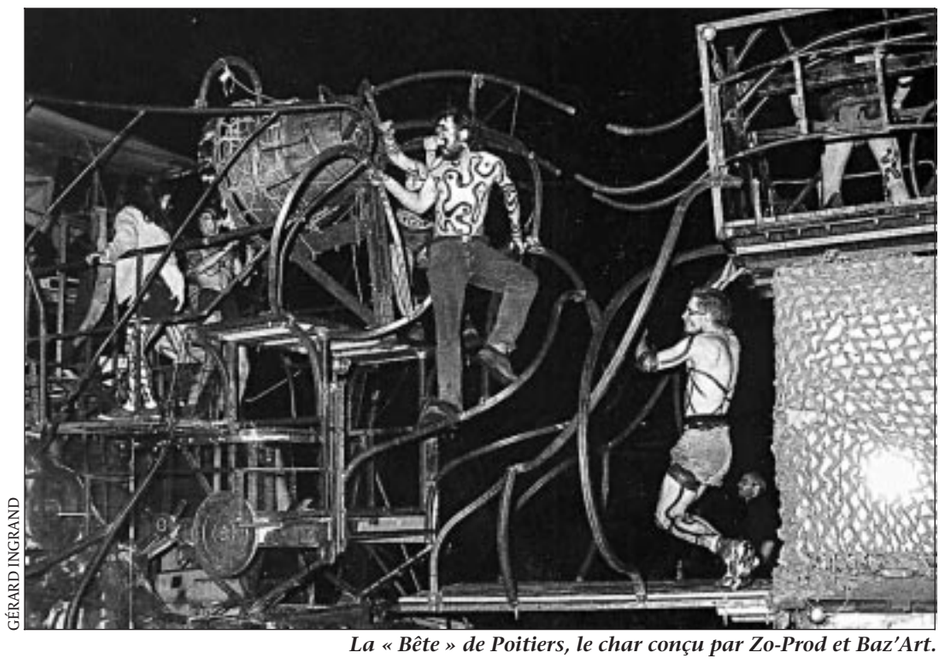

GÉRARD INGRAND

La « Bête » de Poitiers, le char conçu par Zo-Prod et Baz'Art.

conformisme au cahier des charges dicté par Technopol pour les mensurations du char – hauteur maximale : 4,20 m ; largeur : 2,50 m ; longueur : 22 m. Au semi-remorque de rigueur tractant son plateau, Zo-Prod a préféré la mutation d'une moissonneuse-batteuse et de sa remorque agricole... Déniché en juin, l'engin a été désossé avant d'être habillé de la carcasse de la « Bête ». Entièrement constitué de matériaux de récupération trouvés dans les déchetteries ou fourni par Emmaüs, le corps de ce fossile géant est un squelette articulé de tubes métalliques savamment arrondis. Jouant de la transparence de la « Bête », une dizaine de personnages, évoquant *« une flore microbienne »*, parcoureront son intérieur durant toute la parade. Au cœur de la ferraille rouillée : habits de jute et de chambre à air ; maquillage corporel fait de terre et d'encre noire... *« Ces matières brutes ont plus d'impact,* analyse Sandra, maquilleuse de la troupe. *Leur pauvreté est en cohérence avec la colère que nous ressentons. La création est le seul moyen de toucher les autres sans les agresser. Ce mélange d'archaïsme et de futurisme techno convient assez à une parade millénariste. »*

DJ du collectif Baz'Art, Vince est persuadé que *« la techno, c'est plus que de la musique, un spectacle total »*. Depuis deux mois et demi, il s'est fondu aux bricoleurs de Zo. Amateur de free parties (soirées techno gratuites et clandestines) comme tous ses camarades DJ, il a apprécié la liberté de ces artistes aux mains sales. Vince a hâte d'y ajouter sa touche musicale : *« La "Bête" va accoucher d'un son qui lui sera propre. Je vais mixer mes disques avec le bruit du souffle de ses poumons, actionné par une pompe, et de son cœur, rythmé par un immense tambour. Un saxophoniste, Bruno, se mêlera à tout ça. »* Si le DJ garde un bon souvenir de la première Techno Parade à laquelle il assistait comme spectateur, il appréhende l'environnement commercial de la nouvelle édition. *« Tous les chars n'auront pas la même philosophie que nous. »*

RÉPÉTITION DEVANT JACK LANG

Malgré les précautions prises par les organisateurs – limitation stricte des espaces publicitaires, interdiction de distribuer des tracts –, beaucoup de participants sont conscients de l'impact économique de la Parade et ont investi en conséquence. Le char de l'entreprise Edel, l'une des plus importantes maisons de disques indépendantes d'Europe, aura coûté 220 000 francs. *« La Parade est un excellent moyen de communication institutionnelle,* affirme une des responsables françaises de ce label allemand. *Plus on met de moyens dans la réalisation du char, plus on a de chances d'être vu dans les médias. »* Sur cette chaine hi-fi de 13 tonnes d'aluminium officieront les DJ phares du label – Carl Cox *(lire ci-dessous)*, Lake Soul, Phunky Data –, dont on retrouvera les clips sur les écrans de télé qui bardent le plateau.

A Poitiers, la « Bête » s'offre un petit tour de répétition devant Jack Lang, parrain de la Techno Parade. Impressionné, l'ancien ministre de la culture – qui espère pouvoir faire ouvrir les Champs-Elysées à la Techno Parade de l'an 2000 – reçoit les doléances des membres de Zo-Prod. Après le défilé, la « Bête » leur reviendra, mais le bout d'ancienne usine Miko que la mairie leur a prêté pour construire le char sera bientôt détruit, et leur local actuel est devenu trop petit. Que faire pour prolonger leurs créations après le final de la pelouse de Reuilly ?

Stéphane Davet

Programme

● La Techno Parade.
Le défilé de la Techno Parade partira le samedi 18 septembre, à 14 heures, de la place de la République (10e) pour arriver sur la pelouse de Reuilly (12e) vers 18 heures, en passant par la place de la Bastille, la rue de Lyon, l'avenue Daumesnil, et le boulevard Poniatowski. Sur la pelouse de Reuilly, la fête commencera dès 18 heures : 90 000 m² de « dance-floor », avec plus de 300 DJ, 40 sound-systems, quatre espaces sonores (house, techno, transe, hardcore). La clôture est prévue vers 23 heures.

● Les soirées.
Plusieurs soirées sont organisées parallèlement à la Techno-Parade :
– Bercy : soirée « Magic Garden », avec Fatboy Slim, Orbital, Green Velvet, The End Sound System, Tom Parris, Jérôme Pacman, John Acquaviva, Terry Francis, D'Julz, Dan Ghenacia, Goldie, Randall, Bailey, Otis, Anakyne, MC Justyc, MC Fats. Espace intérieur et extérieur, trois pistes de danse, une terrasse. De 22 heures à 8 heures du matin. 150 F en prévente, 180 F sur place. Infos : www.magicgarden.org
– Zénith, soirée « Futuria 99 », avec Carl Cox, Jeff Mills, Sven Väth, Richie Hawtin, Jack de Marseille, Miloch, Freddy, The Hacker, Kiko, Alex K, Lake Soul (live), Technasia (live), Phunky Data (live). A partir de 23 heures. 150 F. Tél. : 04-50-09-21-09.
– Free Unity Party, organisée par The Freak's Factory sous des chapiteaux (lieu indéterminé, près de Paris). Programmation allant du dub à la techno sur trois scènes différentes. Entrée libre. Informations au 08-03-02-00-40.
– Gaïa, soirée, quelque part à quinze minutes de Paris. Drum'n'bass : Elisa, Willyman, le Lutin, Volta. Techno : Scan X, Tonio, Laurent Hô, Kraft. Biomechanik : Manu le Malin, Lenny Dee, Producer, Torgull, Aphasia. Transe : X-Dream (live), Cydonia (live), Team Schuldt (live), Elixir (live), DJ Anti, Avi, Algranati, Jean Borelli, Riktam et Bansi. Transe acoustique : Hilight Tribe. Pour s'y rendre, navettes toutes les dix minutes à la station de métro Porte-de-Charenton, de 22 heures à 4 heures. Tél. : 08-36-68-12-25.

● Dans les clubs.
– Rex : Laurent Garnier (DJ), Elegia (live) et invités. A partir de 23 h 30. Entrée : 80 F. 5, boulevard Poissonnière. Mo Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-42-36-83-98.
– Queen : Soirée spéciale DJ Satoshi Tommi. 102, avenue des Champs-Elysées. Mo Georges-V. Tél. : 01-53-89-08-89.
Renseignements complémentaires sur les sites Internet technoparade.org/ et technopol.org/

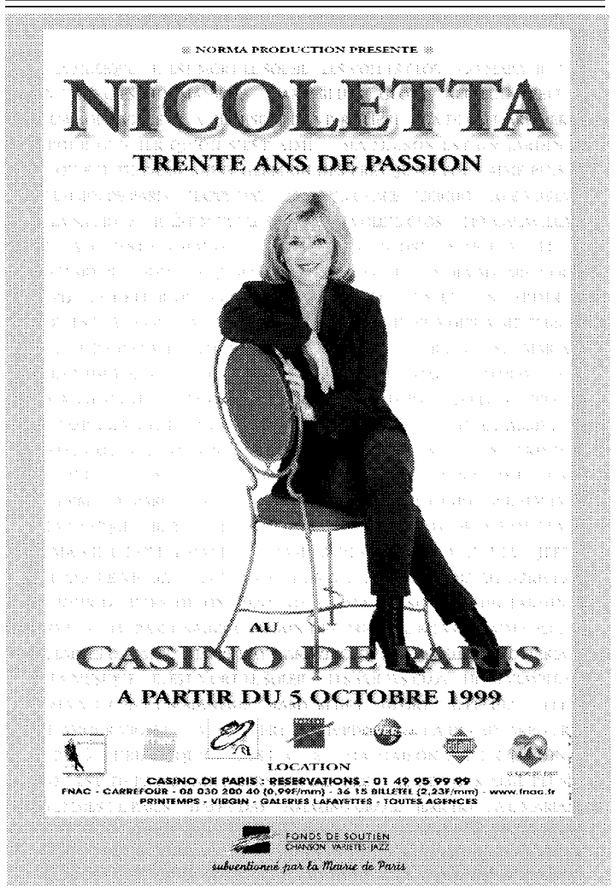

Les appétits multimédias d'un orfèvre des platines nommé Carl Cox

PORTRAIT
Cet Anglais originaire des Barbades est surnommé « Hercule de la techno »

LE 18 SEPTEMBRE, Carl Cox, DJ anglais originaire des Barbades en passe de devenir célèbre (auprès du grand public), sera derrière ses platines sur le char Edel 2000, sa maison de disques en France, lors de la Techno Parade, puis à la soirée « Futuria 99 » au Zénith. Né à Manchester il y a trente-quatre ans, cet énergique *raver* au physique de bouddha est devenu *« le DJ qu'on s'arrache »* selon *Paris-Match*, qui l'interrogeait dans son édition du 8 juillet sur son emploi du temps pour le réveillon et le passage du siècle : *« Je joue à Sydney, en Australie,* répondait Carl Cox, *pour un programme diffusé par BBC One dans le monde entier. Ensuite, je m'envole pour Honolulu. Avec le décalage horaire, je vais me retrouver avec un double 31 décembre le même soir. »*

« Coxie » est partout. Ses cachets grimpent. Surnommé *« Hercule de la techno »,* il a acquis un statut de star, comme Laurent Garnier ou Armand Van Helden, DJ fêtés partout où ils passent. Toujours heureux de jouer, charismatique, Carl Cox attire les foules et avoue jouer *« 360 jours par an »*.

Pianiste précoce, il a débuté en 1981 comme DJ dans un club londonien, l'Ambassy, et a connu une reconnaissance tardive dans un milieu où la moyenne d'âge du DJ est sensiblement inférieure à celle des lecteurs de *Paris-Match*... Très marqué par ses origines caribéennes, Carl Cox travaille les sons électroniques à la faveur des grandes *rave parties* anglaises des années 80, à l'instar de Fabio ou de Groove Rider, quand il fallait faire avancer cette musique qui ne rapportait rien. Si ces derniers ont opté pour une définition plus sensuelle, plus fine de la techno, Carl Cox, depuis le « Summer of Love », acte de naissance de la culture techno en 1988, n'a pas fait de quartier.

CLUB CHIC OU RAVE GÉANTE

Ses détracteurs lui reprochent de tailler le genre à la hache. Mais encore faudrait-il savoir de quel genre il s'agit. Travaillant déjà à contre-courant des mœurs de l'électronique dans la construction de son image, le DJ n'est plus, avec lui, un homme de l'ombre, retranché derrière ses platines et éditant des vinyles à la pochette anonyme *(white labels)*, il brouille les cartes dans la géographie complexe des styles électroniques. On pourra l'entendre jouer avec le même appétit dans un club chic et branché, dans une rave géante, à la Love Parade de Berlin ou dans un hangar clandestin. Il fut, dit-on, un pionnier du mixage sur trois platines.

« Versatile » est sans doute le qualificatif qui convient le mieux à Carl Cox : selon l'humeur, il jouera de la *house*, funk et *« organique »*, de la techno, de la *trance*, du *drum'n'bass*, de la *progressive house*... Cet éclectisme, dans un univers où le style est aussi une philosophie, est son privilège.

Phuture 2000, son dernier album, décline ainsi tous les ressorts de la vie *« technoïde »*, déclamations hip-hop comprises. Ces croisements peuvent déplaire aux amateurs de finesse, mais ils sont efficaces : *The Latin Theme* est une salsa époustouflante, menée par de vrais cuivres (The Malpas Horn) et mixée en boucle par Carl Cox, *« une vraie chanson, faite par des musiciens avec un point de vue de DJ »*. Ce morceau est déjà remixé par d'illustres confrères tel Juan Atkins. On trouvera dans *Phuture 2000*, hommage au millénaire à venir, d'innombrables références au jazz, au funk, à la musique latine.

Carl Cox envisage le futur de la techno par le rayonnement de personnalités ou de groupes phares, les Français de Daft Punk ou les Anglais d'Underworld. Le DJ produit des tubes tels que *Two Paintings and a Drum* ou *Sensual Sophis-ticat/The Player*, deux titres extraits de son précédent album, ou encore *At the End of the Cliché*, très vite entré dans les charts anglais.

RADIO ET CASTING

Il présente aussi une émission de radio le samedi soir, *Ultimate Mix*, sur la très écoutée Kiss FM de Londres, dirige son label, Worldwide Ultimatum, et une agence de casting. Il anime les soirées Ultimate Bass chaque jeudi dans la capitale britannique. Les compilations qu'il produit, FACT (Future Alliance of Communication and Technology) rapprochent Fat Boy Slim, DJ *big beat* de Brighton, et Josh Wink, mixeur malin de Philadelphie. Carl Cox, fils d'un chauffeur de bus et d'une infirmière, est insatiable.

Véronique Mortaigne

★ *Phuture 2000*, 1 CD Worldwide Ultimatum Records. Distribué par Edel.

LeMonde Job: WMQ1809--0035-0 WAS LMQ1809-35 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 08:43 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0562 Lcp:700 CMYK

Arno, des Flandres au balcon de Marie-Christine

« A poil commercial », un manifeste en faveur de la belgitude et de la farce

ARNO n'a pas le permis de conduire, et ça se sait : ses albums sont une sorte de navigation à vue, pleine de brouillards et de débrouillardises, de voix rocailleuse et de sentiments secrets. *A poil commercial* est le sixième opus du chanteur flamand, qui en a enregistré treize autres sous des noms divers : Charles et les Lulu, Tjens Couter, TC Matic, Subrovnicks, etc., soignant ainsi une nature qu'il définit à tendance schizophrène. Arno peut faire du bruit, façon rock'n'roll *(European Cowboy),* on lui en voudra alors pour sa voix débridée, pas juste, juste, et pour son goût pour le basique cogneur. Mais, pour les mêmes raisons, on le remerciera d'avoir cassé de jolis joujoux tels que *Les Filles du bord de mer*, texte dont les allusions à double sens (sexuelles) étaient passées inaperçues chantées par leur auteur, Adamo, mais qui, sous le timbre d'Arno, est devenu une large farce.

Arno Hintjens ne manque jamais l'occasion d'une reprise. Dans l'album de son amie belgo-américaine Beverly Jo Scott (*« Elle est gay, je suis lesbienne, c'est un être humain »*, dit Arno), Arno dissèque *La Fille du Père Noël*, mêlant dans un duo techno intitulé *Jean Balthazaarrr* la chanson de Jacques Dutronc à des bribes de *Jean Genie* de David Bowie. Pour *A poil commercial,* il se réserve *Sous ton balcon*, de Nougaro, chanson à boire, chanson dérisoire, chanson pilori, qui cloue les hommes au pied du mur, comme les marins d'*Amsterdam*.

La photo de couverture d'*A poil commercial* figure le plat pays, Arno en costard (du jamais vu en vrai, l'homme à la voix de caillou préférant le noir décontracté – chemise, pantalon à fines rayures, boots qui renforcent une démarche qualifiée par l'intéressé de *« belge »*. *« Les Belges sont champions du monde de cyclo-cross, de moto-cross, tout dans la boue. Quand on marche, il faut tirer les pieds de la terre. »* Arno, un accent à couper au couteau, une bravoure verbale très particulière, ajoute que la Belgique est aussi un pays de marins, qu'on peut y capter soixante-cinq chaînes de télévision européennes, et qu'on y a inventé Magritte et le surréalisme. *A poil commercial* est un petit caillou sur le chemin de cette Belgique ouverte.

MALADRESSE CHARMANTE

On a parfois, abusivement, comparé Arno à Tom Waits : la voix sans doute, des capacités à la mélancolie, à mesurer le passage du temps, à raconter des bribes d'histoires communes derrière un piano. Arno s'en énerve, défend les paysans français contre les entreprises de hamburgers : *« On est castré par les Etats-Unis. Les Américains sont toujours l'étalon de comparaison. On ne dira jamais Billie Holiday la Fréhel américaine, mais Arno le Tom Waits belge. »* Et de balancer un agaçant, bruyant *European Cowboy*, en anglais, *(« My mouth is bigger than my brain »).* Guitares de rock de base, voix détraquée. *Dans mon lit*, dont les arrangements ont été conçus par Craig Armstrong, complice de Massive Attack et amateur de cordes et d'électronique, *C'est mon anniversaire* (*« J'suis pas malheureux, mais ça pourrait être mieux »*), chansons taillées dans les sentiments obscurs, confirment et démentent tout à la fois cette filiation du blues cassé : oui pour le climat, non pour les mélodies, très européennes.

Arno a beaucoup flirté avec le cinéma, comme acteur (de *Skin*, de Jacques Doillon, en 1986, à *Alors, voilà*, de Michel Piccoli, en 1997). Il a écrit des musiques de film, des réalisateurs lui ont emprunté des titres pour illustrer leur propos, il s'essaie à l'écriture de scénario. « A poil commercial » trouve les traces de cette interaction : *Dans mon lit*, explique l'auteur, est ce qui reste d'un scénario *« que m'avait demandé un Anglais pour un court-métrage, un homme de cinquante-cinq ans qui tombait amoureux d'une Lolita, qui, comme toutes les jeunes filles, avait l'odeur du yaourt et du lait battu ». « N'aie pas peur, enlève la robe, enlève les chaussures. »* Tout autre qu'Arno dirait « tes » chaussures, « ta » robe. Mais le charme du chanteur flamand est aussi dans l'ellipse, l'apparente maladresse linguistique.

Arno a écouté toutes les musiques que lui proposait la Belgique : Brel, dont il a repris *La la la* sur l'hommage au Grand Jacques paru chez Barclay en 1998, et dont il a appris la cruauté râpeuse *(« Elle est plus fidèle qu'avant, elle a déjà deux enfants, son mari a grossi aussi, tant pis pour lui »*, écrit Arno dans *Eve),* la scène électronique et la vie de clubs, très actives en Belgique, le new-beat, Neutronic, Télex, et tout ce qui constitue la scène belge d'aujourd'hui.

A poil commercial est ainsi un manifeste contre *« la casquette de baseball »* et pour la belgitude, le trilinguisme (flamand, français, anglais), le rock, la farce et l'intimité. *Je suis un homme*, chante Arno, non pas avec la voix de fausset de Polnareff, mais avec celle du mâle séducteur – *« Celle-ci, je l'ai écrite avec la mère de mes enfants* [la chanteuse Marie-Laure Béraud]. *Il ne faut pas mentir*, commente-t-il, *il faut être soi. »*

V. Mo.

★ *A poil commercial,* 1 CD Delabel 847 10 52.

D.R.

Arno : « On est castré par les Etats-Unis. On ne dira jamais Billie Holiday la Fréhel américaine, mais Arno le Tom Waits belge. »

BOX MAN
ERIC REED
Manhattan Melodies
114 F
Prix TTC valable jusqu'au 15/11/99, hors frais d'expédition
Plus de musique pour plus de monde.
www.boxman.fr

SÉLECTION DISQUES

ARTHUR HONEGGER

Rugby. Symphonie n° 2. Mouvement symphonique n° 3. Monopartita. Pastorale d'été. Pacific 231

Orchestre de la Tonhalle de Zurich, David Zinman (direction)

Qu'Arthur Honegger ait incarné la modernité en France jusque dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale ne paraît pas justifié à l'écoute d'œuvres telles que l'insignifiante *Pastorale d'été* (1920) ou l'emphatique *Monopartita* (1951), sans parler de la *Symphonie n° 2* (1941) – pour cordes seules – qui annonce à certains égards les énigmatiques *Métamorphoses* de Richard Strauss. En revanche, les trois *Mouvements symphoniques*, conçus entre 1923 et 1933, pointent bien la démarche novatrice d'un compositeur qui se pose des questions d'expression autant que de langage. Le *n° 1*, plus connu sous le nom de *Pacific 231*, constitue une prodigieuse étude pour orchestre au même titre que le *Boléro* de Ravel. L'interprétation de la Tonhalle de Zurich éclaire aussi bien la mécanique de l'œuvre que son rendement suggestif. David Zinman favorise également le corps à corps instrumental du *n° 2*, *Rugby*, en procédant avec l'intelligence d'un arbitre qui « laisse jouer » et dose parfaitement la dualité du *n° 3* (dépourvu d'indication programmatique), faite d'animation conquérante et d'abandon nostalgique.

Pierre Gervasoni

★ 1 CD Decca 455 352-2.

GÉRARD GRISEY

Les Espaces acoustiques

Gérard Caussé (alto), Ensemble Court-Circuit, Pierre-André Valade (direction). Frankfurter Messumorchester, Sylvain Cambreling (direction)

A l'heure où la musique spectrale semble faire école à l'échelle européenne, il est bon de disposer au disque d'une de ses sources fondamentales dans son intégralité. L'écoute des *Espaces acoustiques*, cycle conçu entre 1974 et 1985, rappelle donc que certains procédés caractéristiques du style de Gérard Grisey sont aujourd'hui systématisés à outrance et pas seulement par certains de ses élèves. Ce superbe polyptyque d'environ une heure et demie témoigne aussi, bien sûr, de la sensibilité hors pair d'un compositeur disparu en 1998 à l'âge de cinquante-deux ans. Son déploiement (l'effectif grandit de volet en volet pour passer de l'alto solo à l'orchestre tout entier) s'accomplit avec une exquise poésie du renouveau dans la continuité, de l'élégance volatile du *Prologue* aux proliférations festives de l'*Epilogue*. Avec quatre séquences d'anthologie autour des révolutions hypnotiques de *Périodes*, du développement spatial de *Partiels*, de la dramaturgie naissante de *Modulations* et des perturbations telluriques de *Transitoires*. ***P. Ge.***

★ 1 double CD Accord 206532. Distribué par Musidisc.

YVES ROBERT
L'Eté

L'album d'Yves Robert déborde de mélodies, d'accroches ludiques, toutes les images, les idées liées à l'été sont traitées avec finesse, intelligence, sans surligner. La chaleur, la soif, la sieste (*Y tient bien le hamac ?*), les grillons, la joie (*Dégoulinant d'enthousiasme*), les sports de saison (*La Crampe aux mollets*)... il y en a pour tous les goûts, toutes les imaginations. Les compositions vont chercher un air à danser au bal, une tournerie funk, un standard (*Summertime*, qui renvoit à *Lush Life* sur un précédent disque) ; les musiciens se dispersent, s'aventurent seuls, à plusieurs, se renvoient la balle de l'improvisation. C'est joué par des personnalités rares. Hélène Labarrière est à la contrebasse, Laurent Dehors aux clarinettes et saxophones, David Chevallier aux guitares, Cyril Atef à la batterie. Soit, cinq jeunes gens résolus, inventifs, ravis de nous étonner et de nous séduire. ***Sylvain Siclier***

★ 1 CD Deux Z ZZ84133. Distribué par Harmonia Mundi.

JOHNNY MANDEL ORCHESTRA
GERRY MULLIGAN SEPTET

Tiré de l'histoire vraie de Barbara Graham, meurtrière américaine gazée à la prison de San Quentin en 1955, le film *I Want to Live !*, de Robert Wise (1958), est autant la splendide performance de l'actrice Susan Hayward que l'une des rencontres les plus réussies entre le jazz et le film noir. Aux commandes d'un orchestre de solistes réputés de l'école west coast (au hasard Jack Sheldon, Dave Wells, Dick Parisi, Bill Holman, Red Mitchell, Pete Jolly, une phalange de batteurs et percussionnistes comme Shelly Manne, Mel Lewis ou Mike Pacheco), le compositeur et arrangeur Johnny Mandel a écrit une suite de courtes séquences qui garde son autonomie et évoque tout le tragique et la sauvagerie du film. Le style west coast, souvent perçu comme un jazz aimable à écouter au soleil couchant, replonge vers les bas-fonds. A cet ensemble épatant, cette réédition en CD ajoute les envolées du septet du saxophoniste Gerry Mulligan (avec Bud Shank, Art Farmer ; Manne à nouveau) contrepoint plus improvisé à cette accumulation de morceaux de bravoure. En passant, on apprend que Barbara Graham adorait le jazz, fréquentait les clubs et possédait la plupart des enregistrements de Mulligan. ***S. Si.***

★ 1 CD MGM-Ryko RCD 10743.

LESLIE WINER
Witch

Blouson de cuir, coiffure de garçon, physionomie à la Bowie, l'Américaine Leslie Winer fut l'une des figures dominantes de la nuit parisienne des années quatre-vingt, les années Palace, où on la voit, sur la pochette de l'album, photographiée en compagnie d'Alain Pacadis et de William Burroughs, un intime. Depuis, Leslie Winer, blonde solide et filiforme qui fut l'amante parisienne et scandaleuse du peintre d'origine haïtienne Jean-Michel Basquiat, élève ses cinq enfants aux alentours de Boston. Mais continue d'aimer la musique, les mots, et dévoile un échantillon de son talent à créer des ambiances, à secréter ce que la nuit festive a de plus profond en s'appuyant sur une électronique post-disco. Enregistré en 1990, remixé en 1999, *Witch* est un précieux témoignage du night-clubbing de la décennie passée, époque fertile du dub, de la *dance*, de la poésie scandée, où l'on aimait Laurie Anderson, Brian Eno, où l'on cultivait l'idée d'un Paris rebelle, à la façon de Malcom McLaren, et où l'on s'essayait encore au plaisir un peu noir et débridé avant que l'extase de l'ecstasy ne vienne bouleverser la culture de l'héroïne. *Witch* est en ce sens un album charnière. ***V. Mo.***

★ 1 CD Rythm King Music 7243 847851-2. Distribué par Virgin.

BURNING SPEAR
Calling Rastafari

Quelqu'un se souvient-il de Burning Spear, demande l'intéressé, gardien du temple du reggae pour de vrai, avec sa rythmique ferme et traînante, les cuivres et les chœurs féminins, garant du militantisme rasta ? Originaire du nord de la Jamaïque comme Bob Marley et Marcus Garvey, Burning Spear a enregistré son premier album en 1969, et n'a depuis jamais dévié de sa trajectoire : éloge de la négritude, défense du panafricanisme et du pacifisme. Le « javelot brûlant » n'a succombé ni à la mode du reggae festif, ni à la drogue, ni aux gangs qui prennent les musiciens pour cible. Ainsi *Calling Rastafari* est-il un album tranquille, tapis de velours sur rythmes balancés, destinés à fêter dans la continuité trente ans d'une carrière habitée par la chaleur de la voix, la rigueur, la discipline prônée par un musicien libre, qui aurait pu être un excellent chanteur de charme (*You want me to*, reggae-slow) s'il ne s'était engagé sur les chemins des serviteurs de Jah. ***V. Mo.***

★ 1 CD 123202 MU781 M10. Distribué par Musidisc.

WENDO KOLOSOY
Marie Louise

S'il parie volontiers sur les jeunes talents (les Cubains Asere ou la Malienne Rockia Traoré par exemple), le label Indigo aime également aller fouiner dans le passé. On lui doit la redécouverte d'artistes représentatifs du patrimoine culturel de leur pays, des noms hier érigés en idoles par leurs compatriotes, puis oubliés, tels le Congolais Antoine Moundanda, roi du piano à pouces *likembé*, Anne-Marie Nzié, la « maman » de la chanson camerounaise ou la vocaliste Dolly Rathebe, héroïne du jazz sud-africain dans les années 50. Né dans l'actuelle République démocratique du Congo il y a soixante-quinze ans, Wendo est l'un des inventeurs légendaires de la rumba congolaise à la fin des années 50, qui s'est épanouie d'abord à Brazzaville et à Léopoldville (rebaptisée Kinshasa en 1966) avant d'infiltrer l'Afrique entière. Enregistré cette année à Abidjan, lors du 4e MASA (Marché des arts du spectacle africain), cet album tout d'indolence gracieuse et bercé de guitares solaires, fait notamment défiler quelques-uns des plus grands succès de ce délicieux crooner, dont *Marie Louise*, qui, dit-on, avait le pouvoir de ressusciter les morts quand on l'interprétait à minuit. ***Patrick Labesse***

★ 1 CD Indigo LBLC 2561. Distribué par Harmonia Mundi.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE
QUESTIONS ORALES
Christian SAUTTER
Secrétaire d'Etat au Budget
The Ad Store
Attention ! Questions Orales c'est désormais chaque
Samedi de 9H à 10H
Paris-Ile-de-France 101.1
Toutes nos fréquences sur 3615 Radio Classique (2,23F/mn)
RADIO CLASSIQUE

CALVITIE
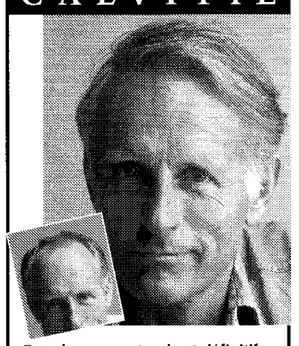
Des cheveux naturels et définitifs grâce aux techniques médicales les plus modernes.
CLINIQUE MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS
RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TÉL: 01 53 83 79 79 - 3615 INFO CHAUVE
www.clinique-matignon.com

www.boxman.fr

LeMonde Job: WMQ1809--0036-0 WAS LMQ1809-36 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 08:43 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0563 Lcp:700 CMYK

La condition des artistes d'Amérique latine à la FIAC

Trente galeries et un débat

FIAC (Foire internationale d'art contemporain en Europe). Paris Expo, place de la Porte-de-Versailles, Paris 15e. Mo Porte-de-Versailles. Tél. : 08-36-68-00-51. Jusqu'au 20 septembre. Samedi et dimanche, de 10 heures à 20 heures ; lundi, de 12 heures à 18 heures. 70 F (10,67€).

L'Amérique latine est l'invitée de la 26e FIAC, qui reçoit trente galeries venues d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Colombie, de Cuba, du Mexique, du Pérou, de Porto-Rico et du Venezuela. Pour le monde de l'art, le sous-continent est une pépinière d'artistes souvent très originaux, mais aussi un marché : trois cent cinquante millions d'habitants, une économie parfois chaotique, quelques grosses fortunes et des collectionneurs hors normes. Pour les maisons de vente anglo-saxonnes, c'est même un créneau spécifique particulièrement porteur.

Les occasions de se frotter à l'art de cette partie du monde n'ont pas manqué. Dernière en date, la série d'expositions organisée dans le cadre de la réunion en France de la Banque interaméricaine de développement en mars 1999. Une quinzaine de galeries et d'institutions avaient montré les différents aspects de l'art latino-américain et, en point d'orgue, soixante-neuf artistes de moins de quarante ans réunis au passage de Retz dans le 3e arrondissement de Paris (*Le Monde* du 16 mars 1999). On a déploré alors une présélection très officielle et un peu datée.

La FIAC, donc le marché privé, donne une vision bien différente. Elle s'approche des tendances les plus contemporaines de l'art international. C'est sur quoi ont insisté les participants au débat organisé le 15 septembre par *Le Journal des arts* au « Café des arts », le nouveau et passionnant forum de la FIAC. Selon Raquel Arnaud, galeriste à Sao Paulo, les artistes brésiliens n'ont rien de typique, ne serait-ce que parce qu'ils sont intégrés dans des circuits marchands ou institutionnels mondiaux. Ils voyagent plus : *« Je rencontre aujourd'hui plus facilement les artistes de mon pays aux Etats-Unis ou en Europe que dans ma galerie. »*

LA VIOLENCE, L'IMPÉRIALISME

C'est aussi l'avis d'Yvonamor Palix, qui, avant d'ouvrir son espace à Paris, a vécu longtemps au Mexique : *« Il y a un nationalisme dans l'art mexicain. Dans les années 70, il existait un mouvement baptisé le néomexicanisme. Je n'ai jamais compris cela. Les artistes qui m'intéressent aujourd'hui sont nomades et parlent de l'écologie, de la violence, du sida, de la politique... Rien de tout cela n'est lié à un pays en particulier, même si on peut déceler parfois des formes spécifiques. »*

Des frontières, pourtant, il y en a. Ce qu'a rappelé José Ignacio Rocca, directeur des arts visuels à la Bibliothèque Luis-Angel-Arangon de Bogota : *« Convier ici l'Amérique latine, c'est un peu comme si l'invité d'honneur de la Foire de Bogota était l'Europe dans son entier. »* La Colombie, par exemple, pose un problème spécifique. A l'exception notable de Fernando Botero, ses artistes sont beaucoup moins connus à l'étranger que ceux du Brésil ou du Mexique. Il y règne également une violence qui imprègne les œuvres d'art. Selon José Ignacio Rocca, en 1998, vingt-trois mille personnes ont péri de mort violente en Colombie : *« Cela fait soixante-trois par jour. Il est normal que nos artistes développent des images de la violence. On pense bien sûr à Adorno : faut-il écrire la poésie après Auschwitz ? Faut-il avoir une activité culturelle en Colombie ? Bien sûr que oui. »*

Egalement présente au Mexique, depuis la guerre du Chiapas, cette violence est récusée par les participants brésiliens au débat, qui admettent néanmoins que des photographes se penchent plus volontiers que d'autres artistes sur ce thème, privilégiant plutôt les mises en causes des brutalités familiales que sociales. A l'exception sans doute de Sebastiao Salgado et, dans un autre registre, de Cildo Meireles. Une partie de l'œuvre de ce dernier dénonce, avec force et humour, l'impérialisme culturel nord-américain.

DES MOYENS DÉRISOIRES

On peut trouver, dans un registre plus ludique encore, et plus direct, le même type de préoccupations dans les « Dingo » ou le « Mickey » précolombiens imaginés par Nadin Ospina et présentés par la galerie Carlos Alberto Gonzalez de Bogota *(notre photo)*.Tous les témoignages font état des difficultés rencontrées par la création et sa diffusion en Amérique latine. Même si les jeunes artistes sont très nombreux, leurs moyens sont dérisoires. *« Au Mexique,* dit Yvonamor Palix, *c'est un miracle de les voir travailler. Comme de voir surgir une plante fragile. Depuis cinq ans environ, le ministère fait de réels efforts en faveur de l'art contemporain. Au point que je crains de voir les artistes créer des œuvres spécifiquement destinées à l'institution. »*

Au Venezuela, au Brésil ou en Colombie, l'essentiel de l'initiative vient du privé, et d'abord des banques. A Cuba, la situation est évidemment différente. Mais une responsable de la Biennale de La Havane souligne les énormes difficultés financières auxquelles sont confrontés les Cubains.

La FIAC donne-t-elle une bonne image de l'art venu d'Amérique latine ? Non, pense Christine Frérot, critique d'art un peu déçue : *« Je les connais bien, elles pouvaient montrer des choses plus intéressantes. »* Le pouvaient-elles réellement ? La FIAC n'est pas un centre culturel. Pour la plupart des galeries, vendre est vital. Une exposition personnelle, des œuvres trop dures, et le risque d'échec commercial devient trop grand. Le meilleur moyen de découvrir l'Amérique, latine ou pas, c'est encore d'y aller.

Harry Bellet

GALERÍA CARLOS ALBERTO GONZÁLEZ, BOGOTA

« Chac-Mool », sculpture de Nadín Ospina (pierre, 1999, 70 × 40 × 40 cm).

Des primitifs à tous prix au Salon d'art tribal

A Paris, dans un hôtel particulier au rond-point des Champs-Elysées, on vend des pièces asiatiques, amérindiennes et, surtout, africaines

2e SALON INTERNATIONAL D'ART TRIBAL. Hôtel du Rond-Point, 7, rond-point des Champs-Elysées, Paris 8e. Mo Franklin-Roosevelt. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 septembre. 50 F (7,6 €).

A quelques mètres des divisions de la sculpture contemporaine qui paradent sur les Champs-Elysées, les tirailleurs de l'art primitif ont trouvé refuge dans l'ancien siège de *Jours de France*, l'hedomadaire cher à Marcel Dassault. Quelques bataillons seulement, la plupart des grosses unités parisiennes étant restées chez elles. En revanche, de forts contingents belges sont venus. Et on voit aussi de discrets vendeurs en appartement qui profitent de l'occasion pour étaler au grand jour quelques-uns de leurs trésors.

Des trésors ? On trouve ici un peu de tout, les classiques et très dispendieux reliquaires kotas (Gabon), beaucoup de pièces venues de la République démocratique du Congo (Hemba, Luba, Yombé, Tschokwé), quelques objets amérindiens (dont certains sont d'une fraîcheur qui laisse rêveur), un gros arrivage du Soudan, poteaux Dinka et statues Bongo.

À PARTIR DE 2 000 FRANCS

L'Asie primitive du Sud-Est est aussi fort présente avec les sculptures dayaks (Bornéo) ou moï (Laos), ravinées par les intempéries. On remarque un fort beau masque Tatanua (Nouvelle-Irlande) ayant appartenu à André Breton et un poteau konso sculpté (Ethiopie) à rapprocher d'une figure romane. Ce dernier est vendu 70 000 francs (10 671 €). On a beaucoup glosé sur la flambée des prix de l'art primitif, suscitée par l'annonce de l'ouverture du Musée des arts et des civilisations. Ces prix sont, en réalité, très divers et fonction de la qualité réelle ou supposée des objets. On trouve donc dans ce salon une gamme assez étendue. Un *byéri* fang (Gabon) est proposé à 1,6 million de francs (242 918 €) – ce sont les pièces les plus recherchées actuellement. Celui-ci est très loin d'avoir la qualité de ceux du Musée Dapper. A l'autre bout de l'échelle, les petits personnages métalliques lobi (Burkina-Faso) sont vendus 2 000 francs (304 €) l'unité. Des poupées *katsina* hopies (Nouveau-Mexique) valent de 20 000 francs à 50 000 francs (3048 € à 7622 €) – l'une d'entre elles, venue de l'ancienne collection du peintre Camacho, a été exposée récemment au pavillon des Arts. Les pièces dayaks (750 000 francs) et moï (entre 100 000 et 150 000 francs, 15 244 € à 22 867 €) sont chères, comme les textiles boliviens offerts par une galerie américaine (de 45 000 francs à 72 000 francs, 6 860 € à 10 976 €). Les poteries mochicas (Andes) sont bon marché (2 000 francs, 304 €).

Dans aucun des stands on ne vend des terres cuites tirées du sous-sol africain – ces pièces archéologiques sont en principe interdites d'exportation. Pour en voir, il faut aller à la FIAC, où la galerie Nahon expose un assemblage de têtes Nok signées Arman, grand amateur d'art africain. Une provocation ? Peu de chose après l'exposition de statues nok organisée en décembre 1998, au Luxembourg... avec la bénédiction du gouvernement nigérian.

Emmanuel de Roux

[CORPS] SOCIAL
18 SEPTEMBRE - 21 NOVEMBRE
13, quai malaquais
75006 paris
tous les jours de 13h00 à 19h00
(sauf le lundi)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

Ce film a en commun avec celui de ALMODOVAR la sensibilité, l'amour des personnages et le talent des acteurs.
STUDIO
JLA présente
mon nom est SARA
UN FILM DE DOLORES PAYÁS

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI
DOMINIQUE VOYNET
Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE
avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI
DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

CLASSEUR
280F
PIECE
ESPRIT D'ENTREPRISE
RIVE DROITE: 30 BD DES CAPUCINES 75009 PARIS 01 53 43 29 00 RIVE GAUCHE: 117 RUE DU BAC 75007 PARIS 01 42 84 10 01
THE CONRAN SHOP

LeMonde Job: WMQ1809--0037-0 WAS LMQ1809-37 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:05 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0564 Lcp:700 CMYK

Le Beethoven académique du chef Kurt Masur et de la violoniste Anne-Sophie Mutter

L'ouverture de la saison de l'Orchestre de Paris

Pour sa rentrée, l'Orchestre de Paris, avant de proposer une anthologie de la musique de Jean Sibelius, donnait, jeudi 16 septembre, le *Concerto pour violon* et la *Cinquième symphonie* de Beethoven, deux œuvres que le chef allemand Kurt Masur, auquel le public a fait un triomphe, a dirigées de manière académique, alors que leur sens demande toujours à être interrogé, comme sait le faire un Frans Bruggen, par exemple.

CONCERTO POUR VIOLON ET ORCHESTRE EN RÉ MAJEUR OP. 61, SYMPHONIE N° 5 EN UT MINEUR OP. 67 de Ludwig van Beethoven. Anne-Sophie Mutter (violon), Orchestre de Paris, Kurt Masur (direction). Salle Pleyel, Paris, le 16 septembre. Prochain concert de l'Orchestre de Paris : œuvres de Sibelius et de Prokofiev, Yutaka Sado (direction), le 22 septembre à 20 heures, Salle Pleyel. Tél. : 01-45-61-65-60.

Quand un orchestre de ce calibre osera-t-il ouvrir sa saison par une symphonie d'Albéric Magnard, la *Sinfonia antartica*, de Ralph Vaughan Williams, les *Poèmes symphoniques d'après Arnold Böcklin*, de Max Reger ? Les idées ne manquent pas et l'on peut supposer que c'est le rôle d'un orchestre subventionné que de faire entendre ce répertoire, symboliquement, dès son concert d'ouverture. On dira qu'on a mauvais jeu de dénigrer ce début de saison de l'Orchestre de Paris alors que, enfin, la capitale va connaître une anthologie de la musique de Jean Sibelius digne de ce nom. C'est déjà beaucoup.

Et puis d'ailleurs, ainsi qu'on sait, les œuvres les plus rabâchées, comme le *Concerto pour violon* et la *Cinquième symphonie* de Beethoven, peuvent encore produire du sens, dès lors que leur sens est interrogé.

Frans Bruggen, chef invité régulier « spécialisé » de l'Orchestre de Paris, habitué des instruments anciens, est de ceux qui interrogent le sens de la musique de la période classique et préromantique. On n'est pas toujours convaincu par ce qu'il fait, mais au moins il tente une lecture singulière et réfléchie d'un répertoire qu'on ne veut plus entendre de la manière dont le chef allemand Kurt Masur (directeur musical de l'Orchestre philharmonique de New York et nouveau chef principal de l'Orchestre philharmonique de Londres à compter de 2000) le dirige.

BRUITS DE TALONS

Masur a des gestes qu'on dira minimaux, pour ne pas dire frustes. Ils sont brusques, en tout cas ; alors qu'il exige le silence total avant de commencer, le chef n'est pas gêné de faire parfois beaucoup de bruit de talons dans une attaque *fortissimo* suivant un *pianissimo* ; il fait volontiers trembler son bras gauche, tenu le long du corps, comme le faisait Wilhelm Fürtwangler...

Ce Beethoven qu'il dirige va ainsi sonner assez brutalement, ce que les premières mesures de la *Cinquième symphonie*, ce véritable coup de tonnerre/théâtre, semblent assez opportunément indiquer. Hélas ! cette manière se transforme vite en une grosse cavalerie : l'orchestre sonne grassement, malgré des vents comme à l'habitude fins et musiciens ; la dynamique est écrasée ; les idées sont vulgairement traitées (le trait jubilant en entrées fuguées, dans le troisième mouvement !).

Une star de l'archet peut-elle transmuter la vision académique d'un chef dans un ouvrage aussi difficultueux que le *Concerto pour violon et orchestre* de Beethoven ? Parfois, cela s'observe.

Est-ce possible avec Anne-Sophie Mutter, violoniste prodige, lancée par Karajan, aujourd'hui dans une carrière sur-markettée, dont l'enregistrement des *Sonates pour violon et piano* de Beethoven, chez Deutsche Grammophon, a montré combien sa façon de faire la musique pouvait être factice ?

INTONATION HASARDEUSE

Ce soir, salle Pleyel, dans le *Concerto*, sa sonorité chargée en harmoniques aiguës, un rien acide à nos oreilles et à notre goût, ses effets d'accents intempestifs, ce jeu *sul tasto* (« sur la touche ») qui rendait l'intonation parfois hasardeuse, ces attaques approximatives (dans le finale), ces trilles comme mécaniques dans le suraigu donnaient à entendre un Beethoven superficiel (dans le sublime mouvement lent, qui demande des visionnaires, le vide de la violoniste se superposait à celui du chef). Le public, toutefois, a fait un triomphe aux deux artistes.

Renaud Machart

Les dates-clés de la saison 1999-2000

● **Cycle Jean Sibelius.**
22 septembre ; 27 et 28 octobre ; 24 et 25 novembre ; 20 et 21 janvier 2000 ; 23 et 24 février ; 16 mars ; 22 mars ; 24 et 25 mai. Yutaka Sado, Christoph von Dohnanyi, Jukka-Pekka Saraste , Kurt Sanderling, Sakari Oramo, Leif Segerstam, Neeme Järvi, Vladimir Ashkenazy (direction).
● **Cycle Berlioz.** 2 et 3 février 2000, 10 et 12 février, 17 février, 18 février, 1er et 2 mars, 8 mars. Yan Pascal Tortelier, Christoph von Dohnanyi, John Nelson, Yutaka Sado, Sir Roger Norrington, Rafael Frühbeck de Burgos (direction).
● **Concerts.** 20 et 21 octobre : John Adams (création), Strauss, Dvorak ; Emanuel Ax (piano), Christoph von Dohnanyi (direction). 1er et 2 décembre : Brahms ; François-Frédéric Guy (piano), Wolfgang Sawallisch (direction). 12, 13 et 15 janvier 2000 : Strauss, Boieldieu, Gounod, Massenet ; Natalie Dessay (soprano), Emmanuel Vuillaume (direction). 30 et 31 mars 2000 : Michael Jarrell (création), Chausson, Ravel, Debussy ; Isabelle Vernet (soprano), Paul Meyer (clarinette), Sylvain Cambreling (direction). 4 et 5 mai 2000 : Bach ; Lynne Dawson (soprano), Michel Benet (hautbois), Frans Brüggen (direction).
● **Renseignements.**
Orchestre de Paris, Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e.
Tél. : 01-45-61-65-89.

SORTIR

PARIS

Nelly Pouget
Saxophoniste de l'énergie et du cri qui sait aussi tendre vers l'apaisement, Nelly Pouget vit sa musique dans l'héritage des grands souffleurs du free jazz (Albert Ayler, Archie Shepp, Pharoah Sanders...). On aura l'occasion rare de l'écouter lors de la présentation de son nouvel enregistrement, *Fraîcheur cuivrée* (Minuit regards/DAM).
Centre ADAC, 11, place Nationale, Paris 13e. M° Nationale. Le 17 septembre, à 21 heures. Tél. : 01-40-44-98-28 ou 01-44-06-73-73. 75 F.

LILLE

Tour du monde de Fives de Yann Tiersen
A l'occasion des journées du patrimoine, Radio France Urgences Lille a proposé au multi-instrumentiste et miniaturiste pop Yann Tiersen, de parcourir en musique l'un des cœurs ouvriers de Lille, le quartier de Fives : dix concerts dans dix lieux de ce quartier historique et populaire.
Tour du monde de Fives de Yann Tiersen, Lille (59). Le 18 septembre. Tél. : 03–20–55–48–48.

GUIDE

CINÉMA

Deauville à Paris
Le cinéma Mac-Mahon reprend à Paris, pendant quatre jours, dix films présentés dans les sections « Panorama » et « En compétition » du Festival de Deauville 1999 : *Being John Malkovich,* de Spike Jonze, *The Bumblebee Flies Anyway,* de Martin Duffy, *The Dream Catcher,* d'Ed Radtke, *Fiona,* d'Amos Kollek, *Guinevere,* d'Audrey Wells, *Happy Texas,* de Mark Illsley, *The Minus Man,* de Hampton Fancher, *Three Seasons,* de Tony Bui, *Twin Falls Idaho,* de Michael Polish, *Whiteboys,* de Marc Levin.
Cinéma Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris 17e. M° Etoile. Du 17 au 20 septembre. Tél. : 01–43–80–24–81.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Art Paris
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. M° Palais-Royal. Tél. : 01-43-16-48-43. De 12 heures à 21 heures. Nocturne samedi jusqu'à 23 heures. Du 17 septembre au 20 septembre. 60 F. 40 F.
Picasso théâtre. Honoré Daumier : scènes de vie, vies de scène
Musée d'Art et d'Histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis (93). Tél. : 01-42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi et fêtes. Du 17 septembre au 20 décembre. 20 F. 10 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Monsieur Amédée
d'Alain Reynaud-Fourton, mise en scène de Jean-Pierre Dravel.
Théâtre Comédia, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. M° Strasbourg-Saint-Denis. A partir du 17 septembre. Du mercredi au vendredi, le mardi, à 20 h 30 ; le samedi, à 15 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-38-22-22. De 150 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.
La Surprise
de Pierre Sauvil, mise en scène d'Annick Blancheteau.
Théâtre Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, Paris 9e. M° Saint-Georges. A partir du 17 septembre. Du mercredi au vendredi, le mardi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-48-78-63-47. De 110 F à 245 F. Jusqu'au 31 décembre. 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.
Trio Uccellini
Œuvres de Telemann. Bach. Corelli.
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. M° Assemblée nationale. Le 18, à 15 heures. Tél. : 01-53-59-12-40. 30 F.
Ahmad Jamal Quartet
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes. Le 18, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. Entrée libre.
André Ceccarelli Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. M° Châtelet. Le 17, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

LeMonde Job: WMQ1809--0038-0 WAS LMQ1809-38 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0565 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ Jeudi 16 septembre, dans un quartier animé de Vladivostok, un sans-abri transportait dans un sac de sport, pour aller la revendre, une bombe trouvée dans la rue.

■ La mort, en quelques mois, de trois combattants sur les rings – un boxeur dans un combat de full-contact où tous les coups sont permis, un karatéka du Daguestan, un Moldave dans un match de kick-boxing et de boxe thaï – jette une ombre sur l'organisation des sports de combat en Ukraine.

■ Les policiers, arrivés trop tard sur les lieux d'un hold-up à la Banco do Brasil à Rio de Janeiro, trouvent *« absurde »* que l'alarme ait sonné à Sao Paulo, à 800 kilomètres de là, au siège d'une société de protection reliée à la banque.

■ **Zulema Yoma** révèle, rien que pour embêter son ancien mari **Carlos Menem**, président argentin, champion de la lutte contre l'avortement : *« J'ai eu recours à une interruption volontaire de grossesse, il y a trente ans, avec le plein consentement de mon époux »*.

■ **Rouslan Aouchev,** président de l'Ingouchie, a pris, fin juillet, un décret autorisant la polygamie pour accroître la population de la petite république : seuls trois Ingouches en ont usé depuis.

■ Le tribunal correctionnel de Sarreguemines jugera pour *« détention et usage personnel de stupéfiants »* un couple de quinquagénaires mosellans qui arrosaient leurs pots de cannabis sur le rebord de leur fenêtre.

■ *« Je ne cultive pas du maïs transgénique, mais de l'hybride, ça n'a rien à voir »*, a indiqué, samedi 11 septembre, **Jean-Paul Rey,** cultivateur à Castelnau-d'Aude, devant son champ labouré par des militants de la Confédération paysanne pour alerter l'opinion sur les dangers des organismes génétiquement modifiés.

■ Le groupe Royal Canin vient d'annoncer sa décision de n'incorporer aucun organisme génétiquement modifié dans ses aliments pour chiens et chats.

■ Les sociétés indiennes de défense des animaux ont rappelé le danger des sacs plastiques pour les vaches qui les broutent, après que des chirurgiens de Bhuj en eurent retiré 4 000 de la panse d'un ruminant sacré.

■ Le tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier a condamnné, mercredi 15 septembre, à une amende avec sursis, **Jacques Moireau,** président de l'association de chasse de Ménétru-le-Vignoble, pour avoir adopté **Zébulon,** un marcassin blessé, qu'il avait sauvé, mis dans une couveuse à poussins et nourri au biberon, au lieu de le confier à l'Office national des forêts.

Christian Colombani

Parler du cinéma « sans esbroufe » et « sans masque »

« Le Nouveau Cinéma », mensuel lancé par « Le Nouvel Observateur », s'engage à refuser la « langue de bois » et la « brosse à reluire ». Au sommaire du premier numéro : Kubrick, De Niro, le jeune cinéma belge et toute l'actualité

LE NOUVEAU CINÉMA, revue mensuelle dirigée par Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur*, annonce la couleur dans sa première livraison, sous la plume de son directeur de la rédaction, Richard Cannavo : *« Dans cet univers du cinéma où la langue de bois est la règle et la brosse à reluire, la tradition, le franc-parler peut avoir mission de salubrité publique. » Le Nouveau Cinéma* est donc résolu à *« ne pas céder à ce travers typique de l'époque, qui tend à vouloir tout encenser »*. Il *« dira toujours sa vérité, sans esbroufe et sans masque »*, quitte à ne pas se faire *« que des amis »*. Il refusera *« le chant des courtisans »*, titre en forme de clin d'œil donné par Richard Cannavo à son éditorial.

Le premier numéro du nouveau mensuel applique allégrement ce principe d'insolence à l'analyse, par Véronique Groussard, de la promotion organisée des films à la télévision, *« vaste mascarade »* où réalisateurs et acteurs se plient, de plus ou moins bonne grâce, aux règles de l'autopublicité et au *« devoir – contractualisé – d'admiration »*. En face, *« la star journaliste sort son kit de questions convenues »*. Et le public ? A en croire l'auteur, *« il ne prête plus guère d'attention aux sucreries débitées au kilo »* et *« rétablit ses propres critères »*.

Actualité oblige, *Le Nouveau Cinéma* consacre sa « une » et son dossier au film posthume de Stanley Kubrick : portrait du réalisateur par François Forestier, entretien avec le couple vedette Tom Cruise - Nicole Kidman, récit du tournage, témoignages... Et explications sur l'échec du film aux Etats-Unis, où il s'est effondré en deux semaines d'exploitation. Dans la partie du numéro consacré aux critiques, Olivier Bonnard dit tout le bien qu'il pense d'un film qui est, écrit-il, *« moins le " porno de luxe " annoncé par la rumeur qu'un grand film sur l'angoisse existentielle de Kubrick lui-même »*.

Parmi les autres thèmes abordés, on notera un reportage sur l'hystérie collective qui a accompagné la sortie aux Etats-Unis du dernier *Star Wars*, de George Lucas, annoncé en France pour le 13 octobre ; une enquête sur la procédure de l'avance sur recettes, dont le faible taux de remboursement par les cinéastes qui en bénéficient est jugé préoccupant (en quarante ans, près de 1,7 milliard de francs ont été versés et seulement 205 millions, soit 12 %, ont été remboursés) ; un article sur une nouvelle génération de réalisateurs, scénaristes et comédiens belges, apparus ces dernières années, de *C'est arrivé près de chez vous,* de Rémy Belvaux et Benoît Poelvoorde, à *Rosetta,* des frères Dardenne ; et, dans la partie intitulée « Légende », des retours sur Hitchcock, Karajan ou Joan Crawford.

Plusieurs entretiens sont également proposés : avec Sandrine Bonnaire, pour *Est-Ouest* ; avec Nathalie Baye, pour *Une liaison pornographique* ; avec Emilie Dequenne, pour *Rosetta* ; avec François Dupeyron, pour *C'est quoi la vie ?* ; avec Pierce Brosnan, pour *Thomas Crown* ; ou avec Sylvie Matton, pour *Rembrandt*, dont elle a écrit le scénario avec Charles Matton. Mais la rencontre phare a lieu avec Robert De Niro. *« Un vrai cauchemar »,* écrit François Forestier, qui juxtapose plusieurs conversations avec le comédien, en 1992, 1994, 1998, et qui dit la difficulté de lui arracher quelques phrases. Derniers mots de l'entretien : *« Euh, vous savez... Je n'aime pas les interviews... Je me fatigue vite de m'entendre parler. »*

Thomas Ferenczi

DANS LA PRESSE

RTL
Alain Duhamel

■ Le *« oui »* franc et massif obtenu par le président Bouteflika constitue une revanche éclatante sur les circonstances ambiguës de sa propre élection il y a six mois. Le personnage énigmatique qui avait fait sa rentrée sur la scène algérienne, patronné par quelques militaires de haut rang et des islamistes modérés, s'est transformé en un orateur charismatique, jubilatoire, provocateur, allant au contact, attendu par des foules de plus en plus denses et cumulant en somme tous les rôles : chef de l'Etat, propagandiste, procureur, médiateur de l'opinion publique. Avec un mélange d'autorité naturelle, d'audace et de cynisme, le voilà qui remet la vie publique algérienne en mouvement, et un peu d'espérance au cœur des adultes sinon des adolescents.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La France ne doit pas manquer le rendez-vous du renouveau de l'Algérie. Ce qui signifie que c'est sans doute à elle, sans manquer à la prudence, de prendre l'initiative de proposer de nouvelles relations politiques et économiques avec l'Algérie. Fort du crédit que lui ont fait les Algériens, le président Bouteflika peut gouverner, voire s'affranchir d'une armée tutélaire. Mais il a peu de temps pour gagner le pari politique de la réconciliation. Et il ne pourra le faire que si, parallèlement, il parvient à restaurer l'autorité de l'Etat, de ses administrations et de sa justice mais aussi à relancer l'économie. La France peut l'y aider par des gestes politiques et économiques. Si nous ne savons le faire, d'autres en tout cas s'apprêtent à le faire, à commencer par les Etats-Unis !

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Réconciliation ! C'est un beau mot et on comprendra que les Algériens, blessés, traumatisés, mutilés par des années de guerre civile, l'aient plébiscité hier en même temps que leur président. Mais demain ? Les promesses du spectacle vont-elles se concrétiser ? Le président algérien voudra-t-il (ou pourra-t-il) se transformer en *« Monsieur Propre »* ? Se faire applaudir au son de *« Tous pourris ! »* est une chose relativement facile. Encore faut-il savoir avec qui gouverner après la représentation. Et ne point trop fâcher cette armée qui a été, il est vrai, relativement épargnée par la tornade référendaire. Alors ? Simple parenthèse populiste destinée à se forger une assise personnelle ou annonce d'un bouleversement politique ? Il est trop tôt pour qualifier ces semaines de campagne. D'autant plus que Bouteflika semble poser un préalable impossible : que bourreaux et victimes se retrouvent, coexistent, oublient les années de sang, perdent la mémoire ou fassent au moins comme si.

www.blueovalnews.com

Un internaute passionné de Ford défie avec succès la firme automobile

LORSQUE ROBERT LANE, passionné d'automobiles, crée son site Web en février 1998, son seul but est de chanter les louanges de la marque Ford, sa préférée. M. Lane habite Dearborne (Michigan), la ville où Ford est installée depuis toujours. Lui-même possède quatre vieilles Mustang de collection. Pendant plus d'un an, M. Lane gère tranquillement son site, fréquenté par des fans dans son genre.

Tout change en juillet, quand il commence à recevoir des plis anonymes contenant des dizaines de mémorandums et documents confidentiels provenant de chez Ford, où il est question de défauts de fabrication et de problèmes techniques affectant plusieurs modèles de la marque.

Convaincu de l'authenticité des documents, probablement envoyés par des employés insatisfaits, il écrit et publie plusieurs articles fondés sur ces informations, puis décide d'afficher sur son site deux mémorandums : l'un sur la Cobra, qui souffrirait de nombreuses faiblesses techniques ; l'autre indiquant que le futur moteur Diesel pour camion, qui doit sortir en 2002, ne sera pas en conformité avec les nouvelles normes antipollution – à moins que celles-ci ne soient changées entre-temps...

La réaction de Ford ne se fait pas attendre : M. Lane est attaqué en justice pour violation de copyright et divulgation de secrets industriels. Le 24 août, le tribunal ordonne que les documents soient retirés, et comme M. Lane tarde à obéir, Ford se charge de faire fermer le site en contactant son hébergeur. Mais deux semaines plus tard, le juge rappelle que, en vertu des lois sur la liberté d'expression et la liberté de la presse, M. Lane a le droit d'écrire ce qu'il veut, en se basant sur les documents de Ford. En revanche, il ne doit pas publier ni copier les documents eux-mêmes.

Ford décide alors de poursuivre M. Lane en dommages et intérêts, arguant que certains mémorandums et comptes rendus de réunions diffusés sur Internet contiennent des informations précieuses pour ses concurrents.

Pour M. Lane, l'affaire est devenue une croisade personnelle. Il se considère à la fois comme le porte-parole des employés de Ford et le défenseur des intérêts des consommateurs. Il a proposé aux journalistes des grands médias de venir consulter les documents chez lui. Il affirme que les demandes affluent, notamment de New York et de Washington. L'équipe de « 60 Minutes », la célèbre émission de reportage de la chaîne de télévision CBS, serait intéressée.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PRESSE

■ Le quotidien *La Tribune* va inaugurer le 21 septembre son nouveau site Internet. Le journal a annoncé son intention d'investir plusieurs dizaines de millions de francs pour développer ses services en ligne au cours des cinq ans à venir. – *(AFP.)*
www.latribune.fr

MODE

■ Les principaux défilés de mode se déroulant à Londres du 21 au 25 septembre seront diffusés en direct par Internet-TV. Des retransmissions en direct du Salon du prêt-à-porter parisien, qui aura lieu du 2 au 10 octobre, sont également prévues.
www.internet-tv.ch

MUSIQUE CELTIQUE

■ Musique-Online, filiale du quotidien *Le Télégramme* basée à Morlaix (Finistère), a ouvert un site de téléchargement de musique bretonne et celtique. Musique-Online utilise le format Liquid Audio, qui offre une garantie efficace contre le piratage. Chaque morceau téléchargé coûte entre 9 et 12 francs. Le site compte par la suite proposer d'autres genres musicaux, notamment des musiques du Maghreb et des Caraïbes.
www.celticmusic.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER ; Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le cri du doryphore *par Alain Rollat*

MALRAUX s'est planté. Le XXIe siècle ne sera pas religieux, mais biotechnologique. Le culte de l'or vert remplacera celui du veau d'or. Nos organismes seront génétiquement modifiés ou ne seront plus. Car la seule religion universelle sera celle de l'acide désoxyribonucléique. L'ADN a déjà ses grands prêtres. Ils se vantent, depuis qu'ils l'ont domestiquée, de soumettre la nature à leurs fantasmes : *« Nous améliorons son timing... »* Ils seront les nouveaux maîtres du monde. Déguisés en enfants de chœur, les détectives d'« Envoyé spécial » en ont démasqué quelques-uns, jeudi soir, sur France 2. Et ce qu'ils nous ont appris sur l'exploitation commerciale de leurs recherches expérimentales donnerait la chair de poule à une vache folle.

La guerre des gènes a déjà eu lieu, et nous l'avons perdue. Quatre ou cing firmes américaines contrôlent désormais les réserves mondiales d'ADN. Elles seront en mesure de monopoliser les productions alimentaires en imposant leurs propres semences à tous les agriculteurs de la planète, condamnés à devenir leurs employés. La première génération d'organismes génétiquement bidouillés est déjà prête à envahir le marché mondial. Reconvertis dans l'épicerie biologique, les inventeurs des défoliants de la guerre du Vietnam veillent sur nous. Nous mangerons leur blé résistant à toutes les maladies, leur soja invulnérable, leur riz anti-parasites.

Nous mangerons même, si nous n'y prenons garde, leur pomme de terre tueuse de doryphores. Nous l'avons vue en gros plan, cette patate du troisième millénaire : ses feuilles sécrètent un insecticide subtil qui empoisonne les doryphores. Le problème est que personne ne peut jurer que cet insecticide n'empoisonnera pas aussi nos estomacs. Personne ne sait d'ailleurs ce qu'il adviendra des abeilles, des papillons et des oiseaux le jour où il n'y aura plus que des plantes génétiquement « corrigées » dans nos champs privés à jamais d'ivraie.

Donc, nous sommes tous des doryphores. Les peuples d'Amazonie l'ont compris. Ils se convertissent à l'écologisme. Ils plaident devant la justice des Etats-Unis le droit de ne pas être dépossédés de leurs plantes médicinales qui ont été décrétées brevetables par les compagnies industrielles du secteur pharmaceutique et sont ainsi devenues, en droit international, la propriété privée des bioconquistadors. Les chamanes du Brésil et d'ailleurs se mobilisent. Ils multiplient les exorcismes en public. Que font les nôtres ? Ils se font de la concurrence au championnat de France de labour ! Jacques Chirac et Lionel Jospin sont-ils vraiment de grands sorciers ?

LeMonde Job: WMQ1809--0039-0 WAS LMQ1809-39 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 08:43 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0566 Lcp:700 CMYK

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs.
Avec Zazie, Svinkels, Benoît Magimel, Peter Beard, Viktor Lazlo. **Canal +**
19.00 Tracks. **Arte**
20.10 Le Talk Show. **LCI**
20.25 C'est la vie.
Divorçons, mais restons amis. **TSR**
20.55 Thalassa.
Tension en Alabama. **France 3**
21.05 Top bab.
Top Beatles. **Canal Jimmy**
22.05 Faut pas rêver.
Sénégal : Les hommes du Lac rose.
France : Le toueur de Riqueval.
Allemagne : Les irréductibles Berlinois.
Invitée : Catherine Jacob. **France 3**
22.35 Bouillon de culture.
Je me souviens...
Avec Yann Andréa, Hector Bianciotti, Jacques Lacarrière, Neil Bissoondath, Alfredo Pita. **France 2**
23.10 Sans aucun doute.
L'anorexie et la boulimie.
Avec Ysabelle Lacamp. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.30 Les Déserteurs du Reich. [2/2]. **Planète**
20.45 La Route de Bolivar. [1/2].
Profil d'un continent. **Histoire**
20.55 Qiuci : Un royaume bouddhique sur la route de la soie.
[2/4]. Les fresques d'un peuple oublié. **Odyssée**
21.45 Prenez-les vivants. **Planète**
21.45 La Désunion soviétique.
1985 - 1995 : Les dix ans qui ont changé le monde. **Histoire**
21.45 Genève, fascinante mosaïque. **Odyssée**
22.00 Behind the Music.
Blondie. **Canal Jimmy**
22.05 Wynton Marsalis.
I Love to Swing. **Muzzik**
22.15 Grand format. L'Agence Magnum.
Un mythe en évolution. **Arte**
22.15 Kilomètre zéro, la route de Lawrence d'Arabie. **Planète**
23.00 Papouasie Nouvelle-Guinée.
La machine à remonter le temps. **TMC**
23.20 Quand j'étais Belge. **RTBF 1**
23.35 L'Islam en questions.
[2/3]. Les Etats-Unis. **Planète**
0.25 Les Surprises de la matière. **Planète**

MUSIQUE

20.59 Soirée Wynton Marsalis. **Muzzik**
21.55 Un Américain à Paris de Gershwin. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
22.20 Le Concerto d'Aranjuez, de Joaquin Rodrigo.
Avec Pepe Romero, guitare. Par the Academy of St Martin in the Fields, dir. sir Neville Marriner. **Mezzo**
22.45 Karajan dirige la Symphonie n° 4 de Beethoven.
Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
22.50 Nabucco. Opéra de Verdi.
Mise en scène. Fabio Sparvoli. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra San Carlo de Naples, dir. Paolo Carignani. **Paris Première**
22.50 Marvin Gaye.
Amsterdam 1978. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

20.30 A bicyclette.
Merzak Allouache. **Festival**
20.55 La Porte secrète.
Manuel Siebenmann. ○. **M 6**
20.55 Retour dans les rues de San Francisco. Mel Damski. **TMC**
22.10 L'Année du certif.
Jacques Renard. **Festival**
22.25 Amnésie.
Paul Lynch. **13ème RUE**

SÉRIES

20.35 Stargate SG-1.
Le marteau de Thor. **Série Club**
20.45 Pepe Carvalho.
Histoire de famille. **Arte**
20.45 Earth 2.
[2/2]. La morganite. **13ème RUE**
20.50 Téva soirée sitcom. **Téva**
22.45 La Quatrième dimension.
La seconde chance. **Série Club**
23.10 Cosmos 1999. A la dérive. **Série Club**
23.35 Total Security.
Un chien pas comme les autres. **M 6**
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir.
Faites de beaux rêves. **M 6**
0.40 Millennium. La main de Saint-Sébastien. ○. **France 2**

FILMS

16.45 **Le Carnaval des dieux** ■■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1957, N., 120 min) ○. **Histoire**
19.30 **Les Dragueurs** ■■
Jean-Pierre Mocky (France, 1959, N., 85 min) ○. **Cinétoile**
20.30 **Amour tragique** ■■
Maurice Elvey (GB, 1946, N., v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 **La Gloire de mon père** ■■
Yves Robert (France, 1990, 110 min) ○. **Cinéstar 2**
21.00 **Le Jeune Werther** ■■
Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
21.00 **L'Esclave libre** ■■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1957, v.o., 125 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
21.10 **Le Silence des agneaux** ■■■
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1990, 120 min) ○. **Cinéfaz**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.15 **Citizen Kane** ■■■
Orson Welles. Avec Orson Welles, Joseph Cotten (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 120 min) ○. **Ciné Classics**
22.35 **Snake Eyes** ■■
Abel Ferrara (Etats-Unis, 1993, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.35 **La Banquière** ■■
Francis Girod (France, 1980, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.50 **Le Château de ma mère** ■■
Yves Robert (France, 1990, 95 min) ○. **Cinéstar 2**
23.45 **A l'est de Shanghaï** ■■
Alfred Hitchcock (GB, 1932, N., v.o., 80 min) ○. **Arte**
0.15 **Remember the Night** ■■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
0.30 **Hatari !** ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1962, v.o., 160 min) ○. **Cinétoile**
3.10 **Le Roman de Marguerite Gautier** ■■■
George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., 105 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 **Exclusif.**
19.05 **Le Bigdil.**
19.55 **Clic et net.**
20.00 **Journal, Météo, Trafic infos.**
20.50 **Les Années tubes.**
Spécial Notre-Dame de Paris.
23.10 **Sans aucun doute.**
L'anorexie et la boulimie.
1.00 **Les Coups d'humour.**
1.35 **TF 1 nuit, Météo.**

FRANCE 2

17.55 **Le Prince de Bel-Air.** ○.
18.25 **Hartley, cœurs à vif.** ○.
19.20 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 **Qui est qui.**
20.00 **Journal, Météo, Point route.**
20.55 **Maître Da Costa.**
Les Violons de la calomnie. ○.
22.30 **Bouche à oreille.**
22.35 **Bouillon de culture.**
Je me souviens...
23.50 **Journal, Météo.**
0.15 **Histoires courtes.**
Le Fils du pêcheur. Michel Pouzon. ○.
0.40 **Millennium.**
La main de Saint-Sébastien. ○.
1.20 **Tatort.** L'Ascension brisée. ○.

FRANCE 3

18.20 **Questions pour un champion.**
18.48 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Fa Si La.**
20.35 **Tout le sport.**
20.55 **Thalassa.** Tension en Alabama.
22.05 **Faut pas rêver.**
23.05 **Météo, Soir 3.**
23.30 **Vengeance.** Téléfilm. M. Daniels. ○.
1.05 **3 x + net.** Les histoires d'amour.
1.20 **Nocturnales, jazz à volonté.**
Spécial Marciac 98.

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.20 **Nulle part ailleurs.**
19.00 Le Journal du sport.
20.30 **Allons au cinéma ce week-end.**
21.00 **The Boxer.** Film. Jim Sheridan. ○.
22.50 **Will Hunting** ■
Film. Gus Van Sant. ○.
0.50 **South Park.** Les jakovasaures. ○.
1.15 **Seinfeld.** Les vieux. ○.
1.35 **Spin City.** Pas de bol. ○.

ARTE

19.00 **Tracks.**
19.45 **Météo, Arte info.**
20.15 **Mon pays, mon amour.** [3/6].
20.45 **Pepe Carvalho.**
Histoire de famille. ○.
22.15 **Grand format.** L'Agence Magnum.
23.45 **A l'est de Shangaï** ■■
Film. Alfred Hitchcock (v.o.). ○.
1.05 **Le Dessous des cartes.**
L'Ukraine, un pivot géopolitique ?

M 6

18.25 **The Sentinel.** ○.
19.20 **Dharma & Greg.** ○.
19.50 **La sécurité sort de la bouche des enfants.**
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.10 **Une nounou d'enfer.** ○.
20.40 **Décrochages info, Politiquement rock.**
20.55 **La Porte secrète.**
Téléfilm. Manuel Siebenmann. ○.
22.35 **Players, les maîtres du jeu.**
Du grand sport. ○.
23.35 **Total Security.**
Un chien pas comme les autres. ○.
0.25 **Chapeau melon et bottes de cuir.**
Faites de beaux rêves. ○.
1.25 **Le Live du vendredi.** Cheb Mami aux Eurockéennes de Belfort 99.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 **Black & Blue.**
21.20 **Expresso - Poésie sur parole.**
21.30 **Multidiffusion.**
22.10 **Carnet de notes.** Courant alternatif.
22.30 **Surpris par la Nuit.**

FRANCE-MUSIQUES

20.00 **Musique du souffle.**
Par l'Ochestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowsk.
22.30 **Alla breve.** Œuvres de Colin.
22.45 **Jazz Club.**

RADIO CLASSIQUE

20.15 **Les Soirées.** Œuvres de Beethoven.
20.40 Hommage à Karajan. (n° 9). Œuvres de J.S. Bach, Brahms, Bruckner.
22.40 **L'infedelta delusa.**
Opéra de Haydn. Par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Antal Dorati.

Le Monde TELÉVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 Amour tragique ■■
Un officier est pris au piège de la pitié qu'il éprouve pour une jeune handicapée. Adapté d'un des plus beaux textes de Stefan Zweig, *La Pitié dangereuse*, ce film du cinéaste Maurice Elvey qui date de 1945 fut plutôt maltraité lors de sa sortie. Il s'agit pourtant d'un film douloureux et troublant, menant à une réflexion sur la responsabilité, servi par la très belle interprétation de Lilli Palmer. En v.o.

ARTE

22.15 L'Agence Magnum : un mythe en évolution
Créée en 1947, Magnum a un riche passé d'images, d'anecdotes, de noms. Ce film de 90 minutes le rappelle et offre en outre des vues de deux lieux interdits : l'appartement parisien d'Henri Cartier-Bresson (cofondateur de l'agence) et la réunion annuelle pendant laquelle sont cooptés les nouveaux photographes, ainsi que les difficultés de ceux-ci à s'y intégrer.

ARTE

23.45 A l'est de Shanghaï ■■
Un film rare d'Alfred Hitchcock, tourné en 1932. Un des sujets favoris du maître – le couple – lui donne l'occasion de décrire un homme et une femme en train de se déchirer, au cours d'une croisière. Un naufrage les réunira à nouveau. Psychologie et contrastes. Ce film fait partie d'une série de longs métrages ultra-hitchcockiens, programmés par Arte pendant tout le mois. En v.o.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10, 4.10
Le Monde des idées.
Thème : L'Algérie
Invités : Y. B. ; Bernard Guetta. **LCI**
21.00 Les Nouvelles formes d'art contemporain. **Forum Planète**
22.00 De Gaulle : une certaine idée de la France. **Forum Planète**
23.00 Environnement, préservons les ressources. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.50 Savoir plus santé.
Nos petits maux intimes. **France 2**
14.00 Pendant la pub.
Invitée : Victoria Abril. **TMC**
14.15 Bouillon de culture.
Je me souviens...
Invités : Yann Andréa ; Hector Bianciotti ; Jacques Lacarrière ; Neil Bissoondath ; Alfredo Pita. **TV 5**
18.50 Union libre.
Invitée : Victoria Abril. **France 2**
19.00 T.V. + **Canal +**
19.05 Paris modes.
Spécial lingerie. **Paris Première**
19.30 Le Club.
Michèle Laroque. **Ciné Classics**
20.35 Planète animal. Masaï Mara, le royaume des grands félins
[2/3] : les guépards. **TMC**
20.50 Succès. Les provocateurs.
Invités : Adriana Karembeu ; Jean-Marie Bigard. **TF 1**
21.05 Thalassa. La Chambre d'amour de Bella-Bella. **TV 5**
21.30 Planète Terre.
Nomades du Pacifique [2/5] : Carrefour du Pacifique. **TMC**
21.40 Metropolis. Günter Kunert.
Helsinki, ville culturelle. **Arte**
22.05 Apostrophes.
Invité : Georges Simenon. **Festival**
22.15 Envoyé spécial.
Alain Ducasse, portrait d'une toque modèle. L'or vert. *Post-scriptum* : Prisonnières du voile. **TV 5**
23.20 Tout le monde en parle. **France 2**
0.00 Un siècle d'écrivains.
Robert Musil. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.20 Les Réalisateurs.
John Carpenter. **Ciné Cinémas**
17.45 La Désunion soviétique.
1985 - 1995 : Les dix ans qui ont changé le monde. **Histoire**
17.45 Planète nature.
Le Parc national Kruger. **TSR**
18.05 Qiuci. [2/4]. **Odyssée**
18.15 Base-Ball. [11/18]. **Planète**
18.35 L'Age d'or de la RKO.
[3/6]. Films de femmes. **Ciné Classics**
20.20 Les Secrets de la guerre secrète.
[1/6]. Etions-nous prévenus ? **Odyssée**
20.30 Sexe, censure et cinéma.
[2/6]. Déshabillez-vous. **Planète**
20.45 L'Aventure humaine.
Les Porte-avions. **Arte**
20.45 Une histoire de la médecine.
[3/8]. L'hôpital, de la charité à l'ordinateur. **Histoire**
21.20 Cinq colonnes à la une. **Planète**
21.30 Les Amours paillettes. **Odyssée**
22.05 Rebecca Horn. **Planète**
22.30 Justice. **France 3**
22.45 Pierre Elliott Trudeau, mémoires.
[1/2]. **Histoire**
22.50 London Brass. **Muzzik**
22.55 Les Déserteurs du Reich.
[2/2]. **Planète**
23.30 L'Esprit du jaguar. [1/4]. **Odyssée**
23.45 Roland Barthes. [2/4]. **Histoire**
23.55 L'Histoire du transistor. **Canal Jimmy**
0.15 Music Planet. Brad Mehldau. **Arte**
0.20 Appel d'air. [1/6]. Québec. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne :
Andorre - Rasos de Peguera. **TSR**
15.10 VTT. Championnat du monde :
Descente, cross-country. **France 2**
16.00 Golf. Trophée Lancôme
(3e journée). **Canal +**
16.30 et 20.00, 22.00, 0.15
Automobilisme. Endurance.
American Le Mans Series. **Eurosport**
17.05 Cyclisme.
Grand Prix des Nations. **France 2**
18.45 Football. Championnat de D 1.
(7e journée, match décalé) :
Auxerre - Saint-Etienne. **Canal + vert**
20.30 Basket. Championnat Pro A :
Asvel - PSG-Racing. **Pathé Sport**
20.45 Football. Championnat de D 1 :
Bordeaux - Lyon. **Canal +**
0.00 Tennis. Fed Cup (finale) :
Etats-Unis - Russie. **Pathé Sport**
3.00 Boxe. Poids welters WBC et IBF :
de La Hoya - Trinidad. **Canal +**

MUSIQUE

17.25 Anne-Sophie Mutter. Paris 1998.
Avec Lambert Orkis, piano. **Mezzo**
18.20 Beethoven.
Sonate pour piano n° 24, « A Thérèse ».
Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
18.30 Karajan dirige... *la Symphonie n° 4,* de Beethoven. Enregistré en 1973. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
19.00 La Truite, de Franz Schubert.
Avec Pascal Godart, piano ; Bernard Cazauran, contrebasse ; le Quatuor Auer. **Muzzik**
19.05 Karajan dirige... *la Symphonie n° 1,* de Brahms. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
19.40 Claude Bardon dirige...
Gounod, Milhaud et Chabrier. Par l'Orchestre de la Suisse italienne. **Muzzik**
19.50 Karajan dirige... *la Symphonie n° 6,* de Beethoven. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
20.30 La Bohème. Opéra de Puccini.
Mise en scène de Franco Zefirelli. Enregistré à la Scala de Milan, en 1967. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
20.59 Soirée cuivre. **Muzzik**
22.15 Requiem, de Verdi.
Enregistré en 1967. Avec Leontyne Price, soprano ; Fiorenza Cossotto, mezzo-soprano ; Luciano Pavarotti, ténor ; Nicolaï Ghiaurov, basse. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
23.20 Robbie Williams.
Londres 1998. **Paris Première**
0.25 Techno parade.
Septembre 1999. **M 6**

TÉLÉFILMS

18.25 La Rage au cœur.
Robin Davis. **Festival**
18.50 Rebecca.
Jim O'Brien [2/2]. **Ciné Cinémas**
20.30 Mise en accusation.
Mick Jackson. **Ciné Cinémas**
20.30 Le Blanc à lunettes.
Edouard Niermans. **Festival**
20.45 Le Scorpion.
Dominik Graf. **13ème RUE**
20.55 Ouriga. Antoine Plantevin. **France 3**
22.40 La Rate. Martin Buchhorn. **Arte**
23.10 Les Guerriers de l'ombre.
Jon Cassar. ○. **TF 1**

SÉRIES

18.45 Les Rois maudits. [2/6]. **Histoire**
20.00 Ally McBeal.
Rêve ou réalité (v.o.). **Téva**
20.05 Mister Bean.
Le retour de Mister Bean. **France 3**
20.15 Black Adder. Clochettes (v.o.). **Arte**
20.50 Le Caméléon. Le cercle. ○. **M 6**
20.50 Entre terre et mer. [1 et 2/6]. **Téva**
22.10 New York Police Blues.
Pas de pitié. **Canal Jimmy**
23.25 Les Moissons de l'océan.
[3/4]. **Festival**
0.00 Cosmos 1999.
Direction : Terre. **Série Club**

FILMS

COLLECTION CHRISTOPHE L.

11.05 **Remember the Night** ■■
Michell Leisen. Avec Barbara Stainwyck, Fred Mac Murray (Etats-Unis, 1940, v.o., N., 94 min) ○. **Ciné Classics**
13.00 **L'Esclave libre** ■■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1957, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
13.15 **Quai des brumes** ■■■
Marcel Carné (France, 1938, N., 90 min) ○. **Cinétoile**
13.25 **Le Château de ma mère** ■■
Yves Robert (France, 1990, 95 min) ○. **Cinéstar 1**
14.45 **Quai des Orfèvres** ■■■
Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 105 min) ○. **Cinétoile**
15.45 **Citizen Kane** ■■■
Orson Welles (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 115 min) ○. **Ciné Classics**
16.30 **Les Dragueurs** ■■
Jean-Pierre Mocky (France, 1959, N., 80 min) ○. **Cinétoile**
17.50 **Le Danseur du dessus** ■■
Mark Sandrich (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min) ○. **Cinétoile**
23.00 **Jane Eyre** ■■
Robert Stevenson (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**
23.15 **Razzia sur la chnouf** ■■
Henri Decoin (France, 1954, N., 100 min) ○. **Cinétoile**
0.25 **Lune froide** ■■
Patrick Bouchitey (France, 1991, N., 95 min) ○. **Cinéfaz**
0.30 **New York 1997** ■■
John Carpenter (Etats-Unis, 1981, v.o., 100 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
0.40 **Les Portes de la nuit** ■■
Marcel Carné (France, 1946, N., 105 min) ○. **Ciné Classics**

SAM LEVINE

0.55 **La Règle du jeu** ■■■
Jean Renoir. Avec Paulette Dubost, Julien Carette (France, 1939, N., 110 min) ○. **Cinétoile**
2.10 **Descente aux enfers** ■■
Francis Girod (France, 1986, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
2.25 **L'Aigle des mers** ■■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 130 min) ○. **Ciné Classics**
2.40 **La Gloire de mon père** ■■
Yves Robert (France, 1990, 110 min) ○. **Cinéstar 1**
3.55 **Le Silence des agneaux** ■■■
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1990, v.o., 115 min) ○. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.55 **Alerte à Malibu.**
15.45 **Flipper.** ○.
16.40 **Dingue de toi.** ○.
17.15 **Hercule.** ○.
18.05 **Sous le soleil.** ○.
19.05 **Beverly Hills.** ○.
19.58 **Bloc mode.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.50 **Succès.** Les provocateurs.
23.10 **Hollywood Night.**
Les Guerriers de l'ombre.
Téléfilm. Jon Cassar. ○.
0.50 **TF 1 nuit,**

FRANCE 2

14.45 **Samedi sport.** **14.50** Tiercé. **15.10** VTT. **16.00** Cyclisme.
18.00 **Nikita.** ○.
18.45 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
18.50 **Union libre.**
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 **Antenne interdite.**
23.20 **Tout le monde en parle.**
1.10 **Journal, Météo.**
1.35 **Tatort.** L'Acteur fou. ○.

FRANCE 3

14.35 **Les Pieds sur l'herbe.**
15.05 **Destination pêche.**
15.40 **Couleur pays.**
18.12 **Expression directe.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.48 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Mister Bean.**
Le retour de Mister Bean. ○.
20.35 **Tout le sport.**
20.55 **Ouriga.**
Téléfilm. Antoine Plantevin. ○.
22.30 **Justice.**
23.35 **Météo, Soir 3.**
0.00 **Un siècle d'écrivains.**
Robert Musil.
0.50 **Plumes et paillettes.**
1.15 **Nocturnales.**
Les 20es Transmusicales de Rennes.

CANAL +

14.05 **Football américain.**
16.00 **Golf.**
▶ **En clair jusqu'à 20.45**
18.50 **Flash infos.**
19.00 **T.V. +.**
20.05 **Football.**
Championnat de D 1.
20.45 Bordeaux - Lyon.
22.50 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **187, code meurtre** ■
Film. Kevin Reynolds. ○.
0.55 **Football.**
Auxerre - Saint-Etienne.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.00 **Le Journal de la santé.**
15.30 **Pi égale 3,14...**
16.00 **Sur les chemins du monde.**
Les Trésors de l'humanité [2/13].
16.55 Jangal [2/13]. **17.25** Va savoir.
18.05 **Daktari.** ○.
19.00 **Histoire parallèle.**
Semaine du 18 septembre 1949.
19.45 **Météo, Arte info.**
20.05 **Le Dessous des cartes.**
20.15 **Black Adder.** ○.
20.45 **L'Aventure humaine.**
Les Porte-avions.
21.40 **Metropolis.** Günter Kunert.
Helsinki, ville culturelle.
22.40 **La Ratte.**
Téléfilm. Martin Buchhorn. ○.
0.15 **Music Planet.** Brad Mehldau.
1.10 **Mais qui a tué Harry ?** ■■
Film. Alfred Hitchcock (v.o.). ○.

M 6

14.20 **V.** ○.
15.10 **Les Mystères de l'Ouest.** ○.
16.10 **Mission impossible, 20 ans après.** ○.
17.05 **Chapeau melon et bottes de cuir.** ○.
18.05 **Amicalement vôtre.** ○.
19.10 **Turbo.**
19.40 **Warning.**
19.50 **Mieux vaut prévenir.**
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.05 **Plus vite que la musique.**
20.40 **Cinésix.**
20.50 **La Trilogie du samedi.**
20.50 Le Caméléon. Le cercle. ○.
21.45 L'Immortelle. Retour inattendu. ○.
22.40 Buffy contre les vampires. Réminiscence. ○.
La soirée de Sadie Hawkins. ○.
0.25 **Techno parade.** Line Up 1 et 2.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.37 **Profession spectateur.**
20.00 **Voie carrossable.**
20.50 **Expresso.**
21.00 **Mauvais genre.** Drôles de dames.
22.00 **Fiction.** *Valse* n° 6, de Rodrigues.
22.55 **Comédie-française.**
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUES

18.00 **Fin de siècle.**
19.10 **Prélude.**
20.00 **Musique du souffle.**
Œuvres interprétées par le Chœur de Radio France : Œuvres de Dukas, Debussy, Respighi.
23.00 **Le Bel Aujourd'hui.**
Ruckblick Moderne.

RADIO CLASSIQUE

19.00 **Intermezzo.**
Œuvres de Mendelssohn, Chopin, Tchaïkovski.
20.00 **Monet, Manet et la musique.**
Œuvres de Chabrier, Alain Planès, piano : *Impromptu* ; *Bourrée fantasque* ; *Soir de fête,* de Chausson, par le Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson ; *Estampes,* de Debussy, Jean-Baptiste Pommier, piano. Œuvres de Wagner, Liszt, Bartok, Honegger.
22.00 **Da Capo.** Œuvres de J.S. Bach, Mendelssohn, Brahms, Dvorak.

Le Monde TELÉVISION

FRANCE 3

22.30 Justice
Un terrifiant documentaire d'Olivier Ballande et d'Alice Mallet sur le calvaire des petits délinquants malgaches, emprisonnés et condamnés pour avoir volé une mangue ou un châle. La caméra a suivi des mois durant ces voleurs encore enfants, qu'une société en proie à la misère et au sous-développement envoie en enfer. Un film que les télévisions ont longtemps refusé de programmer.

CANAL+

23.00 187, code meurtre ■
Ce film de Kevin Reynolds, réalisé en 1998, décrit comment un professeur de collège américain (interprété par Samuel L. Jackson), blessé par un élève à qui il a refusé le passage en classe supérieure, entreprend de liquider physiquement tous ses mauvais condisciples. Il s'inscrit bien sûr dans la veine des films américains mêlant la vie scolaire au fantastique ou au polar, avec le succès qu'on connaît.

ARTE

0.15 Music Planet
Un documentaire sur le pianiste Brad Mehldau, nourri d'influences diverses, avant que celui-ci ne commence sa tournée en France (le 22 septembre). Mais le film de Nicolas Klotz tourne court. La star enfile des banalités et des évidences sur la musique, le jazz, la solitude du musicien, en alternance avec des balades dans Berlin, où il a habité, et dans New York. Pour fans uniquement.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ1809--0040-0 WAS LMQ1809-40 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:17,12, Base : LMQPAG 01Fap:100 N°:0567 Lcp:700 CMYK

Le Monde
SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1999

Le sillon

par Pierre Georges

ELOGE de la ruralité. Labour, toujours labour ! Un peu facile, certes, mais tellement tentant un jour de course cohabitante aux sillons de France. Jeudi donc, le président de la République était à Pomacle, dans la plaine champenoise où, au prétexte fort sérieux du championnat du monde de labour, était organisé par la FNSEA une sorte de Salon de l'agriculture aux champs. Vendredi, ce jour, Lionel Jospin qui, la veille et fort protocolairement, avait laissé le soin à son ministre de l'agriculture de marquer le président à la blouse, s'en viendra à son tour voir et complimenter l'agriculture française.

Lourdes et profondes terres politiques de France qu'il faut encore et toujours labourer. Or donc, dans sa visite, Jacques Chirac eut les mots qui convenaient pour rasséréner les gens qu'il fallait : *« L'homme ne vit pas sans la terre. il vit avec la terre. La culture humaine et la culture de la terre sont indissociables. Nous sommes tous des paysans, au sens éthique du mot »*.

Difficile de faire mieux, de dire mieux. Nous sommes tous des paysans français, slogan fin de siècle. On imagine en quelle difficulté va se trouver le premier ministre, aujourd'hui, pour surpasser cette force tranquille et cette vibrante affirmation. D'autant que la visite du président à Pomacle ne pouvait véritablement passer inaperçue, tant les expéditions rurales de Jacques Chirac procèdent d'un art et d'un plaisir toujours renouvelés. Jamais égalés.

Les photographes le savent : dès que le président s'en va aux champs, comme en son jardin, il est probable qu'il va y avoir du grain et de la pellicule à moudre. Cela n'a pas manqué. La presse, vendredi, en témoigne abondamment. Un véritable album de photos de la famille France à Pomacle. Et un sillon tout droit tracé.

Dans *le Parisien*, en « une », on voit Jacques Chirac tenant et étudiant une bouteille de vin de France. Les pages intérieures le montrent, absolument ravi, serrant en ses bras une peluche vivante, un agnelet blanc à l'œil tendre cerclé de noir. *Libération* lui offre un demi de bière. *Le Figaro* innove – une très jolie photo d'ailleurs, sur fond de pyramide de toile : Jacques Chirac face à un rapace, buse ou épervier, qui le surveille du coin de l'œil. Et réciproquement. *L'Humanité*, facétieuse, outre la scène de l'agnelet déjà évoquée, prouve que la continuité présidentielle est assumée. Jacques Chirac caresse la tête d'un magnifique et placide âne. Enfin, plus classique, mais toujours efficace, *France-Soir* nous montre le président tenant sur son cœur un petit enfant blond-blé de nos campagnes, manifestement submergé par l'honneur et l'émotion.

Voilà. De vraies photos, de vrais gens, de vraies bêtes, une vraie France. Nous sommes tous des paysans français en effet, exception agriculturelle assumée. Et le président le premier – mais, n'en doutons pas, le premier ministre suivra –, a engagé, plus sérieusement qu'on ne le dit dans ces lignes, le fer contre les fauteurs de troubles agricoles et génétiques, contre les hordes sauvages de la *« mal-bouffe »*, pour la défense et illustration de la paysannerie française. Bref, pour ne pas qu'une agriculture impure abreuve nos sillons !

La conférence sur le sida en Afrique s'achève dans la déception et l'amertume

LUSAKA (Zambie)
de notre envoyé spécial

Jeanne Gapiya rentrera à Bujumbura *« écœurée »*. En arrivant, il y a quatre jours, à Lusaka, la présidente de l'Association nationale de soutien aux séropositifs et sidéens du Burundi, avait *« le petit espoir d'entendre parler de choses nous concernant »*. Mais, alors que la 11e conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique s'est achevée, jeudi 16 septembre, dans la capitale zambienne, Jeanne Gapiya ne se pose plus qu'une question : *« Qu'est-ce que je vais leur dire en rentrant ? »*

Cette déception traduit l'absence de perspectives nouvelles en matière de traitements. Le professeur Mark Weinberg, de l'université McGill, de Montréal, a bien annoncé quelques résultats encourageants pour les Africains, notamment la possibilité d'introduire dans les trithérapies un nouveau produit, l'Hydroxyurea, afin de protéger, à bien meilleur marché, les défenses immunitaires. On s'est également entretenu des progrès réalisés dans la prévention de la transmission du sida entre la mère et l'enfant. Mais, à l'exception de l'étude internationale menée dans quatre villes afin de mieux cerner les facteurs de contamination (*Le Monde* du 16 septembre), les chercheurs n'auront pas appris grand-chose.

Chacun savait, en réalité, que la conférence serait plus politique que scientifique. On y verrait mis en scène l'affrontement nord-sud, l'opposition entre laboratoires pharmceutiques et gouvernements locaux, sous l'arbitrage des organismes internationaux. On y revivrait les contradictions entre les besoins des malades et les réalités économiques. On y entendrait les interrogations de médecins déchirés. Et puis rien, ou si peu. Quelques mots bien raisonnables, en séance d'ouverture, dans la bouche de Peter Piot, le directeur exécutif de l'ONUSida, invitant les laboratoires pharmaceutiques à aller *« beaucoup plus loin »* dans les efforts pour réduire le prix des anti-rétrovirus. L'attaque d'Emma Tuahepa, jeune séropositive namibienne, demandant, devant le vice-président zambien : *« Gouvernements africains, où dépensez-vous votre argent ? »* Enfin, sur les 60 débats organisés pendant les quatre jours, une misérable table ronde consacrée à *« l'accès au traitement »*.

Son contenu résume l'approche des organisateurs. Sur le papier, six orateurs étaient prévus dont trois « personnes vivant avec le virus » : deux bénéficiant d'une thérapie anti-rétrovirale, une n'y ayant pas accès. Le panel n'était pas tout à fait représentatif, les personnes traitées par bi ou tri-thérapie se comptant en milliers sur le continent, les séropositifs en millions. Mais les malades avaient au moins la parole...

C'est donc sous le signe de la régression que s'est achevée cette conférence. Il y a deux ans, à Abidjan, l'heure était au débat, aux promesses. Jacques Chirac annonçait le lancement d'un fonds de solidarité thérapeutique international pour aider les pays africains à accéder aux médicaments. Les laboratoires pharmaceutiques étaient accusés, du fait des prix pratiqués, de laisser mourir le continent.

ACCÈS AUX TRAITEMENTS

Désespoir ? Lassitude ? Frustration de se heurter au mur, ou révolte plus profonde ? Ces polémiques n'ont pas franchi la porte du centre des expositions. Dans la petite salle qui leur était réservée, les laboratoires ont passé quatre journées tranquilles, s'étonnant juste, comme le disait un responsable de chez Roche, *« du très haut niveau de connaissance des malades africains... et de leur gentillesse à notre égard »*.

Au lieu de cela, des menaces de l'Afrique du Sud de ne pas respecter les brevets des industriels pharmaceutiques afin de fournir un traitement à ses 3 millions de séropositifs. Des infections opportunistes toujours pas soignées alors que des traitements, abordables ceux-là, existent. Il a été essentiellement question, à Lusaka, de prévention et de changement de comportements sexuels. *« C'est indispensable mais on le dit depuis dix ans et ça ne guérira jamais les malades »*, soulignait l'ancien président d'Aides, Arnaud Marty Lavauzelle. On a beaucoup parlé de religion et de pratiques communautaires. Les Eglises ont prêché un retour à une vie plus saine. Et le recours aux médecines traditionnelles.

Jeanne Gapiya n'en est toujours pas revenue : *« Je n'ai rien contre la religion, je prie tous les jours. Je n'ai rien contre les médecines traditionnelles non plus. Sauf qu'aujourd'hui, il y a des traitements qui ont fait la preuve de leur efficacité, et des malades dont on sait qu'ils vont mourir. Cela méritait bien un débat, non ? »*

Nathaniel Herzberg

Lire aussi notre éditorial page 18

L'OTAN aurait détruit 93 chars serbes

LE COMMANDANT SUPRÊME des forces alliées en Europe, le général Wesley Clark, a affirmé, jeudi 16 septembre à Bruxelles, que l'OTAN avait détruit 93 chars, 153 transports blindés, 339 véhicules militaires et 389 pièces d'artillerie ou mortiers des forces serbes, en 78 jours et nuits de bombardements au-dessus de la Serbie et du Kosovo. L'opération « Force alliée », a répété le général Clark, lors d'une réunion de presse à laquelle assistaient des pilotes et des experts, *« est une campagne réussie »*. Selon les précédentes estimations quant au nombre de chars détruits, le Pentagone était parvenu à la conclusion que leur nombre s'élevait à 122, l'OTAN avait avancé celui de 110 en juillet. Pour le gouvernement yougoslave, seuls 13 chars ont été démolis par les raids aériens.

Selon le général John Corley, le « patron » de l'équipe des experts, seulement 26 des 93 chars détruits ont été retrouvés sur place au Kosovo après le déploiement de la KFOR. S'appuyant sur des rapports de pilotes, des témoignages locaux, des enregistrements vidéo et des études sur les sites mêmes, l'OTAN considère, pour les 67 chars détruits sans laisser de traces, que *« l'armée serbe a nettoyé le terrain au fur et à mesure de la campagne »* aérienne. Une image vidéo, présentée à Bruxelles, montre un char, qui porte des impacts, en train d'être remorqué par un véhicule.

L'équipe des experts a admis que les avions de l'OTAN ont bombardé des leurres. Ainsi, 9 leurres, pris pour des chars, ont été visés, mais le général Clark a estimé que *« la majorité de ces leurres ont été repérés par les pilotes alliés »*. *« Nous avons réussi à obtenir ce que nous voulions, c'est-à-dire la fin du conflit, et nous n'avons jamais menti ni tordu la réalité »*, a affirmé le numéro un de l'OTAN, qui a accusé des organes de presse d'avoir relayé la propagande de Belgrade. Il a conclu que le nombre de Serbes encore présents au Kosovo étaient de 97 000, sur les 200 000 qui vivaient dans cette province avant la guerre. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le rectorat d'académie à Ajaccio** (Corse-du-Sud) a été visé par un attentat, jeudi 16 septembre, vers 23 h 30. L'explosion, de forte puissance, a provoqué des dégâts matériels à l'entrée du bâtiment. Cette action n'a pas été revendiquée.

■ **ESPAGNE : le Parlement espagnol a condamné,** pour la première fois officiellement, le *« coup d'Etat fasciste »* de Franco en 1936 (malgré l'abstention très remarquée du parti du chef du gouvernement José Maria Aznar) dans une résolution votée, mardi 14 septembre, par la commission des affaires étrangères du Congrès des députés, au nom de l'ensemble de la chambre basse. – *(AFP.)*

■ **INFORMATIQUE : La Maison Blanche a annoncé,** jeudi 16 septembre, son intention d'assouplir le régime américain d'exportation des dispositifs cryptographiques. Jusqu'ici, seuls les systèmes faisant appel à des clés de cryptage faible pouvaient être vendus à l'étranger, l'administration américaine craignant que cette technologie de chiffrement ne bénéficie aux terroristes et aux mafias.

■ **THÉÂTRE : Catherine Trautmann, ministre de la culture** et de la communication, a décidé de confier la direction du Théâtre national de Strasbourg (TNS) au metteur en scène Stéphane Braunschweig, nommé pour cinq ans à compter du 1er juillet 2000, pour succéder à Jean-Louis Martinelli.

■ **TRAFIC FERROVIAIRE : plusieurs TGV Thalys et Eurostar en direction et au départ de Bruxelles ont été retardés** vendredi matin en raison d'une grève de cheminots belges, qui ont bloqué pendant deux heures les voies à la gare du Midi à Bruxelles. Le mouvement a été déclenché par les conducteurs de la SNCB qui se plaignent d'être trop peu nombreux. Parti de la région flamande, le mouvement s'est étendu vendredi à la région de Bruxelles et à la Wallonie.

Tirage du *Monde* daté vendredi 17 septembre 1999 : 536 716 exemplaires. 1 – 3

Pour plus d'informations : Fax : 01 40 10 72 91

La mobilité par Bosch

HANNOVER
Exposition Universelle
Partenaire-Produit
Téléphonie Mobile
Télématique de Transport

Une toute petite pièce est essentielle dans une automobile, la bougie d'allumage. Bosch en a fait une référence et c'est dans le même esprit qu'a été conçu le nouveau portable GSM 909 Dual. Tout petit : avec ses dimensions réduites (112 x 50 x 17 mm) et son poids plume (109 g), c'est l'un des portables multibandes les plus compacts du monde. Essentiel : grâce à son modem intégré il permet les communications par fax et la transmission directe de données à partir d'un PC. La technologie EFR (Enhanced Full Rate) offre une qualité vocale équivalente à celle d'un téléphone du réseau fixe. Il choisit automatiquement le meilleur réseau (GSM 900 ou GSM 1800) même en cours de communication. Et puis, avec son grand écran et son menu conversationnel, il est d'une telle simplicité d'utilisation qu'on en oublierait sa technologie High-Tech. Avec Bosch, on peut être petit et tenir une grande place dans votre vie.

Bosch. Il y a toujours une solution

2 E 2669